



HAL
open science

Étude contrastive des temps verbaux dans la presse française et anglaise : perspectives didactiques au Kenya

Richard Arina Okonda

► To cite this version:

Richard Arina Okonda. Étude contrastive des temps verbaux dans la presse française et anglaise : perspectives didactiques au Kenya. Linguistique. Université Bourgogne Franche-Comté; Masinde Muliro University of Science and Technology (Kenya), 2022. Français. NNT : 2022UBFCC025 . tel-04186998

HAL Id: tel-04186998

<https://theses.hal.science/tel-04186998>

Submitted on 24 Aug 2023

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



**THÈSE DE DOCTORAT PRÉPARÉE À L'UNIVERSITÉ BOURGOGNE
FRANCHE-COMTÉ
ET À LA MASINDE MULIRO UNIVERSITY OF SCIENCE AND TECHNOLOGY**

École doctorale n°592
Lettres, Communication, Langues, Arts

Doctorat en Sciences du Langage

Présentée et soutenue publiquement le 18 novembre 2022 par

Richard Arina OKONDA

Sous la direction de :

Monsieur Danh-Thành DO-HURINVILLE (Professeur des Universités)

Monsieur Isidore Kazadi MUTEBA (Professeur des Universités)

**ÉTUDE CONTRASTIVE DES TEMPS VERBAUX DANS LA PRESSE
FRANÇAISE ET ANGLAISE**
PERSPECTIVES DIDACTIQUES AU KENYA

Composition du jury :

Monsieur Lotfi ABOUDA	PU, Université d'Orléans (Président, Rapporteur)
Monsieur Huy-Linh DAO	MCF, Inalco (Examineur)
Monsieur Danh Thành DO-HURINVILLE	PU, Université de Franche-Comté (Directeur de thèse)
Monsieur Laurent GOSSELIN	PU, Université de Rouen (Rapporteur)
Monsieur Isidore Kazadi MUTEBA	PU, Université de Masindé Muliro (Co-Directeur de thèse)
Monsieur Pascal SOMÉ	MCF, Université de Paris 7 (Examineur)

DÉDICACE

À mon père,

Tu as toujours cru en moi.

REMERCIEMENTS

J'adresse ma plus profonde gratitude et mes plus sincères remerciements à :

- Mes Directeurs de thèse, Messieurs les Professeurs Danh-Thành DO-HURINVILLE et Isidore Kazadi MUTEBA, de m'avoir inspiré, guidé et soutenu tout au long de la rédaction de cette thèse ;
- Tous les membres de mon comité de suivi de thèse pour leurs précieux conseils qui m'ont permis d'améliorer ce travail ;
- Tous les professeurs qui ont accepté de nous lire et d'être membre de jury ;
- Toute l'équipe de l'école doctorale LECLA et du laboratoire ELLIADD qui m'ont accompagné tout au long de la rédaction de cette thèse ;
- Le personnel du bureau de coopération scientifique et universitaire de l'Ambassade de France au Kenya, le personnel de Campus France et de l'Alliance Française de Nairobi pour le soutien indispensable qu'ils m'ont accordé ;
- Tous mes parents qui ont été à mes côtés tout au long de ce travail, en espérant que ce travail sera à la hauteur de leur attente.

Sans eux, cette thèse n'aurait jamais été réalisée. Merci à tous et à toutes.

LISTE DES ABRÉVIATIONS ET DES SIGNES UTILISÉS

CECRL	Cadre européen commun de référence pour les langues
DALF	Diplôme approfondi de langue française
DELF	Diplôme d'études en langue française
FLE	Français langue étrangère
L1	Langue maternelle
L2	Langue seconde
PC	Passé composé
PS	Passé simple
SdT	Sémantique de temporalité
T ₀	Moment de l'énonciation
*	signale un énoncé irrecevable ou agrammatical
Ø	signale l'absence de marqueur (Zéro)

SOMMAIRE

LISTE DES TABLEAUX.....	7
LISTE DES FIGURES	9
INTRODUCTION GÉNÉRALE.....	11
PARTIE I : CADRE THÉORIQUE.....	53
CHAPITRE I : EXPRESSION DE LA TEMPORALITÉ EN FRANÇAIS ET EN ANGLAIS	55
CHAPITRE II : ÉTUDES ANTÉRIEURES.....	105
CHAPITRE III : MÉTHODOLOGIE.....	141
PARTIE II : SYSTÈMES TEMPORELS ET ASPECTUELS EN FRANÇAIS ET EN ANGLAIS.....	177
CHAPITRE IV : RÉSULTATS ISSUS DE L'ANALYSE D'ARTICLES NÉCROLOGIQUES ET DISCUSSIONS	179
CHAPITRE V : REGARD CONTRASTIF DANS L'EMPLOI DES TEMPS VERBAUX EN FRANÇAIS ET EN ANGLAIS.....	245
PARTIE III : PERSPECTIVES DIDACTIQUES.....	263
CHAPITRE VI : DIDACTIQUE DU FLE AU KENYA	265
CHAPITRE VII : ANALYSE DES ARTICLES NÉCROLOGIQUES RÉDIGÉS PAR LES APPRENANTS.....	275
CONCLUSION GENERALE	299
BIBLIOGRAPHIE.....	309
ANNEXES	329
INDEX DES AUTEURS.....	347
TABLE DES MATIÈRES.....	350

LISTE DES TABLEAUX

Tableau 1 : Relations du <i>preterite</i> et du <i>present perfect</i> avec les temps du français	29
Tableau 2 : Les temps verbaux en anglais	83
Tableau 3 : Répartition des tiroirs dans le corpus de Herzog	106
Tableau 4 : Répartition des tiroirs chez Do-Hurinville.....	107
Tableau 5 : Répartition des tiroirs dans le corpus synchronique de Labeau.....	109
Tableau 6 : Comparaison de la répartition des tiroirs les plus fréquents chez Herzog, Do-Hurinville et Labeau.....	110
Tableau 7 : Comparaison de la répartition des tiroirs les plus fréquents dans <i>Le Monde</i> et <i>Le Figaro</i> chez Labeau et Do-Hurinville	111
Tableau 8 : Comparaison de la répartition des tiroirs dans les articles des années 70 chez Labeau et Herzog.....	112
Tableau 9 : Récapitulatif des différents plans de textes nécrologiques	147
Tableau 10 : Les articles nécrologiques du journal <i>Le Monde</i>	157
Tableau 11 : Les articles nécrologiques dans le journal <i>Le Figaro</i>	159
Tableau 12 : Les articles nécrologiques pour le corpus en anglais.....	162
Tableau 13 : Grille d'évaluation pour analyse de textes des apprenants	173
Tableau 14 : Répartition des tiroirs dans <i>Le Monde</i>	179
Tableau 15 : Répartition des tiroirs dans <i>Le Figaro</i>	180
Tableau 16 : Moyenne générale de la répartition des tiroirs dans l'ensemble du corpus de la presse française	181
Tableau 17 : Les tiroirs verbaux en ordre d'importance dans la presse française	183

Tableau 18 : Les formules employées pour annoncer le décès dans <i>Le Monde</i>	184
Tableau 19 : Les formules employées pour annoncer le décès dans <i>Le Figaro</i>	184
Tableau 20 : Tiroirs verbaux dans les textes au modèle à deux tiroirs dans le corpus en français	204
Tableau 21 : Proportions des tiroirs dans les textes du corpus français.....	207
Tableau 22 : Répartition des tiroirs verbaux dans l'ensemble de la presse anglaise	222
Tableau 23 : Les formules employées pour annoncer le décès dans le corpus en anglais	223
Tableau 24 : Tiroirs verbaux dans les textes au modèle à deux tiroirs dans le corpus en anglais	234
Tableau 25 : Répartition des tiroirs verbaux dans l'ensemble des copies d'apprenants.	281

LISTE DES FIGURES

Fig. 1 : Représentation aspectuo-temporelle de l'énoncé <i>I had seen John</i>	18
Fig. 2 : Représentation aspectuo-temporelle de l'énoncé <i>I saw John</i>	19
Fig. 3 : Représentation aspectuo-temporelle de l'énoncé <i>I have seen John</i>	19
Fig. 4 : Représentation aspectuo-temporelle de l'énoncé <i>Luc avait terminé son travail depuis deux heures</i>	20
Fig. 5 : Représentation aspectuo-temporelle de l'énoncé <i>Luc écrivit un roman</i>	21
Fig. 6 : Représentation aspectuo-temporelle de l'énoncé <i>(A ce moment-là) Luc écrivait un roman</i>	21
Fig. 7 : Représentation aspectuo-temporelle de l'énoncé <i>Samedi dernier, Luc a été à la pêche</i>	22
Fig. 8 : Les six niveaux de langue selon le CECRL	169
Fig. 9 : Représentation aspectuo-temporelle de l'extrait <i>Josephine Hart has died</i>	225
Fig. 10 : Représentation aspectuo-temporelle de l'extrait <i>Hart died on Thursday</i>	226
Fig. 11 : Corrélation du <i>simple past</i> et du <i>present simple</i> dans une phrase complexe....	231

INTRODUCTION GÉNÉRALE

0.1 Description

Dans ce chapitre, nous aborderons les différents thèmes suivants : l'origine, la problématique, les objectifs, les hypothèses, les approches théoriques, les termes liés aux approches théoriques, et la délimitation du sujet de l'étude.

0.2 Origine de l'étude

Notre expérience en français, telle que dans le secteur de traduction du français vers l'anglais et vice versa, ainsi que notre appréhension pendant la relecture des documents traduits de ces deux langues l'une à l'autre, y compris notre expérience en apprentissage du français langue étrangère (désormais FLE) dans un contexte anglophone, ont-elles suscité notre intérêt au système temporel du français et de l'anglais. Nous nous intéressons à rendre compte de l'emploi des temps verbaux du passé en français, et leurs réalisations en anglais, comme ils sont évoqués dans la presse anglaise et française.

Ainsi, nos lectures des travaux sur les temps verbaux pendant notre métier d'enseignant ont-elles suscité notre intérêt à la comparaison des systèmes temporels du passé, d'une perspective bilingue, voire multilingue. Il y a toujours un besoin de contribuer à la recherche empirique dans ce champ de la linguistique comparée, sur le biais des écrits journalistiques qui mettent en évidence les emplois des temps verbaux sur les deux plans de discours ainsi que celui de récit. Nous avons choisi d'étudier un corpus d'articles nécrologiques parce qu'ils sont dotés d'une riche palette des tiroirs verbaux exprimant le passé, qui permettent aux journalistes de relater la vie et les activités professionnelles de la personnalité décédée.

Sur le plan intralinguistique en français, Do-Hurinville (2015 : 19) note que la relation entre les tiroirs verbaux qui traduisent le passé est très complexe et leur emploi pose beaucoup de problèmes, tant aux francophones qu'aux non-francophones. Il s'aperçoit aussi que les journalistes de la presse écrite mélangent très souvent, dans leurs

articles, les tiroirs verbaux et que leur façon de se servir n'est pas celle utilisée par les écrivains classiques. Benveniste (1966 : 243) recommande que pour une telle étude du système temporel, il faudra des statistiques précises, fondées sur de larges dépouillements de textes, livres et journaux. Nous avons choisi d'étudier les journaux pour notre cas. Le choix des articles journalistiques en français et en anglais, couvrant une période de vingt ans, nous permet de juxtaposer ces deux langues pour nous renseigner sur l'évolution de l'emploi des temps verbaux du passé, en tenant compte de leurs valeurs dans ces deux langues.

À la croisée de cette étude avec l'apprentissage du français écrit dans le contexte anglophone kenyan, nous notons que le français au Kenya ainsi que son enseignement, ont le statut d'une langue étrangère ; cette dernière vient donc se présenter dans un milieu où existent déjà plusieurs langues de statuts différents. Le Kenya est un pays plurilingue, avec plus de 42 langues locales. Hérité du colonisateur britannique, en tant que langue officielle, l'anglais est la langue de l'enseignement (sauf pour l'enseignement du kiswahili et des langues étrangères), des médias (bien que des médias existent en d'autres langues, les médias en anglais dominant) et de l'administration (avec le kiswahili, langue nationale et officielle à la fois et aussi ethnique). Donc, au Kenya l'anglais est non seulement appris mais il est aussi acquis dans le milieu de l'apprenant de manière non grammaticale. La présence du français et d'autres langues étrangères viennent s'ajouter à cette riche palette de langues. Nous cherchons à connaître les influences de l'anglais à l'apprentissage du FLE au Kenya.

Cette curiosité de connaître les influences de l'anglais à l'apprentissage du FLE est suscitée par le fait que, selon notre expérience en apprentissage du FLE au Kenya, les apprenants kenyans demandent aux enseignants l'équivalence en anglais d'un élément aspectuo-temporel, un mode ou un tiroir verbal en français, témoignant chez ceux-ci le passage de la connaissance implicite à l'explicite, et éventuellement la transformation des connaissances explicites en connaissances implicites. En comparant le français à l'anglais, l'apprenant cherche à comprendre la formation de la règle, sa structure et son emploi. En outre, en corrigeant les copies d'élèves (devoirs, tests et examens), nous

avons constaté plusieurs cas de l'influence du système temporel anglais sur la forme et l'emploi des temps verbaux en français écrit.

À l'école secondaire, l'apprenant maîtrise déjà l'écrit en anglais, en kiswahili et en sa langue vernaculaire. Les compétences écrites en ces langues sont plus ou moins bien maîtrisées, parce que toutes les trois langues sont pratiquées dans le contexte quotidien et immédiat dans lequel l'apprenant vit et apprend. Le français est donc le quatrième code linguistique appris, le contexte de son apprentissage étant alloglotte. L'apprenant confronte (ou pas) donc de nouveaux phénomènes grammaticaux, surtout en ce qui concerne le verbe (temps verbaux, conjugaison, désinence, flexion, auxiliaire...) et il veut bien recourir à d'autres langues pour les mieux apprendre. L'anglais, très scolarisé, est de temps en temps la langue choisie par l'apprenant et l'enseignant pour la comparaison.

0.3 Problématique de l'étude

Les différences d'origine entre le français et l'anglais impliquent, sur le plan linguistique, des divergences systémiques importantes qui traduisent des visions du monde parfois relativement fort éloignées les unes des autres. Toutefois, cela n'empêche pas ces deux langues de se doter des moyens linguistiques similaires pour exprimer certaines réalités de la vie. Ainsi, les analogies et les écarts persistent dans le système aspectuo-temporel dans ces deux langues. Cela pose problème quand il s'agit d'emploi des temps verbaux exprimant le passé. Donc, les distinctions entre le parfait et l'aoriste, les divisions aspectuelles dans le marquage des procès accomplis et les problèmes d'ordre contrastif du parfait anglais par rapport au passé composé (desormais PC) français méritent d'être enquêtés sous forme d'une étude empirique.

De fait, les problèmes d'ordre temporel existent dans le domaine de la traduction française-anglaise. Sans même y ajouter la complexité de rendre automatiquement équivalent le système temporel des deux langues, il est nécessaire de noter que le traitement automatique des langues au niveau de la traduction est loin d'être stabilisé. La

plupart des cas, l'intention souhaitée sur les valeurs aspectuelles et sur les axes de références temporelles sont toujours mal précisées en traduction (soit pendant la traduction automatique soit avec les traducteurs).

Ainsi, l'analyse faite dans le présent travail s'articule sur les corpus comparables qui selon les termes de Geoffrey (2006 : 179) « servent de base à une analyse contrastive qui vise à découvrir et à comparer des profils sémantiques fiables dans les deux langues ». Comme le souligne Maniez (2000 : 562), les textes traduits ont tendance à exagérer certaines caractéristiques de la langue d'arrivée. En outre, Langlois et Plamondon (1998 : 175) attirent l'attention sur de nombreuses études visant à l'extraction automatique des collocations et des lexies complexes de l'anglais et du français sur Internet. De ce fait, les objets abordés dans cette étude sont utiles pour minimiser de telles disparités en termes des systèmes verbaux, pour mener éventuellement à une bonne traduction sur le plan de l'emploi de temps verbaux et des aspects.

En didactique, les apprenants du FLE en contexte anglophone se confrontent à des difficultés d'ordres structurelle et fonctionnelle du système temporel du passé. Ces difficultés sont représentées à l'écrit dans les erreurs commises au niveau de la temporalité en discordance temporelle, transfert négatif, erreurs d'accord, formes erronées du verbe, confusion des auxiliaires (être et avoir en particulier), erreurs lexicales de calques et anglicismes. De ce fait, l'application d'une dimension énonciative à l'apprentissage de l'écrit en FLE est nécessaire pour éclaircir non seulement les points communs, mais aussi les particularités qui distinguent le traitement de la temporalité dans chacune de ces deux langues.

Si une étude contrastive entre l'anglais et le français permettait de découvrir les différences entre ces deux langues, elle conduirait les enseignants de FLE à prévoir les contenus à enseigner tout en ayant une influence sur le choix des matériels et des programmes d'enseignement. Les activités pour apprentissage de la grammaire ont pour objectif d'accompagner le développement des *interlangues* des apprenants, et, en particulier, celui de faciliter l'acquisition de la morphosyntaxe de la langue cible (Beacco, 2010 : 21). L'apprentissage de la grammaire d'une langue étrangère n'a jamais été une

tâche simple. Au fait, comme le précise Ogutu (2009 : 255), la seule maîtrise de la grammaire d'une langue passe par des stades qui sont en effet des stratégies d'apprentissage et de communication de chaque apprenant. Si écrire dans n'importe quelle langue est parfois difficile, écrire en FLE pour un apprenant kenyan, dans le contexte alloglotte et démunie de l'Afrique subsaharienne, ne devrait pourtant pas relever forcément de l'absurde (Ogutu, *Ibid.* : 244).

0.4 Objectifs de l'étude

La recherche repose sur les objectifs suivants :

- i. Décrire le système temporel du passé en français et en anglais ;
- ii. Déterminer les représentations du « parfait » et de l' « aoriste » du PC en français et leurs temps verbaux équivalents en anglais ;
- iii. Identifier les distinctions aspectuelles dans le marquage des procès accomplis en français et en anglais ;
- iv. Établir l'influence de l'anglais sur la structure et le fonctionnement des temps verbaux à l'apprentissage du français écrit à l'Alliance Française de Nairobi.

0.5 Hypothèses

Nous avons émis, de ce fait, les hypothèses suivantes :

Ho1 En français, le système du passé serait caractérisé par de multiples temps verbaux qui, en principe, coexisteraient dans un texte nécrologique : PC, passé simple (desormais PS), présent (historique), imparfait, plus-que-parfait, futur (de narration) etc. Le PC serait le temps employé de préférence pour présenter les événements révolus et il s'établirait comme un sérieux concurrent du PS. Les différents emplois du PC n'auraient pas les mêmes interprétations. Dans les articles nécrologiques en anglais, le système du passé serait caractérisé par l'emploi dominant du *simple past* qui, en effet, serait aussi important dans les

séquences narratives que dans les séquences discursives des bulletins nécrologiques. Il pourrait être daté ou pas. Les verbes au *present perfect* ne seraient pas accompagnés d'un circonstant de temps. L'emploi du PC et du PS dans les articles nécrologiques ne correspondrait pas forcément à l'emploi du *present perfect* et du *simple past*.

- Ho2 Le PC en fonction d'un parfait simple serait daté quand il serait employé pour annoncer le décès dans un bulletin nécrologique. La rupture nette entre le moment de l'événement et le moment de l'énonciation rendrait possible la commutation de des PC à l'emploi narratif, avec le PS. En anglais, le *simple past* daté ne soulignerait ni un état actuellement observable ni l'inférence d'un tel état. Il remplirait la fonction narrative. Le parfait traduit par le *present perfect* ne pourrait pas prendre un circonstant de temps. En revanche, le *simple past* serait daté dans les annonces de mort. L'absence d'un circonstant de temps rendrait narratif l'emploi d'un *simple past*, alors que la présence d'un tel circonstant avec un verbe au *simple past* ne soulignerait pas forcément un emploi du parfait.
- Ho3 L'aspect accompli se véhiculerait en français sur le biais d'un auxiliaire dans un verbe au PC. En anglais, l'aspect accompli serait également représenté par le *present perfect*, une forme composée. En français, le PC représentant un aspect accompli pourrait prendre un circonstant de temps. En anglais, si un circonstant de temps pourrait apparaître avec le *simple past*, le *present perfect* ne pourrait pas prendre un repère temporel.
- Ho4 L'anglais influencerait sur les éléments suivants dans les écrits des apprenants du FLE au Kenya : le choix du verbe, l'emploi des temps verbaux notamment du passé simple et du passé composé, le choix de l'auxiliaire, l'orthographe lexicale et l'ordre de mots. La formule nécrologique dans les textes d'apprenants subirait aussi les influences de l'anglais.

0.6 Approches théoriques de l'étude

L'approche théorique principale appliquée à ce présent travail de recherche qui en effet compare l'emploi des temps verbaux en français et en anglais, est celle du modèle sémantique de la temporalité. Comme le précise Somé (2019 : 17), le modèle sémantique de temporalité a été appliqué avec succès à l'analyse de non seulement le français mais aussi à d'autres langues, ainsi qu'à la comparaison entre langues. Si le modèle sémantique de la temporalité de Gosselin se veut largement applicable à l'analyse linguistique des temps verbaux, elle est secondée dans la dimension didactique de la présente étude par la théorie de « Transfert complet Accès complet » qui se veut pertinente à l'analyse des éléments liés à l'acquisition d'une langue étrangère et de l'interlangue.

0.6.1 Modèle sémantique de temporalité

Le modèle sémantique de temporalité de Gosselin (1996) est appliqué à l'étude des temps verbaux dans les articles nécrologiques. Il s'agit d'une sémantique de type instructionnel. Ce modèle néo-reichenbachien représente les catégories et relations temporelles et aspectuelles au moyen de structures d'intervalles disposés sur l'axe temporel. Chaque intervalle est représenté par un couple de points qui en marque les bornes ([i,j]). Quatre grands types d'intervalles sont mis en œuvre : l'intervalle d'énonciation [01,02], l'intervalle du procès [B1,B2], l'intervalle de référence (ou démonstration) [I,II], et l'intervalle circonstanciel [ct1,ct2]. Pour caractériser ce modèle, Somé (*Ibid.* : 15) note :

« La SdT s'inscrit dans le cadre général de la linguistique de l'énonciation qui accorde une place centrale à la distinction *langue versus discours* [...]. Sa puissance explicative se situe ainsi du côté de l'interprétation des énoncés. Le modèle accorde une attention particulière à la métaphore de la perception en plaçant la représentation au cœur de la problématique des temps verbaux dans les énoncés. Il intègre tous les paramètres qui ont été progressivement sollicités dans l'histoire des travaux de linguistique portant sur le

système verbal, en l'occurrence, le temps absolu et relatif, l'aspect lexical et grammatical, l'énonciation, les facteurs pragmatiques et cognitifs. [...] la SdT s'inscrit dans le cadre de la sémantique instructionnelle qui postule le codage par des unités linguistiques d'instructions relatives à leur fonctionnement, [...] elle accorde une place centrale aux phénomènes de conflits linguistiques entre instructions et de résolutions de conflits qui sont à l'origine de la multiplicité des effets de sens des temps verbaux en *discours*. »

Gosselin remet en cause l'efficacité du modèle de Reichenbach (1947 : 287 - 298) à interpréter les relations aspectuo-temporelles d'un énoncé. Reichenbach, qui se réclame explicitement de Jespersen (1924), a proposé un modèle des temps verbaux où, au moment de l'énonciation (S) et à celui de l'événement (E), adjoint un «moment de référence» (R), lequel peut se confondre ou, au contraire, se dissocier des deux autres moments disposés sur l'axe temporel. Ainsi, selon Reichenbach, au *simple past* en anglais, le moment de l'événement et le moment de référence coïncident, et les deux se situent avant le moment de l'énonciation. Cela distingue le *simple past* du *present perfect*. Dans l'énoncé suivant au *present perfect* «*I have seen Charles*» (J'ai vu Charles¹), l'événement se situe aussi avant le moment de l'énonciation comme est le cas au *simple past*, mais le point de référence coïncide avec le point d'énonciation. Ces relations sont illustrées plus dans les exemples suivants de Reichenbach (*Ibid.*) entre le *Past Perfect*, le *Simple Past* et le *Present Perfect*. Les initiales E, R, et S représentent respectivement le moment de l'événement (*point of the event*), le moment de référence (*point of reference*) et le moment de l'énonciation T₀ (*point of speech*), sur l'axe temporel:

a) (Past Perfect)
I had seen John

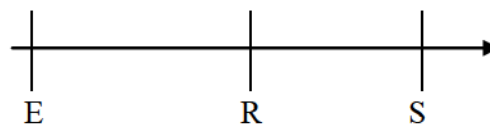


Fig. 1 : *représentation aspectuo-temporelle de l'énoncé I had seen John*

¹ Traduit au PC en français dans sa fonction comme un parfait vis-à-vis la fonction d'aoriste.

b) (Simple Past)
I saw John

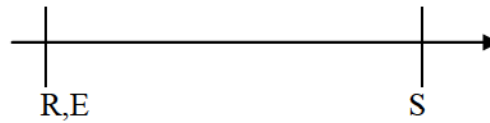


Fig. 2 : représentation aspectuo-temporelle de l'énoncé *I saw John*

c) (Present Perfect)
I have seen John



Fig. 3 : représentation aspectuo-temporelle de l'énoncé *I have seen John*

Pour enrichir le modèle de Reichenbach, Gosselin remplace les trois moments d'énonciation, événement et référence par les intervalles. Pour lui, les représentations aspectuo-temporelles mettent en œuvre quatre types d'intervalles disposés sur l'axe du temps. Chaque intervalle, représenté par un couple de points qui en marque les bornes ($[i, j]$), est pourvu d'une signification cognitive spécifique.

L'intervalle $[B1, B2]$ correspond au *procès* lui-même, c'est-à-dire à la portion de l'axe temporel qui est occupée par une situation qui se laisse catégoriser au moyen du procès tel qu'il est exprimé par le prédicat verbal, indépendamment des marques d'aspect grammatical (ex. : *être malade, se promener, manger des radis, allumer une cigarette, etc.*).

L'énonciation définit un autre intervalle, noté $[01, 02]$, qui correspond à la durée entre le début et la fin de l'énonciation, et, au plan cognitif, au moment à partir duquel le procès est considéré.

À ces deux intervalles est adjoint un intervalle de référence, noté [I, II], qui représente ce qui est perçu/montré sur l'axe temporel. Gosselin (*op. cit.* : 10) trouve qu'il est nécessaire de postuler l'existence d'un tel intervalle, qui joue un rôle partiellement analogue à celui du point de référence chez Reichenbach, car il arrive que ce qui est perçu / montré ne coïncide exactement ni avec le procès, ni avec l'énonciation, comme dans l'énoncé :

a) *Luc avait terminé son travail depuis deux heures*

auquel on associera la représentation suivante :

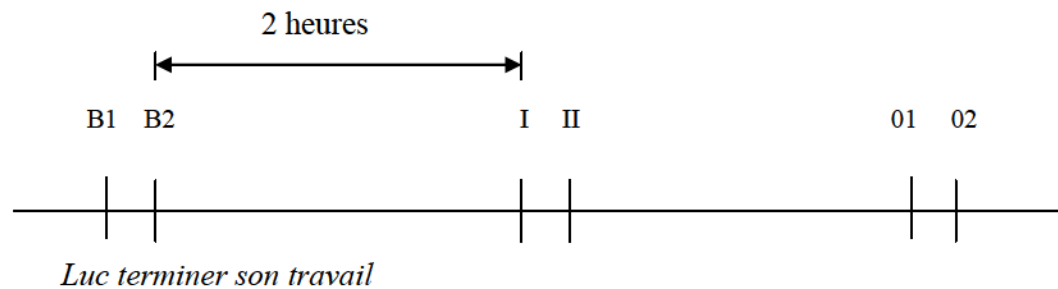


Fig. 4 : *représentation aspectuo-temporelle de l'énoncé* Luc avait terminé son travail depuis deux heures

Par ailleurs, le fait de remplacer les points de Reichenbach par des intervalles permet de rendre compte de certaines différences aspectuelles, comme celle qui oppose le passé simple, perfectif (qui offre une «vue globale» du procès) à l'imparfait imperfectif (qui en présente une «vue partielle») dans des exemples du type :

b) *Luc écrivit un roman*

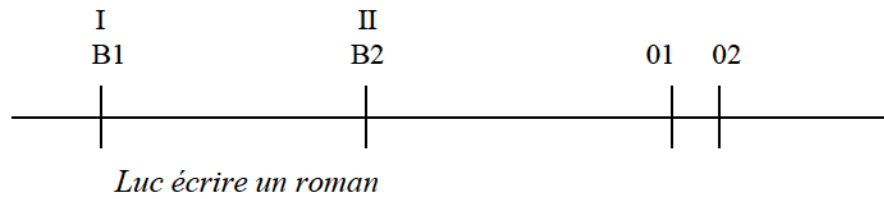


Fig. 5 : *représentation aspectuo-temporelle de l'énoncé Luc écrivit un roman*

c) *(A ce moment-là) Luc écrivait un roman*

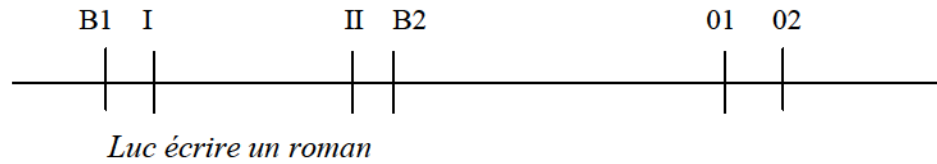


Fig. 6 : *représentation aspectuo-temporelle de l'énoncé (A ce moment-là) Luc écrivait un roman*

Enfin, les compléments circonstanciels de temps délimitent eux aussi des portions sur l'axe du temps; ces intervalles (notés [ct1, ct2]) servent à localiser l'intervalle du procès et/ou l'intervalle de référence. Exemple :

Samedi dernier, Luc a été à la pêche

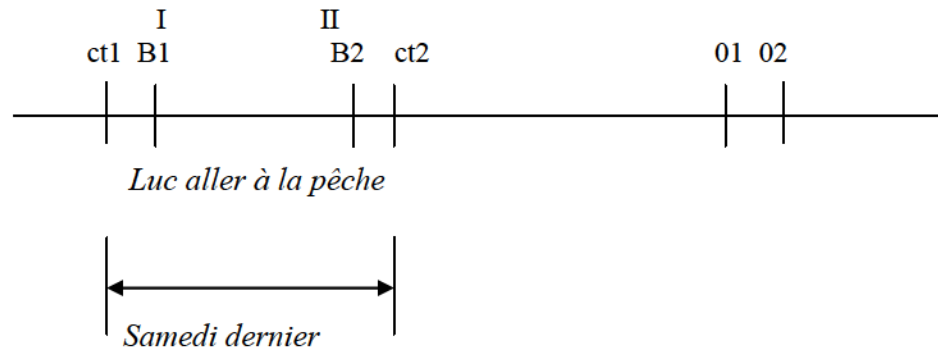


Fig. 7 : *représentation aspectuo-temporelle de l'énoncé Samedi dernier, Luc a été à la pêche*

Les principes généraux qui guident l'assignation de telles représentations aux énoncés sont les suivants :

- a. À chaque énoncé est associé un et un seul intervalle d'énonciation ([01, 02]) ;
- b. À chaque proposition (principale, indépendante ou subordonnée) sont associés au moins un intervalle de procès ([B1, B2]), et au moins un intervalle de référence ([I, II]) ;
- c. À chaque complément circonstanciel de temps correspond au moins un intervalle circonstanciel ([ct1, ct2]).

Toute représentation d'énoncé comporte donc nécessairement un intervalle d'énonciation, et au moins un intervalle de procès et un intervalle de référence (Gosselin, *op. cit.* : 12).

Pour Gosselin (*op. cit.* : 21), tous les éléments de l'énoncé ne contribuent pas à l'interprétation aspectuo-temporelle ; par exemple, le genre (masculin/féminin) paraît

totalemment étranger à cette dimension sémantique. Il trouve les éléments suivants pertinents pour fournir les caractéristiques en entrée au système de calcul :

- a. Les verbes et leurs compléments, qui déterminent le type de procès ; une attention toute particulière est portée aux déterminants du syntagme nominal objet (*boire du vin* n'équivaut pas à *boire un verre de vin*, du point de vue aspectuel), mais aussi à certains compléments locatifs (*courir* est aspectuellement différent de *courir jusqu'au mur*)² ;
- b. Les temps morphologiques (présent de l'indicatif, subjonctif passé, impératif, etc.) ;
- c. Les types de circonstanciels temporels (de durée / de localisation, déictiques / non déictiques, ponctuels / non ponctuels ...) et leur construction syntaxique (intégrée au syntagme verbal ou détachée) ;
- d. Les adverbes et locutions adverbiales d'aspect : adverbes itératifs (*souvent, parfois* ...), numéraux (*deux fois, à cinq reprises* ...), etc. ;
- e. Les constructions de phrases complexes, en particulier les types de subordonnées, car la subordination détermine, *via* les phénomènes dits de « concordance des temps », l'interprétation des temps morphologiques ;
- f. Les enchaînements d'énoncés dans le texte et la structure des paragraphes, qui contraignent les relations dites d' « anaphore temporelle », ainsi que certaines valeurs des temps morphologiques, comme l'effet d'inchoativité du passé simple dans la narration.

² Pour une description élaborée sur les aspects, voir Chapitre I du présent travail.

0.6.2 Théorie de Transfert complet Accès complet

La théorie de Transfert complet Accès complet se veut pertinente pour analyser les influences de l'anglais sur l'apprentissage du FLE. White (1989) a proposé la notion de « Full Transfer Full Access » (Transfert complet Accès complet) qui a été développée plus par Schwartz & Sprouse (1994 : 317 - 368 ; 1996 : 40 - 72). Cette théorie implique que la L1 serait le point de départ du stade initial de l'apprentissage de L2 ("Full Transfer") : durant le processus d'appropriation de la L2, les apprenants auraient accès intégralement à la grammaire universelle ("Full Access") et les paramètres pourraient donc être « réinitialisés ».

Plus récemment, en poursuivant cette théorie, Pavlenko (2011 : 247 - 248) identifie sept processus de restructuration conceptuelle qui ont lieu dans une situation bilingue, parfois en séquence et parfois simultanément, selon la Trajectoire du locuteur et le domaine concerné. L'identification de ces processus montre que dans ces processus de restructuration, la L1 est le cadre auquel l'apprenant se réfère pour comprendre les divergences et les ressemblances avec la langue qu'il acquiert. L'influence translinguistique est donc au centre de la proposition de Pavlenko. Selon son niveau de compétence et en fonction de son évolution, l'apprenant prend la mesure de la distance entre sa L1 et sa L2 :

« (1) Le premier processus, la *co-existence*, concerne la capacité d'un locuteur bilingue à maintenir les catégories et les cadres de références dans les deux langues et à les utiliser selon les contraintes de chaque langue [...]. (2) Le deuxième, et peut-être le processus le plus commun, est celui de l'*influence de la L1 sur la L2* : la performance du locuteur en L2 est guidée par les catégories linguistiques de L1 ainsi que les cadres référentiels, ou les préférences [...]. (3) Un autre processus concerne la *convergence* des catégories de la L1 et celles de la L2, les perspectives et les cadres de référence qui résultent à un niveau différent de performance entre le locuteur bilingue et celles des locuteurs des L1 et L2. (4) La *restructuration* des catégories linguistiques est importante pour étudier le bilinguisme et la pensée. En conséquence, la performance verbale et non-verbale des locuteurs bilingues commence à ressembler plus à celles des locuteurs de la L2 que celle

des locuteurs de la L1. [...]. (5) Quand il s'agit des cas où les langues apprises contiennent des catégories, des perspectives ou des cadres de références absents dans la L1, l'*internalisation* de nouvelles catégories, perspectives et cadre de préférences prend lieu et résulte à une performance qui ressemble à celle voulue dans la langue cible. (6) Après que le locuteur bilingue s'habitue à la L2, la L2 pourrait dans ce cas *influencer la L1* en termes de catégories, cadres et schémas de références. [...] (7) Certaines études indiquent la possibilité de l'*attrition* des catégories ou préférences linguistiques.» (Pavlenko, *Ibid.*)

Ainsi, selon Pavlenko (*Ibid.*), l'apprenant d'une L2 doit restructurer et s'appropriier les relations formes-fonctions, selon les propriétés de la L2. Ces relations étant différentes et/ou pouvant se recouper ou non, selon les langues, l'apprenant est donc amené à revoir la conceptualisation des événements qu'il a acquis dans sa langue maternelle ou L1. De même que l'enfant acquérant sa langue maternelle doit construire l'ensemble des relations de correspondance entre formes et fonctions (Kail, 1983 : 561 - 596), l'apprenant d'une langue étrangère doit (re)construire ces relations. En effet, les fonctions sémantiques, syntaxiques et pragmatiques revêtent différentes formes qui sont fréquemment multifonctionnelles. Ces relations variant d'une langue à l'autre, l'apprenant se trouve confronté à un ensemble de difficultés à surmonter.

0.7 Termes liés au cadre théorique de l'étude

Il est nécessaire d'explicitier quelques termes liés au cadre théorique de cette étude. En relation avec le modèle sémantique de temporalité, les termes suivants sont élaborés : système du passé en français et en anglais, représentations du parfait et de l'aoriste, système quaternaire d'énonciation, marquage des procès accomplis et apprentissage de la cohésion verbale. En ce qui concerne la théorie de Transfert complet Accès complet, les éléments suivants sont abordés : apprentissage d'une langue étrangère, interlangue et rôle d'une langue source.

0.7.1 Systèmes aspectuo-temporels en français et en anglais

Les différences d'origine entre le français et l'anglais impliquent, sur le plan linguistique, des divergences systémiques importantes qui traduisent des visions du monde parfois relativement fort éloignées les unes des autres. Toutefois, cela n'empêche pas ces deux langues de se doter de moyens linguistiques similaires pour exprimer certaines réalités de la vie.

Pour présenter quelques cas de similitudes et différences dans le système aspectuo-temporel de ces deux langues, d'une part, l'anglais fait une distinction entre le *present simple* et le *present progressive*. D'autre part, en français une seule forme du présent peut être employée pour les deux cas. Le présent progressif en français avec « être en train de + verbe infinitif » peut être employé pour certaines situations pour exprimer l'aspect progressif. Comme le précise De Wit (2017 : 2), en anglais, il est agrammatical d'employer une forme au *present simple* pour énoncer des événements qui sont en train de se dérouler au moment de l'énonciation ; une forme au *present progressive* voire au *present continuous* (*to be + V-ing*), est employé pour ce cas. Mais en français, un énonciateur peut sans hésiter employer le présent (en forme simple) grâce à sa valeur imperfective³ pour dire par exemple qu'en ce moment, il lit un roman :

Là, maintenant, il lit un roman

(**Now, now, he reads a novel*).

present simple

Right now, he is reading a novel.

present continuous

Pourtant pour les emplois génériques et pour exprimer des habitudes valables au présent (aspect itératif), le *present simple* en anglais et le présent en français sont employés :

a. Générique

Le soleil *se lève* à l'est.

³ Voir dans la présente étude la rubrique 1.5 *Les aspects en français*.

The sun rises in the east.

b. Habitude

Chaque vendredi je *téléphone* à ma mère.

Every Friday I talk to my mum on phone.

En anglais, le *present perfect* peut être employé pour énoncer des situations au présent continu (De Wit, *op. cit.* : 56). Pour sa part, le français emploie le présent pour la même situation :

*I've lived / *live in Boulder since 2004.*

J'habite à Boulder depuis 2004.

Toutefois, comme remarquent Le Goffic et Lab (2001 : 95 - 96), le présent en français peut avoir une valeur déontique quand il s'agit de décrire les événements dans le futur. Cela se traduit en anglais au *present progressive* :

Demain tu *vas* à la piscine.

Tomorrow you are going to the swimming pool.

Au centre de la présente étude se situent les relations qu'entretiennent le *simple past* et le *present perfect* anglais avec les temps verbaux en français. De prime abord, il est fallacieux de présumer que le *present perfect* en anglais est toujours l'homologue du PC en français. Cela pourrait être traduit en français à un autre temps que le PC, comme au présent par exemple. Ainsi, le *present perfect*, après « *It is the first (second, etc.) time* » (« c'est la première [deuxième, etc.] fois »), est un cas de parfait d'expérience, alors il est possible d'ajouter les compléments de mesure par exemple *in my life, ever, since + date* (Larrea & Rivière, 2005 : 65). En français, une telle construction est traduite de préférence au présent :

It is the first time (ever / in my life) I've seen this film *present perfect*

C'est la première fois (de ma vie) que je *vois* ce film présent

Pour illustrer les relations qu'entretiennent le *simple past* et le *present perfect* avec les temps du français, Larreya et Rivière (*op. cit.*) donnent les exemples suivants en français⁴ :

- 1a. Bon dieu, j'*ai perdu* mes clés. (Action révolue qui a des conséquences sur le moment présent : PC)
- 1b. J'*ai perdu* mes clés hier dans l'autobus. (Action révolue située à un moment précis du passé qui est mentionné, conséquences indifférentes : PC)
- 2a. Wellington *a battu* Napoléon le 18 juin 1815. (Même chose que 1b : PC)
- 2b. Wellington *battit* Napoléon le 18 juin 1815. (Même chose que 1b et 2a : PS)
3. Rodney *est* pilote de course depuis dix ans / depuis 1980. (Événement qui est un état, non révolu : présent)

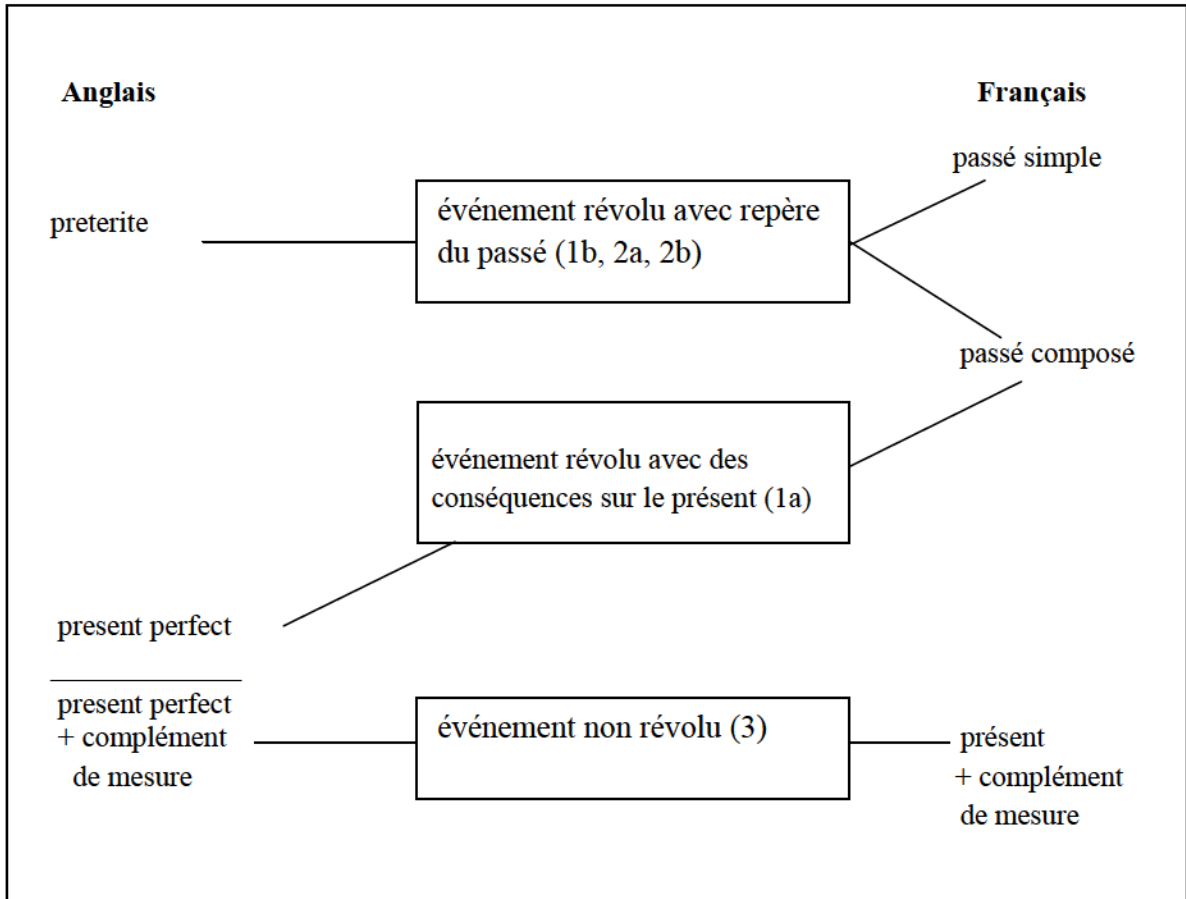
En anglais, ces phrases donnent :

- 1a. *Good Lord, I've lost my keys. (Present perfect)*
- 1b. *I lost my keys yesterday on the bus. (Simple past)*
- 2a. *Wellington defeated Napoleon on 18 June 1815. (Simple past)*
- 2b. *Wellington defeated Napoleon on 18 June 1815. (Exactement comme 2a)*
3. *Rodney has been a racing driver for ten years / since 1980. (Present perfect)*

Le tableau ci-après résume les relations dans les exemples cités ci-dessus du *simple past* (ou *preterite*) et du *present perfect* avec le PC, le PS et le présent en français :

⁴ En français, si la phrase 1a illustre l'emploi résultatif du PC, les phrases 1b et 2a de leur part illustrent l'emploi factuel simple du PC. Dans la même manière que la phrase 2a au PC, la phrase 2b illustre l'emploi factuel simple du PS. Voir la rubrique 1.4.2 *Passé composé* de la présente étude qui présente quatre valeurs du PC (emplois résultatif, factuel simple, factuel d'expérience et narratif) comme elles sont précisées par Apothéloz (2020 : 77-78).

Tableau 1 : *Relations du preterite et du present perfect avec les temps du français (adapté de Larreya et Rivière, op. cit. : 66)*



Le PS est le temps de narration par excellence, et le PC celui de discours. Pour les exemples en français, l'emploi du PC dans l'exemple 2a et du PS dans 2b renvoient à la même valeur narrative parce que les deux procès respectivement *a battu* et *battit* se situent dans le passé historique en 1815. Dans ce cas le PC et le PS peuvent commuter parce qu'il s'agit des « temps de passé » (Riegel, Pellat & Rioul, 1994 : 302) ; comme le PS, le PC remplit la fonction d' « aoriste » (Benveniste, *op. cit.* : 249). Mais pour l'exemple 1b, le verbe *ai perdu* au PC ne peut pas commuter avec le PS puisque l'événement se situe très récemment, hier ; il est possible que les conséquences de la

perte des clés sont encore valables au présent (je ne les ai pas encore trouvées et je le regrette toujours). Ainsi, Do-Hurinville (*op. cit.* : 69) souligne cette *valeur intermédiaire* du PC entre la valeur d' « aoriste du discours » et celle d' « accompli du présent ». Certes les faits sont toujours passés, mais leurs résultats sont toujours valables au moment de la rédaction du texte.

En outre, l'on se méfie de certains verbes français accompagnés d'un complément de mesure, par exemple dans la phrase suivante :

Le patron **est parti** *depuis deux jours / depuis mardi*.

Les compléments de mesure *depuis deux jours / depuis mardi* ne peuvent pas s'appliquer au verbe « partir ». Il s'agit de l'aspect perfectif exprimant une action ponctuelle qui ne peut pas prendre deux jours (Larreya & Rivière, *op. cit.* : 66). En fait l'action de partir est située au début de la période, et ce qui est mesuré, c'est l'état qui résulte de « partir », c'est-à-dire « ne pas être là ». En anglais, les verbes équivalant au verbe « partir » dans l'exemple ci-dessus n'auront pas la même interprétation. Il faut faire un choix : soit l'énonciateur exprime l'action, accompagnée d'un repère temporel du passé, ce qui impose le *simple past* :

The boss **left** *two days ago / on Tuesday*.

Soit il exprime l'état qui résulte de l'action, accompagné d'un complément de mesure, avec le *present perfect* :

The boss **has been away** *for the last two days / since Tuesday*.

0.7.2 Représentations du *parfait* et de l'*aoriste*

Les paradigmes de grammaires donnent à croire que toutes les formes verbales tirées d'un même thème appartiennent à la même conjugaison, en vertu de la seule morphologie. Mais les temps d'un verbe en français ne s'emploient pas comme les membres d'un système unique, ils se distribuent en deux systèmes distincts et

complémentaires qui manifestent deux plans d'énonciations différents précisés par Benveniste (*op. cit.* : 238), à savoir celui de l'*histoire* et celui du *discours*. Ainsi, le PS est par excellence le temps de narration tandis que le PC est associé au discours. Selon Benveniste (*op. cit.* : 244), le PC porte un double statut dans le discours : celui du *parfait* et celui de l'*aoriste du discours*.

L'énonciation historique caractérise le récit des événements passés. Il s'agit de la présentation des faits survenus à un certain moment du temps, sans aucune intervention du locuteur dans le récit. Sur le plan de l'expression temporelle, Benveniste distingue trois temps qui concernent l'énonciation historique : l'aoriste (= PS ou passé défini), l'imparfait et le plus-que-parfait.

Le présent est exclu, à l'exception très rare d'un présent intemporel tel que « le présent de définition ». Les événements sont posés comme ils se sont produits à mesure qu'ils apparaissent à l'horizon de l'histoire. Personne ne parle ici ; les événements semblent se raconter eux-mêmes. Le temps fondamental est l'*aoriste*⁵, qui est le temps de l'événement hors de la personne d'un narrateur.

Le registre des temps verbaux est bien plus large dans le discours : en fait, tous les temps sont possible, sauf un, l'*aoriste*. Benveniste souligne les trois temps fondamentaux du discours : présent, futur et *parfait*⁶, tous les trois exclus du récit historique. Commun aux deux plans sont l'imparfait et le plus-que-parfait. Benveniste conteste l'idée que le *parfait* est capable de remplacer l'*aoriste* sans quitter le plan du récit historique. D'après lui, le parfait établit une relation avec le présent :

« Le parfait établit un lien vivant entre l'événement passé et le présent où son évocation trouve place. C'est le temps de celui qui relate les faits en témoin, en participant ; c'est donc aussi le temps que choisira quiconque veut faire retentir jusqu'à nous l'événement rapporté et le rattacher à notre présent. Comme le présent, le parfait appartient au système

⁵ Le PS

⁶ Le PC

linguistique du discours, car le repère temporel du parfait est le moment du discours, alors que le repère de l'aoriste est le moment de l'événement. » (Benveniste, *op. cit.* : 244)

Plusieurs auteurs⁷ qui ont mené des études sur les temps verbaux en français écrit concluent que le PC (parfait) prend de l'ampleur en termes de fréquence et donc est devenu un sérieux concurrent du PS. Pour sa part, Benveniste (*op. cit.* : 243) contredit les thèses avancées en faveur de la disparition du PS (aoriste) en indiquant que le passé simple se maintient dans le récit historique :

« [...] comme temps du récit historique, l'aoriste se maintien fort bien, il n'est d'ailleurs nullement menacé et aucun autre temps ne pourrait le suppléer. »

Weinrich (1973 : 60) reconnaît que les thèses de Benveniste sont en partie très proches des siennes. Comme Benveniste, il distingue d'abord deux groupes fondamentaux de temps, l'un correspondant à une attitude de locution visant à *commenter* (*besprechen*), l'autre correspondant à une attitude de locution visant à *raconter* ou à *narrer* (*erzählen*). Au-delà de cette dichotomie première, les divergences émergent entre la prise de position de Benveniste et celle de Weinrich. Pour Weinrich, les temps fondamentaux pour le plan narratif sont le plus-que-parfait, le passé antérieur, l'imparfait, le passé simple et le conditionnel ; et sur le plan commentatif sont le passé composé, le présent et le futur. Ainsi, chaque temps de chaque groupe peut s'employer sans restriction de personne et aucun temps n'apparaît simultanément dans les deux groupes. Aussi, le groupe du commentaire est beaucoup plus restreint chez Weinrich que celui du discours benvenisien.

En outre, Weinrich reproche à Benveniste d'avoir « échafaudé toute sa théorie du temps dans le but essentiel d'expliquer la disparition du passé simple dans le français parlé, et, aux premier et deuxième personnes, dans le français écrit » (Weinrich, *Ibid.* : 62). À propos des différences entre les thèses avancées par Benveniste et Weinrich,

⁷ Galet, 1977 ; Herzog, 1981 ; Labeau, 2009 ; Do-Hurinville, 2010 ; Do-Hurinville, 2015

Combettes et Lagarde notent l'importance pour les linguistes de trouver plus d'explications d'un point de vue descriptif :

« L'opposition histoire/discours, l'opposition monde commenté/monde raconté [...] ne constituent pas des données immédiates, qu'il s'agirait d'explicitier ; c'est le linguiste qui les élabore, illustrant par là les idées qu'il a sur la langue et sur son utilisation. »
(Combettes & Lagarde, 1982 : 35)

Enfin, d'après Weinrich, si la concurrence et l'incompatibilité discursive du passé simple et du passé composé sont des traits importants du système verbal français, il n'en va pas de même dans les autres langues. Les distinctions entre le parfait et l'aoriste ne s'établiraient pas ainsi en anglais selon le plan dichotomique de l'histoire et du discours. La présente étude ne cherche pas à équivaloir les deux plans d'énonciations de français en anglais, mais de déterminer comment l'anglais réconcilie les valeurs énonciatives de l'histoire et du discours.

0.7.3 Système quaternaire d'énonciation

Le PS est situé dans le plan d'énonciation de l' « histoire », selon Benveniste, ou dans le « monde raconté », selon Weinrich, alors que le PC est placé dans le plan d'énonciation du « discours » (Benveniste), ou dans le « monde commenté » (Weinrich). Ayant détecté les défaillances possibles des systèmes binaires dans la description de textes de la presse écrite, Revaz, Lugrin et Adam (1998 : 85 - 95) proposent quatre sous-systèmes énonciatifs : mode actualisé, diégétisation liée, énonciation de vérités générales et diégétisation autonome.

Dans le sous-système <1> (« mode actualisé »), mode direct de repérage, les paramètres de base sont ceux de l'ancrage déictique primaire : *je-tu/vous* + *ici* + *actuellement*, avec le présent énonciatif, le futur, l'impératif, et le PC₁, forme composée du présent à emploi résultatif selon Apothéloz (2020 : 77-78).

En ce qui concerne le sous-système <2> (« diégétisation liée » ou « narration de discours »), mode narratif actualisé, le PC₂ (à emploi narratif et factuel d'après Apothéloz, *Ibid.*) et l'imparfait sont principalement employés pour traduire des faits passés par rapport à l'ancrage énonciatif <1> ci-dessus. Ces deux tiroirs verbaux sont les temps de base à partir desquels se marque la continuité diégétique.

Dans le sous-système <3> (« énonciation de vérités générales »), on recourt au présent pour exprimer des énoncés théoriques et des définitions scientifiques (*L'eau bout à 100 degrés*), législatives (*Les hommes naissent égaux en droits*), géographiques (*Le soleil se lève à l'est et se couche à l'ouest*), etc.

Quant il s'agit du sous-système <4> (« diégétisation autonome » ou « énonciation historique »), où l'ancrage des événements est non actualisé, on fait appel au PS, à l'imparfait, etc.

Revaz, Lugrin et Adam (*op. cit.* : 85) précisent que les sous-systèmes <1> et <4> représentent les deux pôles extrêmes identifiés par Benveniste et Weinrich, et que les sous-systèmes <2> et <3> peuvent être « considérés comme deux positions de transition oubliées ».

0.7.4 Marquage des procès accomplis

L'aspect accompli en français est représenté par les formes composées du verbe. Au contraire aux formes simples qui présentent un procès en cours, les formes composées présentent un procès parvenu à son terme final, totalement achevé⁸. Donc « l'aspect accompli envisage le procès au-delà de son terme, comme étant réalisé, achevé : le repère T' est situé au-delà de la borne finale » (Riegel et al., *op. cit.* : 292). L'infinitif passé, le

⁸ Cependant, comme l'indiquent Riegel *et al.* (*op. cit.* : 293) les formes composées n'expriment pas seulement l'aspect accompli. Dans un système temporel corrélatif, elles peuvent exprimer l'antériorité : « Quand il *avait déjeuné*, il sortait promener son chien ». Dans cette phrase, le procès au plus-que-parfait est antérieur au procès à l'imparfait.

subjonctif passé, le plus-que-parfait de l'indicatif ou le PC saisissent le procès au-delà de son terme final. Morphologiquement, le verbe est un mot variable qui se conjugue, c'est-à-dire qui est affecté par plusieurs catégories morphologiques. Il reçoit les marques spécifiques correspondant, sur le plan de la signification, au nombre, à la personne, au temps et au mode (qui peuvent également déterminer les variations du radical) (Riegel et al., *op. cit.*, 243). La voix, le temps et l'aspect sont marqués par des auxiliaires qui précèdent le radical verbal, pourvu d'une désinence de participe passé (*il est parti, elle a chanté*)⁹.

L'intérêt de la présente étude au sujet de l'aspect accompli repose sur le P.C, une forme composée en français. Évidemment, une forme verbale est considérée composée par opposition à la forme simple, lorsque les auxiliaires *être* ou *avoir* sont associés à un participe passé (*il est parti, il a chanté*). Selon LaRousse (2004 : 7), l'auxiliaire est un verbe qui sert à conjuguer un autre verbe, à certains modes, à certains temps et à certaines voix : il aide à construire certaines formes verbales et, dans ce cas, il perd son sens. Donc quand ils jouent le rôle de verbes auxiliaires, *être* et *avoir* perdent leur sens. Benveniste (1974 : 179) évite le terme « verbe auxiliaire ». Il parle d'un procès linguistique, l'*auxiliation*, qui consiste en la jonction syntagmatique d'une *forme auxiliante* et d'une *forme auxiliée*, ou plus brièvement, d'un *auxiliant* et d'un *auxilié*. Pour sa part, Guillaume (1938 : 11 - 12) a étudié ce qu'il appelle la subductivité des verbes auxiliaires. Pour lui :

« Les verbes auxiliaires sont des verbes dont la genèse matérielle, interrompue par un achèvement plus rapide de la genèse formelle, reste en suspens, ne s'achève pas et appelle, en conséquence, un complément de matière qui ne peut venir que de l'extérieur : d'un autre mot. »

Ainsi, *avoir marché* s'analysera en : *avoir*, verbe complet du côté forme (il se conjugue à tous les modes et à tous les temps), mais incomplet du côté matière (subduction) ; *marché* : mot faisant apport de la matière manquante et n'intervenant qu'à ce titre. Un

⁹ Ou d'infinitif (*il va travailler*).

autre linguiste, Tesnière (1959 : 160), s'est préoccupé de dégager le principe général qui commande la formation des temps composés :

Lors du dédoublement d'un temps simple en temps composé, les caractéristiques grammaticales passent dans l'auxiliaire, la racine verbale dans l'auxilié.

Alors dans *il a marché*, l'auxiliaire *il a* porte les caractéristiques grammaticales ou le morphème, et l'auxilié *marché* la racine verbale ou le sémantème.

Il existe plusieurs sortes d'auxiliations, Benveniste (*op. cit.* : 179) en précise trois types : auxiliations de temporalité, de diathèse et de modalité¹⁰. La présente étude se focalise sur la première, ce qui est celle de temporalité. Nous identifions l'*auxiliation de temporalité* à la forme du parfait : « *Il a frappé* » ; « *Il est arrivé* ». La répartition des auxiliants *être* et *avoir* est relativement fixée. D'une part, l'auxiliant *être* précède des verbes perfectifs¹¹, qui expriment un mouvement ou un changement d'état : *aller, arriver, devenir, entrer, mourir, naître, rester, sortir, tomber, venir* ; il s'emploie également avec les verbes pronominaux et les constructions pronominales : *il s'est lavé*. D'autre part, l'auxiliant *avoir* constitue sa propre forme composée (*il a eu*) et celle du verbe *être* (*il a été*). Il s'emploie avec la plupart des verbes transitifs (*elle a fini ses devoirs*) et intransitifs (*il a bien dormi*), et avec les verbes impersonnels (*il a fallu qu'il pleuve*) (Riegel *et al.*, *op. cit.* : 252). Certains verbes se construisent avec l'un ou l'autre auxiliant, selon leur aspect ou leur signification (*apparaître, changer, descendre, grandir, passer*, etc.).

Au-delà de sa fonction paradigmaticque, qui est d'assurer la liaison sémantique avec le verbe, l'auxilié remplit une fonction syntagmaticque complémentaire de celle de

¹⁰ L'auxiliation de diathèse est celle de la forme verbale passive. Benveniste (*op. cit.* : 185) caractérise cette diathèse comme celle de l' « action subie » : *il est frappé*. Ainsi, LaRousse (*op. cit.* : 7) indique que tous les verbes à tous les temps de la voix passive ont leurs formes construites avec *être*. En ce qui concerne l'auxiliation de modalité, l'on note que les verbes modaux font partie des semi-auxiliaires (LaRousse, *idem*) ou quasi-auxiliants (Benveniste, *op. cit.* : 192) : des verbes comme *devoir* ou *pouvoir* pour le français et *will* ou *shall* pour l'anglais. Un verbe peut aussi être qualifié de modal quand il a parmi ses emplois au moins un emploi modal ; c'est le cas par exemple de l'auxiliaire du futur périphrastique en français, le verbe *aller* (Dendale et Van Der Auwera, 2001 : 1).

¹¹ Pour les verbes perfectifs, une fois son terme atteint, le procès qu'ils expriment ne peut être prolongé, mais il peut être éventuellement recommencé ; il devient alors cyclique : *Elle sort tous les soirs* (Riegel *et al.*, *op. cit.* : 294).

l'auxiliaire. Ainsi l'examen du rôle à assigner aux deux membres du syntagme d'auxiliation temporelle conduit Benveniste (*op. cit.* : 184) à introduire une distinction entre la fonction propre de chacun d'eux, et la fonction de leur somme. L'auxiliaire (*avoir, être*) a en propre la *fonction de flexion* : il porte en quelque sorte les désinences et indique la personne, le nombre, le mode, la voix. L'auxilié (participe passé) a en propre la *fonction de dénotation* : il indique lexicalement le verbe, dont il porte en quelque sorte le radical. Mais seule la somme de l'auxiliaire et l'auxilié, associant le sens spécifique de l'auxiliaire à la forme spécifique de l'auxilié, assure la *fonction de temporalité* et produit la valeur de parfait.

Comparé à un verbe français, un verbe anglais n'a qu'un nombre très limité de formes différentes (quatre s'il est régulier : *play, plays, played, playing* ; cinq au maximum s'il est irrégulier : *sing, sings, sang, sung, singing*), d'où l'importance très grande des auxiliaires qui forment des périphrases permettant d'exprimer toutes sortes de temps, modes, aspects et nuances diverses (Berland-Delépine, 1990 : 27). Bien qu'il existe l'auxiliation de modalité¹² en anglais qu'en français, l'intérêt du présent travail est porté sur les équivalences de l'auxiliation de la temporalité en anglais. Principalement, *be* et *have* sont les auxiliaires, correspondant respectivement aux auxiliaires français *être* et *avoir*.

Nous notons que *be* est le seul verbe qui ait trois formes au présent (*I am, he is, we are, you are, they are*) et deux au prétérit (*was* au singulier, *were* au pluriel). Le prétérit subjonctif est *were* au singulier comme au pluriel dans une langue soignée :

I wish I were in England

(Je voudrais être en Angleterre).

En tant qu'auxiliaire, il sert à conjuguer la forme progressive, par exemple :

¹² Il existe plusieurs auxiliaires de modalité (appelés aussi verbes défectifs) en anglais y inclus : *can (could), may (might), must, shall (should), will (would), ought, need, dare, do, used*. Les quatre modaux suivants constituent le cœur du système modal anglais : *shall, will, may* et *can*. Les modaux anglais n'apparaissent que dans ce que l'on appelle les formes « finies » (*finite forms*) (Adamczewski et Delmas, 2004, p. 143), c'est-à-dire qu'ils s'accordent avec le sujet et prennent un temps. Les formes infinitives ni les participes ne peuvent être utilisées.

I'm working (Je travaille);

He was smoking (Il fumait);

et la forme passive, par exemple :

He was arrested at the airport

(Il a été arrêté à l'aéroport).

Au présent, *have* prend la forme *has* au 3^e personne du singulier, et la forme *have* à toutes les autres personnes. Au prétérit, il prend la forme *had* à toutes les personnes. *Had* est aussi le participe passé de *have*. Les formes composées se conjuguent comme les autres verbes : *they will have* (ils auront), *we have had* (nous avons eu), *I had had* (j'avais eu). Comme le verbe *to be*, *to have* est tantôt un auxiliaire, tantôt un verbe ordinaire. Quand il est auxiliaire, il peut prendre les formes faibles de 've, 's et 'd, et il peut se contracter avec *not* (*haven't*, *hasn't*, *hadn't*).

Suivi du participe passé, *have* sert à former les « *perfects* » (Berland-Delépine, *op. cit.* : 40) :

Present perfect : *They have* (ou *They've*) *bought a new car.*

Past perfect : *I had* (ou *I'd*) *met him before.*

Future perfect : *He will* (ou *He'll*) *have done it by Saturday.*

Le *present perfect* se conjugue avec le présent de *have* suivi d'un participe passé. Cette conjugaison est comparable au niveau de la forme de celle en français du passé composé (auxiliaire *avoir* ou *être* au présent suivi d'un participe passé). En anglais, le participe passé reste toujours invariable, tandis qu'en français, il faut tenir compte de l'accord quand il faut. Certes, comme le souligne Berland-Delépine (*op. cit.* : 91), la ressemblance entre le passé composé en français et le *present perfect* en anglais est une source potentielle d'erreurs.

Selon Cotte (1996 : 72), l'indice de l'identité de l'auxiliaire et du verbe lexical *have* est que la périphrase *have + ed* relie des époques différentes. Ainsi, le *present*

perfect marque la pertinence présente (exemple : *He's lived in London, that's why he has this accent*), le résultat présent (exemple : *He's broken the vase*) ou la continuité temporelle (exemple : *He's lived here for twenty years*).

Comme le précisent Adamczewski et Delmas (2004 : 118), le *present perfect* n'a cessé de retenir l'attention des grammairiens et des linguistes depuis plusieurs années. Les valeurs suivantes du *present perfect* sont toujours avancées, la première étant celle de l'aspect résultatif où le résultat de l'action passée se fait toujours sentir au moment présent, par exemple :

(Contexte : quelqu'un vient de faire tomber votre pipe)

Look ! You have broken my pipe !

(Regarde! Tu as cassé ma pipe !)

Cet emploi résultatif coïncide avec celui du PC en français où le PC conjoint le passé au présent, ce qui est vrai dans l'exemple ci-dessus (Regarde ! Tu as cassé ma pipe !). Ici, le résultat est là : la pipe est bel et bien cassée.

En ce qui concerne la valeur de l'aspect accompli (ce qui est en effet appelé le perfectif en anglais – *perfective aspect*, et à ne pas confondre le terme avec l'aspect perfectif français qui renvoie à autre chose), les formes en *have + en* relèveraient toutes de cet aspect dont le propre serait de traduire le caractère acquis de l'action. C'est *have* qui a l'air d'être considéré comme porteur de cette charge sémantique. Le recours à la catégorie de l'aspect pour rendre compte des formes verbales en *have* constitue un progrès par rapport à la nomenclature traditionnelle des *temps composés* autant pour le français que pour l'anglais.

Contrairement au parfait français, le *present perfect* proscrit la présence de tout dateur (Adamczewski & Delmas, *ibid.* : 122), par exemple :

A - Have you seen that film ?

*B - Yes, I **have** already **seen** it. I **saw** it in Paris last Winter.*

Ce que A demande à B, c'est s'il a vu le film, donc s'il le connaît et alors s'il est capable d'en parler, etc. B emploie l'adverbe *already* (déjà) qui fait la jonction entre le passé et le moment présent : *I have already seen it*. Ensuite, il date l'événement au moyen d'un prétérit, *saw*, et d'une locution adverbiale appropriée, *last Winter*.

La traduction en français de la réponse de B « Oui, j'**ai déjà vu** ce film. Je l'**ai vu** à Paris l'hiver dernier » révèle que le même présent de parfait (PC) **ai vu** traduit à la fois le *present perfect have seen* et le prétérit *saw*. Les deux langues divergent fondamentalement sur ce point : contrairement au parfait français, le *present perfect* n'est pas accompagné par un dateur et donc, un énoncé tel que :

**I have seen it in Paris last Winter*

est tout simplement agrammatical. Un adverbe avec référence au passé ne peut s'appliquer à une trace d'opération portant la marque du présent (*have*).

En outre la traduction du PC entraîne le rôle du procès dans le discours pour trouver son équivalence en anglais soit au *present perfect* soit au prétérit. Ainsi, l'énoncé « Vous avez vu l'exposition de Picasso ? » peut avoir deux traductions possibles :

- a. *Have you seen the Picasso exhibition?*
- b. *Did you see the Picasso exhibition?*

Dans *a.* ci-dessus, le *present perfect* est employé parce que l'exposition est toujours en cours, tandis que dans *b.* le recours au prétérit indique que l'exposition est terminée. La présente étude applique le modèle de la sémantique de temporalité aux tels énoncés pour trouver l'interprétation idéale d'un point de vue énonciatif pour chaque langue, et de montrer que chaque langue porte ses propres particularités pour situer des événements dans le temps. Alors, une mise en garde s'impose : le *present perfect* avec « *have* » en anglais ne se traduit pas toujours au PC en français. Par exemple dans les cas suivants :

- i. *George has just left his office.*

(*George vient de quitter son bureau*) ; c'est le fameux passé immédiat avec *venir de*.

ii. *She has been ill since Christmas.*

(*Elle est souffrante depuis Noël*).

Le présent dans l'exemple (ii) se retrouve dans le présent de l'opérateur *être* en français. C'est le même cas pour (iii) :

iii. *She has been ill for six weeks*

(*Elle est malade depuis six semaines*) ou bien : *Cela fait six semaines qu'elle est malade.*

0.7.5 Apprentissage de la cohésion verbale

Les influences de l'anglais persistent à l'apprentissage du français écrit chez les apprenants kenyans. L'anglais est introduit progressivement et appris par l'enfant dès qu'il entre à l'école maternelle. L'anglais est non seulement une langue officielle au Kenya mais elle occupe aussi une place privilégiée dans le système scolaire ; c'est la langue d'instruction pour toutes les matières sauf pour l'enseignement des langues étrangères et le kiswahili (langue nationale et officielle, enseigné aussi à l'école).

À l'école secondaire, l'apprenant maîtrise déjà l'écrit en anglais, en swahili et en sa langue maternelle voire vernaculaire. Les compétences écrites pour ces langues sont plus ou moins bien maîtrisées parce que toutes les trois langues sont pratiquées dans le contexte quotidien et immédiat dans lequel l'apprenant vit et apprend. Le français est le quatrième code linguistique appris pour la plupart des apprenants. D'après une étude par Kembo-Sure (1991 : 245 - 260), les apprenants kenyans préfèrent employer l'anglais quand il s'agit de la communication écrite. Sa forme écrite est plus développée que celle de l'oral. Ainsi, il n'est pas étrange comme idée que les compétences écrites en anglais influent sur l'apprentissage du français écrit, en particulier sur l'apprentissage de la forme et de l'emploi des temps verbaux. L'apprenant confronte (ou pas) de nouveaux phénomènes grammaticaux en ce qui concerne le verbe (nouveau lexique verbal, conjugaison, auxiliaire, temps verbaux et leurs emplois, différences aspectuelles, etc.).

En général, l'anglais influe sur la cohésion textuelle dans les productions écrites des lycéens.

Plusieurs auteurs ont défini le terme de la cohésion textuelle, et en particulier celui de la cohésion verbale avancé par Bronckart. D'abord, pour Adam (1997 : 20 - 28), la cohésion textuelle est la solidarité formelle qui fait que les éléments d'un texte fonctionnent comme une unité dont on maîtrise les effets de sens. D'après De Weck (1991 : 45), la cohésion est un phénomène formel et qui se réalise au moyen du système lexico-grammatical. Selon Charaudeau et Maingueneau (2002 : 490), le mot cohésion désigne l'ensemble des mots linguistiques qui assurent les liens intra- et interphrastiques permettant à un énoncé oral ou écrit d'apparaître comme un texte. Gardes Tamine (2004 : 17), elle, affirme que la cohésion est d'ordre grammatical. Defays (1996 : 63 - 71) de sa part appelle la cohésion la cohérence horizontale, faisant allusion à l'axe horizontal d'un texte sur lequel fonctionne la cohésion.

Les temps verbaux, d'après Reichler-Béguelin, Denervaud et Jespersen (1990 : 13), « participent de manière prépondérante à l'établissement de la cohésion textuelle, constituant encore et toujours un des points d'achoppement de la didactique du FLE ».

Mais Bronckart (1996 : 263) se veut plus précis sur la cohésion en présentant trois mécanismes de textualisation : la connexion (conjonctions, coordonnants et subordonnants), la cohésion nominale (l'anaphore et la cataphore) et la cohésion verbale. La cohésion verbale, l'un de ces trois mécanismes de textualisation, consiste à traiter les lexèmes verbaux et de leurs temps.

Selon Bronckart (*Ibid.*), quelles que soit la diversité et l'hétérogénéité des composants de son infrastructure, un texte empirique constitue néanmoins un tout cohérent, une unité communicative articulée à une situation d'action, et destinée à être comprise et interprétée comme telle par ses destinataires ; et cette cohérence générale procède de la mise en œuvre des mécanismes de textualisation d'une part, des mécanismes de prise en charge énonciative d'autre part. En outre, d'après le même auteur (*Ibid.* : 266), les mécanismes de la prise en charge énonciative ont trait à la clarification des responsabilités énonciatives et donc ils contribuent à l'établissement de la cohérence

pragmatique ou interactive du texte. Les mécanismes de textualisation concernent les règles d'organisation générale du texte et ils sont articulés à la progression du contenu thématique. Il s'agit de connexions dans un texte, cohésion nominale et divers temps des verbes qui exercent des fonctions relevant de la cohésion verbale.

Si les mécanismes de connexion marquent ainsi des relations entre structures, les mécanismes de cohésion nominale, quant à eux, consistent à introduire les arguments et à organiser leur reprise dans la suite du texte ; ils sont réalisés par un sous-ensemble d'unités en termes d'anaphores¹³. Les mécanismes de cohésion verbale consistent à établir de relais entre séries de prédicats, ou entre séries de syntagmes verbaux. Dans ces syntagmes, les unités lexicales (les verbes) contribuent en principe surtout à l'évolution du contenu thématique et produisent dès lors un effet de progression grâce aux déterminants de verbes (temps des verbes et auxiliaires) (Bronckart, *Ibid.* : 277).

La présente étude fait l'objet d'appliquer le modèle de la sémantique de temporalité afin d'étudier le développement de la cohésion verbale chez les apprenants de FLE. Comme le souligne Bronckart (*Ibid.* : 279), il est généralement admis que les valeurs de temporalité sont exprimées par les déterminants des verbes (ou temps des verbes), en interaction avec certains sous-ensembles d'adverbes. Ainsi, toute analyse des relations temporelles doit prendre en compte une conception trichotomique ; et comme l'indique Bronckart (*Ibid.* : 286), il s'agit non seulement du moment de production et du moment de procès mais aussi du moment de référence, dont s'articule aussi l'analyse de mécanismes de cohésion verbale.

¹³ Dans sa thèse citée dans le Chapitre II sur les études antérieures du présent travail, Ogutu (2009) étudie la cohésion nominale et la connexion dans des productions écrites d'apprenants kenyans de FLE. Pourtant, il n'a pas étudié le troisième mécanisme de textualisation, ce qui est la cohésion verbale. Cette étude vise à remplir cette lacune.

0.7.6 Apprentissage d'une langue étrangère

Les différentes perspectives sur l'acquisition de la langue maternelle ont été reprises et développées, à partir des années 1970, avec un intérêt au *système approximatif* (Nemser, 1971 : 115 - 123) dans les recherches en apprentissage d'une langue étrangère. La controverse entre les théories formaliste et fonctionnaliste s'articule sur le rôle des connaissances linguistiques préalables et les procédures de traitement en langue étrangère nécessaires, afin de construire un nouveau système linguistique¹⁴.

Selon un point de vue fonctionnaliste, la prise en charge d'une tâche de communication impliquerait le développement cognitif et le contrôle des procédures liées à la production langagière, et elle dépendrait de différents facteurs : les spécificités de chaque langue, le type d'apprenant, son âge, son niveau de compétence. À ce propos, Stutterheim, Carroll et Klein indiquent :

« Au moins quatre contraintes influencent ou déterminent les options du locuteur : 1) Le type de tâche communicative est la première contrainte, qui détermine le choix des traits qui seront explicités et le niveau de détails pour présenter un fait [...] ; 2) Les propriétés lexicales et grammaticales des langues représentent une deuxième contrainte. [...] 3) La troisième contrainte concerne le niveau individuel de compétence du locuteur. La capacité à utiliser les connaissances lexicales et structurales d'une langue étrangère pour résoudre une tâche communicative particulière dépend du niveau de compétence acquise. [...] 4) Le locuteur peut être aussi contraint dans ses choix communicatifs par les pratiques cognitive, ou socio-culturelle. Certains choix d'informations peuvent être plus saillants ou pertinents selon la tâche de communication et selon les groupes, alors que d'autres informations peuvent être laissées implicites [...]. » (Stutterheim, Carroll & Klein, 2009 : 196)

¹⁴ Plusieurs chercheurs ont travaillé sur le rôle que jouent les connaissances linguistiques préalables pour la construction d'un nouveau système linguistique en acquisition d'une langue étrangère : Sharwood-Smith, 1988 ; Eubank, 1991 ; Gass & Schachter, 1989 ; Clahsen & Muysken, 1989.

De fait, un apprenant de langue seconde aurait déjà acquis des concepts sous-jacents lors de l'acquisition de sa langue maternelle, mais il devrait apprendre les moyens linguistiques et la façon dont ils sont utilisés dans la langue étrangère en question (Stutterheim & Klein, 1987 : 194), ce qui pourrait l'amener à restructurer ses représentations, voire à les reconceptualiser :

« Pour atteindre une compétence quasi-native, il [lui] faut remanier des schémas d'organisation au niveau conceptuel puisque la majorité des apprenants fonctionnent encore sous l'emprise de certains modes d'organisation de l'information propre à leur langue source. » (Carroll & Stutterheim, 1997 : 112)

L'efficacité d'un apprentissage ne dépend pas que des formes de l'enseignement, car elle fait intervenir bien d'autres facteurs que les méthodologies d'enseignement : langues acquises par l'apprenant, finalités de l'apprentissage, style cognitif ou habitudes d'apprentissage déjà acquises, etc. (Beacco, 2010 : 69) Notre expérience en tant qu'enseignant du FLE au Kenya nous conduit à remettre en cause la représentation sociale diffuse, selon laquelle c'est la connaissance du fonctionnement du système de la langue cible (enseignement explicite) qui conduit à l'appropriation de celle-ci, en ce qui concerne l'apprentissage du système temporel.

0.7.7 Interlangue

Si l'apprenant d'une langue étrangère dispose d'un système cognitif mature et a développé dans sa langue maternelle tous les moyens pour communiquer de manière cohérente et cohésive, il doit s'approprier progressivement le système de la langue étrangère dans la communication, en utilisant un *système approximatif*, concept développé par Nemser (*op. cit.* : 115 - 123) en 1971. Corder (1967 : 161 - 169) avait déjà entrepris des travaux dans ce sens en faisant l'hypothèse de la *compétence transitionnelle*, puis en la désignant comme *dialecte idiosyncratique* (Corder, 1974 : 147-159). Cependant, dans un hommage au travail de Selinker, Dewaele (2003 : 154) indique que le terme d'*interlangue* a été pour la première fois utilisé par Reinecke dans sa thèse

de 1935 pour désigner une variété non-standard de la première ou deuxième langue, qui servait comme instrument de communication entre les groupes, et qui se rapprochait graduellement des normes de la langue standard des groupes économiquement ou politiquement dominants. En outre, Weinrich (1953 : 9) et ensuite Selinker (1969 : 67-92) développeront ce concept d'interlangue comme étant « un système intermédiaire qui n'est projection ni de la langue cible ni de la langue source mais qui a ses propres caractéristiques, uniques ».

Bhardwarj, Dietrich et Noyau (1988 : 86) poursuivent la même description d'interlangue que Selinker développe à propos de système d'intermédiaire. S'appuyant sur leur étude, ils comparent des locuteurs italiens et penjabis apprenants de l'anglais. Si les locuteurs de l'italien ne rencontrent pas de difficultés à acquérir les temps du passé de l'anglais, ils utilisent cependant beaucoup plus de marques temporelles qu'aspectuelles, à l'encontre des apprenants originaires du Penjab, dont la langue est fortement marquée par l'aspect. Ces derniers utilisent dans leur narration en anglais plus d'imperfectifs que les anglophones L1, prenant ainsi la perspective du protagoniste, de la même manière qu'ils l'auraient fait dans leur L1. Ce qui, permet à ces auteurs de conclure que lors de l'appropriation de la L2, les apprenants développent un système *hybride*, qui n'a ni les traits de la L1, ni ceux de la L2.

Selon Selinker (1972 : 209 - 241), ce système intermédiaire relève de cinq processus cognitifs : 1) certains éléments peuvent être transférés de la langue source ou ; 2) de la langue cible du fait de l'apprentissage ; 3) les stratégies d'apprentissage de la langue cible peuvent avoir des conséquences sur l'interlangue ; 4) les stratégies d'interaction de l'apprenant avec des locuteurs de la langue cible peuvent se révéler dans l'interlangue ; 5) les règles de la langue cible pourraient être surgénéralisées.

Cette *interlangue* offre donc des moyens de saisir les transferts de la L1 vers la L2, mais aussi de mieux comprendre les processus en cours dans l'apprentissage de la L2. Cependant, selon White (1991 : 133 - 161), les apprenants d'une L2 ou une langue

étrangère (en l'occurrence des anglophones apprenants du français) auraient besoin de preuves négatives pour être certains qu'un transfert n'est pas possible.

Le terme d'interlangue s'explique aussi de son synonyme, celui de l'intercompréhension. L'intercompréhension, où sont abordés des éléments de comparaison entre d'autres langues et une langue étrangère, commence à prendre de l'ampleur en didactique des langues étrangères. Plus précisément, comme le soulignent Caddéo et Jamet (2013 : 31), l'intercompréhension privilégie la vision de plusieurs langues dans leurs familles. Ainsi donc, d'une perspective de l'avenir pour la didactique des langues étrangères, une approche d'intercompréhension permettrait aux apprenants d'apprendre à comprendre la langue des autres familles : par exemple, un locuteur de langue française apprend à comprendre en même temps l'anglais, l'allemand et le néerlandais et vice-versa (*Idem*).

Pour ces auteurs (Caddéo & Jamet, *Ibid.* : 59), l'utilisation d'une langue déjà maîtrisée au début de l'apprentissage présente trois effets. Primo, elle est sécurisante car elle ne nécessite pas de solliciter des connaissances nouvelles qu'il faudrait rapidement mémoriser. Secundo, elle facilite l'entrée dans l'autre ou les autres langue(s) car, lors de cette phase, l'apprenant peut rester en situation d'observateur du fonctionnement des langues tout en commençant à cumuler un certain nombre de connaissances susceptibles de servir au moment de travailler en production. Et tertio, elle offre un terrain de réflexion : par la découverte du fonctionnement des autres langues, l'apprenant redécouvre les autres langues qu'il parle déjà. La perspective comparative avantage donc la saisie du fonctionnement des langues qui est, dans ce cas, expliquée du point de vue des différences et des ressemblances.

Qu'il s'agisse de répondre à notre façon de vivre, plus axée sur la mobilité et la circulation de l'information, à la nécessité d'intégrer le plurilinguisme aux apprentissages, quels qu'ils soient, ou à la réflexion didactique qui cherche de nouveaux parcours d'apprentissage des langues, l'intercompréhension apparaît comme une des voies possibles parce qu'elle favorise la compréhension dans une, voire plusieurs langues étrangères, d'emblée, sans qu'il soit nécessaire de connaître au préalable cette ou ces

langue(s) (Caddéo & Jamet, *Ibid.* : 9). Avec l'évolution des approches didactiques, le rôle que jouent d'autres langues déjà maîtrisées par les apprenants d'une langue étrangère mérite d'être redéfini. Cette présente étude établit le rôle que joue l'intercompréhension quand il s'agit d'apprendre les temps verbaux exprimant le passé en français, dans un contexte anglophone.

0.7.8 Rôle d'une langue source

Le plus souvent, la langue source influe sur les énoncés des apprenants d'une langue étrangère qui en effet ne maîtrisent pas encore les règles de la langue cible. Ainsi, les apprenants ont la tendance à relier les règles linguistiques de la langue cible à des prototypes de la langue source. Comme précisé par Nemser (1971 : 115 - 123), si un apprenant d'une langue étrangère dispose d'un système cognitif mature et a développé dans une autre langue tous les moyens pour communiquer de manière cohérente et cohésive, il devrait s'approprier progressivement le système de la langue étrangère dans la communication, en utilisant un *système approximatif*.

À cet égard, la connaissance du fonctionnement du système de la langue cible conduit à l'appropriation d'une langue étrangère. Selon Beacco (2010 : 69), l'efficacité d'un apprentissage ne dépend pas que des formes de l'enseignement, car elle fait intervenir d'autres facteurs que les méthodologies d'enseignement : langues acquises par l'apprenant, finalités de l'apprentissage, style cognitif ou habitudes d'apprentissage déjà acquises. Ainsi, le rôle que joue la langue source à l'apprentissage d'une langue étrangère mérite d'être étudié attentivement vu le fait qu'il existe une imperméabilité entre les connaissances explicites (celles du fonctionnement du système de la langue cible) et les connaissances implicites (celles du fonctionnement du système de la langue source) chez l'apprenant d'une langue étrangère.

Par ailleurs, les erreurs commises à la base de l'influence d'une langue source pourraient être signe de progrès de l'apprentissage d'une langue étrangère. Selon Corder, de telles erreurs sont liées au développement de l'interlangue chez l'apprenant :

« Si les phrases d'un apprenant sont déviantes, mal formées, incorrectes ou erronées, c'est seulement dans le sens où elles ne peuvent être complètement décrites ni par les règles de la grammaire de sa langue maternelle ni par celles de la langue cible. En revanche elles sont vraisemblablement bien formées par rapport à la grammaire de son propre idiolecte transitoire à ce moment là. » (Corder, 1974 : 122)

Néanmoins, les influences de la langue source peuvent être une source d'obstacles à l'apprentissage d'une langue cible. Les apparentements structuraux de la langue source ne sont pas toujours de même degré que ceux de la langue cible. Comme le précise Beacco (*op. cit.* : 92), la demande de grammaire de la part des apprenants ou leur acceptation d'activités liées à la grammaire est accrue par la proximité culturelle et structurelle de la langue cible avec l'une des langues du répertoire individuel. Il s'agit là des aspects négatifs de cette proximité, susceptibles d'entraîner des perturbations dans la mise en place de la compétence morphosyntaxique. De fortes symétries entre une langue cible et une langue connue rendent souvent peu perceptibles les différences.

0.8 Délimitation du sujet

La présente étude trouve sa place au domaine de la linguistique comparée et plus précisément en matière de l'emploi des temps verbaux. Toutes les langues peuvent exprimer le temps, qui est en effet un concept universel. De ce fait, Jakobson (1963 : 84) précise que les langues diffèrent essentiellement par ce qu'elles doivent exprimer, et non par ce qu'elles peuvent exprimer. Ce travail de recherche concerne un corpus des bulletins nécrologiques venant de la presse écrite en français et en anglais¹⁵. Les articles nécrologiques permettent d'entreprendre un travail de comparaison sur la forme et l'emploi des temps verbaux exprimant le passé en français et en anglais. Le choix des articles nécrologiques est priorisé par le fait que ce genre d'articles journalistiques possède de plein mélange des temps verbaux exprimant le passé. Les articles nécrologiques adoptent un style biographique qui permet l'usage des techniques du récit

¹⁵ Voir dans la présente étude *Chapitre III : Méthodologie*

et celles de discours en même temps. D'ailleurs, la presse écrite est plus vivante et donc elle permet de voir les valeurs des temps verbaux sous l'angle contemporain.

En ce qui concerne l'apprentissage des temps du passé en français écrit au Kenya, la présente étude se préoccupe de la question à savoir comment les apprenants s'approprient la langue française en termes des temps verbaux dans un contexte anglophone. Si cette étude se limitait seulement aux copies produites par les élèves, elle manquerait une base solide sur les systèmes temporels qui permettent éventuellement d'évaluer l'apprentissage des temps verbaux chez les apprenants du FLE. C'est pourquoi la perspective linguistique est fondamentale pour enrichir des interprétations didactiques. De plus, si une telle étude est portée seulement sur les copies d'élèves sans d'abord le développement d'un côté linguistique, elle risque de se réduire à une simple analyse des erreurs, sans éclairer la vraie nature de leurs difficultés. Un apprenant kenyan de FLE s'approprie l'anglais et le français à l'école, ainsi donc il ne s'échappe pas de la comparaison des systèmes des temps verbaux dans les deux langues afin de faciliter son apprentissage.

0.9 Plan de la thèse

Cette thèse se compose de sept chapitres, répartis sur trois grandes parties. La première réunit les chapitres 1, 2 et 3 qui constituent le cadre théorique de l'étude. Elle expose des notions et opérations servant d'arrière-plan théorique à l'ensemble des analyses proposées dans la suite. Dans cette première partie, les questions de temporalité et temps linguistique sont abordées. Le premier chapitre juxtapose le fonctionnement des temps verbaux et des aspects en français et en anglais. Le deuxième chapitre présente les études antérieures qui reposent sur le sujet de l'emploi des temps verbaux dans les articles nécrologiques et sur la didactique de la cohésion verbale dans les écrits en FLE. Le chapitre III est consacré à des approches méthodologiques de l'étude.

La partie II, qui comprend deux chapitres (IV et V), se focalise sur les systèmes temporels et aspectuels en français et en anglais. Le chapitre IV présente les résultats

issus de l'analyse d'articles nécrologiques dans les deux langues. Il s'agit de discussions sur la formule nécrologique, la cooccurrence des temps verbaux dans les textes, l'emploi des temps du passé ainsi que les modèles temporels employés dans le corpus. Le chapitre V est consacré à une étude contrastive entre le français et l'anglais en termes de composition textuelle des articles nécrologiques, emploi des temps verbaux et différences de valeurs aspectuelles entre les deux langues.

La partie III (chapitres VI et VII) présente les perspectives didactiques de l'étude. Le chapitre VI met en relief l'enseignement du français écrit. Le chapitre VII est consacré à une analyse des articles nécrologiques rédigés par les apprenants du FLE. L'analyse concerne la capacité des apprenants à écrire un texte nécrologique et l'emploi des temps du passé dans leurs copies. En outre, elle se focalise sur les erreurs qu'ils commises en termes de la formation et l'emploi du PC et du PS ; et les influences de l'anglais sur le choix du verbe, sur la formation et l'emploi des temps verbaux, ainsi que sur la formule nécrologique.

PARTIE I : CADRE THÉORIQUE

CHAPITRE I

EXPRESSION DE LA TEMPORALITÉ EN FRANÇAIS ET EN ANGLAIS

1.0 Description

Ce chapitre présente l'expression de la temporalité en français et en anglais. Il traite des questions de la temporalité et le temps linguistique, la flexion en français et en anglais, la morphologie du verbe français, les temps verbaux ainsi que leurs emplois en français et les aspects en français. Également, les temps verbaux et leurs emplois en anglais, et les aspects en anglais y sont abordés.

1.1 Temporalité et temps linguistique

La notion de *temps* mérite d'être mise en contexte et définie d'une manière précise dans le cadre de la présente étude afin d'éviter une émergence des interprétations équivoques. De prime abord, Benveniste (1974 : 81) indique que l'énonciation est indissociable d'un processus de temporalisation par lequel précisément le locuteur s'approprie la langue. Cet auteur pose d'emblée que la temporalité est produite en réalité dans et par l'énonciation. Il va plus loin est distingue nettement entre la *temporalité extralinguistique* et la *temporalité linguistique*. Selon lui, la *temporalité extralinguistique* réfère à deux dimensions temporelles elles-mêmes irréductibles l'une à l'autre : la première concerne le temps physique (temps physique du cosmos et de la nature qui a pour corrélat dans l'homme une expérience de la durée) qui est un continu uniforme infini, linéaire et segmentable à volonté ; la deuxième concerne le temps chronique qui désigne plus particulièrement la suite logique des événements où se coule notre propre vie - c'est le temps du calendrier, temps objectivé par les rythmes sociaux, historiques, culturels.

Par différence, le *temps linguistique* se comprend comme temporalité spécifiquement humaine, puisqu'elle est dépositaire des catégories propres à l'expérience

humaine du temps (Benveniste, *Ibid.* : 73). Benveniste ajoute que c'est par la langue que se manifeste l'expérience du temps. À propos de la nature du temps linguistique, Benveniste fait tout d'abord observer que dans toute langue, il existe une certaine organisation linguistique de la notion de temps. Plus particulièrement, Comrie (1985 : 9 - 13) souligne le fait que les différentes langues organisent le temps en référence à un présent. Ce présent est purement et simplement le présent (moment) de l'énonciation, encore désigné par Benveniste (*Ibid.*) et Maingueneau (1994 : 58) comme instance de discours. Le temps linguistique par excellence consiste dans le moment présent de l'énonciation, point d'ancrage absolu de la temporalité. De ce fait, Sarfati (2007 : 39) indique que le temps linguistique, en tant que moment présent de l'énonciation, n'est pas à proprement parler un « temps » grammatical, mais le point de repère temporel dont dépend l'organisation grammaticale de la temporalité.

Benveniste (*Ibid.* : 70) trouve essentiel de distinguer *Zeit* et *Tempus*. Il différencie *Zeit* « le temps chronique qui est le temps des événements, qui englobe ainsi notre propre en tant que suite d'événements », des temps proprement linguistiques (*Tempus*). Quant à lui, ces derniers organisent le temps discursif selon leur propre ordre et relativement indépendamment du temps chronique. Comme l'indique Wilmet (1997), il convient de souligner qu'en français le terme *temps* est un vocable polysémique désignant à tour de rôle le temps cosmique, le temps climatique, le temps physique, le temps humain, le temps relatif, le temps de conjugaison, et le temps linguistique, dont le temps verbal. En outre, Riegel *et al.* (1994 : 289) soulignent le fait que le terme *temps* est très ambigu en français, car il peut désigner le concept de temps ou la forme grammaticale qui l'exprime ; certaines langues distinguent ces deux sens à l'aide de deux termes distincts, respectivement *time* et *tense* (anglais), *Zeit* et *Tempus* (allemand). Certains grammairiens français, suivant Damourette et Pichon (1911 - 1940) appellent *tiroirs verbaux* les « temps du verbe » (ou temps grammaticaux) comme le PS, le PC, l'imparfait, le présent, le futur, etc.

Il est en tout cas indispensable de distinguer les deux « temps » possibles, car le temps dénoté et le temps grammatical ne coïncident pas nécessairement. Une même

époque peut être indiquée par des temps verbaux différents et, inversement, un même temps verbal peut situer le procès dans des époques différentes. Selon Maingueneau (*op. cit.* : 58), les locuteurs ont facilement l'illusion que les divers temps linguistiques sont un décalque exact d'un temps réel extralinguistique. Cette confusion est d'autant plus aisée en français que le mot *temps*, précisément, renvoie à la fois au temps extralinguistique, au temps linguistique et à l'ensemble des paradigmes flexionnels étiquetés par les grammairiens (présent, passé composé, etc.).

Pour expliciter plus cette idée de *temps*, Maingueneau (*op. cit.* : 59) attire l'attention au passé et au futur, en remarquant qu'il serait faux de penser que la seule différence entre passé linguistique et futur linguistique est que le premier suppose un regard rétrospectif et le second un regard tourné vers l'avenir, en admettant implicitement que l'énonciateur a la même attitude à l'égard du passé et du futur et que son activité se borne à situer des énoncés dans le temps. Si le passé est par définition coupé du présent de l'énonciateur, le futur, en revanche, n'est supporté que par lui. Pour les événements passés, l'important c'est de déterminer comment ils ont eu lieu (problème d'aspect), alors que pour les faits futurs l'essentiel est de savoir s'ils auront lieu ou non, de quelle manière l'énonciateur les pose (problème de modalité). Concernant l'emploi atemporel des marqueurs de temps, l'exemple suivant de Grevisse (1986 : 1292) illustre les propos de Brisard (2010 : 494) qui indique que pour dénoter les situations hypothétiques ou irréelles, le passé imperfectif est employé, n'établissant pas une référence proprement dit dans le passé, comme est le cas dans un jeu d'enfants : « Moi j'*étais* le gendarme et tu *avais* me *volé* une voiture. ». L'imparfait et le plus-que-parfait respectivement dans cet énoncé ne renvoient pas à un moment au passé. Le futur ne renvoie non plus à un moment dans l'avenir dans cet énoncé annonçant le prix de quelque chose : « That *will be* ten pounds, please » (Lakoff, 1970 : 839) (traduction : Ce *sera* dix livres, s'il vous plaît).

Pour situer le procès dans le temps, la forme verbale peut suffire, si la situation est suffisamment claire. Mais quand la forme verbale ne suffit pas pour interpréter exactement le texte, celui-ci peut comporter d'autres éléments de repérages explicites, sous forme d'adverbe (*hier, aujourd'hui, demain*, etc.), de compléments circonstanciels

de temps (dates, systèmes principale-subordonnée), etc. Il en va de même pour l'anglais où d'autres stratégies sont aussi employées pour situer un procès dans le temps : des adverbes (*now, yesterday, etc.*), le groupe prépositionnel (*after one day, in two hours, etc.*) ou le groupe nominal (*this year, etc.*). Le repérage temporel des événements n'est donc pas assuré par le seul verbe, mais résulte le plus souvent des apports de toute la phrase ou du texte (Riegel *et al.*, *op. cit.* : 291).

1.2 Le français et l'anglais : deux langues flexionnelles

Le français, comme l'anglais, sont les langues flexionnelles bien que le français soit plus riche sur le plan morphologique que l'anglais. Selon Arrivé, Gadet et Galmiche (1986 : 269), la flexion est « l'ensemble des formes distinctes (c'est-à-dire le paradigme) qui, pour un mot appartenant à une classe donnée, manifestent, par leurs oppositions réciproques, les catégories qui caractérisent la classe ». Si en français la flexion s'applique aux verbes (conjugaisons verbales), aux adjectifs et aux noms (opposition du masculin au féminin et du singulier au pluriel, c'est-à-dire le paradigme du genre et du nombre) (Yaguello, 2003 : 229 - 239), en anglais, en revanche, elle s'applique seulement aux verbes (conjugaisons verbales) et au nom (singulier et pluriel). En anglais, la flexion ne tient pas compte du genre masculin / féminin. En ce qui concerne la forme verbale en général, elle varie en fonction des catégories de la personne, du nombre, du mode, du temps, de l'aspect et de la voix, qui constituent sa flexion.

1.3 Morphologie du verbe français

Pour mieux présenter les temps verbaux du point de vue sémantique, il s'avère nécessaire de faire quelques remarques préliminaires sur le « verbe français » et sa morphologie. L'expression du temps, certes, n'est pas unique au verbe ; elle est également exprimée par le nom et même d'autres parties du discours telles que les adverbes de temps. Ainsi, le passé se révèle-t-il aussi bien dans le mot *hier* que dans *ex-ministre* ; le présent s'exprime dans *actuel président*, que dans *maintenant* ; et enfin, l'idée de futur ne se cache pas dans *demain*, comme non plus dans *avenir*. Néanmoins, le

verbe reste primordial à l'expression du temps. Selon Éluerd (2007 : 97), le verbe est inséparable de l'expression de temps sur le biais du fait qu'il se conjugue.

Du point de vue morphologique, le verbe est donc un mot variable qui se conjugue ; la conjugaison étant définie comme l'ensemble des éventuelles manifestations morphologiques du verbe. Du point de vue syntaxique, selon Tesnière (1988), le verbe est le terme central de la proposition, le pivot autour duquel s'organise la phrase. La personne du verbe est déterminée par son sujet. Le verbe connaît l'opposition du singulier et du pluriel. Il tient son nombre de son sujet, avec lequel il s'accorde. Comme le précisent Riegel *et al.* (*op. cit.* : 244), le mode, le temps et l'aspect, qui constituent trois séries de classement des formes verbales, se manifestent essentiellement par la variation de la désinence et éventuellement du radical du verbe.

Une forme verbale est composée de deux éléments : le *radical* et la *désinence*. Le premier est l'élément central du verbe, car il porte le sens lexical stable du verbe : *il marche / la marche*. Le second apporte des informations sur le mode, la personne, le nombre et le temps. Dans *chanteras*, on a un segment *-er-* (futur / conditionnel), suivi de *-a-* (futur), suivi de *-s* (2e personne du singulier). Dans tous les modes français, on distingue les formes simples des formes composées. Les formes simples du verbe sont constituées d'un radical et d'une désinence soudés (ce qui est le cas du P.S par exemple), alors que dans les formes composées, le radical verbal, pourvu d'une désinence de participe passé, peut être aussi précédé d'un verbe auxiliaire (*être* ou *avoir*) (ce qui est le cas du PC).

Il convient de préciser les trois notions les plus étroitement liées à la forme verbale : le mode, le temps et l'aspect. Selon Larousse (2004 : 35), un verbe à une forme donnée se caractérise généralement par trois valeurs qui précisent son sens : une valeur dite *modale* liée au mode utilisé ; une valeur dite *temporelle* liée au temps utilisé ; et une valeur dite d'*aspect* liée elle aussi au temps utilisé mais définissant la manière dont celui qui parle ou qui écrit se représente l'état ou l'action exprimés par le verbe. Par exemple

dans la phrase : *Nous allions souvent au cinéma*, le verbe *aller* est à l'indicatif imparfait et comporte :

- une valeur modale : l'indicatif exprime un fait réel ;
- une valeur temporelle : l'imparfait indique un fait passé ;
- une valeur d'aspect : l'imparfait insiste sur la répétition du fait.

La définition traditionnelle des modes est fournie ainsi par Riegel *et al.* (*op. cit.* : 287) :

« Les modes expriment l'attitude du sujet parlant à l'égard de son énoncé ; ils manifestent différentes manières d'envisager le procès. Ainsi, l'indicatif le présente dans sa réalité (*il est venu*), par opposition au subjonctif qui l'apprécie dans sa virtualité (*qu'il vienne*) ; l'impératif le présente sous la forme directive d'un ordre ou d'une prière (*Venez*). »

De même, selon Larousse (*op. cit.* : 15), un mode est une catégorie de la conjugaison qui définit la manière dont celui qui parle perçoit l'état ou l'action exprimés par le verbe. Par exemple, le mode indicatif sert à exprimer des états ou des actions présentés comme réels ou certains (*Nous partirons demain*), tandis que le mode subjonctif est utilisé pour des actions ou des états non réalisés, incertains, souhaités (*Il faut que nous partions demain*).

Les grammairiens et les linguistes ne s'entendent même pas quant au nombre de modes en français (cela varie *grosso modo* entre quatre et sept)¹⁶, et comme Abouda (1997 : 181) constate, s'ils sont d'accord à propos du nombre, les modes ne sont pas nécessairement les mêmes. Riegel *et al.* (*op. cit.* : 287) distinguent cinq modes en français : l'indicatif, le subjonctif, l'impératif, l'infinitif et le participe (auquel est associé le gérondif). Ces auteurs intègrent le conditionnel à l'indicatif en raison de ses caractéristiques formelles et sémantiques. Dans Larousse (*op. cit.*), le gérondif et le conditionnel sont traités comme les modes à eux seuls, en indiquant que la conjugaison

¹⁶À titre d'exemples, Abouda (1997 : 181) cite Brunot et Bruneau (1937) (indicatif, impératif, conditionnel, subjonctif) et Martinet (1979) (impératif, subjonctif, infinitif, participe). Nous ajoutons aussi Riegel *et al.* (1994) qui listent cinq modes (indicatif, subjonctif, impératif, infinitif et participe) et Larousse (2004) qui ajoute d'une manière distincte le gérondif et le conditionnel (indicatif, subjonctif, impératif, infinitif, participe, gérondif et conditionnel.)

des verbes comprend sept modes, chacun d'entre eux pouvant (si le sens le permet) exister aux voix active, passive, pronominale et à différents temps.

1.4 Les temps verbaux et leurs emplois en français

Les temps sont les formes par lesquelles le verbe situe l'action dans sa durée, soit par rapport au moment où s'exprime le locuteur soit par rapport à un repère donné dans le contexte. Chaque mode du verbe comporte un ou plusieurs temps. Ceux-ci permettent de préciser à quel moment se situent ce procès ou cet état. Ce moment est défini par rapport au moment où quelqu'un parle ou écrit. Par exemple, à l'indicatif du présent (simultanéité) ; du passé (antériorité) ; du futur (postériorité). Sont montrés dans les paragraphes qui suivent comment les différents temps morphologiques peuvent prendre de différentes valeurs en termes de temps absolus.

1.4.1 Passé simple

Le PS situe le procès dans le passé. D'après Martin (1971 : 70), le PS donne une vision synthétique et compact du procès : il l'envisage comme un noyau indivis, comme un tout fermé sur lui-même et en offre une vision globale, indifférenciée, non sécante. Il parcourt l'espace temporel du procès de sa limite initiale à sa limite finale sans le pénétrer. Normalement un repère temporel sert à dater le procès de l'extérieur : « *En 1905, il devint un homme très respecté* ». Le PS, coupé de la situation d'énonciation, rejette l'énoncé dans un passé révolu nettement délimité ; sa valeur générale est limitée temporellement.

Ainsi, le PS s'accorde parfaitement avec les verbes perfectifs qui comportent à eux-mêmes une limitation du procès (Riegel *et al.*, *op. cit.* : 304) : dans *La flèche atteint la cible*, le procès est intégralement envisagé et sa limite finale est fixée (*Idem*). Avec les verbes imperfectifs, la délimitation inhérente au PS entre en contradiction avec l'absence de limites marquées dans le verbe. Dans certains énoncés, le PS peut imposer ses limites au verbe imperfectif (sans contraindre nécessairement sa durée) : *Il marcha longtemps* ;

dans d'autres, un effet de sens inchoatif¹⁷ résout le conflit : *Elle aima les romans de Walter Scott* (= « elle se mit à aimer les romans de W. Scott ») (Riegel *et al.*, *op. cit.* : 304).

En outre, le PS est apte à introduire un repère temporel nouveau dans un récit au passé, sans s'appuyer nécessairement sur une indication chronologique explicite. Et, comme il individualise le procès, il est le plus approprié pour représenter les événements importants, les faits de premier plan, par exemple :

Par un après-midi du mois d'août, une légère voiture *s'arrêta* brusquement devant les deux chaumières (Maupassant, cité par Riegel *et al.*, *op. cit.*).

Dans un récit, l'ordre linéaire des PS sert à marquer la succession chronologique des faits relatés, souvent sans l'aide d'indicateurs temporels (compléments de temps, conjonctions ou adverbes comme *puis* ou *ensuite*), comme dans l'exemple suivant :

La nuit était close. Je *rangeai* mes papiers. Je ne *dînai* point ; je *sortis* ; vers huit heures j'*entrai* chez Angèle (Gide, cité par Riegel *et al.*, *op. cit.*).

Quand il s'agit de transposition des temps comme pour le cas du discours indirect, il n'existe pas de temps simple qui soit au passé simple ce que l'imparfait est au présent et le conditionnel au futur, par exemple :

Il a dit : « César *fut* un grand homme » → Il a dit que César *avait été* un grand homme.

1.4.2 Passé composé

Comme forme composée du verbe symétrique au présent, le PC exprime l'aspect accompli et marque l'antériorité par rapport au présent. Mais cette valeur d'antériorité s'oriente nettement vers le passé, quand le PC prend dans l'énonciation de discours une valeur qui correspond à celle du PS dans l'énonciation historique.

¹⁷ Voir dans le présent travail la rubrique 1.5 *Les aspects en français*.

Selon Benveniste (1966 : 249) le PC est un tiroir ambiguë : il est considéré tantôt comme forme composée (parfait) tantôt comme forme simple (aoriste). Il le définit comme suit :

« La forme *j'ai fait* devient ambiguë et crée une déficience. En soi, *j'ai fait* est un parfait qui fournit soit la forme d'accompli, soit la forme d'antériorité au présent *je fais*. Mais quand *j'ai fait*, forme composée, devient l' « aoriste du discours », il prend la fonction du forme simple, de sorte que *j'ai fait* se trouve être tantôt parfait, temps composé, tantôt aoriste, temps simple. » (Benveniste, *Ibid.* : 249)

Le Bidois et Le Bidois (1971 : 443) considèrent ce tiroir comme « temps à deux visage », « passé présent », dont, plus on l'examine, moins on est capable de dire ce qui au juste y domine, du passé ou du présent. Both-Diez (1985 : 11) partage aussi le point de vue de Le Bidois sur la double valeur du PC, qui tantôt « exprime un procès situé dans ce que Benveniste appelle l'*instance de discours* », tantôt « représente un procès qui a eu lieu dans un passé plus ou moins éloigné du moment de la parole, c'est-à-dire dans l'*instance historique* ». Quant à Vet (1980 : 84), il distingue « elle a vécu », où le PC a la valeur d'un « véritable parfait » et « elle a vécu de 1832 à 1899 », où l'on peut constater « un décalage entre la forme du PC, qui est celle d'un parfait, et son sens, qui est celui d'un temps simple ».

D'une part, le PC permet d'envisager un procès comme accompli au moment de l'énonciation (accompli du présent) : *Nous avons acheté une nouvelle voiture*. Il s'oppose ainsi au présent, qui évoque un procès en cours de réalisation (*Nous achetons ...*). Comme le précisent Riegel *et al.* (*op. cit.* : 302), le PC peut donc en particulier marquer l'état résultant de l'achèvement du procès, notamment avec les verbes perfectifs conjugués avec *être* : *Il est parti, il est sorti* (donc *il n'est plus là*). D'autre part, le PC peut totalement situer le procès dans le passé quand le repère de l'événement est décalé avant le moment de l'énonciation (aoriste) : *Il a participé au festival de Cannes*. Il remplace alors le PS, qui connaît en effet un usage relativement réduit à l'oral moderne.

Apothéloz (2020 : 76) emploie les termes *résultatif* et *processif* pour désigner les rôles du PC. D'après lui, le PC en principe est apte à deux types de désignations temporelles : ou bien il réfère au présent, auquel cas il est résultatif, « accompli » ; ou

bien il réfère au passé, auquel cas il est processif, « inaccompli ». Ainsi, Apothéloz (*Ibid.* : 77 - 78) précise que la principale caractéristique du PC est que c'est un temps verbal qui est potentiellement ouvert sur deux moments, correspondant à la phase *résultative* et à la phase *processive* d'une situation. Il illustre ces deux valeurs à l'aide des deux exemples suivants :

a. Nous *sommes arrivés* à destination, dit Chausson tandis que la portière coulisait [...]

b. À ce moment, j'*ai bâillé* et le vieux m'*a annoncé* qu'il allait partir. Je lui *ai dit* qu'il pouvait rester [...]

Dans le contexte de discours rapporté direct de l'exemple (a), le PC est résultatif : il vise à désigner la phase qui suit l'arrivée proprement dite. Ainsi, Apothéloz reconnaît là ce que la tradition grammaticale appelle l'« accompli ». Dans le contexte de l'exemple (b), en revanche, les trois PC sont processifs, chacun désignant la phase processive d'une situation (bâiller, annoncer, dire).

En outre, les deux exemples cités ci-dessus diffèrent également par l'époque où se situe la phase de la situation qu'ils désignent. D'une part, dans l'exemple (a), il est question du présent, du moment de l'énonciation, et le PC décrit un état valide dans le présent. De l'autre, dans l'exemple (b), il est question du passé et l'enchaînement des PC décrit une séquence de situations localisées dans le passé.

D'une manière précise, Apothéloz (*Ibid.* : 80) distingue quatre valeurs du PC. Le premier est l'emploi de présent résultatif (de la phase résultative correspondant à ce que la tradition grammaticale appelle « l'accompli »). Les trois autres emplois relèvent de la phase processive ; il s'agit de l'emploi factuel simple, l'emploi existentiel ou de parfait d'expérience et l'emploi narratif.

Dans l'emploi résultatif du PC, par exemple dans la phrase « Pierre est parti », le procès débouche sur le moment de l'énonciation, T₀. La phrase peut être paraphrasée par une phrase au présent « Paul n'est plus là ». Quant à l'emploi factuel simple, l'événement est daté grâce à un circonstant temporel par exemple dans les phrases « Pierre est mort

lundi » ou « Pierre a habité à New York de 2005 à 2010 », et le PC ne souligne ni un état résultant actuellement observable, ni l'inférence d'un tel état. En ce qui concerne l'emploi existentiel ou de parfait d'expérience (ou factuel d'expérience), l'emploi consiste à affirmer l'existence du procès advenu une fois au moins dans le passé, par exemple dans la phrase « je l'ai entendu plusieurs fois au téléphone avec sa fiancée ». Le PC dans l'emploi narratif possède une valeur de l'aoriste (emploi diégétisé du PC) et peut être commutable avec le PS.

Si l'emploi résultatif du PC correspond au PC₁ du sous-système <1> (« mode actualisé »), les trois autres emplois (emploi factuel simple, emploi de parfait d'expérience et emploi narratif) répondent au PC₂ du sous-système <2> (« diégétisation liée »)¹⁸.

1.4.3 Concurrence entre le passé simple et le passé composé

L'usage oral du PS a diminué en français moderne. Cette diminution s'est effectuée progressivement à partir du XII^e siècle. Dès l'ancien français, le PC avait pris, comme le parfait latin, une valeur de prétérit, concurrençant ainsi le PS. Depuis très tôt une spécialisation de ces deux temps s'établit : le PS est employé pour la narration pure (il est ainsi plus fréquent dans les poèmes épiques), alors que le PC est préféré quand les faits passés sont mis en relation avec le présent (Riegel *et al.*, *op. cit.* : 304). La fréquence diminuée de l'usage oral du PS s'explique par son absence de relation avec la situation d'énonciation : à l'oral, l'énonciation s'explique inévitablement dans son énoncé ; pour rapporter des faits passés, il aura naturellement recours au PC, et non au PS, qui établit une distance par rapport aux événements. Cependant, dans certaines circonstances où la relation est moins forte, le PS se rencontre encore à l'oral¹⁹.

¹⁸ Voir dans l'introduction générale du présent travail la rubrique 0.7.3 *Système quaternaire d'énonciation*

¹⁹ Voir Vassant, A. (1988) ; Le passé simple dans le système aspectuel du verbe français. *L'information grammaticale*, 38, pp. 40 - 44 ; et Molendijk, A. (1990) ; *Le passé simple et l'imparfait : une approche reichenbachienne*, Amsterdam : Rodopi

Comme le souligne Maingueneau (1994 : 89), le PS constitue le temps adapté aux narrations se présentant comme un enchaînement rigoureux d'actions successives. En cela, selon Maingueneau, le PS se distingue du PC, qui n'est pas prédisposé à enchaîner les actions d'une totalité narrative. Tandis que le PC présente les événements successifs comme isolés les uns des autres, le PS de sa part présente une série de faits s'ajoutant les uns aux autres de manière contingente, s'accumulant en quelque sorte. Mais malgré cette constatation par Maingueneau, plusieurs d'autres auteurs sont pour l'avis que le PC est devenu un sérieux concurrent du PS.

Certes, le PC peut remplacer le PS en situant totalement le procès dans le passé²⁰. Cependant, d'après Riegel *et al.* (*op. cit.* : 303), ces temps ne sont pas interchangeables : avec le PC, l'événement passé n'est pas totalement coupé du présent, mais il est envisagé par le locuteur, à partir du moment de l'énonciation, avec une certaine proximité psychologique. En outre, Revaz (1996 : 184) précise que le PC en tant qu' « aoriste du discours » n'est pas un synonyme du PS. Les linguistes s'accordent sur le fait que le PS est le tiroir narratif par excellence pour exprimer une « diégétisation autonome », dont l'ancrage temporel est complètement coupé de la deixis (« il était une fois, en ce temps-là »). Certains auteurs²¹ soulignent la pertinence du PS pour exprimer la progression temporelle propre au genre historique :

« Nous dirons donc que le passé simple, du fait de sa structure aspectuelle (représentation du temps impliqué par le procès depuis sa clôture initiale jusqu'à la clôture finale selon l'orientation ascendante), a des affinités avec l'ordre progressif, qui rendent compte de sa fréquence d'emploi dans ce contexte, comme de sa rareté en contexte d'ordre inverse. »
(Bres, 2003 : 110)

Reichler-Béguelin, Denervaud et Jespersen (1990 : 102) évoquent la même idée que le PS est apte à exprimer la progression temporelle propre au genre historique, en notant que le PS, en vertu de sa brièveté, et par le fait qu'il ne situe pas à proprement parler les événements par rapport à une situation d'énonciation, se prête à indiquer la succession

²⁰ Voir dans la présente étude *Chapitre II : études antérieures*.

²¹ Bres, 2003 ; Vettters, 2003 ; Gosselin, 1996 ; Do-Hurinville, 2010

des actions dans la narration. Dans la phrase : « Il *monta* l'escalier, *ouvrit* la porte et *entra* » ; chaque action est achevée au moment où la suivante a lieu, contribuant donc à faire progresser le récit.

En termes de progression des procès, Bres (2020 : 49) souligne le fait que le PS est le temps de narration par excellence. D'après cet auteur, le PC n'a pas réussi à remplacer parfaitement le PS ; « le temps interne est saisi globalement, mais de manière différente dans son déroulement ». Il y a co-orientation ascendante du temps interne de chaque procès et du terme externe qui les articule l'un à l'autre. Le PC, en représentant le temps interne du procès globalement à partir de sa borne terminale, n'oriente pas vers le procès suivant, et tend à détacher les différents procès de la chaîne progressive qu'ils forment :

« Pour le PS, la saisie se fait à partir de la borne initiale en direction de la borne finale ; pour le PC, du fait du participe passé, à partir de la borne terminale en direction de la borne initiale [...] c'est cette différence de saisie de déroulement du temps interne qui explique l'excellence du PS face à la médiocrité du PC dans l'actualisation d'une séquence de procès en relation de progression. » (Bres, *Ibid.*)

Le PS est aujourd'hui en recul à l'écrit. La langue des journaux le mêle au PC quand il s'agit de présenter les événements passés en eux-mêmes, en toute objectivité. La littérature contemporaine n'utilise plus systématiquement le PS ; elle peut lui préférer le PC comme temps du récit. Les auteurs modernes choisissent le système temporel le mieux adapté à leur projet d'écriture, sans se sentir obligés de placer dans leur texte cet indice de littéralité.

1.4.4 Le présent en concurrence avec le passé simple et le passé composé

Perret (1994 : 81 - 82) définit le présent comme le temps qui réfère à la situation même de l'énonciation et qui ne peut se comprendre que par rapport à elle. Cependant, si le présent est contemporain du temps de l'énonciation, il peut y avoir contemporanéité absolue où le temps présent réfère exactement au moment où sont prononcés les mots au

présent, par exemple *je vous remercie* ; ou dilatation du présent où le temps auquel réfère le présent est plus étendu que l'acte de l'énonciation qui est aussi inclus dans ce temps, par exemple *je t'aime*.

D'après Maingueneau (*op. cit.* : 81), le présent est le temps de base du discours. Pour lui, si le présent en tant qu'élément déictique marque indubitablement la coïncidence du procès de l'énoncé avec le moment de son énonciation, il s'avère malheureusement impossible d'assigner une limite nette à ce qui doit être considéré comme l'actualité de l'énonciation en question. Ce qui est considéré comme « contemporain du moment d'énonciation », est donc très extensible : ce peut être une action en cours, un état stable, etc. Pour souligner cette idée, Maingueneau donne l'exemple de la phrase *Jean chasse le lapin*, qui est ambigu hors contexte : chasse-t-il au moment même où l'énoncé est produit (= il est en train de chasser), ou s'agit-il d'une activité dont il est coutumier (= c'est un chasseur de lapins) ?

Selon Serbat (1988 : 33), de même que le présent n'a pas de signifiant spécifique, il n'a pas de sens temporel. Quant à lui, le présent de l'indicatif possède une valeur nulle qui le rend apte à s'employer dans un énoncé situant un procès à n'importe quelle époque. Quand celle-ci est le futur ou le passé, elle est induite par une indication de temps, généralement un adverbe ou un complément circonstanciel. Mais lorsqu'aucune indication ne vient situer le procès dans une époque distincte de l'actualité du locuteur, le temps de l'énoncé se trouve alors automatiquement identifié au moment de l'énonciation (Riegel *et al.*, *op. cit.* : 298). De même, Maingueneau (*op. cit.* : 82) poursuit l'idée qu'en tant que forme non-marquée de l'indicatif, le présent est susceptible d'entrer dans des énoncés exprimant le passé ou le futur. Cet usage est possible parce que le présent apparaît aspectuellement peu contraignant. Quand il marque la coïncidence avec le moment d'énonciation il est imperfectif, mais employé dans un contexte de futur ou de passé, il est perfectif. Dans ce cas c'est un circonstant qui indique la valeur temporelle :

Demain je pars en vacances.

Hier, on me convoque à 8 heures ; j'arrive, je m'assieds et j'attends une heure
[...] (Maingueneau, *op. cit.* : 83)

Ces deux exemples ci-dessus illustrent le fait qu'alors que l'emploi du présent dans un contexte de futur peut concerner des énoncés isolés («*Demain* je pars en vacances»), les présents en contexte de passé s'associent en séquences.

Quant au présent historique, il constitue d'un présent décalé par rapport au moment de l'énonciation. Il n'est pas nécessaire de connaître le moment de l'énonciation pour décider du temps référé. Le présent historique se reconnaît généralement au fait qu'il est le plus souvent accompagné d'un repère temporel précisant à quelle époque se situe le moment de l'événement. Labeau & Holyoak (2007 : 17 - 32) partagent la même idée en soulignant que le présent historique n'est possible que s'il y a déjà un contexte temporel à l'aide de circonstants de temps. L'exemple ci-dessous indiquant les dates (repères temporels) du 14 mai 1987 et du 17 mai illustre cette idée :

Le 14 mai 1987, [...] le chalutier concarnois et ses cinq membres d'équipage *sont portés* [présent passif] disparus. Le 17 mai, les équipes de secours *signalent* la présence de deux rescapés à bord d'un canot de survie (*Libération*, samedi 24 août 1991, cité par Perret, 1994 : 87).

Le présent peut bel et bien être utilisé dans un texte relevant du *récit* en lieu et place du passé simple, avec lequel il alterne sans difficulté. Maingueneau (*op. cit.* : 85) donne l'exemple suivant trouvé dans un quotidien :

Nécrologie du professeur John Bardeen

[...] John Bardeen a partagé sa carrière entre l'industrie et l'Université. Durant la Seconde Guerre mondiale, il *travaille* au Naval Ordnance Laboratory à Washington, avant de poursuivre ses recherches dans les laboratoires de la Bell Telephone. De 1960 à 1962, il *fut* l'un des conseillers pour la science et la technique du président Kennedy [...]. (*Le Monde*, 1^{er} février 1991)

Cette alternance entre le PS et le présent est pourtant insuffisante pour lever les ambiguïtés. Ainsi dans cet extrait de presse :

[...] La commission d'urbanisme commercial *donne* un avis défavorable, mais le préfet *est* seul juge : il *appuie* le projet. (*Le Matin*, 11 juin 1979, cité par Maingueneau, *op. cit.* : 85)

Maingueneau s'aperçoit que dans cette extrait ci-dessus, si *donne* et *appuie* pourraient être transposés sans difficulté au PS, *est*, en revanche, le serait à l'imparfait ou au PS selon l'interprétation qu'on a de la phrase : est-ce un droit permanent des préfets (→ imparfait) ou une décision que celui-ci a pris de son propre chef (→ passé simple) ? Le présent historique ne permet pas de lever cette ambiguïté.

De plus, le présent historique se combine souvent avec le futur historique, dont l'effet, selon Facques (2006 : 116), est de dissocier la temporalité de l'événement et celle du récit :

[...] Pendant la bataille de Bir Hakeim, il (Léon Bouvier) *est* grièvement blessé et *devra* être amputé du bras droit [...] Léon Bouvier *passé* le concours d'entrée au ministère des affaires étrangères et *entame* une carrière diplomatique, qu'il *achèvera* en 1988 comme ambassadeur au Danemark. (*Le Monde*, 29 juillet 2005, cité par Do-Hurinville, 2010 : 95).

1.4.5 Cas de l'imparfait en relation avec le passé simple et le passé composé

L'imparfait est un tiroir qui se rencontre aussi bien en histoire qu'en discours. À strictement parler, l'imparfait ne réfère pas à un procès *passé* mais marque la coïncidence entre un procès et un point de repère qui est passé, c'est-à-dire antérieur au moment d'énonciation. Ce n'est pas le procès qui est passé, mais le point de vue auquel on se situe pour le saisir en cours de déroulement. Quand il est utilisé comme un temps du passé, il est décrit comme s'opposant au PS et au PC par son aspect non limitatif, par rapport à un repère temporel donné par un circonstanciel de temps ou par d'autres verbes au PS ou au PC, comme illustrent les deux exemples suivants :

En 1905, la vie *était* belle (avec le circonstanciel du temps *en 1905*).

Il *dormait* quand le téléphone sonna / a sonné (avec un verbe au PS *sonna* ou au PC *a sonné*).

L'absence de localisation temporelle pourrait conduire à une interprétation itérative de l'habitude.

En outre, à la différence du présent dont le repère, implicite, est fourni par la situation, l'imparfait a besoin d'un repère explicité par le contexte, et ce rôle est en général tenu par les temps perfectifs. Dans cette solidarité fonctionnelle entre les temps perfectifs (PC ou PS) et l'imparfait, la forme à l'imparfait représente le procès en cours d'accomplissement. C'est le cas dans le deuxième exemple ci-dessus *Il dormait quand le téléphone sonna / a sonné*.

L'imparfait n'a toujours pas à proprement parler une valeur imperfective, comme est le cas de l'*imparfait conclusif*. Dans cet emploi (de l'imparfait conclusif) un énoncé à l'imparfait est introduit après une succession de formes au PS (ou au PC), de manière à provoquer un effet de rupture conclusive. Mais ceci n'est possible qu'avec des énoncés qui expriment des procès ponctuels, saillants, bien délimités dans le temps (*naître, mourir, démissionner...*) :

Paul donna sa démission sur le champ. Le lendemain, le premier ministre *mourait* (Maingueneau, *op. cit.* : 91)

Pour aller plus loin avec les propos sur l'imparfait, quelques commentaires sur l'imparfait modal sont signalés ci-après. De sa part, l'*imparfait modal* apparaît dans la proposition en *si* des systèmes hypothétiques. Il a pour fonction de créer le décor d'un monde possible (potentiel), ou d'un monde contrefactuel (irréel). Comme indiqué par Perret (*op. cit.* : 94), avec ses valeurs modales, l'imparfait n'a plus rapport avec le passé : les mondes dont il crée le décor sont futurs dans le cas du potentiel et présents dans le cas de l'irréel :

Si Pierre *habitait* avec Sophie, elle serait contente (potentiel).

Si Pierre *était* une fille, il irait à l'école des filles (irréel).

Parmi ces usages de non-passés se trouvent les imparfaits d'euphémisation explicités par Maingueneau (*op. cit.* : 91). Dans l'énoncé *Je voulais vous demander un service* ; l'imparfait exprime bien un désir présent, et non passé. L'énonciateur cherche à atténuer la violence inhérente à sa prise de parole.

Certes, l'imparfait n'est pas à strictement parler un temps du passé, mais au moins il est traditionnellement associé à un repère passé. Ainsi, les usages de l'imparfait dans les occurrences de non-passés font le sujet d'un débat controversé de la grammaire française. Les solutions apportées jusque-là se distribuent d'une part de ceux qui défendent la thèse de l'imparfait comme forme du passé, d'autre part de ceux qui ôtent à l'imparfait sa valeur de passé.

Par rapport à son emploi dans un texte long, selon Maingueneau (*op. cit.* : 93), l'imparfait ne peut pas couvrir la totalité de la narration, puisque l'imparfait ne peut localiser dans le temps. Il a besoin de s'appuyer sur des tiroirs comme le PC, le PS ou le plus-que-parfait. Riegel *et al.* (*op. cit.* : 306) partagent la même idée quand ils remarquent que l'imparfait, ayant un caractère analytique et non délimité dans les textes narratifs notamment, ne peut guère introduire à lui seul un repère temporel nouveau, mais qu'il s'appuie généralement sur un repère temporel installé par un verbe antérieur ou une indication temporelle. De même, Reichler-Béguelin *et al.* (*op. cit.* : 104) ne sont pas loin de la même idée quand ils remarquent que :

« La fonction essentielle de l'imparfait est en français de contribuer à la mise en relief du texte : une action à l'imparfait est signalée comme faisant partie de l'arrière-plan du récit, aidant à sa compréhension [...] mais sans en être de l'objet principal. »

En outre, selon Maingueneau, une quantité importante d'imparfait risquerait d'« aplatir » le texte et de créer une ambiguïté entre emplois descriptifs (lorsque les verbes sont de

types activité ou état) et emplois narratifs (lorsque les verbes sont de type achèvement ou accomplissement)²².

Quant il s'agit de son emploi dans un article nécrologique, Do-Hurinville (*op. cit.* : 102) trouve difficile que l'imparfait existerait comme tiroir pivot dominant parce qu'avec l'imparfait, le procès est perçu de l'intérieur où ni le début ni la fin du procès ne sont aperçus. Pour Gosselin (1996 : 199), l'imparfait est un tiroir anaphorique et non autonome. Par ailleurs, comme le souligne Do-Hurinville (*op. cit.* : 102), le style de l'article nécrologique ressemble à celui du curriculum vitae. Donc selon Anscombe (1992 : 47), l'imparfait, qui est plutôt un tiroir descriptif que qualificatif, ne se prête pas à ce genre biographique qu'est le curriculum vitae.

Aussi, Herzog (1981 : 62) précise que dans les articles nécrologiques : « [...] l'imparfait sert en premier lieu à décrire les habitudes et le caractère du personnage. Il ne se rencontre que très rarement sous forme d'imparfaits pittoresques²³. »

1.4.6 Emploi des temps du passé dans la presse écrite

Comme le souligne Do-Hurinville (2015 : 37), l'emploi des tiroirs verbaux dans les journaux n'est pas semblable à celui rencontré dans les romans classiques, les contes, les romans d'anticipation, les ouvrages didactiques, les lettres familières, ou le courriel dont le style est proche de celui de l'oral. Si le PS et l'imparfait s'utilisent abondamment dans les contes et les romans classiques (énonciation « historique », selon Benveniste), le présent et le PC dans les lettres entre proches (énonciation de « discours »), en revanche, il existe des mélanges de tiroirs verbaux dans le même paragraphe ou dans la même phrase dans les articles de journaux, ce qui pose des problèmes d'interprétation.

²² Les verbes perfectifs sont dits de type « achèvement » quand le procès est instantané (par exemple *partir*, *trouver*) et de type « accomplissement » quand le procès est limité par un quantifiant (par exemple *boire un verre d'eau*). Les verbes imperfectifs quant à eux sont dits de type « activité » quand le procès est illimité (*fumer*, *parler*) et de type « état » quand ils sont statifs. Avec un quantifiant, les verbes d'activité deviennent les verbes d'accomplissement : *il fume* (activité) ; *il fume une cigarette* (accomplissement). Les verbes d'achèvement, d'accomplissement et d'activité sont réunis par le fait d'être des verbes *dynamiques*, or les verbes d'états sont *statifs*, que ce soit un état nécessaire, permanent, stable ou instable.

²³ L'imparfait « pittoresque » correspond à l'imparfait « narratif ».

La différence énonciative réside en ce que la presse écrite communique des faits et des personnages réels, alors que les romans et les contes, qui inventent des personnages, relèvent de la fiction : l'utilisation de l'imparfait au début d'un conte « *Il était une fois...* » signale que le lecteur ne se trouve pas dans un monde réel, mais dans un monde contrefactuel. Le PS et l'imparfait sont très souvent rencontrés dans les contes ou les romans classiques : le premier tiroir indique le premier plan du récit ; il en constitue le squelette et sert à raconter la suite des événements, alors que le second tiroir constitue l'arrière-plan du récit et sert à décrire la situation, les actions simultanées aux événements narratifs au PS, etc. (Do-Hurinville, *Ibid.* : 38).

Si dans les contes et les romans, le PS en série à valeur purement narrative est en contraste avec l'imparfait (respectivement premier plan vs. arrière-plan), en revanche, dans les journaux, le PS et le PC se mêlent intimement : leur emploi est donc beaucoup plus riche et plus varié. Les journalistes mélangent très souvent le PC et le PS dans la même phrase ou dans le même paragraphe, afin de créer un effet de style particulier. Selon Sten (1952), certains auteurs mélangent le PS et le PC pour varier leur style. De même, d'après Imbs (1960 : 84), les nuances sont moins grammaticales que stylistiques : « Elles relèvent de la grammaire individuelle de chaque auteur ». Par conséquent, il est parfois très difficile d'interpréter le sens de tel ou tel passé simple (Do-Hurinville, *Ibid.* : 102).

Il faut souligner que le fonctionnement des tiroirs dans les cas complexes, très proche de celui rencontré dans la rubrique nécrologique, reflète bien la tendance actuelle de la langue des journaux, où le scripteur choisit, à sa guise, les tiroirs qui conviennent à sa perspective énonciative. Do-Hurinville (*Ibid.* : 39) précise la raison de l'emploi de multiples tiroirs dans les textes nécrologiques en notant qu'à la différence de la communication orale où le locuteur, pour attirer l'attention de son allocataire, peut faire valoir son timbre de voix, son débit de parole, son intonation et ses mimiques, la communication écrite, quant à elle, en est totalement dépourvue, car il s'agit d'une communication différée. Le scripteur n'a pas de contact direct avec son lecteur.

La communication orale, a aussi des inconvénients : le locuteur dispose de très peu de temps (*time*) pour exprimer ses idées. Par conséquent, le style de sa relation est

moins soutenu que celui de l'écrit. Il emploie peut-être deux ou trois tiroirs (*tenses*) pour représenter le passé et le présent s'il doit raconter la vie d'une personne.

En revanche, le scripteur dispose de plus de temps (*time*) pour structurer ses idées. Il peut soigner son style pour capter l'attention du lecteur. Un des éléments stylistiques pour donner du relief à la relation scripturale est l'alternance des tiroirs verbaux (*tenses*). Dans les textes nécrologiques, les journalistes sont libres dans leurs choix de tiroirs verbaux pour raconter la vie d'une personnalité.

1.5 Les aspects en français

Comme le souligne Maingueneau (*op. cit.* : 63), les temps par leurs marques spécifiques ne véhiculent pas seulement des informations d'ordres temporel et modal ; ils expriment aussi de quelle manière le déroulement du procès est envisagé, son mode de manifestation dans le temps. Une telle information se nomme l'aspect. Ainsi donc, les aspects sont les manières diverses de concevoir l'écoulement du procès même. L'aspect grammatical, exprimé par les temps du verbe, se distingue de l'aspect lexical, lié au sens lexical du verbe - chaque verbe, par définition, indique de quelle façon se déroule le procès qu'il exprime ; ainsi *éclater* suppose un procès instantané et *dormir* un procès qui dure.

Les aspects ne s'expriment pas tous à l'aide des temps verbaux, ni des verbes eux-mêmes (conjugaison des verbes, procédés morphologiques), ils peuvent aussi être exprimés par d'autres termes. Certes, la conjugaison du verbe sert à opposer deux couples d'aspects (par exemple la distinction accompli / non accompli marquée par l'opposition entre les formes composées et les formes simples). Les procédés de formation du vocabulaire peuvent aussi constituer des séries aspectuelles (préfixes, suffixes et forme pronominales par exemple le préfixe *re-* exprimant l'aspect itératif - *relire, revisiter*).

En outre, le sens du verbe lui-même peut notamment opérer la distinction entre le perfectif et l'imperfectif (*arriver / chanter*). Les semi-auxiliaires et les périphrases verbales expriment différents aspects (*commencer à* - inchoatif ; *finir de* - terminatif ; *être en train de* - progressif). La forme périphrastique du passé récent, construite avec le

présent du verbe *venir de* (*Elle vient de passer*) et du futur proche, construites avec le présent des verbes *aller* et *devoir* marquent respectivement les visées rétrospective et prospective (Adam, 2011 : 236). Les compléments circonstanciels de temps (Il sort *souvent* - itératif) et la présence d'un complément d'objet (Il écrit *un poème* - fixe un terme au procès d'écrire) peuvent indiquer et modifier respectivement les aspects. Quelques couples d'aspects en français, en opposition de l'un l'autre :

- *Itératif vs semelfactif* : dans le cas d'une itération, le procès est répété ; ainsi *sautiller* (itératif) s'oppose à *sauter* (unique ou semelfactif). Il peut y avoir deux types d'itération : celle où la même action est répétée (*ressauter*) et celle où il s'agit d'une seule action saisie globalement (*sautiller*). Les compléments circonstanciels de temps peuvent servir à indiquer l'aspect itératif (*souvent, parfois, quelquefois, rarement, une fois par an, etc.*).
- *Inchoatif vs terminatif* : ces deux aspects se situent à l'intérieur des limites du procès. L'inchoatif saisit le procès immédiatement à son début (*se mettre à, commencer à*), alors que le terminatif le saisit juste avant sa limite finale (*finir de, cesser de*). L'inchoativité marque l'entrée graduelle dans un état (par exemple *jaunir, blanchir...*). Ces verbes peuvent en général être paraphrasés soit par *devenir* + adjectif (*s'affaiblir → devenir faible*), soit par *rendre* + adjectif (*assouplir → rendre souple*).
- *Ponctuel vs duratif* : on ne peut pas dire **Il pleut en un instant* ni **Il ferme longtemps la porte* ; si ce dernier verbe est « ponctuel » (ou « momentané »), l'autre est dit « duratif ».
- *Sécant vs non-sécant* : avec l'aspect sécant, l'intervalle de référence du procès est envisagé sans limites, comme est le cas de l'imparfait de l'indicatif (*Sophie lisait*) ; le procès comporte deux parties, l'une réelle et l'autre virtuelle, et il n'est pas délimité par des bornes précises. Le procès suivant l'aspect non-sécant est au contraire saisi globalement, de l'extérieur, et enfermé dans des limites ; en particulier, une borne finale lui est assignée. Tel est le cas du P.S (*En 1946, il devint premier ministre*).

- *Conclusif vs non-conclusif* : ce couple d'aspect porte des affinités avec les aspects perfectif et imperfectif²⁴. Les verbes conclusifs sont des verbes dont le procès tend vers son achèvement (*acheter, mourir*) tandis que les verbes non-conclusifs ne tendent pas vers un terme (*détenir, habiter*). En général, les verbes conclusifs mis au passé composé sont compatibles avec *maintenant, en ce moment, (Il a maintenant acheté l'usine)*, ce qui n'est pas le cas des verbes non-conclusifs (**Il a maintenant habité ici*). Ces deux catégories de conclusif et non-conclusif rangent directement les procès de verbes en quatre types : les accomplissements, qui ont une durée et une fin déterminées (*écrire - Il écrit une page en un mois*) ; les activités, qui sont des procès sans clôture temporelle et dont le déroulement est sans interruption (*nager - Il a nagé à midi*) ; les achèvements, qui, à l'opposition aux accomplissements et aux activités, ne sont pas segmentables et n'ont pas de durée (*apercevoir - Il a aperçu Jean *pendant une minute*) ; et les états, qui n'ont ni début, ni fin, ni milieu, et ne supposent ni agent ni changements (*être - Léa est belle*).

En français la catégorie de l'aspect permet d'opposer d'une part la perfectivité à l'imperfectivité, d'autre part l'accompli et l'inaccompli (Maingueneau, *op. cit.* : 67).

1.5.1 Le perfectif vs l'imperfectif

L'opposition d'aspects perfectif et imperfectif se manifeste surtout, en français, par le sens du verbe lui-même (Riegel *et al.*, *op. cit.* : 293). L'aspect *perfectif* envisage le terme du procès : le procès n'acquiert d'existence complète et véritable que lorsqu'il est parvenu à son terme (ainsi, l'action de *sortir* n'est réalisée qu'après le seuil, quand on *est sorti*, c'est-à-dire quand on est dehors). Comme Riegel *et al.* (*op. cit.*, 294) expliquent :

« L'aspect *imperfectif* envisage le procès dans son déroulement, sans visé d'un terme final ; le procès est engagé dès que le seuil initial est franchi. Les verbes manifestent l'un ou l'autre aspect par leur sens propre. *Entrer, sortir, naître, mourir, atteindre, trouver,*

²⁴ Les verbes perfectifs ou conclusifs sont incompatibles avec un complément de temps indiquant une durée ou un intervalle, alors que les verbes imperfectifs ou non-conclusifs le sont : on ne peut pas *naître longtemps, plusieurs jours*, mais on peut *vivre longtemps, cent ans*, etc. (Riegel *et al.* *op. cit.* : 294).

ouvrir, fermer, casser, réparer, etc. sont nécessairement perfectifs : une fois son terme atteint, le procès qu'ils expriment ne peut être prolongé, mais il peut être éventuellement recommencé. Inversement, *aimer, attendre, courir, nager, regarder, durer, exister, parler, marcher, ramper, traîner, travailler, vivre, etc.* sont imperfectifs : le procès ne comporte pas de limitation intrinsèque. »

Maingueneau (*op. cit.* : 64) fait une distinction entre le mode de procès et l'aspect. D'après lui, chaque verbe, par définition, indique de quelle façon se déroule le procès qu'il exprime ; ainsi *éclater* suppose un procès instantané et *dormir* un procès qui dure. Ces traits sémantiques constituent « le mode de procès », et ne doivent pas être confondus avec l'aspect qui, lui, n'est pas une catégorie lexicale mais grammaticale. Certes, ces deux catégories sont étroitement liées. Mais si le mode de procès est imposé par le sens du verbe, le choix de l'aspect, en revanche, dépend en principe du locuteur : au passé, par exemple, de choisir entre *chantait* (aspect imperfectif) et *chanta* (aspect perfectif), selon le cas. De cette manière, Maingueneau (*op. cit.* : 67) indique que l'aspect perfectif présente le procès comme un tout indivisible, saisi « du dehors » dans toutes les phases de son déroulement, comme une sorte de « point » apparu à un moment déterminé (*il écrivit*). L'aspect imperfectif saisit le procès « de l'intérieur » dans son déroulement, sans prendre en compte son début et sa fin (*il écrivait*).

Ainsi, les divers temps verbaux sont affectés d'un aspect spécifique : au passé, le PS et le PC s'opposent en tant que formes perfectives à l'imperfectivité de l'imparfait ; le PC constitue le passé perfectif du *discours* et le PS celui du *récit* (Maingueneau, *op. cit.* : 67). En outre, à la différence du présent dont le repère, implicite, est fourni par la situation, l'imparfait a besoin d'un repère explicité par le contexte. Et ce rôle est en général tenu par les temps perfectifs (PS ou PC) (Maingueneau, *op. cit.* : 88). Cette solidarité fonctionnelle entre temps perfectifs et imparfait apparaît avec une particulière netteté quand ils sont mis en relation au sein du même énoncé, par exemple, dans :

Il sortit au moment où Pierre fermait les volets ;

la forme à l'imparfait *fermait* représente le procès en cours d'accomplissement et offre la base sur laquelle tombe le point d'incidence que constitue le verbe à la forme perfective, *sortit*.

Ce schéma d'incidence ne se limite cependant pas aux frontières de la phrase, il fonctionne tout aussi bien dans le cadre d'unités transphrastiques où les formes imperfectives s'y regroupent autour de formes perfectives pour leur servir de base d'incidence. Pour illustrer, Maingueneau (*op. cit.* : 88) donne l'exemple suivant qui relève du discours :

Tu sais, hier après-midi, il *fallait* que j'aille chez Monique. Il *faisait* pas bien beau, mais je suis parti quand même à pied. À peu près à dix minutes de chez elle il s'est mis à dégringoler une averse terrible ; la rue *était* complètement couverte et tout le monde *avait dû* se mettre à l'abri. *J'avais* jamais vu ça. Eh bien ! tu me croiras si tu veux, il m'a fallu une demi-heure avant de pouvoir repartir. Finalement quand je suis arrivé elle *était* pas là et je m'*étais* fatigué pour rien.

Dans ce texte, deux plans distincts s'opposent nettement : les verbes à un temps perfectif, le PC, définissent la dynamique des actions successives de la narration (et alors font progresser le récit) tandis que sur un autre plan les verbes à l'imparfait, qui sont associés chacun à une forme perfective, servent essentiellement à la description destinée à la fois à préciser l'identité, le caractère, les émotions des personnages, à fournir les informations sur l'atmosphère et les localisations spatio-temporelles, à donner des commentaires, etc.

1.5.2 Accompli vs inaccompli

Si les verbes en formes simples sont constitués d'un radical verbal et d'un affixe de conjugaison, ceux, en revanche, en formes composées sont constitués d'un verbe auxiliaire (*avoir, être*) conjugué suivi du participe passé du verbe. Ainsi, l'opposition entre forme simple et forme composée correspond avant toute chose à une opposition aspectuelle entre l'inaccompli (forme simple) et l'accompli (forme composée)²⁵. À la différence des aspects perfectif et imperfectif, l'opposition grammaticale accompli / inaccompli est donc clairement marqué par la morphologie verbale.

²⁵ Cependant, comme le précisent Riegel *et al.* (*op. cit.*, : 293), les formes composées n'expriment pas seulement l'aspect accompli. Dans un système temporel corrélatif, elles peuvent exprimer l'antériorité : *Quand il avait déjeuné, il sortait promener son chien*. Le procès au PQP est antérieur au procès à l'imparfait.

Comme l'indiquent Riegel *et al.* (*op. cit.* : 292 - 293), l'aspect accompli envisage le procès au-delà de son terme, comme étant réalisé, achevé (par exemple, *il a voyagé*). De sa part, l'aspect inaccompli saisit le procès en cours de déroulement. Si les formes simples présentent un procès en cours, les formes composées, en revanche, présentent un procès parvenu à son terme final, totalement achevé.

Ainsi donc, l'aspect accompli est utilisé lorsque le procès est antérieur au moment indiqué par l'énonciation et le résultat de ce procès est considéré à ce moment-là : dans l'énoncé *À midi Pierre aura dormi*, Pierre est posé dans l'état de quelqu'un qui « à midi » a fini de dormir. Avec certains verbes, l'accent peut-être mis sur le résultat de l'accomplissement du procès (*Il est parti = il n'est plus là*) (Riegel *et al.*, *op. cit.* : 292 - 293). Quand il s'agit de l'aspect inaccompli, le procès se réalise au moment indiqué par l'énonciation : dans *Pierre dormira demain*, le sommeil prend place dans la période circonscrite par *demain*.

1.6 Les temps verbaux et leurs emplois en anglais

En anglais il existe les temps verbaux en forme simple et en forme composée. Il n'y a que deux temps simples : le premier est le *present simple*, semblable à l'infinitif sans la particule *to*. Le seul suffixe est le *-s* de la 3^e personne du singulier :

I play, we play, you play, they play ; mais he plays

Le deuxième temps simple est le *prétérit* (ou *simple past* - temps simple du passé) terminé par *-ed* pour les verbes réguliers, à toutes les personnes ; les prétérits des verbes irréguliers doivent être maîtrisés par cœur, il n'y a aucune règle.

Ainsi, les formes verbales en *-Ø/-s* et *-ed* sont respectivement qualifiées de *present simple* et de *prétérit*, termes qui respectivement s'opposent au *présent progressif* (ou *présent continu*) et au *prétérit progressif* (ou *prétérit continu*). Comme le soulignent Adamczewski et Delmas (2004 : 39), il est très fâcheux d'opposer *simple* à *progressif*, vu que *simple* renvoie à la *forme* (absence de tout auxiliaire) et que *progressif* (ou *continu*) renvoie, lui au sens, à la valeur attribuée au marqueur *be + ing*. D'une part, les marqueurs

-Ø /-s signalent que l'énoncé est valide (vrai) au moment de l'énonciation et ce qu'il s'agisse de vérité générale ou de validité limitée au moment de l'énonciation. De l'autre, le marqueur *-ed* ne renvoie pas au présent d'énonciation. Ce *non-présent* pourra, entre autres, signaler le décalage chronologique de l'événement par rapport à l'énonciation (valeur de passé) (*Idem*). Les marqueurs -Ø/-s ou *-ed* sont suffixés au verbe :

a. *Peter opens the letter* (present simple, voire présent historique)

le *-s* de *opens* s'oppose à la finale *-ed* dans :

b. *Peter opened the letter* (passé simple).

Ce *-s* signale aussi une propriété remarquable du sujet Peter, à savoir qu'il s'agit d'une troisième personne du singulier. Sur ce plan, ce *-s* s'oppose à l'absence de *-s*, c'est-à-dire -Ø, qui caractérise les autres personnes du paradigme. Sur le plan structurel, ce *-s* révèle que le verbe se trouve investi d'une propriété qui appartient en propre au nom ayant la fonction sujet (ce qui est *Peter* précisément dans l'exemple a. ci-dessus). Cela révèle la vraie nature de l'accord grammatical, c'est-à-dire l'accord du verbe avec le sujet auquel il est associé. La forme verbale *opened* dans l'exemple b. est analysable en *open*, notion verbale, et *-ed* désinence unique du prétérit anglais (toutes les personnes du paradigme se présentant sur le même plan au passé).

De leur part, les formes composées se conjuguent à l'aide d'auxiliaires :

- Le futur à l'aide de *shall* et *will*²⁶ ; et le conditionnel à l'aide de *should* et *would*, suivis de l'infinitif sans la particule *to*. Mais il est à noter que d'autres tournures expriment également une idée de futur.
- Les « *perfects* » (composés avec *have* + *participe passé*) dont le *present perfect*, *past perfect* (plus-que-parfait) et *futur perfect*. Nous parlons aussi en anglais du *conditional perfect*.

²⁶ L'anglais n'a pas de futur morphologique. C'est les auxiliaires *shall* et *will* qui indiqueraient le futur et qui conservent l'ancrage présent du futur en se conjuguant au présent (Cotte, 1996 : 120). L'auxiliaire domine le verbe lexical ; n'étant plus conjugué, celui-ci quitte le présent pour redevenir une simple base verbale.

Par ailleurs, les modaux *may, can, shall, will* etc. ne sont pas suivis de « l'infinitif complet » (avec *to*) ; ils (les modaux) sont en fait des liens de même nature que *to* puisque, eux aussi, portent sur le couple sujet / prédicat dont ils assurent la soudure syntaxique :

(S) Sujet - may/can/shall/will/must - (P) Prédicat

Le rôle principal de ces auxiliaires est d'exprimer diverses nuances de modalité, c'est-à-dire une attitude d'esprit, un point de vue personnel. En conjuguant le verbe avec *may*, l'énonciateur précise que l'action exprimée par ce verbe lui paraît incertaine ; avec *must*, qu'elle lui paraît très probable ; avec *needn't*, qu'elle lui paraît superflue ; avec *should*, qu'elle lui paraît souhaitable, etc. De même qu'en français le conditionnel (formé avec les terminaisons de l'imparfait) ressemble au futur (formé avec celles du présent du verbe avoir), *should* et *would* servent à former des périphrases à valeur de conditionnel parallèlement aux périphrases à valeur de futur formées avec les présents *shall* et *will* :

Of course I would help you if I could.

(Bien sûr que je vous aiderais si je le pouvais.)

I shouldn't wait any longer if I were you.

(A votre place je n'attendrais pas plus longtemps.)

Le tableau suivant résume, à l'aide d'exemples, cette juxtaposition de la forme entre les temps simples et ceux qui sont composés en anglais²⁷. Tous les exemples sont avec le verbe *play* (jouer) en première personne du singulier avec *I* (je) :

²⁷ Nous avons exclu les formes au conditionnel parce que dans la présente étude nous n'avons pas l'intention de faire un débat sur l'acceptabilité du conditionnel comme un temps ni en anglais ni en français.

Tableau 2 : *Les temps verbaux en anglais*

	Past	Present	Future
Simple	I played	I play	I will play
Continuous	I was playing	I am playing	I will be playing
Perfect	I had played	I have played	I will have played
Perfect continuous	I had been playing	I have been playing	I will have been playing

Le participe présent est terminé par *-ing* (*playing*) tandis que le participe passé des verbes réguliers est semblable au prétérit, terminé par *-ed* (*played*). Il faut savoir par cœur les participes passés des verbes irréguliers en anglais.

1.6.1 Le présent progressif

Au présent, le français n'a qu'une forme (*ils jouent*), alors qu'en anglais il y a une opposition fondamentale entre le *present simple* (*they play*) et le présent progressif (*they are playing*). Le présent progressif (présent de *to be* + *participe présent*) est le vrai présent anglais, celui que l'on emploie pour les actions qui sont en « progrès », qui sont commencées mais pas encore terminées (aspect imperfectif). Il insiste sur le fait que ce qui est dit s'applique uniquement au moment présent, par exemple :

a. *Somebody is **waiting** for you.*

(Quelqu'un vous attend.)

b. *He's **writing** a new novel.*

(Il écrit un nouveau roman - pas nécessairement au moment où l'on prononce cette énoncée, mais il ne l'a pas encore achevée.) (Berland-Delépine, 1990 : 84)

La forme progressive s'emploie dans les descriptions pour tout ce qui s'applique au moment présent (par exemple, dans la description d'une personne, sa position, son attitude, les vêtements qu'il porte en ce moment) :

c. *The children are sitting on the grass.*

(Les enfants sont assis sur l'herbe.)

d. *She's wearing a new hat.*

(Elle porte un nouveau chapeau.)

Aux expressions françaises *être assis* (comme dans l'exemple c. ci-dessus), *être couché*, *être penché*, *être agenouillé*, *être appuyé*, etc. (être + participe passé) correspondent des formes progressives (*to be* + participe présent) : *to be sitting, lying, bending, kneeling, leaning*, etc.

La périphrase « *be* + *participe présent* » s'emploie aussi pour exprimer un futur, une action projetée, ou bien la répétition obstinée (elle est accompagnée par un adverbe de fréquence, par exemple *tonight* et *always* respectivement dans les exemples e. et f.) :

e. *I am going to a concert tonight.*

(Je vais au concert ce soir.)

f. *He is always asking questions.*

(Il passe son temps à poser des questions.)

1.6.2 Le *present simple*

Le *present simple* n'est pas à proprement parler un présent, puisque les actions qu'il exprime peuvent souvent se situer dans le passé ou l'avenir aussi bien que dans le moment présent. Par rapport à ses valeurs, de prime abord, ce temps s'emploie pour énoncer des vérités permanentes, toujours valables (aspect atemporel, les actions n'étant pas situées dans le temps), par exemple :

He speaks German and Russian.

(Il parle allemand et russe.)

Do you play chess ?

(Jouez-vous aux échecs ?)

En outre, il a souvent une valeur fréquentative (« présent d'habitude »), par exemple :

We play tennis on Saturdays.

(Nous jouons au tennis le samedi.)

Aussi, le *present simple* est employé pour décrire des actions présentes, faites au moment où la phrase est prononcée, que dans le reportage à la radio ou à la télévision, en particulier quand il y a une succession rapide d'actions (au cours d'un match par exemple). Le présent progressif ne peut pas s'employer pour une série d'actions trop rapide parce que chacune d'elles est considérée comme déjà commencée mais pas encore terminée au moment où elle est décrite. Ainsi donc, comme le remarque Berland-Delépine (*op. cit.* : 86), le *present simple* exprime alors l'aspect ponctuel, la série d'actions étant vue comme une succession de points.

Néanmoins, en français, la forme du verbe au présent (simple) est employée pour indiquer les procès qui sont en train de se dérouler (aspect progressif) par exemple dans l'énoncé : « *Taisez-vous s'il vous plaît, je parle* ». Par contre, en anglais, un tel énoncé au *present simple* sera agrammatical (De Wit, 2017 : 2) : « *Please be quiet, *I talk* » ; le présent progressif y est obligatoire : « *Please be quiet, I am talking.* »

Le *present simple* a parfois le sens d'un futur, pour présenter un projet de l'avenir, ce que l'on envisage de faire à un moment précis dans l'avenir, par exemple :

He leaves at 10 tomorrow.

(Il part à 10 heures demain.)

Il est également employé dans les titres des journaux où l'événement présent ou récent est annoncé dans un style dramatique :

Britain declares war on Germany.

(La Bretagne déclare la guerre contre l'Allemagne.)

Seul, le *present simple* (à fonction notionnelle) peut traduire les actes non verbaux prévus dans le déroulement d'une pièce de théâtre :

He drinks the poison. (Il boit le poison.)

The door slowly opens and (...). (La porte s'ouvre lentement et [...])

En outre, par sa parole au présent, l'énonciateur peut *être acteur* ou il peut *prendre acte*. Il peut participer directement au monde en le modifiant par sa parole, ou il peut faire le constat d'un réel objectif, le concernant éventuellement. Cotte (1996 : 14) nomme respectivement pragmatique et épistémique ces deux orientations. S'il est acteur, l'énonciateur coïncide de façon optimale avec le procès. Celui-ci naît et mort avec l'énonciation, mais il fonde ou s'ouvre à l'avenir et le passé ne compte pas. Le présent signifié par le verbe au présent pragmatique est strictement contemporain à la parole ; il s'agit surtout des énoncés performatives comme :

I declare the meeting open.

(Je déclare cette réunion ouverte.)

Ainsi donc, les énoncés pragmatiques tendent à signifier une coïncidence temporelle et personnelle forte. Pour le cas des énoncés épistémiques, s'il prend acte, l'énonciateur est détaché du procès, qui préexiste à son énonciation, et c'est en effet là où se situe le présent *de narration*, voire le présent *historique*. Son homologue (présent historique) en français est discuté en littérature et dans la presse par plusieurs auteurs²⁸.

²⁸ Quelques auteurs qui ont travaillé sur le présent historique en français : Gosselin, 2000 ; Mellet, 2001 ; Jaubert, 2001 ; Bres, 2005 ; Do-Hurinville, 2010 ; Gerber, 2010 ; Vuillaume, 2013.

En ce qui concerne le présent dit historique en anglais, il peut y avoir des situations qui évoquent à l'aide d'une forme verbale au *present simple*, une série d'événements totalement révolus. Cette façon de faire est fréquente dans les romans policiers, au moment de la reconstitution des faits. Dahl (1985 : 113) associe cette forme autrement appelée non marquée du verbe (ce qui est le *present simple*) au récit :

Mr. Tulkinghorn takes out his papers [...] puts on his spectacles, and begins to read [...]. (Dickens, *Bleak House*, Chapitre 2, cite par Leech, 2004 : 16)

(M. Tulkinghorn sort ses papiers [...] met ses lunettes et se met à lire [...].)

Dans un texte narratif au passé, le français emploie parfois le présent pour donner plus de vivacité au récit. C'est la même chose qu'en anglais où l'emploi du *present simple* (présent historique) au contexte narratif rend plus vifs les événements « comme si cela se passait au présent » (De Wit, *op. cit.*, : 57). La même idée est également évoquée par Cotte (*op. cit.*, : 9) qui suppose que le présent de narration a pour fonction de souligner la vivacité d'une scène. Ainsi, comme l'indique Berland-Delépine (*op. cit.*, 86), ce présent de narration (*present simple*) peut être remplacé par le prétérit pour donner un passage plus courant en anglais, comme illustré ci-après. La phrase ci-dessous en français emploie le présent de narration, traduit plus couramment en anglais par le prétérit vis-à-vis le *present simple* :

Elle met son manteau et son chapeau, se regarde dans la glace, prend son sac à main et dit : « Je suis prête. »

She put on her coat and hat, looked at herself in the mirror, took her handbag, and said, « I'm ready. »

(Plus couramment qu'au *present simple* : *She puts ... looks ... takes ... says ...*)

Le présent de narration en anglais suppose que le récit, de même, reste identifié comme tél. Son usage étant en effet atemporel, il joue un rôle descriptif dans un récit. Cette description scénique permet le locuteur à visualiser la situation. L'énonciateur se voit surtout détaché de cette scène et celui-ci n'est qu'un œil à travers lequel l'allocuteur aperçoit le passé (décor et événement) comme il est témoigné.

1.6.3 Le prétérit

En anglais, le prétérit, écrit *preterit* ou *preterite*, ou *simple past*, est réputé d'être le temps du passé par excellence. Il correspond selon les cas en français au PS, au PC ou à l'imparfait. Le prétérit est un temps simple qui a la même forme à toutes les personnes. Les verbes réguliers ont leur prétérit terminés en *-ed*. Le marqueur *-ed* est entendu comme le symbole du prétérit et s'applique donc aussi bien aux verbes dits irréguliers qu'à *had* et *was* (respectivement les verbes *avoir* et *être*). Pour les verbes dont le prétérit est semblable à l'infinitif (*to cut, to shut, to set, to spread, etc.*) il n'y a pas de différence entre le *present simple* et le *prétérit* sauf à la 3^e personne du singulier (par exemple : *present simple he cuts* vs *prétérit he cut*). Dans ce cas, comme le souligne Berland-Delépine (*op. cit.* : 89), c'est le contexte qui permet de comprendre à quel temps sont *I shut, we cut, they cut, etc.* Le verbe *to be* (être) a deux formes différentes de prétérit, singulier *was* et pluriel *were*.

Le prétérit est employé pour marquer une opposition nette avec le présent : « *For a long time he wanted to be an actor* » (*Pendant longtemps il a voulu être acteur*) - mais à cette instant il a change d'avis) (Berland-Delépine, *op. cit.*, : 90). Toujours en relation des événements passés, la forme en *-ed* (le prétérit) est l'indice du récit. C'est le temps de la narration, celui qui est employé pour relater une action passée terminée, précise, ou une série d'actions précises. Il sous-entend une coupure très nette entre l'action qu'il exprime et le moment présent. Le passage ci-dessous illustre cet emploi de *-ed* :

« *Julie and Philip parted in the street outside the theatre and Philip took a taxi back home. He opened the door, went into the living-room and switched on the television to watch the news.* »

Si nous appliquons le point de vue de Benveniste sur la double énonciation, il est possible que tous les verbes en *-ed* dans le passage ci-dessus sont traduit en français tantôt au passé simple selon le plan narratif, tantôt au passé composé selon le plan de discours. De même, le point de vue de Weinrich sur le monde commenté (emploi du PC) et sur le monde raconté (emploi du PS), pourra être maintenu dans une telle traduction

française, bien que le PS soit plus adapté que le PC pour exprimer une succession chronologique au passé :

Traduction avec le PC : Julie et Philip *se sont séparés* dans la rue dehors le théâtre et Philip *a pris* un taxi pour aller chez lui. Il *a ouvert* la porte, *est allé* dans le salon et *a allumé* la télé pour regarder les nouvelles.

Traduction avec le PS : Julie et Philip *se séparèrent* dans la rue dehors le théâtre et Philip *prit* un taxi pour aller chez lui. Il *ouvrit* la porte, *alla* dans le salon et *alluma* la télé pour regarder les nouvelles.

La phrase suivante au prétérit: *I saw him last evening* ; ne peut être traduite qu'au passé composé en français (je l'ai vu hier soir) mais pas au PS qui aurait effectivement exprimé une diégétisation autonome en français. L'adverbial *last evening* limite cette phrase au plan de discours discuté par Benveniste ou au plan de monde commenté discuté par Weinrich. Il ne s'agit pas d'histoire mais d'un événement assez récent, daté d'hier soir. Il est possible que l'on trouve les influences de cet événement de rencontre au moment de l'énonciation T₀ : je l'ai vu hier soir et c'est la raison pourquoi je suis content, par exemple.

Les énoncés en *-ed* portent aussi un caractère itératif (fréquentatif), comme dans l'exemple suivant :

I had a new car [...], the radio-aerial popped up when I switched on the radio.
(Dahl, cité par Adamczewski & Delmas, *op. cit.* : 47)

(J'avais une nouvelle voiture [...], l'antenne de radio *apparaissait* toute seule quand j'*allumais* la radio.)

Le rôle de *-ed* dans cet énoncé ci-dessus consiste au fond à décaler la validité des énoncés par rapport au moment d'énonciation. Fait significatif, tous les prétérits de l'énoncé cité ci-dessus doivent être traduits par des imparfaits français et non par des passés simples comme cela est généralement le cas pour les événements passés. Ce type d'imparfait à effet de sens itératif est normalement rendu en anglais par le modal *would*

(qui aurait très bien pu figurer dans l'exemple cité : *The radio-aerial would pop up when I switched on the radio*).

Ainsi donc, nous pouvons remarquer que les énoncés en *-ed* admettent selon le cas deux traductions différentes en français : soit l'imparfait, quand il s'agit d'une description, soit le PS ou le PC lorsqu'il est question d'événements situés dans le passé. Il faut signaler le fait qu'en français le PC vient très souvent prendre la place du PS.

Dans certains cas, il arrive que le marqueur *-ed* ne renvoie pas au passé chronologique. Soit les deux énoncés suivants :

a. *It's high time you **sold** your car.*

b. *I wish I **knew** the fellow's name.*

Il tombe sous le sens que ni *sold your car* ni *I knew the fellow's name* ne renvoient ici à une période révolue. Les exemples ci-dessus montrent qu'il s'agit ici d'un passé de type présuppositionnel où ce qui est cause n'est pas la chronologie des événements extralinguistiques mais celle des opérations internes à l'anglais. La nature et la raison d'être de cet *-ed* nous sont en quelque sortes révélées par la qualité des énoncés qui le déclenchent, à savoir par exemple : *It is high time* et *I wish* dans les énoncés a. et b. (Adamczewski & Delmas, *op.cit.* : 50) ci-dessus, qui en effet situent le point de référence pour les deux énoncés en question au futur.

Certes, *-ed* est un symbole abstrait : *sell + -ed = sold*. Par ailleurs, il est possible d'avoir une proposition dite infinitive « *to sell your car* » après le filtre *it is (high) time* :

It is (high) time for you to sell your car. (Adamczewski & Delmas, *op. cit.* : 50)

Il est grand temps que tu vendes ta voiture.

Comme au présent, la forme progressive du passé (*I was playing, they were reading ...*) s'emploie pour les descriptions et elle se traduit à l'imparfait en français :

He was wearing a grey suit.

(Il *portait* un costume gris.)

En outre, la forme progressive du passé s'emploie en particulier par contraste avec le prétérit simple pour décrire une action non achevée à un moment donné du passé. Dans ce sens, le passé progressif exerce la même fonction que l'imparfait en français :

I was sleeping when someone knocked at the door.

(*Je dormais quand quelqu'un a frappé à ma porte.*)

1.6.4 Le *present perfect*

D'abord, pour sa formation, le *present perfect* se conjugue avec le présent de *have* suivi d'un participe passé. Cette conjugaison est comparable au niveau de la forme de celle en français du PC (auxiliaire *avoir* ou *être* au présent suivi d'un participe passé). En anglais, le participe passé reste toujours invariable, tandis qu'en français, il faut tenir compte de l'accord quand il en est question.

Contrairement au prétérit, le *present perfect* est incompatible avec les adverbiaux temporels (*yesterday* (hier), *two days ago* (il y a deux jours), etc., comme illustré dans les exemples suivants donnés par Corre (2006 : 195) :

- a. *Chris has left.* (Chris est parti).
- b. **Chris has left at midnight yesterday.* (Chris est parti hier à minuit).
- c. *Chris left at midnight yesterday.* (Chris est parti hier à minuit).

Selon les explications fournies par Corre (*Ibid.*), dans *a.*, le départ de Chris appartient au passé, a pu avoir eu lieu hier à minuit, cependant il n'est pas possible d'énoncer *b.* L'ajout des spécifications temporelles « *at midnight yesterday* » oblige à changer de forme, à utiliser une forme de prétérit²⁹. D'ailleurs, *a.* est possible d'être traduit en français avec la périphrase *venir de* (Chris vient de partir) à cause de la proximité du moment de référence au moment de l'énonciation (il n'est plus là) alors que pour *b.* *venir*

²⁹ Néanmoins, toujours selon Corre (*Ibid.*), une lecture non déictique-spécifique mais itérative-générique de l'adverbial « *at midnight* » rend l'énoncé acceptable : *Chris has left at midnight* = *Chris has left at midnight before* (Chris est parti à minuit comme d'habitude).

de n'est pas possible à cause de la présence de l'adverbial temporel « at midnight yesterday » *hier à minuit* (*Chris vient de partir hier à minuit) qui marque une séparation distinct du moment de l'énonciation et celle de référence.

Plutôt qu'un temps du passé, il convient de considérer le *present perfect* comme un aspect du présent : l'aspect perfectif, qui exprime que l'action a été accomplie antérieurement au moment présent mais ne la décrit pas. En fait, comme le souligne Berland-Delépine (*op. cit.* : 91), le *present perfect* renseigne plus sur le présent que sur le passé. Il s'oppose souvent à la forme progressive (aspect imperfectif) du présent : par exemple « *I'm doing my work* » (Je suis en train de faire mon travail) à la forme progressive est une action inachevée tandis que « *I've done my work* » (J'ai fait mon travail) au *present perfect* est une action achevée.

Normalement avec le *present perfect*, l'action est achevée, mais on ne la raconte pas, on ne s'y intéresse que pour son résultat qui affecte le présent. Il s'agit donc d'une constatation (Berland-Delépine, *op. cit.* : 91). Par exemple :

Look ! The neighbours have bought a new car.

(Regarde ! Les voisins ont acheté une nouvelle voiture.)

Dans cette phrase, l'énonciateur ne décrit pas l'action, l'achat de la voiture, mais il en constate le résultat : maintenant ils (les voisins) ont une nouvelle voiture. Si l'énonciateur précisait une circonstance de l'action (lieu, date, prix de la voiture, etc.), la phrase serait au prétérit, temps de la narration (par exemple : *They bought it last week*) (Ils l'ont acheté la semaine dernière).

Employé avec un complément de temps, le *present perfect* précise que ce que dit l'énonciateur s'applique à une période qui va jusqu'au moment présent : *so far* (Jusqu'ici), *all my life* (toute ma vie), *this year* (cette année), *in the last three years* (pendant les trois dernières années) , *today* (aujourd'hui), *not yet* (pas encore), etc. (comme dans le cas de l'exemple *a.* ci-dessous). À la forme négative il est alors sous-entendu que l'action a encore des chances d'être faite, qu'il n'est pas trop tard. Il s'agit d'un bilan provisoire (Berland-Delépine, *op. cit.* : 92) (exemple *b* ci-après).

a. *Everything has been alright so far.*

(Tout a bien marché jusqu'ici).

b. *He hasn't finished his work yet.*

(Il n'a pas encore fini son travail).

En effet, le *present perfect* peut indiquer que l'action n'est pas terminée, ainsi donc l'énonciateur fait le bilan de ce qui a été réalisé jusqu'au moment présent en indiquant la durée de cette action jusqu'à maintenant (avec *for* + *durée*), ou bien l'énonciateur donne ce renseignement indirectement en disant à quel moment du passé elle a commencé (avec *since* + *date ou heure*) :

He has been ill for a week (since Tuesday). (Berland-Delépine, *op. cit.* : 92)

Il est malade depuis une semaine (depuis mardi).

En revanche, quand une action est en progrès mais qu'on ne précise pas depuis combien de temps (ou depuis quel moment), il faut les formes progressives le *present continuous* ou le *present perfect continuous*, ce qui est respectivement illustré par les deux exemples suivants :

a. *They are playing tennis.* (Ils jouent au tennis.)

b. *They have been playing tennis for half an hour (since tea-time).* (Ils jouent au tennis depuis une demi-heure [depuis l'heure du thé].)

Le français emploie le même temps, le présent, dans ces deux phrases.

En outre, le *present perfect* exprime une action qui est récente, située entre le passé et le présent, et l'énonciateur insiste sur ce fait en employant l'adverbe *just*. C'est ce qu'on appelle le *passé récent* en français :

a. *I've just written a few letters.*

(Je viens d'écrire quelques lettres.).

b. *He has just arrived.*

(Il vient d'arriver.)

Comme le souligne Berland-Delépine (*op. cit.* : 91), la ressemblance entre le PC en français et le *present perfect* en anglais est une source potentielle d'erreurs. L'énoncé suivant employant le PC en français est un exemple : *J'ai visité New York l'an dernier.* Cette latitude est totalement exclue en anglais où un énoncé tel que : **I have visited New York last year* ; est agrammatical, et ceci renvoie entre autres à la double valeur du PC en français.³⁰

1.6.5 Équivalences de l'imparfait en anglais

Proprement dit, l'imparfait n'existe pas en anglais en tant qu'un temps verbal. Il prend plusieurs formes représentées par d'autres temps en anglais. Cela pourrait être une source de frustration non seulement aux traducteurs mais aussi aux apprenants anglophones de FLE qui cherchent toujours l'équivalence d'un temps verbal français en le traduisant en anglais. Il est fallacieux d'imaginer que l'imparfait se traduit tout simplement en forme du passé progressif « *be* au passé + *ing* » en anglais ; cela n'est qu'une possibilité. Les cas suivants présentés par Berland-Delépine (*op. cit.* : 124) illustrent quelques traductions de l'imparfait en anglais.

- Il devient un prétérit simple lorsqu'il exprime des faits passés sans notion de durée, par exemple :

Grandfather spoke Spanish very well. (Grand-père *parlait* très bien l'espagnol.)

- L'opposition avec le présent peut s'exprimer plus nettement à l'aide de *used to*, par exemple :

She used to be very shy. (Elle *était* autrefois très timide.)

³⁰ Voir dans le présent chapitre la rubrique 1.4.2 *passé composé*.

- Après *si* exprimant une condition, il se traduit par un *prétérit* :

If we knew where he lives, we would go and see him. (Si nous savions où il habite, nous irions le voir.)

- Quand il s'agit d'une action en progrès dans le passé, l'imparfait est interprété par le passé progressif en anglais :

When we arrived they were having lunch. (Quand nous sommes arrivés ils prenaient le déjeuner.)

- Pour l'action habituelle, il convient d'employer l'aspect fréquentatif ou un simple prétérit :

We used to go (ou : *we would go*, ou simplement : *we went*) to the cinema on Saturdays. (Nous allions au cinéma le samedi.)

- Il se traduit par un *past perfect* accompagné de *how long*, *for* ou *since* pour une action qui était encore en progrès par rapport à un moment donné du passé, par exemple :

She had been waiting for him for half an hour. (Elle l'attendait depuis une demi-heure.)

En outre, l'anglais fait une distinction nette entre le *past progressive* et le *past perfect progressive* :

- They were playing tennis.* (Ils jouaient au tennis.) Il s'agit d'une description d'une action passée en progrès ; le temps employé en anglais est le passé progressif *were playing*.
- They had been playing tennis for ten minutes when it started to rain.* (Ils jouaient au tennis pendant dix minutes quand il s'est mis à pleuvoir.) Il s'agit d'une précision de la durée de cette action inachevée donc le *past perfect progressive* en anglais *had been playing* est employé.

Dans les deux cas a. et b. ci-dessus, le français emploie le même temps dans les deux cas : l'imparfait *ils jouaient*.

1.7 Les aspects en anglais

Les aspects peuvent prendre deux dimensions : lexicale ou grammaticale. Comme l'explique Smith (1997 : 3), l'aspect lexicale (de *situation aspect*) s'applique au verbe ou au niveau du groupe verbal en transformant une entité spatiale à une entité temporelle. Ainsi, il concerne le classement des verbes en quatre groupes : statif, d'activité, d'accomplissement et d'achèvement. Quant à l'aspect grammatical (de *viewpoint aspect*), il s'articule au niveau phrastique en donnant des instructions pour l'interprétation de la phrase entière au monde du discours de l'énonciateur. De cette manière, il concerne surtout les distinctions entre les aspects perfectif et imperfectif. La distinction entre *situation aspect* (associé à la dimension lexicale) et *viewpoint aspect* (associé à la dimension grammaticale) est répliquée par Corre (2008 : 6) qui indique qu'à propos de l'aspect grammatical (de *viewpoint aspect*), il joue un rôle temporel quand il s'agit de la médiation de la relation entre le moment de l'énonciation et le moment de l'événement dénoté par le verbe.

Comme le souligne Smith (2003 : 68), ces deux catégories d'aspects, à savoir lexicale et grammaticale, sont pertinentes au plan de *discours* et également contribuent à la progression du *récit*. Très souvent en anglais les verbes changent de classement et par conséquent incite un changement d'aspect. Cela est normalement suscité par la présence d'un groupe prépositionnel ou par des préfixes, comme l'illustre Corre (*Ibid.* : 11) dans les exemples suivants avec le verbe au prétérit *polished* et les groupes prépositionnels respectivement en a. et b. *for ten minutes* et *in ten minutes* :

a. *Anne-Marie polished the countertop for ten minutes.*

(Anne-Marie a poli le comptoir pendant dix minutes.)

b. *Anne-Marie polished the countertop in ten minutes.*

(Anne-Marie a poli le comptoir en dix minutes.)

Pour *a*. Anne-Marie a pris dix minutes pour polir le comptoir, puis elle a procédé à faire une autre tâche, alors que *b*. mesure un changement d'état : cela a nécessité dix minutes pour polir le comptoir.

Alors que le temps indique dans quelle période se situe l'action exprimée par le verbe (passé, présent, avenir), l'aspect envisage l'action sous l'angle de son déroulement (durée, achèvement, répétition, etc.). Comme déjà noté dans le présent chapitre, en français par exemple s'agissant d'un contexte du passé, l'imparfait s'emploie par contraste au PS ou PC en exprimant une répétition (*Le samedi matin ils jouaient au tennis*) ; ou le caractère inachevé de l'action à un moment donné du passé (*ils jouaient au tennis quand il s'est mis à pleuvoir*). Ce qui distingue « ils jouaient au tennis », dans les deux phrases, de « ils ont joué au tennis (*hier matin*) » n'est pas une différence de temps (il s'agit du passé dans les trois cas) mais d'aspect. L'anglais marque aussi nettement ces procès. Ainsi donc, il convient de présenter quelques aspects en anglais ci-après.

1.7.1 Aspect ponctuel

L'aspect *ponctuel* concerne l'action envisagée comme un point que l'on regarde rétrospectivement : *They played tennis yesterday morning* (Ils ont joué au tennis hier matin).

1.7.2 Aspect atemporel

Au présent, le français n'a qu'une forme (*ils jouent*), alors qu'en anglais il y a une opposition fondamentale entre le *present simple* (*they play*) et le *présent progressif* (*they are playing*). L'aspect atemporel concerne surtout le *present simple* en anglais, l'action n'est pas située dans le temps : *They play tennis very well* (Ils jouent très bien au tennis).

1.7.3 Aspect fréquentatif

La fréquence d'une action dans le passé est normalement traitée de différentes façons. Il n'y a donc pas à proprement parler une forme fréquentative comme il y a une forme progressive. La tournure *used to* est souvent employée pour exprimer la répétition d'une action dans le passé : *We used to go to a concert on Saturday evenings* (Nous allions au concert le samedi soir). Un prétérit peut exprimer une action fréquente, surtout quand il est accompagné de *often* (souvent), *every week* (chaque semaine), *twice a year* (deux fois par an), etc., par exemple : *He went to his club twice a week* (Il allait à son club deux fois par semaine). *Would*, à toutes les personnes, peut exprimer la fréquence d'une action dans le passé, mais sans insister sur le caractère révolu de ce passé : *We would go for a swim in the morning* (Nous allions nous baigner le matin). En français, cet aspect fréquentatif est représenté par l'imparfait, comme montré dans les traductions des phrases ci-dessus avec *nous allions*, *il allait* et encore *nous allions*.

1.7.4 Le perfectif vs le progressif

Il existe une opposition fondamentale entre les actions inachevées (aspect progressif, ou imperfectif³¹, *I'm doing my work* (Je fais mon travail) ; et les actions achevées (aspect perfectif), *I have done my work* (J'ai fait mon travail). D'après Adamczewski et Delmas (*op. cit.* : 53), la forme progressive est la forme que prend le verbe lorsqu'il exprime une action en cours, en plein déroulement. Conjugué avec *be + participe présent*, la forme progressive s'emploie à tous les temps et se combine avec les auxiliaires de modalité (*I am playing, I was playing, I will be playing, I have been playing, I should be playing, I might be playing ...*). Certes un verbe à la forme progressive (*V + be + ing*) exprime la durée ou l'inachèvement de l'action exprimée par le verbe en question. Par exemple, les phrases *a.* et *b.* ci-dessous s'opposent (*Idem*) :

³¹ Certains auteurs distinguent le progressif de l'imperfectif en anglais. Comrie (1976 : 16) distingue le progressif de l'imperfectif en supposant que seul l'imperfectif peut concerner les habitudes. Pour De Wit (2017 : 25), ce qui distingue les deux c'est la capacité de l'imperfectif à exister avec les verbes statifs sans les influencer ; le progressif, en revanche, n'existe qu'avec les verbes d'activité.

a. *I trimmed my hedge yesterday.*

b. *I was trimming my hedge when the storm broke out.*

Trimmed exprime une action achevée (au passé) alors que *was trimming* signale que l'action n'était pas achevée au moment pris comme référence (repérage), à savoir le début de l'orage. À propos de l'opposition aspectuelle de perfectif / imperfectif, *trimmed* correspondrait à l'aspect perfectif alors que *was trimming* manifesterait, lui, l'aspect imperfectif.

Normalement, les comparaisons superficielles entre l'anglais et le français sont adaptées pour se convaincre de la justesse du point de vue traditionnel : il s'agit ici de la construction *en train de + V* souvent avancée comme l'équivalent non grammaticalisé de *V + be + ing*. C'est un fait que cette « équivalence » semble jouer sans problème dans le cas de l'énoncé *b.* ci-dessus :

J'étais en train de tailler ma haie au moment où l'orage a éclaté.

Néanmoins, il n'est pas vrai que tout énoncé anglais en *be + ing* puisse être traduit par un énoncé français comportant *en train de*, comme en témoignent les deux exemples suivants donnés par Adamczewski et Delmas (*op. cit.* : 54) :

You are forgetting your cigarettes.

(Tu oublies tes cigarettes.)

**Tu es en train d'oublier tes cigarettes* n'est pas acceptable. Pour le cas des phrases suivantes :

i. *I leave tomorrow.*

ii. *I am leaving tomorrow.*

Ces deux phrases renvoient au futur avec l'adverbe *tomorrow*, avec *leave* dans *i.* (présent dit *simple*) et *am leaving* (*be + ing*) dans *ii.* (présent dit continu en forme composée avec auxiliaire et participe présent – autrement dit présent progressif) se traduisant à une phrase unique en français : *Je pars demain*. La phrase : **Je suis en train de partir*

demain ; est inadmissible comme traduction française. Donc *être en train de* ne peut pas être équivalent à *be + ing* dans ce cas. La construction *être en train de* est insuffisante pour résoudre le problème de la distinction entre la phrase *i.* et *ii.*

Une autre comparaison des deux langues se révèle aussi tout fallacieuse : c'est celle qui identifie la valeur du prétérit anglais à celle de l'imparfait français entendu comme forme temporelle durative. Or les énoncés français à l'imparfait sont loin de pouvoir tous renvoyer à la durée (Adamczewski & Delmas, *op. cit.* : 54) :

Deux minutes avant la fin du match, Platini marquait le but de la victoire.

L'exemple ci-dessus, dont le caractère ponctuel est évident, est traduit en anglais ainsi :

Two minutes before the end of the match, Platini scored the goal that meant victory.

Le verbe *scored* est au passé défini. L'aspect duratif de l'imparfait s'oppose généralement au caractère ponctuel du passé défini.

Les constructions en *be + ing* signifie l'imperfectif à tous les temps mais selon Cotte (1996 : 74), elle mérite le nom de « périphrase du présent » puisque cet aspect, comme le présent, suppose la simultanéité d'un instant du procès et de l'instant de son interception. Or le participe présent en *-ing* est différent d'un verbe conjugué au présent qui a normalement deux formes (la base verbale nue et la forme en *-s*)³² vis-à-vis le participe qui prend seulement une forme. Il faut noter que pour le participe présent, c'est l'auxiliaire *be* qui prend les marqueurs temporels et personnels.

En outre, une prémisse fallacieuse est témoignée chez les étudiants anglophones en FLE que *be + ing* du passé équivaut l'imparfait en français. Certes, cela est vrai pour une phrase comme :

³² Selon Cotte (199 : .68), en anglais contemporain, malgré le fait qu'il est très restreint, il arrive que le temps s'accorde en personne et en nombre avec un constituant nominal de l'énoncé par exemple : *They see him / She sees him.*

He was sleeping when the telephone rang.

Il *dormait* quand le téléphone a sonné.

Mais cette valeur progressive dans cet emploi de l'imparfait n'est qu'une seule valeur de l'imparfait en français et comme déjà évoqué dans la présente étude³³, les autres valeurs de l'imparfait ne se traduisent pas automatiquement en *be + ing* en anglais.

1.8 Synthèse

Dans ce chapitre, nous avons juxtaposé l'expression de la temporalité en français et en anglais. Même si les deux langues sont flexionnelles, le français est distinctement plus flexionnel que l'anglais. En français, il y a affaire de flexion quand il s'agit de conjugaisons verbales, et d'opposition du masculin au féminin et du singulier au pluriel (aux adjectifs et aux noms). En anglais, en revanche, la flexion s'applique seulement à des conjugaisons verbales et au nom (singulier et pluriel), sans tenir compte du genre. La conjugaison des verbes ainsi que le paradigme du genre et du nombre sont plus élaborés en français qu'en anglais.

Les discussions dans le présent chapitre autour de l'emploi des temps verbaux en français s'appuient sur plusieurs points de vue. De prime abord, nous prenons en compte les points de vue binaires de Benveniste et Weinrich sur le plan d'énonciation (celui de *discours* et *narration* selon Benveniste, et de *monde commenté* et *monde narré* selon Weinrich). Le plan de discours de Benveniste correspond au plan de monde commenté de Weinrich, et du même égard, celui de narration correspond à celui de monde narré. Selon la thèse de Benveniste, le PS est par excellence le temps de narration tandis que le PC est associé au discours. Il conteste l'idée que le *parfait* est capable de remplacer l'*aoriste* sans quitter le plan du récit historique.

Le deuxième point de vue appliqué dans le présent chapitre à l'interprétation de l'emploi des temps verbaux en français est celui de système quaternaire d'énonciation proposé par Revaz, Lugrin et Adam. Ces théoriciens proposent ensemble quatre sous-

³³ Voir dans le présent chapitre la rubrique 1.6.5 *Équivalences de l'imparfait en anglais*.

systèmes énonciatifs : sous-système <1> mode actualisé (mode directe de repérage *je-ici-maintenant* auquel sont associés le présent, le futur, l'impératif et le PC₁ à emploi résultatif), sous-système <2> diégétisation liée (auquel sont associés le PC₂ à emploi narratif et l'imparfait), sous-système <3> énonciation de vérités générales (où l'on recourt au présent pour exprimer des énoncés théoriques et des définitions scientifiques) et diégétisation autonome (où l'ancrage des événements est non actualisé, en faisant appel au PS, à l'imparfait et à des autres temps de narration).

Un focus particulier est en premier temps accordé au PS, temps de narration par excellence, mais qui subit une concurrence forte du PC, présent historique et futur de narration. En deuxième temps, le chapitre se focalise sur le PC, un tiroir ambivalent portant plusieurs valeurs. D'une part, le PC permet d'envisager un procès comme accompli au moment de l'énonciation (accompli du présent, voire de la phase résultative) : *Nous avons acheté une nouvelle voiture*. Il s'oppose ainsi au présent, qui évoque un procès en cours de réalisation (*Nous achetons ...*). D'autre part, le PC peut totalement situer le procès dans le passé quand le repère de l'événement est décalé avant le moment de l'énonciation (aoriste, voire de la phase processive) : *Il a participé au festival de Cannes*. D'une manière précise, quatre valeurs du PC sont distinguées dans le présent chapitre. Le premier est l'emploi de présent résultatif (de la phase résultative correspondant à ce que la tradition grammaticale appelle « l'accompli »). Les trois autres emplois relèvent de la phase processive ; il s'agit de l'emploi factuel simple (l'événement est daté grâce à un circonstant temporel), l'emploi existentiel ou de parfait d'expérience (procès advenu une fois au moins dans le passé) et l'emploi aoristique (narratif).

Les temps véhiculent aussi des informations d'ordre aspectuel, c'est-à-dire les manières diverses de concevoir l'écoulement du procès même. L'aspect grammatical, exprimé par les temps du verbe, se distingue de l'aspect lexical, lié au sens lexical du verbe. Les aspects peuvent aussi être exprimés par d'autres termes. Les procédés de formation du vocabulaire peuvent constituer des séries aspectuelles (préfixes, suffixes et forme pronominales). En outre, le sens du verbe lui-même peut notamment opérer la distinction entre le perfectif et l'imperfectif (*arriver / chanter*). Les semi-auxiliaires et les périphrases verbales expriment différents aspects (*commencer à - inchoatif ; finir de -*

terminatif ; *être en train de* - progressif). La forme périphrastique du passé récent, construite avec le présent du verbe *venir de* (*Elle vient de passer*) et du futur proche, construites avec le présent des verbes *aller* et *devoir* marquent respectivement les visées rétrospective et prospective. Les compléments circonstanciels de temps (Il sort *souvent* - itératif) et la présence d'un complément d'objet (Il écrit *un poème* - fixe un terme au procès d'écrire) peuvent indiquer et modifier respectivement les aspects.

En ce qui concerne les temps verbaux en anglais, il existe les temps verbaux en forme simple et en forme composée. Il n'y a que deux temps simples : le *present simple* et le *prétérit* (*simple past*). Au présent, le français n'a qu'une forme (*ils jouent*), alors qu'en anglais il y a une opposition fondamentale entre le *present simple* (*they play*) et le présent progressif (*they are playing*). Le *present simple* n'est pas à proprement parler un présent, puisque les actions qu'il exprime peuvent souvent se situer dans le passé ou l'avenir aussi bien que dans le moment présent. Dans un texte narratif au passé, le français emploie parfois le présent pour donner plus de vivacité au récit. C'est la même chose qu'en anglais où l'emploi du *present simple* (présent historique) au contexte narratif rend plus vifs les événements.

Deux temps du passé en anglais font l'objet de la présente étude : le *simple past* (prétérit) et le *present perfect*. En anglais, le *simple past* est réputé d'être le temps du passé par excellence. Il correspond selon les cas en français au PS, au PC ou à l'imparfait. C'est le temps de la narration, celui qui est employé pour relater une action passée terminée, précise, ou une série d'actions précises. Il sous-entend une coupure très nette entre l'action qu'il exprime et le moment présent. Pour le cas du *present perfect*, il se conjugue avec le présent de *have* suivi d'un participe passé. En anglais, le participe passé reste toujours invariable, tandis qu'en français, il faut tenir compte de l'accord quand il en est question. Contrairement au prétérit, le *present perfect*, qui en effet porte toujours un aspect du présent, est incompatible avec les adverbiaux temporels (*yesterday* (hier), *two days ago* (il y a deux jours), etc.

Les aspects en anglais peuvent prendre deux dimensions : lexicale ou grammaticale. L'aspect lexicale (de *situation aspect*) s'applique au verbe ou au niveau du

groupe verbal en transformant une entité spatiale à une entité temporelle (il concerne les groupes de verbes : statifs, d'activité, d'accomplissement et d'achèvement). Quant à l'aspect grammatical (de *viewpoint aspect*), il s'articule au niveau phrastique en donnant des instructions pour l'interprétation de la phrase entière au monde du discours de l'énonciateur. Les aspects abordés dans le présent chapitre sont les suivants : l'aspect ponctuel (de ponctualité), l'aspect atemporel (le *present simple* qui ne se situe pas dans le temps : *They play tennis very well* - Ils jouent très bien au tennis) et l'aspect fréquentatif (la répétition de l'action). L'aspect perfectif (action achevée) est contrasté à l'aspect progressif (action inachevée), en tenant en compte le fait qu'en anglais, le progressif se distingue de l'imperfectif (seul l'imperfectif peut concerner les habitudes ou exister avec les verbes statifs sans les influencer ; le progressif, en revanche, n'existe qu'avec les verbes d'activité).

CHAPITRE II

ÉTUDES ANTÉRIEURES

2.0 Description

Ce chapitre vise à exposer les travaux déjà faits par d'autres chercheurs dans le domaine des temps verbaux, particulièrement sur l'emploi des temps verbaux dans les articles nécrologiques français, sur le genre nécrologique en anglais et sur le traitement de la temporalité dans l'apprentissage de FLE.

2.1 Les temps verbaux dans les articles nécrologiques français

De multiples études ont déjà été réalisées sur les emplois des temps verbaux dans les bulletins nécrologiques en français. Plusieurs chercheurs dont leurs travaux sont exposés ci-après ont focalisé leurs recherches sur le sujet de la cooccurrence multiple des tiroirs verbaux ainsi qu'au plan typique temporel de bulletins nécrologiques. De même, les thématiques des modèles temporels, la concurrence du PS avec le PC ainsi que l'emploi du PC dans la partie introductive (premier paragraphe) de bulletins nécrologiques sont des sujets abordés dans les travaux antérieurs consultés dans le cadre de la présente étude.

2.1.1 Cooccurrence multiple des tiroirs verbaux dans les articles nécrologiques

Dans son ouvrage sur le PS dans la presse du vingtième siècle, Herzog (1981) consacre quelques pages à l'« article nécrologique », basées sur 27 nécrologies de personnalités publiées en 76 et 77 dans *Le Monde*, *Le Figaro* et *La Gazette de Lausanne*. Ce type d'articles semble en effet propice à l'emploi du PS :

« Comme l'article nécrologique est [. . .] consacré à la mémoire d'une personne morte, il représente dans le cas idéal le récit complet d'une vie, commençant par la naissance et se terminant par la mort de la personne. Ses traits typiques sont donc d'un côté son caractère

narratif [. . .] et de l'autre son caractère entièrement révolu, la mort de la personne constituant une nette rupture avec le moment de l'écriture. » (Herzog, 1981 : 59)

Le tableau suivant récapitule la répartition des tiroirs dans le corpus de Herzog.

Tableau 3 : Répartition des tiroirs dans le corpus de Herzog³⁴

PRÉ	PC	PS	IMP	PQP	FS	FA	FC	PA	a.f.	Total
442	124	162	353	95	81	10	3	1	19	1290
34,3%	9,6%	12,6%	27,3%	7,3%	6,3%	0,8%	0,2%	0,1%	1,5%	100%

Légende : PRÉ (Présent) ; PS (Passé simple) ; PC (Passé composé) ; FS (Futur simple) ; FA (Futur antérieur) ; FC (Futur composé = futur proche ou périphrastique) ; PA (passé antérieur) ; a.f. (autres formes).

En dépit de son profil idéal, le PS ne domine pas le genre ; il y côtoie le présent, le PC et l'imparfait de description car « il ne se rencontre que très rarement sous forme d'imparfaits pittoresques » (Herzog, *Ibid.* : 62). Herzog souligne la fréquence du présent historique, afin de « varier le style et de rendre le récit plus immédiat et captivant » (Herzog, *Ibid.* : 63), lié à l'emploi du « futur des historiens ». Cet emploi des temps spécifique « s'explique par le fait que le journaliste devient pour quelques instants historien » (Herzog, *Idem*).

Do-Hurinville (2015) analyse 22 articles nécrologiques (1999-2000) publiés dans *Le Figaro* et *Le Monde*. Le tableau suivant présente un relevé proportionnel des tiroirs verbaux recensés :

³⁴ Adapté de Herzog, *Ibid.*

Tableau 4 : Répartition des tiroirs chez Do-Hurinville³⁵

	PQP	IMP	PS	PC	PRÉ	FS	PROS	PR
LF (nombre et pourcentage)	8 7,1%	13 11,6%	20 17,9%	26 23,2%	34 30,3%	7 6,3%	3 2,7%	1 0,9%
LM (nombre et pourcentage)	33 17,5%	35 18,5%	15 7,9%	44 23,3%	53 28,0%	9 4,8%	0 0%	0 0%
Moyenne générale	12,3%	15,1%	12,9%	23,2%	29,2%	5,6%	1,3%	0,4%
Rang dans la fréquence	5	3	4	2	1	6	7	8

Légende : PQP (Plus-que-parfait) ; IMP (Imparfait) ; PS (Passé simple) ; PC (Passé composé) ; PRÉ (Présent) ; FS (Futur simple) ; PROS (Prospectif) ; PR (Passé récent) ; LF (*Le Figaro*) ; LM (*Le Monde*).

Le tableau 4 ci-dessus permet de mieux connaître la tendance générale de la fréquence d'emploi des tiroirs dans la rubrique nécrologique du *Figaro* et du *Monde*. Il s'agit d'un regard synchronique. *Le Figaro* emploie plus de tiroirs que *Le Monde* (8 contre 6). Le présent de narration, tiroir le plus utilisé dans les deux journaux, est un sérieux concurrent du PS. *Le Monde* se sert du PS moins que *Le Figaro* et quant au plus-que-parfait, il est plus employé dans *Le Monde* que dans *Le Figaro*.

³⁵ Adapté de Do-Hurinville, *Ibid.* : 199

Les tendances relevées sont comparables. Le présent historique est le tiroir le plus fréquent et, comme chez Herzog, il cohabite très souvent avec le Futur dit historique. Le PC apparaît dans tous les articles dès la première ligne (parfois concurrencé par la forme en *venir de* dans *Le Figaro*). L'imparfait, avec sa valeur traditionnelle imperfective, précède en fréquence le PS à la quatrième place en termes quantitatifs. Do-Hurinville tente de fournir une explication à l'alternance des tiroirs dans la nécrologie:

« Je pense que le journaliste, immergé dans l'actualité (moment de l'énonciation), doit reconstituer mentalement le parcours professionnel du personnage : il remonte dans le passé pour raconter des faits, tantôt ayant des liens avec le moment de l'énonciation T_0 , tantôt coupés de ce moment. Parfois il a besoin de mettre en relief un détail important, ou bien il veut gommer fictivement la distance temporelle réelle entre l'événement et le lecteur, comme s'il disposait d'une caméra pour filmer les actes du personnage en question pour les transmettre ensuite au lecteur. Il se trouve ainsi confronté à des faits sur lesquels le temps n'a pas prise (faits dits intemporels). » (Do-Hurinville, *Ibid.* : 201)

Le corpus synchronique de Labeau (2009 : 62) comprend cinq journaux (*Le Monde*, *Le Figaro*, *L'Humanité*, *La Croix* et *Le Parisien*) qui se distinguent par leur ancienneté, leur distribution et leur orientation idéologique. Le tableau suivant récapitule la répartition des tiroirs dans le corpus synchronique étudié par Labeau.

Tableau 5 : Répartition des tiroirs dans le corpus synchronique de Labeau³⁶

	PRÉ	PC	PS	IMP	PQP	FS	a.f
Total	881	486	274	606	275	147	110
Pourcentage	31,7 %	17,49 %	9,86%	21,81 %	9,9 %	5,29%	3.96%
Rang dans la fréquence	1	3	5	2	4	6	7

Légende : PRÉ (Présent) ; PC (Passé composé) ; PS (Passé simple) ; IMP (Imparfait) ; PQP (Plus-que-parfait) ; FS (Futur simple) ; a.f. (autres formes).

D'une perspective comparative, les données quantitatives présentées ci-dessus par rapport aux études menées par Herzog, Do-Hurinville et Labeau indiquent que le présent est clairement majoritaire et le futur simple vient à la sixième place. Les formes restantes se partagent les autres places avec une tendance pour l'imparfait à venir en deuxième position et le plus-que-parfait en cinquième. Le PC occupe la deuxième (Do-Hurinville), troisième (Labeau) et quatrième (Herzog) position, et le PS vient pour la plupart des cas à la quatrième place, comme indiqué dans le tableau suivant :

³⁶ Adapté de Labeau, *Ibid.* : 67

Tableau 6 : *Comparaison de la répartition des tiroirs les plus fréquents chez Herzog, Do-Hurinville et Labeau*

	1	2	3	4	5	6	a.f.
Herzog (1976 - 1977)	PRÉ 34,3%	IMP 27,3%	PS 12,6%	PC 9,6%	PQP 7,3%	FS 6,3%	2,6%
Do- Hurinville (1999- 2000)	PRÉ 29,2%	PC 23,2%	IMP 15,1%	PS 12,9%	PQP 12,3%	FS 5,6%	1,7%
Labeau (2005)	PRÉ 31,7%	IMP 21,81%	PC 17,49%	PS 9,86%	PQP 9,9%	FS 5,29%	4,04%

Légende : PRÉ (Présent) ; PC (Passé composé) ; PS (Passé simple) ; IMP (Imparfait) ; PQP (Plus-que-parfait) ; FS (Futur simple) ; a.f. (autres formes).

Toutefois, la comparaison pourrait être affinée en juxtaposant les résultats recensés par Herzog et Do-Hurinville pour *Le Monde* et *Le Figaro* uniquement, par rapport à ceux de Labeau qui concernent les données les plus récentes sur le plan chronologique. Le tableau suivant compare la répartition des tiroirs les plus fréquents dénombrés par Do-Hurinville et Labeau dans *Le Monde* et *Le Figaro*.

Tableau 7 : Comparaison de la répartition des tiroirs les plus fréquents dans Le Monde et Le Figaro chez Labeau et Do-Hurinville³⁷

		PRÉ	IMP	PS	PC	PQP	FS
Labeau	LF	204 34,63% 1	128 20,71% 2	87 12,46% 4	80 12,94% 3	49 7,93% 5	43 6,96% 6
Do-Hurinville	LF	34 30,3% 1	13 11,6% 4	20 17,9% 3	26 23,2% 2	8 7,1% 5	7 6,3% 6
Labeau	LM	468 36,14% 1	233 17,99% 2	91 7,03% 5	223 18,61% 3	137 10,58% 4	70 5,41% 6
Do-Hurinville	LM	53 28,0% 1	35 18,5% 3	15 7,9% 5	44 23,3% 2	33 17,5% 4	9 4,8% 6

Légende : LF (*Le Figaro*) ; LM (*Le Monde*) ; PRÉ (Présent) ; PC (Passé composé) ; PS (Passé simple) ; IMP (Imparfait) ; PQP (Plus-que-parfait) ; FS (Futur simple)

Ces chiffres dans le tableau ci-dessus confirment la première position du présent et la sixième du futur simple dans les 4 corpus. Do-Hurinville et Labeau trouvent une même classification du PS dans *Le Monde* : cinquième mais, dans *Le Figaro*, le PS arrive troisième ou quatrième. Les deux auteurs obtiennent également des résultats comparables pour le plus-que-parfait : cinquième dans *Le Figaro* et quatrième dans *Le Monde*. Le tableau 7 ci-après compare les résultats recensés par Herzog et Labeau pour l'an 1975.

³⁷ Adapté de Labeau, *op. cit.* : 69

Tableau 8 : *Comparaison de la répartition des tiroirs dans les articles des années 70 chez Labeau et Herzog*³⁸

		PRÉ	IMP	PS	PC	PQP	FS
Labeau	Moyenne	241	151	95	72	46	48
	LM et LF	34,52%	23,28%	13,5%	10,9%	6,13%	6,48%
		1	2	3	4	6	5
Herzog	Moyenne	442	353	162	124	95	81
	LM et LF	34,3%	27,3%	12,6%	9,6	7,3%	6,3%
		1	2	3	4	5	6

Légende : LF (*Le Figaro*) ; LM (*Le Monde*) ; PRÉ (Présent) ; PC (Passé composé) ; PS (Passé simple) ; IMP (Imparfait) ; PQP (Plus-que-parfait) ; FS (Futur simple)

Dans ce tableau, contrairement aux résultats pour 2005, la proportion de PS est moindre dans *Le Figaro*. Ce corpus plus ancien montre une homogénéité supérieure : les quatre temps les plus fréquents sont les mêmes et les proportions de plus-que-parfait et de futur simple sont très proches.

En ce qui concerne le corpus diachronique, selon Herzog (*op. cit.* : 5), la polémique sur le déclin du PS a été lancée en 1903 par un article de X. Ducotters dans *Die Neueren Sprachen*. L'examen des données quantitatives en diachronie de Labeau, Do-Hurinville et Herzog révèle une série de tendances. D'abord, le corpus diachronique porte les six mêmes tiroirs narratifs principaux qu'en synchronie. La proportion de présent augmente dans la deuxième partie du vingtième siècle pour devenir le temps principal dès 1965. Si l'imparfait semble s'affirmer comme le second temps en importance, le plus-que-parfait et le futur simple ont vu leur emploi augmenter mais

³⁸ Adapté de Labeau, *op. cit.*, p. 69

demeurent proportionnellement limités. Le PS paraît s'être maintenu plus longtemps dans *Le Figaro* que dans *Le Monde* et, après une chute dans le dernier quart du siècle, semble reprendre quelque vitalité. Le PC semble monter dans la première partie du vingtième siècle et se maintenir dans la seconde. Il est nécessaire de voir à l'aide des données récentes s'il est utilisé dans son acception d'aoriste (équivalent au PS) ou de parfait. Il est à noter que la présente étude ne se focalise pas sur l'évolution de l'emploi des temps verbaux à l'échelle diachronique en grand détail puisque l'intérêt majeur de cette étude repose plutôt sur le développement synchronique du PC et PS.

2.1.2 Les tiroirs verbaux à l'échelle du plan typique de bulletin nécrologique

Sur la base d'une des nécrologies de Bing Crosby, Herzog (*op. cit.* : 62) suggère un plan typique temporel de bulletin nécrologique. D'après lui, le PC est initial dans l'annonce du décès. De leurs parts, le PS, le présent historique et l'imparfait sont employés dans le développement : le PS ouvre la rétrospective et « signale aussitôt que le défunt est entré dans l'histoire », le présent historique marque les « événements saillants de la biographie », en alternance avec l'imparfait de description pour « les habitudes et le caractère du personnage ». En fin, le présent est employé dans la conclusion pour une « réflexion du journaliste [qui] ramène le récit à la tonalité du présent » (Herzog, *Idem*) dès que le récit n'est « pas trop concis ».

Pour sa part, Do-Hurinville (*op. cit.* : 176) analyse une nécrologie de Bernard Wicki. Il constate aussi que l'article nécrologique s'ouvre sur un PC ou, alternativement par un « passé récent » (*venir de* + infinitif). L'imparfait sert à livrer des informations d'arrière plan sur le défunt et ne joue pas de rôle narratif ; celui-ci échoit au présent historique, lié au futur simple. Le présent historique offrirait un double avantage : d'une part, morphologiquement, il n'est marqué ni aspectuellement ni temporellement, de l'autre, stylistiquement, il rend le texte plus vivant en effaçant fictivement la distance temporelle entre le lecteur et les faits relatés. Quant au PS, puisqu'il est rare, il permet par contraste une dramatisation.

Selon les constats relevés par Labeau (*op. cit.* : 76) sur l'emploi du PS, le verbe *être* employé au PS domine dans les bulletins nécrologiques. Selon le même auteur et à propos de la fonction narrative des PS, près de la moitié des bulletins étudiés n'ont pas recours au PS et donc il conclut que l'emploi du PS dans la rubrique nécrologique montre que ce tiroir, malgré ses caractéristiques favorables, n'y est pas nécessairement utilisé.

Comme les autres chercheurs³⁹, l'étude menée par Labeau avance l'idée que le bulletin nécrologique s'ouvre généralement sur un PC, en concertation avec les formules suivantes très utilisées relevées par Do-Hurinville : *X est mort / est décédé / s'est éteint*. Les verbes *mourir* et *décéder* sont le plus souvent employés (*op. cit.* : 179). Ainsi, le PC apparaît dans le titre, l'encart ou la première phrase. Selon cet auteur, il semble donc que le bulletin nécrologique ait évolué vers un schéma plus formulaire avec un PC à l'ouverture.

En outre, Labeau (*op. cit.* : 79) précise que le PC est employé comme passé perfectif. Directement après l'annonce du décès sont repris les faits marquants de la vie du défunt. Cette partie sommative se prête à l'emploi de parfait du PC : les journalistes montrent l'impact présent de la personne décédée. Le PC ne joue pas dans ce cadre un rôle de substitution au PS. Tel est le cas dans l'exemple suivant qu'elle donne du journal *Le Monde* :

Mais son caractère, son énergie, *ont* d'abord *fait* d'elle l'archétype de la speakerine [. . .]

Dans la partie des réactions au décès, le PC est utilisé principalement pour les *verba dicendi* et le discours rapporté lui-même, dans lequel les PC sont accompagnés d'adverbiaux orcentriques (Wilmet, 1997 : 366). Ils ne remplissent donc pas un rôle de substitut au PS, comme dans l'exemple suivant de Wilmet :

³⁹ Do-Hurinville, *op. cit.* : 179 ; Herzog, *op. cit.* : 62

« *Il est parti en paix ce matin, il est enfin libre* », a déclaré sa fille, Wang Yannan, dans un premier message envoyé à ses amis. « *Il est mort ce lundi à 7 heures* », a indiqué Frank Lu, directeur du Centre pour la démocratie et les droits de l'homme, situé à Hongkong. [...]

Les PC utilisés dans la partie biographique de l'article seraient susceptibles de commuter avec un PS ; toutefois ces PC sont isolés selon la constatation faite par Labeau (*op. cit.* : 79). Le PC n'est donc pas utilisé de façon consistante pour indiquer la progression narrative dans le corpus que Labeau étudie.

2.1.3 Modèles temporels dans les articles nécrologiques

Comme le précise Do-Hurinville (2010 : 85), dans les articles nécrologiques, les journalistes rendent hommage à des personnalités disparues en brossant brièvement leur biographie. Ces articles font partie des genres discursifs, où les scripteurs recourent à une multitude de temps verbaux pour annoncer le décès de personnalités et retracer leur carrière. Cet auteur étudie trois principaux modèles temporels rencontrés dans les articles nécrologiques. Dans le modèle *monotiroir*, seul le PC est utilisé pour annoncer le décès et retracer la carrière d'une personnalité. Il constate qu'il existe très peu de textes construits sur ce modèle. Dans le modèle *multitiroirs*, aucun tiroir n'est dominant ; c'est un modèle très usité. Le journaliste mélange fréquemment les tiroirs pour donner du relief à son récit. Le recours à plusieurs tiroirs, qui donne du relief au récit, permet de traduire des repères différents. C'est comme si le journaliste disposait d'une caméra mobile, qui change de position, d'angle et de profondeur (Judge, 2002 : 139). Quant au modèle à *tiroir dominant*, il compte quatre tiroirs possibles : le présent historique, le plus-que-parfait, le passé simple et le passé composé. Do-Hurinville observe que l'imparfait, qui est utilisé pour « les procès imperfectifs » (Do-Hurinville, *Ibid.* : 99), ne peut pas fonctionner comme tiroir dominant, compte tenu de son caractère anaphorique et non autonome.

2.1.4 Le PS en concurrence avec le PC dans les articles journalistiques

Le PS survit une concurrence dans son emploi. Cohen (1956 : 43 - 62) étudie l'utilisation de PS et PC dans différents textes : romans et nouvelles, textes non fictifs savants écrits par « des personnes cultivées », articles journalistiques et programmes radiodiffusés. Selon lui, sous l'influence de la langue parlée, le PC peut remplacer le PS dans des récits. Toutefois, son étude montre que non seulement le PS est toujours vivant dans les années 1950, mais que ses emplois s'élargissent. Il peut remplacer le plus-que-parfait. De sa part, Zezula (1969 : 336 - 345) s'appuie sur un corpus composé de 80 quotidiens et 25 revues. Cet auteur constate que les verbes suivants au PS : *être, avoir, faire, vouloir, savoir, devoir* présentent une fréquence plus élevée que d'autres verbes. Dans la plupart des cas, le PS s'emploie pour former des narrations (articles sportifs, faits divers). Quand il ne s'agit pas d'une simple variation de style entre le PS et le PC, le choix du PS peut indiquer l'antériorité par rapport au PC : dans ce cas, il est utilisé à la place du plus-que-parfait, comme l'avait déjà remarqué Cohen. Zezula conclut que le PS n'est pas moribond dans la langue des journaux.

En outre, Galet (1977), qui s'intéresse surtout à l'emploi du PS dans le théâtre de l'époque classique, a consacré un chapitre à l'emploi du PS et du PC dans le français moderne. Son corpus est composé de 201 articles du *Monde*, allant du 1^{er} janvier au 32 mai 1974. L'une de ses conclusions, comme Zezula, est que le PS n'est pas mort. L'auteur divise les emplois du PS et du PC en deux groupes. Dans le premier groupe, le PS représente le fait antérieur à celui au PC : c'est le PC qui donne la raison pour laquelle l'article est écrit ; le passage au PS offre une vue rétrospective des faits dont la connaissance est indispensable à la compréhension de l'article. Dans le second groupe, la chronologie entre ces deux tiroirs n'est pas respectée et l'auteur conclut que la date ne détermine pas l'opposition du PS et du PC. Ainsi, Wiberg (1995) travaille sur un corpus composé uniquement d'articles du *Monde* (234 articles), empruntés au COSTO (corpus Stockholm) et conclut que le PS a deux emplois : *narratif* et *historique*.

Le Goffic (1995) remarque que dans la presse écrite, le PS est concurrencé par le PC. En outre, Judge (2002 : 137) note que le PS est aussi concurrencé par le plus-que-

parfait dans la presse écrite. Ces deux temps verbaux ont acquis la valeur de « diégétisation » à des fins narratives, devenant de sérieux concurrents du PS. Selon Do-Hurinville (2015 : 32), dans les textes nécrologiques, le présent de narration entre également en concurrence avec le PS. Le présent est le tiroir le plus utilisé dans les articles nécrologiques ; il domine largement les autres tiroirs concurrents. Du point de vue diachronique, l'utilisation de ce tiroir progresse considérablement, et son ascension fulgurante est probablement à l'origine de la chute du PS (Do-Hurinville, *Ibid.* : 87).

En dépit d'une concurrence très rude entre le PS, le PC, l'imparfait de narration et le présent de narration, l'emploi du PS est encore fréquent tant en littérature que dans la presse. À ce sujet, Wilmet (1991 : 23) écrit :

« Par conséquent, des origines au XX^e siècle, progrès continu du passé composé, mais résistance opiniâtre du passé simple [...]. Le passé simple survit tranquillement, des essais aux biographies et aux romans policiers, jusque dans les reportages sportifs et les rédactions scolaires, que les enfants émaillent de formations incongrues : **je prenai, *il disa, *nous partirent...* »

2.1.5 Le PC dans la partie introductive d'un article journalistique

Les journalistes se servent de préférence du PC pour rédiger la partie introduction (Do-Hurinville, 2015 : 102). Cela a pour but de créer le premier contact psychologique entre le lecteur et l'auteur ainsi qu'entre le lecteur et l'événement. Pour illustrer cette problématique, Do-Hurinville fait une analyse du texte journalistique suivant :

Du 5 au 25 juillet 1998, trois jeunes professeurs de l'institut La Gruyère, à Gruyères (Suisse), *ont donné* des leçons de français à l'université de Tirana. Il avait été prévu d'organiser trois cours de quinze élèves chacun, mais ce nombre *a dû* être augmenté en raison de l'afflux de candidats (professeurs, médecins, étudiants, etc.). Plusieurs d'entre eux ne *purent* d'ailleurs être acceptés. (Do-Hurinville, *Ibid.* : 73)

Comme la première phrase de ce paragraphe sert d'introduction à ce texte pour relater un événement passé (*du 5 au 25 juillet 1998*), l'auteur a choisi le PC, *ont donné des leçons de français*, pour marquer simplement l'antériorité de l'événement par rapport au moment de l'énonciation T₀ (Do-Hurinville, *Ibid.* : 98). Cette partie introductive contient les traces énonciatives de l'auteur. Toutefois, il (l'auteur) peut alterner le PC avec le PS dans cette partie, pour créer un effet de contraste. C'est le cas des propositions suivantes (Q) et (R) élaborés par Do-Hurinville (*Ibid.* : 100) qui forment la structure argumentative de ce paragraphe :

(P) = *Il avait été prévu d'organiser trois cours de quinze élèves chacun.*

(Q) = *mais ce nombre a dû être augmenté en raison de l'afflux de candidats (professeurs, médecins, étudiants, etc.*

(R) = *Plusieurs d'entre eux ne purent d'ailleurs être acceptés.*

2.2 Études antérieures sur le genre nécrologique en anglais

Comme l'observe Ondimu (2014 : 5) quand elle étudie les annonces de mort dans le journal kenyan *Daily Nation*, la plupart des études menées sur le genre nécrologique en anglais focalisent sur la sémantique, la pragmatique, la structure schématique, la structure linguistique et la caractérisation des articles nécrologiques comme un genre journalistique. Il n'y a (presque) pas de recherche réalisée sur le sujet de l'emploi des temps verbaux dans les bulletins nécrologiques en anglais. En général, Ondimu (*Ibid.* : 3) souligne le fait que peu d'études existent sur le genre journalistique de la nécrologie en anglais⁴⁰.

⁴⁰ Pour une discussion détaillée sur le genre nécrologique, voir dans la présente étude *Chapitre III : méthodologie*.

2.2.1 Le *texte* dans les bulletins nécrologiques en anglais

La visée principale dans l'analyse faite par Ondimu des bulletins nécrologiques dans le journal kenyan *Daily Nation* est celle de savoir comment la structure schématique et le langage employés expriment le point de vue de la société sur les morts et les vivants. Il s'agit des textes rédigés par les proches du défunt. Ainsi, elle note que le *texte* figurant dans les bulletins nécrologiques qu'elle étudie concerne le préambule (une phrase déclarative annonçant la mort, le nom du défunt, sa profession, le lieu de naissance et la date de mort), la liste des membres de famille du défunt et le programme de funérailles. Celui-ci (le texte) exclut les informations sur les circonstances du décès et la biographie du défunt.

Contrairement à ce qu'observe Ondimu dans son étude, sur un corpus des annonces de mort, Moses et Marelli (2004 : 123 - 130) qui étudie une typologie plus élaborée des bulletins nécrologiques dans le journal américain *The New York Times* trouvent que les articles nécrologiques dans ce journal contiennent en effet dans leur texte les informations sur les circonstances de mort ainsi que les détails biographiques sur le défunt. Labeau (*op. cit.* : 74) souligne l'importance de ces éléments dans le texte d'un bulletin nécrologique. Elle note que si l'annonce de la mort et les informations biographiques sont indispensable au genre, les réactions au décès sont également importantes.

Pour la présente étude, les informations biographiques sur la vie du défunt, les détails sur les circonstances de sa mort et les réactions au décès sont les éléments importants à figurer dans le texte d'un bulletin nécrologique puisque pour s'y faire, le rédacteur emploi les temps verbaux, ce qui est le nœud de ce travail. En principe, les bulletins nécrologiques constituant le corpus pour la présente étude portent ces éléments clés dans leurs textes.

2.2.2 Perspectives lexico-sémantiques dans les bulletins nécrologiques anglais

Dans son mémoire de master, Oyoko (2011) mène une étude lexico-sémantique où il analyse vingt bulletins nécrologiques dans le journal kenyan *Daily Nation*. Il observe que les bulletins dans ce journal sont carrément des annonces de mort rédigées par les proches à un défunt⁴¹. En outre, Ondimu (*op. cit.* : 4) qui analyse un corpus sur les bulletins nécrologiques dans le même journal kenyan que Oyoko à savoir dans le *Daily Nation* note que ces bulletins sont les annonces de mort, rédigés et frais de parution dans le journal payés par les proches ou les amis aux défunts.

Le *Daily Nation* est le premier journal kenyan en termes d'effectifs de lecteurs. Selon Ondimu, les bulletins nécrologiques dans ce journal possèdent la même structure : titre, photo de profil du défunt, texte (dont le préambule, la liste des membres de famille et le programme pour les funérailles) et remarques conclusives. Oyoko dans son travail a expressément choisi les bulletins portant dans leur texte des données clés sur les adjectifs, les adverbes, les noms et les verbes. Selon lui (Oyoko, *Ibid.* : 3), les bulletins nécrologiques emploient un langage perlocutoire destiné à persuader le locuteur à faire face à la réalité (de décès) à laquelle il se confronte. Pour ce faire, les bulletins nécrologiques cherchent à raconter les exploits et le bon caractère du défunt tout en employant un ton et un choix de mots réconfortants.

À travers un choix lexical qu'il fait, l'auteur d'un bulletin nécrologique exprime son jugement sur le défunt. Généralement ce jugement se porte positif à l'aide des mots qui sont destinés à valoriser le statut social du défunt (Oyoko, *Ibid.* : 3). Toutefois, comme le signale Fernandez (2006 : 101 - 130), l'auteur peut aussi employer un vocabulaire à connotation négative quand il s'agit d'exprimer le malheur occasionné par la mort. En ce qui concerne la sémantique, Oyoko en applique deux sens à son étude : la sémantique de lexique et celle de syntaxe. En effet, il est conscient au fait que ces deux sens (lexical et syntaxique) sont normalement inséparables au niveau phrastique d'un texte (Oyoko, *Ibid.* : 5).

⁴¹ Voir dans le présent travail *Chapitre III : méthodologie* où le genre nécrologique et les types de textes nécrologiques sont caractérisés en détail.

Pour élaborer le rôle que joue le choix des éléments lexicaux dans le genre nécrologique, Rae et Giana (2004) étudient d'une manière comparative les bulletins nécrologiques rédigés par des journalistes vis-à-vis ceux rédigés par des proches d'un défunt dans *The New York Times*. Ces auteurs montrent d'un point de vue énonciatif que les journalistes emploient un langage plutôt objectif relevant d'un répertoire lexical prévisible, tandis que les textes rédigés par des proches du défunt sont subjectif.

De plus, l'ordre des événements et les détails biographiques sur la vie du défunt sont racontés par des journalistes d'une façon inversée sur le plan temporel : c'est-à-dire du présent au passé. Ondimu (*op. cit.* : 3) qui étudie un corpus de 356 annonces de mort dans le journal kenyan *Daily Nation* observe que ces annonces sont rédigées d'un point de vue subjectif en avançant l'avis du rédacteur qui est normalement un proche du défunt. De même, Crespo (2007 : 7 - 21) note que les bulletins nécrologiques à caractère informatifs sont objectivement rédigés par des journalistes qui en effet emploient un langage impersonnel en se limitant aux événements factuels sur la vie du défunt.

Selon l'analyse faite par Oyoko (*op. cit.* : 41) les rédacteurs des bulletins nécrologiques en anglais emploient les noms dénotant par exemple les éléments suivants :

- i. Le malheur : *loss* (perte) et *demise* (décès) dans la phrase « *We announce the demise ...* » (Nous annonçons le décès ...).
- ii. L'acceptation : *acceptance* (acceptation) dans la phrase « *It is with deep sorrow and humble acceptance ...* » (C'est avec une profonde tristesse et humble acceptation ...).
- iii. Le confort : *glory* (gloire) dans l'énoncé « *Ascending to glory* » (Ascension à la gloire).
- iv. L'émotion : *sorrow* (tristesse) ; « *Deep sorrow* » (Une profonde tristesse).

En ce qui concerne les verbes choisis par les rédacteurs des bulletins nécrologiques, ils indiquent la transition, le confort et l'engagement pour la vie (Oyoko, *op. cit.* : 50). Ce choix peut être occasionné par le contexte du décès ou selon le point de

vue du rédacteur sur la réalité (Oyoko, *Idem*). Néanmoins, selon Bolinger (1980) certains verbes expriment toujours la réalité malgré le fait qu'un événement soit mauvais ou non. Quelques exemples des verbes cités par Oyoko exprimant la transition, le confort ou l'engagement (ténacité) pour la vie :

i. Transition :

- *Call* (appeler) dans la phrase « *God called our mum* » (Dieu a appelé notre maman) ; « ... *was called* » (... a été appelé).
- *Passed on* (euphémisme pour *est mort*).
- La nominalisation du verbe *promote* (promouvoir) dans l'énoncé « *Promotion to glory* » (Promotion à la gloire) ; « *to be promoted* » (être promu).
- *Ascending* (l'acte d'ascendre) dans l'énoncé « *Ascending to glory* » (Ascension à la gloire).

Ce choix des verbes exprimant la transition est lié à un langage de politesse et à des euphémismes normalement employés pour mitiger l'effet brutal occasionné par l'incident malheureux qui est en effet le décès (Rawsom, 1995).

ii. Confort :

- *Rest* (se reposer) par exemple « *She will be laid to rest* » (Elle sera reposée).
- « *In God's hand you rest* » (Vous vous reposez dans les mains de Dieu).
- *Celebrate* (Célébrer) dans la phrase « *The Mbithi family celebrates ...* » (La famille Mbithi célèbre ...).
- *To honour* (à honorer) dans la phrase « *All are welcome to honour* » (Tous sont invités à honorer ...).

Selon les perspectives métafonctionnelle et idéologique avancées par Halliday (1985), le choix du verbe *celebrates* conjugué au présent dans les nécrologies vise à caractériser la mort comme un événement de plaisir qui donne lieu à un certain confort à la famille endeuillée ou, en général, à des êtres vivants. Ce sentiment d'un certain plaisir est par ailleurs une suite de la vie de satisfaction qu'a menée le défunt. Autrement dit, les gens fêtent la vie mais pas la mort (Oyoko, *op. cit.* : 55).

Le choix du verbe *honour* est conforme au point de vue de Hall (1992) qu'un tel mot est expressément visé à influencer l'avis du lecteur sur la mort qui est aperçue comme un événement heureux qui mérite d'être fêté. De sa part, le verbe *rest* (se reposer) joue non seulement un rôle réconfortant mais il est aussi un euphémisme employé pour atténuer les effets de la mort.

iii. Ténacité pour la vie :

Le verbe *fight* (combattre) dans la phrase « *You have fought a good fight and finished the race* » (Vous avez mené le bon combat et terminé la course).

Cela veut dire que le défunt était quelqu'un de tenace et de l'abnégation face à la vie (Oyoko, *op. cit.* : 58).

À part le choix des noms et des verbes, Oyoko (Oyoko, *op. cit.* : 59) remarque que certains adverbiaux sont employés dans les bulletins nécrologiques, par exemple « *On the morning of ...* » (Le matin de ...); « *On Monday ...* » (Le lundi ...); etc. Ces adverbiaux indiquant le moment et la date soulignent l'importance du temps (*time*) pour conceptualiser la mort. Ce choix porte aussi une valeur affective pour les proches du défunt en relation avec le moment où le décès a lieu, et par conséquence demeure inoubliable pour la famille.

2.3 Didactique de la cohésion textuelle en FLE

Ayant déjà noté au début de ce travail que le verbe est en effet la pierre angulaire, le pivot d'une phrase, il est d'usage de faire un bilan des études qui ont déjà été réalisées sur le traitement de la temporalité en FLE dans un contexte anglophone, voire multilingue. D'emblée, la présente étude ne prétend pas d'être la première à franchir la question des influences de l'anglais sur l'apprentissage de FLE. Ainsi donc, une revue des études antérieures à ce sujet est abordée dans ce travail. De même, les points de vue d'autres chercheurs sur la question des perceptions des apprenants sur le PS, le PC et ses équivalences avec le *present perfect* et le *past simple* sont mis en évidence. Le point principal est celui de dégager jusqu'à quel niveau ces idées ont été poursuivies par d'autres chercheurs afin que la présente étude puisse contribuer à l'apprentissage de FLE dans un contexte anglophone.

2.3.1 Traitement de la temporalité en FLE

Dans sa thèse Ogutu (2009) étudie deux des trois mécanismes de textualisation avancés par Bronckart⁴² à savoir seulement la cohésion nominale et la connexion dans les productions écrites d'apprenants kenyans au niveau intermédiaire du FLE. Il révèle que les lycéens kenyans savent écrire des textes narratifs cohérents et qu'ils savent enchaîner les éléments à l'intérieur du texte à l'aide des anaphoriques, des cataphoriques et des connecteurs, c'est-à-dire qu'ils savent mettre en place l'anaphore et pronominale. Mais leurs textes sont peu cohésifs parce que les étudiants ont une maîtrise lacunaire de la grammaire de texte. Autrement dit, ils peuvent rédiger une histoire logique et cohérente mais ils n'ont pas les connaissances syntaxiques, lexicales et morphologiques du français que les « instructions officielles » (cursus officiel) attendent d'eux à leur niveau.

Adegboku (2011), lui, dans sa thèse, analyse deux exercices de grammaire qu'il donne à une centaine de candidats de sa recherche. De suite, il note que malgré les erreurs

⁴² Pour la trilogie de mécanismes de textualisation, il s'agit de : cohésion nominale, cohésion verbale et connexion (Bronckart, 1996 : 263).

grammaticales commises sur l'accord du participe passé, sur le choix de l'auxiliaire accompagnant le participe dans le cas du PC, sur la désinence de l'imparfait suivant les personnes de la conjugaison etc., la majorité des candidats ont correctement choisi le PC comme la forme verbale appropriée là où il en avait fallu. Seulement la moyenne des candidats ont pu employer l'imparfait pour les cas où il en était d'usage. Les étudiants auraient plus de problèmes à bien gérer l'imparfait que le PC (Adegboku, *Ibid.* : 351).

En outre, Adegboku constate que la plupart des candidats ont produit des formes acceptables du PC vis-à-vis seulement la moitié de production de forme correcte de l'imparfait. Très peu d'étudiants arrivent à employer le PS dans les exercices à trous. Certains cas de l'emploi des PS sont estimés d'être aléatoires ne prêtant donc à aucune interprétation cohérente dans les copies d'élèves. En effet presque la totalité des apprenants ont eu de difficultés avec l'emploi ou le fonctionnement du PS (Adegboku, *Ibid.* : 367). Cet auteur attribue cet état de chose au fait que ce temps du PS n'est pratiquement pas enseigné par la majorité des enseignants au Nigéria. Il ne figure pas non plus, selon lui, dans la plupart de nouveaux manuels utilisés pour l'enseignement de FLE au Nigéria.

Adegboku conclut que le PC est le premier temps reconnu en général par les apprenants pour exprimer le passé ; ces apprenants sont souvent convaincus qu'ils l'utilisent bien. Pourtant quand ce temps du PC entre en rapport avec d'autres tiroirs verbaux dans un texte, beaucoup d'entre eux ne savent pas où l'employer précisément. Quand il s'agit de PS, la maîtrise de son emploi est remise en cause. L'emploi de l'imparfait est erroné pour la plupart d'apprenants. Cet auteur indique de ne pas avoir admis l'emploi du présent historique dans son analyse et a rejeté les copies entièrement rédigées à l'aide du présent (Adegboku, *Ibid.* : 410).

Ainsi donc, Adegbokou rattache son intérêt à la catégorie morphologique des temps verbaux (du point de vue de la forme). Or, plusieurs chercheurs⁴³ de leur part portent leur intérêt à la catégorisation conceptuelle voire linguistique des temps verbaux. De cette manière, les études menées par ces chercheurs ont montré qu'en effet le présent (historique) peut bel et bien exprimer les événements dans le passé.

Pour revenir concrètement au sujet de la textualisation, il est à noter que la cohérence générale d'un texte écrit procède d'une part de la mise en œuvre des mécanismes de textualisation, et d'autre part des mécanismes de prise en charge énonciative (Ogutu, 2006 : 81 - 95). La cohésion nominale consiste à introduire les arguments et à organiser leur reprise dans la suite du texte. Elle est qualifiée par un sous-ensemble d'unités que l'on qualifie d'anaphores qui en effet représentent les relations de solidarité existant entre des arguments qui manifestent des rapports mutuels de co-référence dans le texte.

À cet égard, la présente étude cherche à élaborer la question de la cohésion dans les écrits de ces apprenants afin de compléter l'étude menée par Ogutu au niveau du mécanisme de la cohésion verbale parmi ces apprenants, en focalisant sur la pierre angulaire de la phrase ce qui est le verbe dans sa forme et ses emplois. La présente étude cherche à développer la perspective didactique du FLE au Kenya en mettant en relief les influences de l'anglais sur la forme et l'emploi du verbe français.

Bien qu'il ne traite pas le mécanisme de la cohésion verbale, Ogutu (*Ibid.* : 91) note que la temporalité est également assurée dans le corpus narratif d'un total de 60 copies d'élèves kenyans de niveau intermédiaire en FLE. Il remarque que la référence temporelle est faite au temps objectif (l'heure des horloges) et que la progression du récit

⁴³ Herzog (1981 : 63) souligne l'emploi du présent historique dans les textes écrits afin de varier le style et de rendre le récit plus immédiat et captivant. Labeau (2009 : 62) et Do-Hurinville (2015 : 199) confirment la première position du présent dans les textes journalistiques à caractère nécrologique. D'ailleurs, Somé (2019 : 14) insiste sur le rôle que joue la localisation temporelle qui fait effectivement qu'un temps prenne une dimension absolue (passé, présent ou futur) par rapport au moment de l'énonciation, malgré sa catégorie morphologique.

est marquée par des indicateurs temporels, comme illustrent les exemples suivants qu'il donne tirés de son corpus :

- « *À midi*, nous sommes allés ... ».
- « Son arrivée était très bizarre car il n'était que *trois heures et demie de l'après-midi* ».
- « *À treize heures* nous sommes retournés à l'hôtel ».

En outre, Ogutu (2006 : 91) remarque que le traitement de la temporalité dans le corpus qu'il étudie se fait également avec la simple juxtaposition d'énoncés, avec la coordination à fonction de liage marquant la successivité ou encore avec la subordination à fonction d'enchâssement indiquant la simultanéité ou l'antériorité. Il fournit les exemples suivants :

- « Le médecin a écrit ... *et* il est retourné à l'hôpital ».
- « *Ensuite*, nous sommes allés ... ».

De sa part, Demagny (2013) mène une étude sur l'acquisition de la temporalité parmi 84 étudiants adultes. Trois groupes de 12 locuteurs anglophones (L1) qui sont apprenants du français (L2), ont été la cible de sa recherche. Deux groupes de 24 sujets monolingues dans chacune des langues en présence (anglais, français) en ont constitué les groupes contrôles. À partir des images présentées, les sujets ont été demandés de raconter chacun une histoire à un interlocuteur natif de français. Les apprenants devraient faire face à des difficultés liées à la typologie très différente des deux langues en présence, en matière d'aspect lexical, de marques aspectuo-temporelles (notamment morphologiques), de moyens disponibles dans leur langue pour exprimer les différents types de mouvement et pour organiser de l'information dans le discours. Il a été requiert de la part du locuteur de construire un récit cohérent et cohésif. Il a dû en principe ancrer son récit dans le temps et l'espace et construire le déroulement de l'histoire.

Les résultats recensés par Demagny (*Ibid.* : 146) montrent que les locuteurs natifs ancrent plutôt leur récit dans le non-passé. Les anglais natifs utilisent plus de passé que les français natifs qui déploient de nombreuses formes au gérondif et au participe présent.

Pour raconter une histoire oralement, les apprenants des niveaux 2 et 3 emploient plus de formes morphologiques au non-passé que tous les autres groupes de locuteurs et les formes au passé sont peu nombreuses pour ces deux groupes d'apprenants.

En outre, Demagny constate que les apprenants de niveau 1 sont les seuls locuteurs à utiliser plus de formes au passé et ils sont donc les plus nombreux à ancrer leur récit dans le passé. On constate une évolution graduelle de niveau 1 au niveau 3 des formes au gérondif et des participes présent entre les trois groupes d'apprenants. Les formes à l'infinitif sont peu nombreuses, quel que soit le groupe de locuteurs. Les apprenants ont du mal à attribuer le bon auxiliaire entre « avoir » et « être » surtout au niveau 1. Les erreurs de flexions sur le participe passé subsistent.

En ce qui concerne la relation entre espace et temporalité, Demagny (*Ibid.* : 159) trouve que les Anglais natifs utilisent, parfois de façon redondante, les particules, les prépositions spatiales, les connecteurs et le passé non progressif, alors qu'ils n'utilisent que très peu l'aspect lexical pour borner les événements. Les Français natifs, à l'inverse, s'appuient surtout sur la sémantique des verbes pour borner les événements, utilisant par ailleurs, mais dans une moindre mesure, des prépositions spatiales ou des connecteurs et le PC.

De leur part, les apprenants de niveau 1 emploient surtout le PC pour borner les événements (exemple venant d'un tel apprenant : *la balle a roulé aussi*) (Demagny, *Ibid.* : 160), la sémantique des verbes jouant un rôle moins important dans le bornage temporel (exemple d'un apprenant de niveau 1 : *Et maintenant Papy est traversé la rue*). Dès le deuxième niveau de compétence, les étudiants utilisent des verbes pour borner les événements, mais utilisent tout autant le PC, dont l'usage est encore élevé par comparaison aux Français natifs. Les apprenants de niveau 3 parviennent à exprimer les bornes temporelles d'une manière plus riche en s'appuyant sur l'aspect lexical et à l'aide des prépositions spatiales ainsi qu'en se servant du PC.

Les différences interlingues sont particulièrement importantes lorsque l'on considère à la fois l'expression de l'espace et celles des bornes temporelles droites. Dans les productions qu'étudie Demagny, les verbes qui expriment une borne sont peu nombreux en anglais par rapport au français, alors que les prépositions ou particules spatiales sont plus nombreuses en anglais qu'en français. L'usage de la préposition spatiale « jusque » en français permet de borner tous les types d'événements, lorsque le bornage ne peut être réalisé dans le verbe, ce qui lui confère une valeur spatio-temporelle (exemple : *Ben monsieur Popi pousse le gros cadeau le long du toit, jusqu'en haut*) (Demagny, *Ibid.* : 160). En ensemble des résultats, Demagny (*Ibid.* : 172) conclut que l'expression des bornes temporelles en français est pour le moins compliquée à appréhender pour un apprenant L2.

2.3.2 Équivalences du PC avec le *present perfect* et le *simple past*

Dans sa thèse, Haruna (2016) étudie la nature et le rôle du transfert interlingual dans le traitement du PC et de l'imparfait en français par les étudiants ghanéens akanophones du FLE, scolarisés en anglais. L'étude est menée à la base d'un cadre construit sur les théories cognitives de Langacker (1986 ; 2008) et de Talmy (2000a ; 2000b) sur l'aspect⁴⁴, ainsi que celles de Jakobson (2004) et de Catford (1978) sur l'équivalence.

Van Leuven Zwart (1990) donne une définition stricte de l'équivalence comme une relation symétrique absolue entre les mots des langues différentes. Mais Jakobson (*Ibid.* : 114) rejette cette sorte de relation, notant qu'il n'existe pas d'équivalence parfaite parmi les langues. En fait, selon lui, cette absence d'équivalence est une extension naturelle du manque de synonymie parfait entre les unités d'une même langue.

⁴⁴ Le concept d'*aspect* est défini au pluriel par Comrie (1976 : 3) comme « *les façons différentes de considérer la constitution temporelle interne d'une situation* ». Les grammaires cognitives, celle de Goldberg (2006) et de Talmy (2000) par exemple, offrent au niveau de la cognition humaine des explications sur cette constitution temporelle interne. La notion d'aspect est développée d'une manière élaborée en chapitre II de ce travail.

Dans le même sens et selon Catford (*Ibid.* : 32), la correspondance formelle absolue entre les langues n'existe pas. Jakobson (*Ibid.* : 114) note que la traduction interlinguale s'effectue normalement, non en substituant un message en langue A par des unités individuelles du code B, mais par un message entier dans ce code B. Il est à noter que, par « *unité* », Jakobson entend « *mot* ». Bassnett (2002 : 37) propose une solution en disant que l'équivalence dans la traduction n'indique pas une recherche des formes ou de sens identiques dans la langue-source et dans la langue cible.

Pour sa part, Nida (2004 : 153 - 167) distingue deux types d'équivalence : équivalence formelle, qui essaie d'établir la symétrie de forme et de contenu entre la langue de départ et la langue d'arrivée, et équivalence dynamique, fondée sur le « principe d'effet équivalent » qui cherche à produire un message d'arrivée qui aura le même effet sur son récepteur que l'effet du message du texte source sur les récepteurs originels.

Selon le cadre théorique adapté par Haruna sur l'équivalence, même les langues d'une origine unique ne sont pas parfaitement symétriques. Toutefois, il n'est pas impossible d'établir une sorte d'équivalence ou de correspondance que ce soit formelle, textuelle, dynamique ou syntagmatique, etc. Comme l'explique Catford (*Ibid.* : 32), la possibilité de trouver l'équivalent textuel d'un élément donné d'une langue-source existe, ainsi que celle de correspondance formelle des catégories grammaticales.

Par rapport au PC et à l'imparfait en français, il est possible de les traduire par des temps verbaux anglais. Cependant, cette traduction dépend des caractéristiques aspectuelles des verbes (Haruna, *op. cit.* : 28). Des travaux menés par Arabski (2006) et De Angelis et Selinker (2001) ont révélé d'importants transferts, soit de la L1, soit d'une L_x (où *x* désigne un chiffre et une valeur autres que 1) sur l'apprentissage de la langue étrangère ciblée.

Les données étudiées par Haruna ont été collectées auprès de 57 candidats dans deux universités publiques au Ghana : la Kwame Nkurumah University of Science and

Technology et la University of Cape Coast. Pour la collecte desdites données, les candidats passent un test écrit de traduction, version française vers l'anglais. Ce test comporte deux extraits, l'un de *L'étranger* d'Albert Camus, l'autre d'*Au cœur des ténèbres* de Joseph Conrad. Le chercheur a sélectionné ces deux textes sources parce que ce sont des narrations.

Spécifiquement, Haruna a fait le choix de *L'étranger* par rapport aux temps verbaux principaux employés par l'auteur Albert Camus, c'est-à-dire le PC et l'imparfait. Par contre, il a choisi *Au cœur des ténèbres* parce que le texte original était en anglais, avec le *present perfect*, le *simple past*, le *conditional present* employé pour décrire des habitudes passées et le *past progressive*. Cependant, puisque le traducteur de la version française a employé le PS au lieu du PC, le chercheur a modifié le texte en remplaçant le PS par le PC employé dans la narration quotidienne et dans le langage de tous les jours (Haruna, *op. cit.* : 129).

En outre, les participants à la recherche ont rempli un questionnaire sur l'équivalence des temps verbaux exprimant le passé en français et en anglais. Les analyses faites ont révélé une tendance de transférer les caractéristiques aspectuo-temporelles du verbe anglais au verbe français chez les participants, menant à une mauvaise interprétation des deux temps, à savoir le PC et l'imparfait. Selon l'analyse des questionnaires, la plupart des participants savent que le PC exprime le passé chronologique (Haruna, *op. cit.* : 187). De même, la majorité des participants équivaut le PC au *present perfect* en anglais.

Ainsi donc, Haruna (*op. cit.* : 197) conclut que les apprenants du FLE dépendraient plus des parallélismes entre les formes que de la sémantique aspectuelle du verbe en question quand il s'agit de traduire le PC vers l'anglais. Les résultats concernant la mise en équivalence entre le PC et le *simple past* (prétérit) ne sont pas conclusifs puisque la majorité des participants ne se sont pas exprimés par rapport à la question posée dans le questionnaire sur son équivalence.

En ce qui concerne le test sur la traduction de l'extrait du livre *Au cœur des ténèbres*, Haruna constate qu'avec le PC, la présence de l'adverbe *encore* (dans sa traduction comme *yet* en anglais, et pas *again* ou *still*) renforce sa valeur de l'accompli du présent dans la phrase *je n'ai pas encore été là-bas* traduit au *present perfect* : *I haven't been there yet*. Pourtant si *encore* est ignoré, *je n'ai pas été là-bas* peut prendre la valeur du prétérit. Il donne donc *I wasn't there*. Pour la traduction de l'extrait de *L'Étranger* de Camus, la majorité des candidats ont pu choisir les formes correctes du prétérit anglais (*past simple*) pour remplacer les verbes au PC. Le PC dans l'ouvrage de Camus a souvent, sinon toujours, la valeur aspectuelle du prétérit parce qu'il s'emploie dans la narration des événements qui n'ont pas de pertinence au présent chronologique du narrateur-actant. La traduction de ce temps vers l'anglais favorise donc l'emploi du prétérit anglais : le *simple past* (Haruna, *op. cit.* : 288).

La connaissance de la langue akan dans laquelle l'expression du temps n'est pas morphologiquement encodée ne joue aucun rôle à la traduction des temps du passé chez les apprenants (Haruna, *op. cit.* : 330), bien que le chercheur ait attendu à découvrir des influences sur le système aspectuo-temporel traduit⁴⁵. Il recommande que les enseignants du FLE fassent référence à l'anglais pour la maîtrise de la morphosémantique du verbe en FLE et pour éveiller la conscience des apprenants sur les analogies et les écarts entre les langues française et anglaise (Haruna, *Idem*). Cela pourrait réduire l'étrangeté du français langue étrangère et la distance perçue entre les deux langues, à savoir entre le français et l'anglais.

⁴⁵ Le chercheur s'est appuyé sur les propos de Lyons (1977 : 705) qui dit que l'aspect est beaucoup plus répandu dans les langues du monde que dans les temps ; plusieurs langues n'ont pas de temps verbal, mais s'il y'en a qui n'auraient pas l'aspect, elles sont très peu.

2.3.3 Influences de l'anglais à l'apprentissage de la cohésion verbale en FLE

Gitonga (2019) mène une étude auprès de 96 lycéens kenyans sur l'analyse de l'erreur en FLE et sous l'angle de l'interlangue. Il a proposé aux lycéens deux tâches d'ordres descriptif et discursif. La première a relevé d'une rédaction d'un texte sur la vie au Kenya en général, s'appuyant sur des mots clés donnés. La deuxième tâche a consisté de la rédaction d'un dialogue entre deux élèves qui se rencontrent lors d'un événement scolaire organisé pour les lycéens.

L'étude de Gitonga révèle l'existence des erreurs morphosyntaxiques portant sur les syntagmes nominaux et verbaux dans les productions écrites et orales. Selon lui, ces erreurs morphosyntaxiques par addition, par substitution par omission et par placement n'obscurcissent pas pour autant la transmission de l'idée générale dans l'ensemble des productions orales et écrites. Concernant le verbe, Gitonga porte son intérêt sur la temporalité, le choix et la désinence verbale où en effet il signale les erreurs de désinence verbale, d'ordre d'orthographe grammaticale et le choix de l'auxiliaire, mais il ne précise pas la liaison que portent ses erreurs avec l'anglais.

Pour ajouter à ce qui est noté chez Gitonga, il est d'usage à présenter le travail fait par Adegboke (2011) sur les influences de l'anglais en FLE. Cet auteur mène une étude sur les influences de l'anglais et d'autres langues nigérianes à l'apprentissage du français écrit et en particulier sur l'aspect ainsi que le fonctionnement et l'emploi des temps du passé chez les apprenants du FLE. Ce chercheur a administré à une centaine de candidats dans les universités nigérianes deux exercices de grammaire (qui consistent à remplir des trous dans un texte avec un verbe - fourni à la forme infinitive - au passé composé, au passé simple ou à l'imparfait) et une rédaction d'un texte (il s'agit de choisir un sujet entre neuf sujets proposés pour raconter des événements passés sur le thème choisi).

En ce qui concerne l'exercice sur la rédaction d'un texte à propos des événements passés, les étudiants emploient un mélange des tiroirs verbaux : PC, PS, plus-que-parfait, imparfait, présent, etc. mais ils sont mal employés pour la plupart des cas (Adegboke, *Ibid.* : 386). Adegboke relève certaines erreurs commises sur la forme des temps verbaux ; les candidats seraient peut-être influencés par l'anglais pour produire les formes

suivantes passives en traduisant directement les formes suivantes avec *J'étais* au lieu de *J'ai été* :

- *J'étais accueilli* (I was welcomed)
- *J'étais réveillé* (I was woken up)
- *J'étais informé* (I was informed)

En outre, Adegboku (*Ibid.* : 456) trouve dans des copies d'élèves analysées des erreurs sur les marqueurs temporels qu'il rattache à la langue anglaise. Par exemple, de différents connecteurs logiques et syntaxiques sont mal employés à cause de l'influence de l'anglais : la préposition anglaise « *for* » motive l'emploi de « pour » (*Nous attendions pour 30 minutes avant qu'il arrive*), « *by* » motive l'emploi de « par » (*On a quitté le village par une voiture personnelle*), etc. Les apprenants généralisent et ramènent au français le sens du verbe « *to know* ». Ainsi, ils commettent l'erreur d'employer « savoir » à la place de « comprendre » (*Immédiatement j'ai su qu'un accident venait d'arriver ; Le monstre savait ce qui s'est passé*). Finalement, il cite un exemple de faux-amis *actually / actuellement* en anglais et en français respectivement : *Je me suis sentie heureuse et anxieuse à la fois de voir les nuages près de nous, mais actuellement loin de nous*.

2.3.4 Plans d'énonciation et narrativité du texte en FLE

Au niveau de la narrativité du texte, Ogutu (2006) étudie 60 textes narratifs rédigés par des apprenants du niveau intermédiaire en FLE. Cet auteur trouve ces copies conformes au critère de *situation initiale* et *situation finale* en ayant une formule standard d'ouverture fournie dans la consigne : « Racontez une histoire en commençant par les mots : *Je me suis dépêché(e) vers la porte, quand je l'ai ouverte ...* ». Son étude montre que pratiquement tous les scripteurs ont maîtrisé la démarche narrative : ouverture, succession d'événements (exemple d'un étudiant, paragraphe 2 : *Ensuite, je suis allé à salle de classe ... et là, j'ai vu mon cousin ...*) et clôture (morale) (exemple d'un étudiant,

dernier paragraphe : *Enfin, nous avons allé chez-nous fatiguons mais sain et sauf. Depuis ce jour n'oublie jamais mon anniversaire).*

Ogutu (*Ibid.* : 93) conclut qu'un apprenant kenyan du niveau intermédiaire est capable de rédiger un texte narratif et qu'il sait mettre en place l'agencement thématique nécessaire au récit. Il note que ces compétences textuelles se développent lors de l'acquisition des autres langues du contexte éducatif kenyan : la langue maternelle (vernaculaire), l'anglais et le kiswahili. En outre, il recommande d'appréhender l'enseignement non pas en travaillant sur des phrases isolées mais sur des suites de phrases interreliées afin de faire apparaître les marqueurs de cohésion.

Adegboku va plus loin avec le sujet de narrativité du texte tout en se penchant vers le bon usage des temps verbaux ainsi que l'appréhension de l'énonciation dans les copies d'élèves qu'il étudie. Les étudiants ont du mal à maîtriser les deux plans d'énonciation élaborés par Benveniste, à savoir ceux de discours et récit. En mélangeant les propriétés spécifiques à chacun d'eux, certains étudiants montrent qu'ils ne savent pas comment s'opposent les deux plans d'énonciation. Ainsi donc, Adegboku (*Ibid.* : 403) conclut que pouvoir distinguer les deux plans d'énonciation aidera des étudiants nigériens à savoir quel temps, entre le PC et le PS s'impose au premier plan (par opposition au second plan) selon qu'ils auraient à faire à un discours ou à un récit.

Pour illustrer ces difficultés, Adegboku se focalise sur une copie d'élève employant d'une manière prépondérante le PS dans son texte situé sur le plan d'énonciation du récit. Le problème, par contre, c'est que le candidat a employé le PS avec « je » alors que chaque fois qu'il doit faire de même avec « nous », il emploie plutôt l'imparfait. D'après cet auteur, la raison est que, trop souvent, quand les enseignants parlent des plans d'énonciation aux apprenants, ils oublient que malgré leur niveau qui n'est pas encore entièrement développé dans la langue étrangère qu'ils sont en train d'apprendre, les apprenants s'aventurent aussi à lire des textes longs (les romans, journaux etc.) où ils retrouvent tous les temps sans exception. Et que partant, ils se décident à écrire, rédiger de la même manière, comme l'a fait cet étudiant dans sa copie.

Pour remédier la situation, Adegboku recommande que les enseignants proposent des exercices qui mettent en exergue la compréhension de la différence entre le discours et le récit au niveau des temps qui se rapportent à chacun des deux catégories d'énonciation. Aussi, il recommande que les enseignants proposent à des apprenants des exercices relatifs aux rôles des personnes de l'énonciation. Ceci permettra de savoir que le récit est marqué par la non-personne « il » alors que c'est la personne de l'énonciation « je/nous ».

Demagny (*op. cit.* : 136) prend une autre dimension (sur le plan d'architecture globale du texte) pour traiter la narrativité du texte. Dans son étude, en comparant les productions des francophones natifs à celles des apprenants du FLE, elle conclut que les locuteurs francophones natifs utilisent surtout des phrases complexes comprenant plusieurs propositions (une proposition principale et une ou plusieurs subordonnées) dans lesquelles les informations sont distribuées. Quel que soit leur niveau, les apprenants utilisent surtout des propositions compactes et simples. Cependant, Demagny note une évolution selon le niveau de compétence : les apprenants produisent peu de structures syntaxiques compactes et complexes au niveau 1, en élaborent encore peu au niveau 2, et beaucoup plus au niveau 3, comme illustré dans les exemples suivants des productions orales de ces apprenants transcrits par cette auteure sur la même séquence narrative à partir des images présentées aux candidats :

Apprenant niveau 1 : *Alors, maintenant, Papy est ... il est tiré une # xx # dan(s) une ... caverne.*

Apprenant niveau 2 : *Ici, il est dans une ville aussi, il tire une petite cheval en bois, pendant traversant la rue.*

Apprenant niveau 3 : *Et maintenant, Popi il a une ... il tire un poussette en traversant la route.*

Les erreurs d'ordre grammatical subsistent dans les productions. Les réponses des apprenants montrent une augmentation de la complexité syntaxique qui s'exprime surtout grâce à l'emploi de subordonnées formées d'un gérondif comme dans l'exemple de l'apprenant de niveau 3. Ainsi, à mesure que leur niveau s'accroît, ils parviennent à exprimer des relations temporelles de simultanéité.

2.4 Synthèse

En termes d'époque, les études menées sur l'emploi des temps verbaux (particulièrement sur le PC et le PS) dans la presse française sans basées sur l'analyse des bulletins nécrologiques du vingtième siècle. Le présent travail de recherche est une étude entreprise sur l'analyse d'un corpus récent du vingt et unième siècle. Ceci permettra de cerner l'emploi actuel du PC et du PS tout en faisant un état des lieux aspectuo-temporel avec une dimension énonciative sur la cooccurrence et la concurrence entre ces deux tiroirs verbaux.

En outre, si la présente étude nous permet de comparer la tendance actuelle de l'emploi du PC et du PS dans *Le Monde* par rapport au journal *Le Figaro*, la comparaison de la presse française et anglaise permet à déterminer des emplois du PC et du PS en français vis-à-vis le *present perfect* et le *past simple* (prétérit) en anglais. Compte tenu des travaux antérieurs effectués, aucune étude n'a été entreprise sur le sujet en comparaison d'un corpus des articles nécrologiques entre les deux langues. En effet, les études réalisées sur les bulletins nécrologiques en anglais se préoccupent de la caractérisation de ces articles journalistiques comme un genre (nécrologique), de la typologie de ces bulletins, de l'euphémisme dans la nécrologie ainsi que des éléments lexico-sémantiques, à l'exclusion de l'aspectuo-temporalité.

En appliquant la théorie de la sémantique de temporalité, la présente étude prend une dimension énonciative pour exposer l'emploi des temps verbaux et le fonctionnement de l'aspect dans les articles nécrologiques en anglais. L'étude met en relief entre autres choses les temps verbaux à l'ouverture des bulletins nécrologiques en anglais et en français, la représentation du parfait et de l'aoriste au PC vis-à-vis la réalisation de ceux-

ci en anglais, sans oublier les distinctions aspectuelles dans le marquage des procès accomplis en français et en anglais comme exprimé dans les bulletins nécrologiques.

En ce qui concerne les perspectives didactiques abordées dans cette étude, la revue de littérature faite révèle plusieurs lacunes donnant lieu à des pistes à poursuivre. Les travaux déjà cités menés par Haruna sur les équivalences du PC au *present perfect* et au prétérit en anglais ne sont pas exhaustifs et tendent à considérer surtout les équivalences formelles sans prendre en compte d'autres facteurs énonciatifs impliquant sur le plan aspectuo-temporel. À l'encontre de l'étude entreprise par Haruna dont les résultats sont basés sur l'analyse des questionnaires remplis par les apprenants du FLE sur l'équivalence des temps verbaux exprimant le passé en français et en anglais, la présente étude se veut plutôt descriptive en analysant un corpus des textes produits par les apprenants du FLE. Cette méthode permet d'analyser d'une perspective énonciative l'emploi des temps verbaux comme évoqué dans les copies d'élèves.

Par ailleurs Haruna remplace le PS par le PC dans l'extrait de *Au cœur des ténèbres* qu'il donne comme test de traduction de français vers l'anglais pour simplifier la tâche aux candidats et ainsi donc il rate la chance de déterminer l'appréhension du PS chez les apprenants anglophone du FLE. En sus, pour cet exercice, Haruna fournit des étiquettes parmi lesquelles les candidats au test doivent choisir la forme correcte du temps verbal ou de l'adverbe à employer. Cette méthode pré-détermine les réponses des apprenants, ce que la présente étude évite en demandant aux candidats de recherche de produire un texte sans être influencés dans leur choix des temps verbaux et des adverbiaux. Bien entendu, les temps morphologiques, les adverbes et les locutions adverbiales d'aspect font partie des éléments pertinents pour fournir les caractéristiques en entrée au système de calcul selon la théorie de sémantique de temporalité⁴⁶.

À l'égard des trois mécanismes de textualisation élaborés par Bronckart, Ogutu en étudie seulement deux : la cohésion nominale et la connexion dans les productions écrites d'apprenants kenyans du FLE. Le présent travail se focalise sur le troisième mécanisme, celui de la cohésion verbale en étudiant les formes et l'emploi des temps verbaux pour

⁴⁶ Pour une description élaborée, voir dans l'introduction de la présente étude la rubrique *0.6.1 Modèle sémantique de temporalité*.

exprimer le passé ainsi que les influences de l'anglais sur ces deux éléments dans les copies d'élèves. Ainsi, Gitonga en étudiant l'occurrence de l'erreur dans les productions écrites en FLE auprès des lycéens kenyans n'a pas montré les influences de l'anglais sur les erreurs morphosyntaxiques commises au niveau de syntagme verbal. Enfin, à l'encontre de l'étude menée par Adegboke qui focalise sur l'emploi grammatical des temps verbaux, la présente étude prend une perspective énonciative pour étudier non seulement les emplois grammaticaux mais aussi les emplois linguistiques des éléments aspectuo-temporels.

CHAPITRE III

MÉTHODOLOGIE

3.0 Description

Ce chapitre présente l'approche méthodologique employée dans ce travail de recherche. Il élabore de quels moyens s'est servie la présente étude pour la collecte de données, de même que les techniques d'analyse appliquées à ces dernières.

3.1 Approche méthodologique de l'étude

Le présent travail adopte une approche contrastive pour étudier l'emploi des temps verbaux dans la presse française et anglaise. Il s'agit d'une étude de corpus des articles nécrologiques dotés des temps verbaux exprimant le passé dans les deux langues, à savoir le français et l'anglais. En outre, sur le biais des productions écrites à caractère nécrologique réalisées par les apprenants kenyans de FLE, la présente étude fait le point sur les influences du système temporel du passé de l'anglais sur l'apprentissage de la cohésion verbale en FLE dans un contexte anglophone, ce qui est le cas pour le Kenya.

3.1.1 Genre et plan typographique des articles nécrologiques

Il convient de caractériser le genre nécrologique étudié dans le présent travail. D'une manière générale, un texte est normalement lié à un certain genre. Apparemment, le constat de Schaeffer à propos des genres littéraires concerne également les genres de la presse écrite, la question étant invariablement de savoir ce qui lie les textes aux genres :

« Du point de vue générique, il n'y a d'identité textuelle que relative au(x) niveau(x) du message investi(s) par le nom de genre. À l'apparente relation toute simple entre un texte et son genre se substituent des relations complexes et hétérogènes entre divers aspects d'actes communicationnels et de réalisations textuelles, ou divers façons d'identifier le

texte et divers noms de genres : dire d'un texte qu'il est un sermon et d'un autre qu'il est un sonnet ne revient pas simplement à les classer selon deux genres différents, mais encore par rapport à des critères d'identité textuelle différents : acte communicationnel dans le premier cas, organisation formelle dans le second. » (Schaeffer, 1989 : 129)

De même, dire d'un article que c'est une nécrologie et d'un autre que c'est un éditorial, c'est les classer selon des critères différents : thématique dans le premier cas, communicationnel dans le second.

Pour répondre à la question de la généricité de la nécrologie, Revaz (2001 : 188) s'est fixée un cadre d'analyse qui emprunte ses critères à l'analyse des discours⁴⁷. Les cinq critères suivants semblent suffisants pour pouvoir définir les genres de la presse écrite :

- i. Critère *pragmatique* : finalités et buts visés par le texte.
- ii. Critère *énonciatif* : identité et degré d'engagement de l'énonciateur.
- iii. Critère *sémantique* : thèmes abordés.
- iv. Critère *compositionnel* : plans de texte et séquences.
- v. Critère *stylistique* : texture micro-linguistique.

Le critère *sémantique* (iii), par exemple, apparaît comme le plus prégnant dans la désignation de la catégorie. Défini d'entrée, soit par le nom de rubrique (« Décès »), soit par les surtitres (« Décès », « Disparition », « Deuil »), il ne semble pas nécessiter de longs commentaires. Le critère *énonciatif* (ii) permet de distinguer les nécrologies qui émanent d'une agence de presse de celles qui sont signées par un journaliste. Pour la constitution du corpus pour la présente étude, ceux qui ont été retenus étaient uniquement les articles dont la source était, soit une agence de presse, soit un journaliste. Cela s'avère nécessaire à noter parce que dans d'autres cas (dans certains journaux et certaines rubriques), il s'agit tout simplement des annonces mortuaires brèves de deuils rédigées par les proches du défunt et puis envoyées à la presse. Cela est le cas par exemple du

⁴⁷ Pour une discussion élaborée sur l'analyse de discours, voir Adam, J.-M. (1997) ; *Les textes : types et prototype*. Paris : Nathan ; et Maingueneau, D. (1996) ; *Les termes clés de l'analyse du discours*. Paris : Seuil.

quotidien kenyan *Daily Nation* qui porte une rubrique entièrement dédiée aux annonces appartenant au genre nécrologique, mais lesdites annonces reposent entièrement sur la description de l'identité du défunt au sein de sa famille, ses amis et dans le cas échéant, ses collègues. De tels textes sont moins descriptifs et ne seraient pas été riches pour notre étude, donc nous les avons évités.

Pour souligner les raisons pour lesquelles nous avons évité les articles nécrologiques dans les journaux kenyans y inclus les deux plus grands journaux écrits en anglais à savoir *The Standard* et *Daily Nation*, nous citons ci-après quelques études déjà entreprises sur le genre nécrologique au Kenya. D'après une recherche par Ondimu (2014) qui étudie 356 annonces de mort dans le journal *Daily Nation*, elle arrive à la conclusion que les bulletins nécrologiques au Kenya constituent un genre avec une structure distincte. Le journal *Daily Nation* portent en moyenne vingt annonces de mort chaque jour intitulées *Death and Funeral Announcements* (Annonces de mort), *Appreciations* (Remerciements), ou *Anniversary Advertisement* (Publicités d'anniversaire de mort). Ces annonces sont normalement écrites par des proches du défunt et elles coûtent chères à publier, le prix étant déterminé par la taille du texte à publier et le type de photo qui l'accompagne (en noir et blanc ou en couleur) (Ondimu, *Ibid.* : 4).

En outre, les nécrologies dans les journaux kenyans sont écrites d'un point de vue subjectif ; le langage employé est personnel et intime. Par ailleurs, leur structure contient quatre éléments : le titre, la photo du défunt, le texte et une remarque pour conclusion (Ondimu, *Ibid.* : 14). Le texte contient principalement une liste des membres de famille et les détails sur les funérailles, mais divulgue très peu (ou pas) d'informations sur les circonstances de mort. De même, les détails biographiques sur la vie du défunt y sont normalement absents. Il convient de noter que selon Labeau (2009 : 74), non seulement l'annonce de la mort mais aussi des informations biographiques sont indispensables au genre nécrologique. Ces éléments notés concernant les nécrologies dans les journaux kenyans nous ont fait d'éviter de les choisir pour la présente étude malgré le fait que le

Kenya est le pays d'origine du chercheur. Néanmoins, cela est remédié par l'emploi d'un corpus approprié tiré dans d'autres journaux anglophones⁴⁸.

L'ensemble des nécrologies de la presse française et anglaise récoltées pour la présente étude concernent deux catégories. La première catégorie sont les *brèves* qui constituent une catégorie d'articles très courts n'ayant sur le plan péritextuel ni photo, ni intertitre. La deuxième catégorie concerne les *filets*⁴⁹ ou *articles courts*, qui constituent en effet une catégorie hybride⁵⁰ d'articles émanant d'agence de presse, plus longs que des brèves.

Il convient de noter certains paramètres visibles et objectifs concernant les bulletins nécrologiques pour le corpus de la présente étude : l'éventuelle auto-désignation de l'article, sa source (signature de journaliste ou sigle d'agence) et sa longueur. En principe, ce sont des articles de entre 80 et 165 mots. Sur le plan typographique-textuel et plus précisément en ce qui concerne les composantes péritextuelles, chaque article nécrologique étudiée dans le présent travail porte un titre ; la plupart d'entre eux portent aussi une photo, mais les photos ont été omises dans l'analyse car celle-ci s'articule sur les niveaux temporel et aspectuel. De plus, il convient de noter que dans les articles nécrologiques, les temps exprimant le passé s'articulent d'une manière beaucoup plus saillante que dans d'autres genres d'articles journalistiques.

À propos de leur composition textuelle et d'après une analyse faite par Revaz (*op. cit.* : 193), à l'*ouverture* des brèves (première phrase, parfois deuxième), il y a toujours l'annonce du décès avec les indications suivantes : la profession du défunt, son âge, la date du décès, le lieu du décès, et, enfin, les causes du décès. Les circonstances du décès sont rarement mentionnées dans la première phrase. Selon Do-Hurinville (2015 : 53), la

⁴⁸ Voir dans le présent chapitre la rubrique 3.2.2 *Le corpus en anglais*.

⁴⁹ Cette catégorie de nécrologie concerne des articles qui sont caractérisés comme des *filets* au sens de certains manuels de journalisme : « Le filet est la relation titrée et plus ou moins développée d'une information, alors que la brève se contraint à n'en être que la notification. La matière première est la même. La manière est différente. [...] L'histoire peut se composer et se développer en plusieurs paragraphes. » (De Broucker, 1995 : 139).

⁵⁰ Hybride parce que les articles dans cette catégorie présentent des fois un mélange des caractéristiques des *brèves* - constituée d'articles très courts et sur le plan énonciatif, émanant exclusivement des agences de presse - et celles des *articles longs* signés par des journalistes différents.

première phrase d'un article nécrologique fonctionne comme un résumé du texte. C'est une phrase autonome qui n'a besoin d'aucun contexte antécédent et qui encapsule thématiquement et temporellement le reste du texte. Après avoir lu la première phrase, le lecteur n'a peut-être pas besoin de poursuivre sa lecture car il connaît déjà les informations essentielles à l'identité du personnage principal et aux circonstances du décès. La première phrase suivante de l'article « Envol tragique » (*Le Matin*, 02/09/1986) est analysée ainsi par Do-Hurinville (*Ibid.* : 50) :

« L'aérostier français L. D., âgé de 50 ans, a effectué, dimanche, un envol qui lui a coûté la vie »

Cette phrase contient les informations suivantes qui en effet résument le bulletin :

- nom du personnage principal : *L. D.*
- profession : *aérostier*
- nationalité : *française*
- âge : *50 ans*
- jour de son accident : *un dimanche*
- cause de cet accident : *a effectué un envol qui lui a coûté la vie.*

Le *corps du texte* comporte le plus souvent une partie qualificative. Il peut également comporter une partie chronologique qui relate les étapes de la vie, de la carrière ou de la maladie, voir un (ou plusieurs) fait(s) marquant(s) dont l'effet est souvent de qualifier le défunt. De manière générale, l'ordre d'apparition de ces éléments est relativement libre. De plus, ils n'apparaissent pas forcément tous.

Dans les brèves, il n'y a pas de chute à proprement parler. Peuvent parfois faire office de clôture la mention de la dernière œuvre produite (livre, enregistrement ou film) ou du dernier événement de la chronologie. Voici un exemple d'une brève en français au niveau de cette composition textuelle :

JAZZ : MORT DU SAXOPHONISTE ERNIE WILKINS

Le saxophoniste américain Ernie Wilkins est décédé au Danemark à l'âge de 79 ans. Né à Saint Louis Missouri, il a commencé à jouer au saxophone à l'école. Il est entré au début des années 50 dans le grand orchestre de Count Basie, pour devenir compositeur pour Basie et d'autres orchestres dirigés par Tommy Dorsey et Dizzy Gillespie. Dans les années soixante, il a travaillé notamment pour Harry James et Clark Terry et écrit ensuite plusieurs compositions pour Sonny Rollins, Oscar Peterson, Cannonball Adderley, Lionel Hampton et Sarah Vaughan. Il a émigré en 1980 au Danemark, où il avait constitué son Almost Big Band, composé de musiciens américains locaux et danois. (AFP) (*Le Temps*, 7/6/1999)⁵¹

Tout comme les brèves et les articles longs, l'annonce du décès dans les filets (catégorie hybride) est strictement cantonnée dans l'*ouverture* de l'article, avec les mêmes informations (profession, date, âge, etc.). Le plan du texte est structuré en deux parties, comme dans les brèves. Il n'y a pas de *chute* proprement dite. Font parfois office de clôture la mention de la dernière œuvre produite ou du dernier événement. Par ailleurs, l'*ouverture* des filets présente plutôt les similitudes avec les articles longs dans la mesure où l'on peut y lire une qualification ou une relation. Quant au *corps du texte*, il porte les mêmes éléments que dans les autres catégories : relation, qualification, fait(s) marquant(s), parfois ponctués de brefs commentaires (Revaz, *op. cit.* : 197). Le tableau suivant récapitule les différents plans de texte explicités ci-dessus.

⁵¹ Exemple donné par Revaz, *op. cit.* : 193

Tableau 9 : *Récapitulatif des différents plans de textes nécrologiques*⁵²

	OUVERTURE	CORPS DU TEXTE	CHUTE
BRÈVES	(1 ^e / 2 ^e phrase) Annonce du décès	Qualification Fait marquant Relation	
ARTICLES LONGS	(1 ^e paragraphe) Annonce du décès Qualification Relation résumée	Relation Qualification	Commentaire/évaluation Anecdote Dernier événement
FILETS OU ARTICLES COURTS	(1 ^e paragraphe) Annonce du décès Qualification Relation	Relation Qualification Fait marquant	

3.1.2 Plan temporel du genre nécrologique

En ce qui concerne le plan linguistique du genre nécrologique dans les journaux, quelques caractéristiques s'imposent. À ce propos, Khalid (2013 : 458) affirme que la presse écrite est l'une des plateformes de discours textuels dans laquelle les événements du monde réel sont présentés à l'aide des outils linguistiques disponibles pour les journalistes. Ainsi, comme le soulignent McCabe et Heilman (2007 : 139), l'auteur d'un article journalistique peut se servir d'une large gamme d'outils grammaticaux afin de passer son message. Sur le plan temporel et particulièrement en relation avec les *caractéristiques micro-linguistiques* des textes nécrologiques, Revaz (*op. cit.* : 200) note qu'il est impossible de mettre en évidence un style général propre à ce genre d'articles, mais qu'il est cependant possible de relever quelques caractéristiques micro-linguistiques spécifiques aux parties narratives (relations) et aux parties descriptives (qualifications).

⁵² Adapté de Revaz, *op. cit.* : 199

En ce qui concerne les *caractéristiques micro-linguistiques des relations*, Grosse et Seibold (1996 : 40) consacrent un chapitre à la « Typologie des genres journalistiques » où ils sont pour l'avis que dans les articles journalistiques à caractère biographique⁵³, les « temps grammaticaux dominants sont le présent et le PC : c'est un discours sur la vie et non pas un récit littéraire classique au PS et à l'imparfait ». Mais Revaz (*op. cit.* : 200) contrarie l'avis de Grosse et Seibold en remarquant qu'en effet les temps verbaux dominants sont différents selon que la partie biographique appartient à une brève ou à un article long. Ainsi, d'après elle, les temps de base des relations dans les brèves sont le plus-que-parfait, le PC et le présent, alors que dans les autres articles, c'est le présent qui domine, parfois relayé par le futur.

En outre, Revaz (*op. cit.* : 201) distingue deux types de qualifications sur le plan micro-linguistique : les qualifications de type FAIRE et celles de types ÊTRE. D'après cet auteur, les deux types de qualifications peuvent exister dans les articles nécrologiques. Les premières de type FAIRE constituent ce qu'elle appelle un portrait en action : au lieu de caractériser une personne en détaillant ses traits physiques, on la décrit par ses actes (« a joué dans 24 métrages », « a secouru des dizaines de milliers de demandeurs d'asile », « c'était imposé comme un partenaire privilégié de la France », « aura au total interprété 5000 chanson », etc.). Les temps verbaux de ces portraits animés sont le PC, le plus-que-parfait et le futur antérieur.

Quant aux qualifications de type ÊTRE, elles présentent une constante : elles ne décrivent jamais l'aspect physique. On ne sait rien de la stature, de la couleur des yeux ou des cheveux des personnes décédées. Le seul procédé descriptif utilisé est la *reformulation*⁵⁴ : la personne à décrire est qualifiée par le biais d'une nouvelle formulation posée comme une équivalence.

⁵³ Anscombre (1992 : 47) précise que le style de l'article nécrologique ressemble à celui du curriculum vitae qui en effet se prête au genre biographique. De même, Do-Hurinville (2010, p. 85) indique que dans les articles nécrologiques, les journalistes rendent hommage à des personnalités disparues en brossant brièvement leur biographie.

⁵⁴ Pour *reformulation* : les procédés linguistiques sont les suivants donnés par Revaz (*op. cit.* : 201) :

- a) L'attribution : « Il était l'un des peintres les plus marquants de l'après-guerre en Allemagne ».

Selon Do-Hurinville (*op. cit.* : 37), Il est évident de classer la presse écrite parmi les genres de la communication écrite, mais l'emploi des tiroirs verbaux dans les journaux n'est pas semblable à celui rencontré dans les romans classiques, les contes, les romans d'anticipation, les ouvrages didactiques, les lettres familières, ou le courriel dont le style est proche de celui de l'oral. Si le PS et l'imparfait s'utilisent abondamment dans les contes et les romans classiques (énonciation « historique »), le présent et le PC dans les lettres entre proches (énonciation de « discours »), en revanche, il existe des mélanges de tiroirs verbaux dans le même paragraphe ou dans la même phrase dans les articles de journaux, ce qui pose des problèmes d'interprétation.

La différence énonciative réside en ce que la presse écrite communique des faits et des personnages réels, alors que les romans et les contes, qui inventent des personnages, relèvent de la fiction : l'utilisation de l'imparfait au début d'un conte « *Il était une fois...* » signale que le lecteur ne se trouve pas dans un monde réel, mais dans un monde contrefactuel. Le PS et l'imparfait sont très souvent rencontrés dans les contes ou les romans classiques : le premier tiroir indique le premier plan du récit ; il en constitue le squelette et sert à raconter la suite des événements, alors que le second tiroir constitue l'arrière-plan du récit et sert à décrire la situation, les actions simultanées aux événements narratifs au PS, etc.

Si dans les contes et les romans, le PS en série à valeur purement narrative est en contraste avec l'imparfait (premier plan vs. arrière-plan), en revanche, dans les journaux, le PS et le PC se mêlent intimement : leur emploi et donc beaucoup plus riche et plus varié. Comme l'indique Sten (1952), certains auteurs mélangent le PS et le PC pour varier leur style. De même, les journalistes mélangent très souvent le PC et le PS dans la même phrase ou dans le même paragraphe, afin de créer un effet de style particulier.

-
- b) L'apposition : « Spécialiste des Dogon du Mali, Germaine Dieterlen était directrice d'études à l'École pratique des hautes études ».
 - c) L'anaphore nominale : « [Paul Sacher]. Immensément riche, cet homme secret et généreux passera à l'histoire pour son inestimable apport à la musique et à l'art du XXe siècle ».
 - d) La comparaison : « Il fut très tôt comparé à un autre 'crooner' de talent, un certain Frank Sinatra ».
 - e) La renomination : « Surnommé 'Sweetness' pour l'élégance de ses mouvements, il possédait le record de distance parcouru en un seul match ».

Selon Imbs (1960 : 84), les nuances sont moins grammaticales que stylistiques : « Elles relèvent de la grammaire individuelle de chaque auteur ». Par conséquent, il est parfois très difficile d'interpréter le sens de tel ou tel PS (Do-Hurinville, *op. cit.* : 102).

En outre, le fonctionnement des tiroirs verbaux dans les cas complexes, très proche de celui rencontré dans la rubrique nécrologique, reflète bien la tendance actuelle de la langue des journaux, où le scripteur choisit, à sa guise, les tiroirs qui conviennent à sa perspective énonciative. En effet, Do-Hurinville (*op. cit.* : 39) souligne le fait qu'à la différence de la communication orale où le locuteur, pour attirer l'attention de son allocutaire, peut faire valoir son timbre de voix, son débit de parole, son intonation et ses mimiques, la communication écrite, quant à elle, en est totalement dépourvue, car il s'agit d'une communication différée où le scripteur n'a pas de contact direct avec son lecteur.

La communication orale, a aussi des inconvénients : le locuteur dispose de très peu de temps (*time*) pour exprimer ses idées. Par conséquent, le style de sa relation est moins soutenu que celui de l'écrit. Il emploie peut-être deux ou trois tiroirs (*tenses*) pour représenter le passé et le présent s'il doit raconter la vie d'une personne. En revanche, le scripteur dispose de plus de temps (*time*) pour structurer ses idées. Il peut soigner son style pour capter l'attention du lecteur. Un des éléments stylistiques pour donner du relief à la relation scripturale est l'alternance des tiroirs verbaux. Dans les textes nécrologiques, les journalistes sont libres dans leurs choix de tiroirs verbaux pour raconter la vie d'une personnalité.

3.1.3 Production de textes écrits

Comme déjà indiqué dans les chapitres précédents, le présent travail de recherche expose aussi les perspectives didactiques sur l'apprentissage de l'expression temporelle en français écrit au Kenya. Il s'agit d'étudier les productions des écrits sous formes de textes nécrologiques rédigés par les apprenants du FLE au Kenya, inscrits aux niveaux B2 et C1 du Cadre européen commun de Référence pour les Langues (CECRL), à l'Alliance Française de Nairobi.

Dans un premier temps, l'analyse des copies des apprenants permet d'appréhender la capacité des apprenants à produire des écrits sous forme de texte, tout en tenant compte de leur maîtrise du mécanisme de la cohésion verbale selon la façon dans laquelle celle-ci est exprimée dans leur écrit. Et dans un deuxième temps, l'analyse démontre les influences de l'anglais sur la forme du groupe verbal (il s'agit des erreurs morphologiques telles que la conjugaison des verbes, les temps, les aspects, les auxiliaires de modalité, etc.), la structure de la phrase relativement à la place du verbe (il est question des erreurs syntaxiques telles que l'ordre des mots, l'orthographe déficiente par rapport à la cohésion verbale, etc.) et l'emploi des temps verbaux exprimant le passé en français (en particulier l'emploi du PC et du PS).

En ce qui concerne l'erreur écrite, il est évident qu'elle est moins bien tolérée que l'erreur orale car elle nuise à la qualité du texte produit par l'apprenant. Pour un apprenant du français langue étrangère, écrire est une épreuve exigeante parce que l'apprenant est conscient du fait que sa production écrite sera sévèrement jugée par le lecteur. Il est même possible de dire que le nombre élevé d'erreurs décourage l'apprenant et provoque une démotivation chez lui. Comme le soulignent Muteba et Kalangi (2014 : 114), celui qui écrit sans faute fait preuve d'un niveau d'instruction élevé et admirable. De même, un écrit bien soigné privilégie la cohérence et la cohésion textuelle qui sont prioritaires pour l'acquisition d'une compétence textuelle.

En relation avec l'écrit, Desmons, Ferchaud et Godin (2005) distinguent deux types de savoir-faire : *savoir orthographier* (assurer le passage du code oral au code écrit, activité qui implique la connaissance du système graphique du français) et *savoir rédiger* (construire une phrase écrite, enchaîner des paragraphes, produire un texte cohérent). Muteba et Kalangi (*Ibid.* : 124) indiquent que ces deux types de savoir-faire qui en effet correspondent à deux niveaux de compétences, ne devraient pas être séparés l'un de l'autre. Il s'agit en réalité de deux types de compétences à réussir dans des activités de production écrite.

Effectivement, la plupart des apprenants du FLE se font des soucis d'orthographe. Selon Muteba et Kalangi (*Ibid.* : 115), si les francophones se plaignent, il faut dire que beaucoup d'anglophones apprenant le français trouvent dans l'orthographe française une

bête noire. Ces auteurs établissent comme une des sources potentielles d'erreurs le transfert, de la langue première ou second au français (Muteba & Kalangi, *Ibid.* : 115). Dans le cadre de la présente étude, il s'agit du transfert de l'anglais au français en relation avec la forme⁵⁵ et l'emploi des temps verbaux.

Le français, comme toute autre langue, possède ses règles de fonctionnement de l'expression écrite qu'il faut nécessairement respecter. Muteba et Kalangi (*Ibid.* : 125 - 135) en citent cinq :

- a. *L'ordre habituel des mots dans la construction ordinaire* où les différents termes de la proposition sont placés dans l'ordre suivant : Sujet + Verbe (et l'adverbe qui le modifie) + Complément d'objet direct + Complément d'objet indirect + Complément circonstanciel (de temps, de lieu, etc.).
- b. *L'harmonie* qui nécessite que si les compléments ne sont pas de même longueur, mieux vaut commencer par le complément le plus court et suivre l'ordre de gradation. Quand le complément circonstanciel est d'une certaine longueur, cela peut être placé au début de la phrase, au milieu de celle-ci ou à la fin, c'est le goût du scripteur qui décide.
- c. *La place du complément circonstanciel* qui en réalité est déterminée tantôt par l'harmonie, tantôt par l'importance de l'idée que le complément exprime. Par exemple, le complément circonstanciel de manière *à mesure qu'il se ranime* peut prendre de différentes places dans les constructions suivantes : (i) Mwamba, *à mesure qu'il se ranime*, se trouble ; (ii) Mwamba se trouble, *à mesure qu'il se ranime* ; (iii) *À mesure qu'il se ranime*, Mwamba se trouble. La première construction est à peine correcte et pêche contre l'harmonie par la manière dont

⁵⁵ Demirtas (2008 : 181), un chercheur en didactique du français langue étrangère, affirme qu'il est possible d'étudier les erreurs de *forme* à l'écrit en trois catégories : groupe nominal (les erreurs lexicales telles que les déterminants, les adjectifs, l'accord en genre et en nombre, etc.), groupe verbal (les erreurs morphologiques telles que la conjugaison des verbes, les temps, les aspects, les auxiliaires de modalité, etc.) et structure de la phrase (les erreurs syntaxiques telles que l'ordre des mots, les pronoms relatifs, les conjonctions, la ponctuation, l'orthographe, etc.).

elle se coupe. La deuxième et la troisième sont harmonieuses mais la troisième est préférable à la deuxième.

- d. *La règle relative à l'importance des idées* qui préconise que pour donner du relief, le complément circonstanciel se met en tête de la phrase quand il exprime une circonstance importante sur laquelle on veut attirer l'attention.

- e. *La clarté* qui implique la compréhension ou l'intelligibilité d'un message écrit. Il convient d'écrire de telle sorte qu'aucun effort inutile ne soit imposé au lecteur. Les écrits devraient être les plus clairs possibles. Et pour cela il faudrait éviter un certain nombre d'erreurs, notamment le barbarisme, le néologisme inapproprié, l'impropriété résultant d'une connaissance très insuffisante du sens et de l'emploi des mots, écart excessif entre le sujet et le verbe, écart excessif entre le pronom relatif et son antécédent, discordance pronominale, l'attelage des verbes à un même complément et l'emploi des mots passe-partout (telles que aller, avoir, faire, il y a, chose, etc.).

Ces règles de l'écrit citées ci-dessus informent la grille d'évaluation qui est élaborée pour l'analyse des copies venant des apprenants du FLE⁵⁶. Ladite grille d'évaluation est essentielle pour non seulement déterminer le mécanisme de la cohésion verbale mais aussi pour apprécier la compétence de l'apprenant à produire un texte du genre nécrologique.

En outre, Les apprenants des niveaux élémentaire et intermédiaire, c'est-à-dire du niveau A1 au niveau B1, n'ont pas été sélectionnés. Seuls les candidats des niveaux B2 et C1 ont été choisis pour la présente étude. Deux facteurs primordiaux favorisent cette décision. Premièrement, est considérée comme fondamentale leur capacité à employer le passé simple (un des deux temps principaux faisant l'objet de la présente étude, l'autre étant le passé composé) car ce temps verbal est effectivement enseigné à partir du niveau B2 selon les manuels qu'ils utilisent au cours. Deuxièmement, d'une manière générale, il

⁵⁶ Voir dans le présent chapitre la rubrique 3.4.2 *Techniques d'analyse des productions écrites d'apprenants*

est attendu que les apprenants de B2 et C1 maîtrisent déjà assez de règles de fonctionnement de l'expression écrite et ainsi donc les erreurs seraient minimisées dans leur écrit.

Le choix des candidats des niveaux B2 et C1 en éliminant les apprenants des niveaux A1, A2 et B1, se qualifie selon les remarques de Desmons *et al.* (2013) qui notent que les apprenants débutants du FLE accusent une certaine immaturité à l'écrit. Et comme réitèrent Muteba et Kalangi (*op. cit.* : 124), ils ont des stratégies d'apprentissage qui se rapprochent de plus en plus de celles des enfants en langue maternelle (production des textes courts, syntaxe juxtaposée simpliste). Ils perdent de vue le sens global de leur production en focalisant sur des détails orthographiques ou grammaticaux. Par ailleurs, ils ont encore besoin d'être exposés à des textes riches et variés, en vue de les amener, progressivement, à en produire eux-mêmes (Muteba & Kalangi, *Idem*).

Comme le souligne Olson (1994 : 302), des écrits de nature diverse requièrent différentes compétences. Ainsi, Allouche et Maurer (2010 : 13) remarquent que pour un apprenant, apprendre à écrire est un acte complexe fait de mises en situation et de moments d'analyse, de réflexivité. En ce qui concerne un étudiant en FLE, Capelle (1991 : 47) indique que l'écrit (par rapport à l'oral) présente un support stable et plus rassurant qui permet de prendre son temps, de modifier ses premières constatations et de reconsidérer ses hypothèses. Par ailleurs, il se peut que les difficultés rédactionnelles soient cantonnées à des micro-compétences et que, pour ce qui est des macro-structures textuelles (schémas, canevas de textes), les apprenants peuvent largement transférer des habitudes culturelles, des savoirs et des savoir-faire acquis dans les pratiques écrites d'autres langues qu'ils maîtrisent déjà (Allouche & Maurer, *Ibid.* : 21). De fait, la présente étude cherche à savoir s'il est vrai que pour surmonter les difficultés de temps verbaux, les apprenants du FLE recourent à leur connaissance de l'anglais.

3.2 Collecte des articles nécrologiques

La présente étude s'est appuyée sur les recommandations de Mucchielli (1972) qui préconise que pour atteindre la représentativité, un échantillon doit être compris de 10% de la population cible. De même, Leray (2008 : 48) prévient que réaliser un échantillon qui se situe au-delà de 1 document sur 10 comporte des risques pour une étude de corpus. Donc la taille du corpus pour le présent travail a été constituée dans le raisonnement de représentativité selon ces indications de Mucchielli et Leray. Comme l'indiquent Chiglione et Matalon (1978 : 29), il est rare « qu'on puisse étudier exhaustivement sur toute la population ». Alors, Leray (*Ibid.* : 48) suggère de « réduire le volume d'un corpus pour rendre l'étude possible ». En outre, Bardin (1996) souligne le fait que l'échantillonnage est dit rigoureux si l'échantillon est une partie représentative de l'univers de départ. Dans ce cas, les résultats obtenus sur échantillon seront généralisables à l'ensemble.

Ainsi, nous avons recueilli 80 articles nécrologiques en français et 40 en anglais faisant un corpus d'un total de 120 articles, datant de l'année 2000 à 2019, disponible sur le site de la BU - Lettres (Les Bibliothèques de l'Université de Franche - Comté)⁵⁷. Après consultation à la bibliothèque universitaire, nous avons été dirigés vers le site d'Europresse⁵⁸ d'un stockage numérisé, auquel nous nous sommes connectés via notre compte lecteur. Nous avons consulté le site entre le 1^{er} novembre 2019 et le 15 février 2020.

Pour serrer les résultats de recherche d'articles sur le site et afin de mieux cibler notre besoin, nous avons fait une recherche avancée dans la rubrique « Presse » du site. En saisissant sur le site la période du 01 janvier au 31 décembre pour chaque année concernée ainsi que les mots-clés « nécrologie », « disparition », « décès » pour le français et « obituaries » pour l'anglais, le site propose une liste des articles

⁵⁷ BU : https://scd.univ-fcomte.fr/acces_aux_ressources

⁵⁸ Europresse : <https://nouveau-europresse-com.scd1.univ-fcomte.fr/search/Reading>

nécrologiques avec les dates toutes confondues de différents numéros du journal pour l'année choisie. Nous avons donc employé la méthode d'échantillonnage aléatoire simple pour choisir les articles d'une longueur entre 80 et 150 mots. Le nombre de mots pour chaque article est précisé sur le site.

3.2.1 Le corpus en français

Le corpus en français vient de deux journaux : *Le Monde* et *Le Figaro* couvrant une période de 20 ans. Nous avons choisi l'époque de l'année 2000 à 2019 vu que les études antérieures faites dans ce domaine vont jusqu'au début des années 2000 ; ainsi donc nous avons l'intention d'enchaîner les études en termes d'évolution des emplois des temps verbaux à l'usage contemporain. Pour chaque journal, nous avons sélectionné deux numéros de chaque année avec tous les mois de l'année confondus, donc 40 articles nécrologiques par journal faisant 80 au total pour les deux journaux ensemble. La recherche sur le site d'Europresse nous a révélé un total de 4101 articles nécrologiques dans *Le Monde* et 3667 dans *Le Figaro*. Nous avons employé la méthode d'échantillonnage aléatoire simple pour choisir un corpus de 10% parmi 843 articles contenant entre 80 et 150 mots. Les articles sur le site sont en version Word et en PDF⁵⁹. La version PDF porte la page entière du journal où figure le bulletin nécrologique visé.

Le tableau suivant présente les titres des articles recueillis dans *Le Monde*, ainsi que l'année, la date de parution et la page où apparaît l'article.

⁵⁹ Abréviation du terme *Portable Document Format* en anglais, qui se traduit en « format de document portable ». Tous les articles choisis sont en version Word et en PDF, sauf un seul article, *Mgr Henri Donze, ancien évêque de Tarbes et Lourdes*, qui est disposé seulement en version Word.

Tableau 10 : *Les articles nécrologiques du journal Le Monde*⁶⁰

Année	Titre de l'article	Date de parution	Page
2000	Paul Robert, ancien député du Territoire de Belfort	<i>Lundi 3 janvier 2000</i>	p. 19
	Décès de William Maxwell	<i>Lundi 7 août 2000</i>	p. 7
2001	Michael Rogin, politologue américain	<i>Mercredi 5 décembre 2001</i>	p. 21
	Marcel Mule	<i>Jeudi 27 décembre 2001</i>	p. 12
2002	Mgr Henri Donze, ancien évêque de Tarbes et Lourdes	<i>Lundi 1 juillet 2002</i>	p. 12
	Gus Dudgeon	<i>Mardi 6 août 2002</i>	p. 13
2003	Huguette Delavault, mathématicienne française	<i>Mardi 8 avril 2003</i>	p. 13
	Pierre Mottet	<i>Lundi 18 août 2003</i>	p. 18
2004	Jacques Leprette, ambassadeur de France.	<i>Mercredi 7 avril 2004</i>	p. 27
	Maria de Lurdes Pintasilgo	<i>Jeudi 15 juillet 2004</i>	p. 11
2005	Gilberte Brassai	<i>Samedi 5 mars 2005</i>	P. 30
	Jean Sauvage	<i>Mardi 19 juillet 2005</i>	p. 8
2006	Antoine Bonfanti	<i>Jeudi 9 mars 2006</i>	p. 31
	Silvio Varviso	<i>Lundi 6 novembre 2006</i>	p. 23
2007	Albert Palle	<i>Jeudi 15 mars 2007</i>	P. 33
	Georges Aminel	<i>Mardi 29 mai 2007</i>	p. 23
2008	La mort d'Alexandre de Paris, le « prince de la coiffure »	<i>Mardi 15 janvier 2008</i>	p. 13
	Oded Schramm	<i>Lundi 6 octobre 2008</i>	p. 19
2009	Roger Colombani	<i>Mardi 31 mars 2009</i>	p. 25
	Décès de l'ancien Ministre Otto Lambsdorff	<i>Mardi 8 décembre 2009</i>	p. 10
2010	Décès d'Henri Cuq, ancien Ministre et Député, fidèle de Jacques Chirac	<i>Lundi 14 juin 2010</i>	p. 10

⁶⁰ Source : notre enquête.

	Décès de l'ancien Président de la république Francesco Cossiga	<i>Jeudi 19 août 2010</i>	p. 6
2011	Mort de l'acteur Maurice Garrel	<i>Mardi 7 juin 2011</i>	p. 24
	Décès du neuropsychiatre David Servan-Schreiber	<i>Mardi 26 juillet 2011</i>	P. 12
2012	Décès de l'acteur et dramaturge français Maurice Chevit	<i>Mercredi 4 juillet 2012</i>	p. 22
	Décès de l'acteur et metteur en scène Pierre Mondy	<i>Mardi 18 septembre 2012</i>	p. 21
2013	Décès du compositeur et pianiste français Jean-Michel Damase	<i>Vendredi 26 avril 2013</i>	p. 22
	Décès de Phil Chevron, guitariste des Pogues	<i>Jeudi 10 octobre 2013</i>	p. 13
2014	Décès du journaliste et diplomate Roger Auque	<i>Mercredi 10 septembre 2014</i>	p. 5
	Décès de Jean-Paul Pechat, ancien président de Safran	<i>Mercredi 26 novembre 2014</i>	p. 4
2015	Mort d'Eric Rouleau, ancien journaliste au " Monde "	<i>Vendredi 27 février 2015</i>	p. 5
	Décès de Claude Durand, ancien PDG de Fayard	<i>Vendredi 8 mai 2015</i>	p. 8
2016	Disparition Glenn, ambassadeur des Américains dans l'espace	<i>Samedi 10 décembre 2016</i>	p. 1
	Mort de Rick Parfitt, guitariste de Status Quo	<i>Mardi 27 décembre 2016</i>	p. 15
2017	Décès de l'avocat Paul Lombard	<i>Mardi 17 janvier 2017</i>	P. 15
	Décès de la comédienne Véronique Nordey	<i>Vendredi 1 décembre 2017</i>	p. 15
2018	Mort de Raymond Chow, producteur de Bruce Lee	<i>Lundi 5 novembre 2018</i>	p. 15
	Décès de Michel Lucas, ancien dirigeant du Crédit Mutuel	<i>Mercredi 5 décembre 2018</i>	p. 5
2019	Mort du comédien Maurice Bénichou	<i>Mercredi 19 juin 2019</i>	p. 25
	Mort de la soprano Jessye Norman	<i>Mercredi 2 octobre 2019</i>	p. 25

Le tableau suivant présente les titres des articles recueillis dans *Le Figaro*, ainsi que l'année, la date de parution et la page où apparaît l'article.

Tableau 11 : *Les articles nécrologiques dans le journal Le Figaro*⁶¹

Année	Titre de l'article	Date de parution	Page
2000	Anne Hébert	<i>Lundi 24 janvier 2000</i>	p. 23
	Edmond Kaiser	<i>Lundi 6 mars 2000</i>	p. 25
2001	Mort de l'ancien médiateur Aimé Paquet	<i>Mercredi 22 août 2001</i>	p. 4
	Mort de Stefan Heym	<i>Lundi 17 décembre 2001</i>	p. 25
2002	Wolfgang Schneiderhan	<i>Lundi 27 mai 2002</i>	p. 33
	Yves Dandelot, l'agent de Menuhin	<i>Vendredi 18 octobre 2002</i>	p. 22
2003	Décès du maire d'Antony Raymond Sibille	<i>Lundi 24 mars 2003</i>	p. 13
	Décès d'Henri Belcour	<i>Vendredi 21 novembre 2003</i>	p. 7
2004	Décès de Gébé, dessinateur et patron de <i>Charlie hebdo</i>	<i>Mardi 6 avril 2004</i>	p. 10
	Décès de Carl Mydans	<i>Mercredi 18 août 2004</i>	p. 8
2005	Décès de Jacques Roux	<i>Jeudi 7 avril 2005</i>	p. 14
	George Cosmatos, réalisateur de <i>Rambo II</i>	<i>Mercredi 27 avril 2005</i>	p. 21
2006	L'acteur Christopher Penn	<i>Mardi 31 janvier 2006</i>	p. 15
	Silvio Varviso, chef d'orchestre	<i>Lundi 6 novembre 2006</i>	p. 13
2007	Disparition de l'alpiniste René Desmaison	<i>Samedi 29 septembre 2007</i>	p. 8
	Roland Mesmeur, journaliste	<i>Vendredi 30 novembre 2007</i>	p. 13
2008	Ritondale, maire de Hyères	<i>Vendredi 22 février 2008</i>	p. 15
	Yvon Samuel, ancien grand reporter à <i>France-Soir</i>	<i>Jeudi 24 avril 2008</i>	p. 13
2009	Susanna Agnelli, l'âme de la dynastie	<i>Lundi 18 mai 2009</i>	p. 13
	Décès de Bob Bogle	<i>Jeudi 18 juin 2009</i>	p. 13
2010	Disparition de Furio Scarpelli	<i>Jeudi 29 avril 2010</i>	p. 28
	Disparition d'Elizabeth Edwards	<i>Jeudi 9 décembre 2010</i>	p. 6
2011	Disparition de la romancière Hella S. Haasse	<i>Samedi 1 octobre 2011</i>	p. 31

⁶¹ Source : notre enquête.

	Disparition d'Evelyn Lauder	<i>Lundi 14 novembre 2011</i>	p. 26
2012	Gérard Rinaldi est mort	<i>Samedi 3 mars 2012</i>	p. 29
	Disparition de Levon Helm	<i>Samedi 21 avril 2012</i>	p. 34
2013	Alain Recoing	<i>Mercredi 20 novembre 2013</i>	p. 34
	Paul Walker, la vie à toute vitesse	<i>Lundi 2 décembre 2013</i>	p. 15
2014	Disparition du chanteur américain Phil Everly	<i>Mardi 7 janvier 2014</i>	p. 28
	Disparition de Charlie Haden, géant de la contrebasse	<i>Lundi 14 juillet 2014</i>	p. 13
2015	Disparition de Demis Roussos	<i>Mardi 27 janvier 2015</i>	p. 27
	Dr Fredric Brandt	<i>Mercredi 8 avril 2015</i>	p. 30
2016	Disparition de Joao Havelange, ancien patron de la FIFA	<i>Mercredi 17 août 2016</i>	p. 11
	Décès de l'astrophysicienne Vera Rubin	<i>Mercredi 28 décembre 2016</i>	p. 8
2017	Décès de Joost van der Westhuizen, légende des Springboks	<i>Mardi 7 février 2017</i>	p. 10
	Décès de Bruce McCandless, premier « homme satellite »	<i>Mercredi 27 décembre 2017</i>	p. 9
2018	La danseuse et chorégraphe Françoise Adret s'est éteinte	<i>Vendredi 6 avril 2018</i>	p. 27
	Disparition du jazzman Tomasz Stanko	<i>Lundi 30 juillet 2018</i>	p. 12
2019	Décès de Pierre Lhomme	<i>Lundi 8 juillet 2019</i>	p. 27
	Décès de Raymond Leppard	<i>Jeudi 24 octobre 2019</i>	p. 29

3.2.2 Le corpus en anglais

Le corpus en anglais est tiré des journaux suivants : *International Herald Tribune*, *The Standard*, *Financial Times*, *The Journal*, *The Advocate*, *The Daily Telegraph*, *Birmingham Mail*, *Independent*, *The Guardian*, *The Telegram* et *The News*. Les conditions de sélection d'articles sont les mêmes que celles appliquées pour la sélection de corpus en français. Les articles sélectionnés couvrent une période de 20 ans de l'année 2000 à 2019, la même période que celle pour le corpus en français. Nous avons sélectionné deux articles par an, donc un corpus de 40 articles en anglais. Parmi les

18,352 articles nécrologiques disponibles en anglais sur le site d'Europresse pour la période indiquée, nous avons appliqué la méthode d'échantillonnage aléatoire simple pour choisir un corpus de 10% parmi un ensemble de 384 articles contenant entre 80 et 150 mots. Les articles sont disponibles en version Word et PDF⁶², permettant à confirmer le nombre des mots pour chaque article.

Le tableau suivant présente une liste des articles pour le corpus en anglais en indiquant l'année concernée, le nom du journal, le titre de l'article, la date de parution ainsi que la page à laquelle figure l'article.

⁶² Tous les articles en anglais sont disponibles en version Word et PDF, sauf les articles de 2000 à 2006 qui sont disponibles seulement en version Word.

Tableau 12 : *Les articles nécrologiques pour le corpus en anglais*⁶³

Année	Titre de l'article	Date de parution	Journal	Page
2000	Lila Kedrova Howard, Actress	<i>Vendredi 21 avril 2000</i>	IHT	p. 3
	Douglas Oliver, 62, a Writer Active in Paris Literary Life	<i>Samedi 29 avril 2000</i>	IHT	p. 2
2001	Francois Lesure, Musicologist	<i>Lundi 25 juin 2001</i>	IHT	p. 7
	Ridgway Brewster Knight, 90, Former American Ambassador	<i>Lundi 20 août 2001</i>	IHT	p. 7
2002	David Burgess, 57, Herald Tribune editor	<i>Jeudi 21 février 2002</i>	IHT	p. 3
	Obituary: Writer chronicled struggles with alcohol	<i>Jeudi 6 juin 2002</i>	TS	p. 2
2003	F.W. Free, devised 'Fly Me' ads	<i>Vendredi 10 janvier 2003</i>	IHT	p. 7
	June Carter Cash, country star	<i>Samedi 17 mai 2003</i>	IHT	p. 5
2004	Harrison McCain, French-fry titan	<i>Lundi 22 mars 2004</i>	IHT	p. 4
	Peter Woodthorpe, 72, actor	<i>Mardi 31 août 2004</i>	IHT	p. 3
2005	Mary Kim Joh, 101, composer	<i>Samedi 12 février 2005</i>	IHT	p. 2
	G. Thomas, TV dinner creator	<i>Vendredi 22 juillet 2005</i>	IHT	p. 4
2006	David Rosenbaum, reporter for The New York Times	<i>Mardi 10 janvier 2006</i>	IHT	p. 5
	Christopher Lloyd, garden writer	<i>Mercredi 1^{er} février 2006</i>	IHT	p. 5
2007	Jean Baudrillard, French critic and questioner of reality	<i>Jeudi 8 mars, 2007</i>	IHT	p. 10
	R.B. Kitaj, American artist	<i>Jeudi 25 octobre 2007</i>	IHT	p. 12
2008	Marcial Maciel, influential priest	<i>Lundi 4 février 2008</i>	IHT	p. 3
	William Odom, Reagan aide	<i>Vendredi 6 juin 2008</i>	IHT	p. 4
2009	Oliver Lundquist, 92, designer	<i>Lundi 5 janvier 2009</i>	IHT	p. 3
	William Holden, IHT editor, 72	<i>Vendredi 16 janvier 2009</i>	IHT	p. 5
2010	Lloyd A. DeLamater, 87, diplomat and educator	<i>Vendredi 5 mars 2010</i>	IHT	p. 3
	Stephen Schneider, climate scientist, dies	<i>Mercredi 21 juillet 2010</i>	IHT	p. 3
2011	Spencer R Stuart	<i>Jeudi 20 janvier 2011</i>	FT	p. 3

⁶³ Source : notre enquête.

	Top writer dies	<i>Samedi 4 juin 2011</i>	TJ	p. 6
2012	Wright, Ronald Kenneth	<i>Mercredi 7 mars 2012</i>	TA	p. 18
	MacKenzie, John Howard	<i>Mercredi 28 mars 2012</i>	TA	p. 20
2013	MacIntosh, Raymond Alexander	<i>Mercredi 16 janvier 2013</i>	TA	p. 20
	Sutherland, Christine Barbara Eva	<i>Mercredi 13 février 2013</i>	TA	p. 18
2014	Westaway, Christena	<i>Mercredi 5 février 2014</i>	TA	p. 16
	Norman Mair	<i>Lundi 8 décembre 2014</i>	TDT	p. 27
2015	Britain's last Victorian dies	<i>Samedi 17 janvier 2015</i>	BM	p. 4
	Gillian Clarke, wife of the former chancellor, dies at 74	<i>Dimanche 12 juillet 2015</i>	IND	p. 14
2016	Chennell, Joan Isabel	<i>Mercredi 27 janvier 2016</i>	TA	p. 17
	Former CBC anchor Stanley Burke dies	<i>Jeudi 2 juin 2016</i>	TG	p. 5
2017	Hal Childs was former Knicks executive, Mariners PR man	<i>Jeudi 25 mai, 2017</i>	TG	p. 7
	Father of retired NBA star dies	<i>Mercredi 31 mai 2017</i>	TG	p. 7
2018	William "Justin" Adamson	<i>Mardi 17 avril 2018</i>	TN	p. 5
	'Big Bear' starred on St. John's diamonds and alleys	<i>Mercredi 18 juillet</i>	TT	p. 9
2019	Peerless inquisitor Brian Walden dies, 86	<i>Lundi 13 mai 2019</i>	TDT	p. 27
	Ken Jones	<i>Vendredi 27 septembre 2019</i>	TDT	p. 19

Légende : IHT - *International Herald Tribune* ; TS - *The Standard* ; FT - *Financial Times* ; TJ - *The Journal* ; TA - *The Advocate* ; TDT - *The Daily Telegraph* ; BM - *Birmingham Mail* ; IND - *Independent* ; TG – *The Guardian* ; TT - *The Telegram* ; TN - *The News*.

3.3 Contexte de production des textes d'apprenants

Afin d'encadrer la perspective didactique dans la présente étude particulièrement dans le contexte de l'apprentissage de la cohésion verbale, notamment la formation et l'emploi du PC et PS chez les apprenants kenyans du FLE, nous avons aussi étudié un corpus de 7 copies de productions écrites sous formes de textes nécrologiques d'apprenants inscrits aux niveaux B2 et C1 à l'Alliance Française de Nairobi. La présente étude identifie les influences de l'anglais à la formation et l'emploi des temps exprimant le passé dans ces textes d'apprenants.

Une certaine démarche a été suivie pour la production des textes écrits. D'abord, le chercheur de la présente étude a assuré une séance de cours d'une durée d'une heure et demie avec chaque groupe de B2 et C1 sur l'emploi des temps verbaux dans la presse française, avec un focus particulier sur la formation et l'emploi du passé composé et du passé simple. Les séances de cours ont eu lieu en ligne pour chaque groupe (pour le niveau B2 et le niveau C1). Cela n'a pas été possible d'organiser les séances de cours en présentiel sur place vu le contexte pandémique de la crise sanitaire de coronavirus (covid-19) qui circulait dans le monde pendant la période de collecte de données. Ainsi donc, l'Alliance Française de Nairobi assurait les cours en ligne. Néanmoins, les approches d'enseignement suivies à l'Alliance Française ont été respectées.

L'enseignement du français à l'Alliance Française de Nairobi est lié en grosse partie aux approches communicative et actionnelle. L'approche communicative est préconisée par le CECRL pour l'apprentissage du FLE. D'après cette approche (communicative), le français est enseigné avec l'objectif de permettre à l'apprenant de communiquer dans la vie réelle, donc les apprenants effectuent les tâches ressemblant aux situations de la vie réelle.

De plus, l'approche communicative favorise l'emploi des documents authentiques en classe. En effet, les documents authentiques, conçus pour les francophones par les francophones pour répondre à une fonction de communication, sont importants en classe de langue car leur usage correspond non seulement à un enseignement davantage axé vers la vie réelle et l'actualité mais aussi à un enseignement plus sensible aux motivations et

aux besoins de l'apprenant. Pour trouver un document authentique écrit, l'enseignant peut par exemple chercher dans la presse écrite (journal, magazine, etc.) un article de journal, une petite annonce, une publicité, etc. Par ailleurs, les matériels (manuels, etc.) utilisés pour l'enseignement doivent favoriser l'emploi de l'approche précitée en ayant généralement des illustrations et des textes tirés de la vie réelle.

L'approche communicative pour l'enseignement du FLE exige quelques principes élaborés par Doughty et Long (2003). Ainsi, les principes suivants ont été respectés pour préparer le cours que nous avons eu avec les candidats du présent travail de recherche pour enfin les amener à rédiger chacun un texte nécrologique :

Principe 1 : emploi des tâches. Comme précisé par Long (1985) et réitéré par Skehan (1998), il est essentiel de donner aux apprenants des tâches compréhensibles aux situations réelles.

Principe 2 : Apprendre par la pratique. L'approche communicative nécessite la pratique. De nouvelles connaissances sont bien retenues à long terme si elles sont les mêmes que les expériences de la vie réelle (Doughty & Long, *Ibid.* : 58).

Principe 3 : Des entrées doivent être riches. Le fait que nous avons à notre disposition des inputs riches (contextes divers, phrases variées...) facilite notre apprentissage de la langue maternelle et permet de retenir la langue d'une façon aisément accessible. Il est difficile d'avoir les mêmes conditions en classe d'une langue étrangère, mais comme le dit Doughty et Long (*Ibid.* : 64), il est nécessaire d'avoir des échantillons de la vie réelle applicables en situation de classe d'une langue étrangère.

Principe 4 : Des entrées compréhensibles et élaborées. Pour bien comprendre, il est fondamental que l'information qu'on reçoit soit compréhensible. Ainsi, selon Ausubel (1968), ce que l'apprenant sait déjà doit être organisé de façon qu'il assimile facilement une nouvelle information.

Principe 5 : Promotion de l'apprentissage collaboratif et coopératif. Selon Vygotsky (1978), pour que l'apprenant atteigne un niveau plus supérieur de son potentiel que celui qu'il possédait avant, les activités en groupes doivent être favorisées.

Principe 6 : Focalisation sur la forme. L'apprentissage de la grammaire est contextualisé dans les tâches communicatives (vis-à-vis de l'enseignement de la grammaire en isolement).

Principe 7 : La correction des erreurs par rétroaction. Doughty et Williams (1998) indiquent que la rétroaction est importante pour l'apprentissage d'une langue étrangère, même si le résultat désiré chez l'apprenant n'est pas immédiat.

Principe 8 : Reconnaître et respecter les émotions de l'apprenant. Les avis et l'attitude de l'apprenant pour la langue cible affectent son apprentissage. D'une part, un apprenant motivé cherche à réussir (Gardner & MacIntyre, 1993), de l'autre, un apprenant anxieux apprend assez lentement (Krashen, 1982).

Les principes précités ont été conséquents pour l'organisation du cours avec les candidats de recherche ainsi que pour la préparation de la tâche finale qui s'est traduite en rédaction de texte nécrologique. La démarche suivante a été adoptée. D'abord, à l'aide de plusieurs supports (documents sur la presse), le cours a débuté par une discussion autour de la presse française ; différents types de journaux, différents rubriques ou catégories d'informations y inclus la rubrique nécrologique, comparaison avec des journaux anglophones, etc. Ensuite, il s'est avéré nécessaire de faire une révision sur la formation et l'emploi du PC et du PS à l'aide des diapositives sur la formation et l'emploi de ces deux temps.

De plus, nous avons aussi analysé l'emploi des temps verbaux dans deux extraits biographiques de Sarah Bernhardt et Michel Colucci, tirés du manuel de B2 *Alter Ego 4* (Pons & Dollez, 2007 : 22) qui est utilisé à l'Alliance Française de Nairobi. Comme déjà indiqué dans la présente étude, le style nécrologique ressemble au style biographique⁶⁴ et c'est pourquoi les deux extraits biographiques ont été choisis pour le cours. Il convient de souligner le fait que ces candidats de B2 et C1 avaient déjà traité le PC et le PS en classe avec leurs enseignants qui l'ont confirmé lors de la sélection des candidats. Cela a été un facteur crucial et a constitué la raison pourquoi les autres niveaux inférieurs (A1, A2 et B1) ont été éliminés dans la présente étude.

⁶⁴ Voir la rubrique 3.1.2 *Plan temporel du genre nécrologique.*

Enfin, les apprenants ont été guidés par le chercheur dans le repérage de différents temps verbaux et leurs emplois dans deux articles nécrologiques intitulés *Décès de Bob Bogle* (*Le Figaro*, jeudi le 18 juin, 2009) et *Décès de Pierre Lhomme* (*Le Figaro*, lundi le 8 juillet, 2019). Tous les supports textuels utilisés (extraits biographiques et articles nécrologiques) étaient des documents authentiques tirés des expériences de la vie réelle. En outre, ce sont des entrées riches, compréhensibles et élaborées. Les discussions en groupes avec les apprenants ont favorisés la collaboration et la coopération entre eux et, de plus, l'apprentissage des temps verbaux est contextualisé dans les supports précités.

En ce qui concerne la production des textes, il s'agissait d'un travail individuel surveillé par le chercheur lors d'une deuxième séance en ligne qui a duré une heure le lendemain du cours (de la première séance). Les candidats ont été demandés d'écrire un article nécrologique d'environ 100 mots d'un acteur kenyan qui s'appelle Charles BUKEKO. La consigne complète du devoir était : *Écrire un article nécrologique de Charles BUKEKO (Papa Shirandula) (environ 100 mots)*. Le nombre de mots a été précisé afin d'avoir les articles d'une longueur plus ou moins similaires à des deux exemples étudiés pendant la première séance de cours. La consigne a été accompagnée par la photo du défunt pour faciliter la reconnaissance de la personne concernée.

En outre, nous avons disposé aux apprenants des informations clés en anglais sur la vie de Charles Bukeko pour que les candidats aient des informations biographiques dans leurs rédactions mais pas nécessairement pour suivre les mêmes schémas. Nous avons choisi cette personnalité puisque Bukeko était un acteur et humoriste célèbre au Kenya. Jusqu'à sa mort, il incarnait le personnage titulaire nommé Papa Shirandula (Père Shirandula) de la série kenyane télévisée intitulée par le même nom « Papa Shirandula ». Cet acteur a remporté le prix Kalasha 2010 du meilleur acteur dans une série télévisée. Dans la série, Papa Shirandula est un personnage drôle qui mène une double vie ; un homme venant du village qui est embauché comme gardien dans un bureau dans la ville capitale de Nairobi, mais qui trompe sa femme qu'il est directeur dans ce bureau où il est en réalité un simple vigile.

Le choix de Charles Bukeko a été basé sur le fait que sa mort qui a eu lieu le 18 juillet 2020 des suites de ce qui semblait être des symptômes du coronavirus (covid-19), a été une actualité au Kenya. Ainsi donc, la proximité du moment de l'énonciation au moment de l'événement donnerait suite à un texte qui, d'un point de vue énonciatif, ressemblait à ceux du corpus général de la presse. Au fait, pour écrire les articles, les apprenants étaient dans la similitude où ils jouaient le rôle de journaliste.

Il existe à l'Alliance Française des cours pour tous les niveaux de langue (du niveau débutant au niveau avancé) correspondant aux niveaux internationaux du Cadre européen commun de référence pour les langues (CECRL). Le CECRL (Conseil de l'Europe, 2001 : 9) offre une base commune pour l'élaboration de programmes de langues vivantes, de référentiels, d'examens, de manuels, etc. en Europe. Il décrit aussi complètement que possible ce que les apprenants d'une langue doivent apprendre afin de l'utiliser dans le but de communiquer. Il énumère également les connaissances et les habiletés qu'ils doivent acquérir afin d'avoir un comportement langagier efficace. La description englobe aussi le contexte culturel qui soutient la langue. Enfin, le CECRL définit les niveaux de compétence qui permettent de mesurer le progrès de l'apprenant à chaque étape de l'apprentissage et à tout moment de la vie.

L'échelle de compétence langagière globale préconisée par le CECRL fait apparaître trois niveaux généraux subdivisés en six niveaux communs au sens de large consensus :

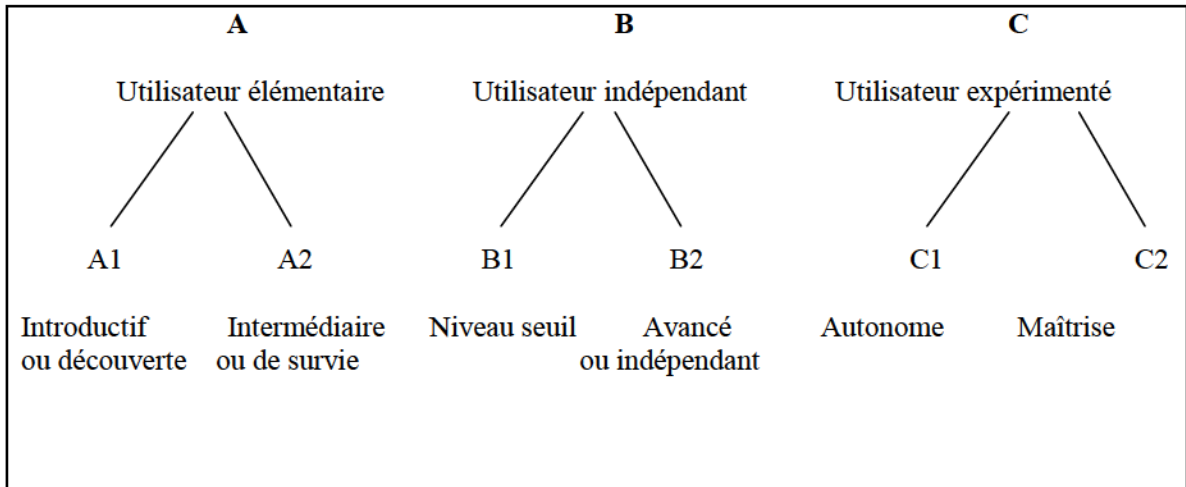
Niveau A : utilisateur élémentaire, lui-même subdivisé en niveau introductif ou de découverte (A1) et intermédiaire ou usuel (A2).

Niveau B : utilisateur indépendant, subdivisé en niveau seuil (B1) et avancé ou indépendant (B2).

Niveau C : utilisateur expérimenté, subdivisé en C1 (autonome) et C2 (maîtrise).

Le tableau suivant représente l'arborescence des trois niveaux subdivisés en six niveaux distincts :

Fig. 8 : les six niveaux de langue selon le CECRL⁶⁵



Les descripteurs (Conseil de l'Europe, *Ibid.* : 25 - 28) qui sont élaborés pour chaque niveau préconisent ce que l'apprenant devrait être capable à faire selon son niveau respectif. Cela concerne les capacités à écouter, à lire, à prendre part à une conversation, à s'exprimer oralement en continu et à écrire.

De plus, au delà du travail en classe, l'Alliance Française est un milieu adapté au français, donc les candidats de cette recherche profitent d'un contexte favorisant leur apprentissage hors classe. Par ailleurs, Il y existe une médiathèque équipée des ressources authentiques telles que les livres, plusieurs numéros de la presse française (journaux, magazines), etc. Également, les apprenants ont accès à la bibliothèque en ligne qui s'appelle *culturethèque*, à laquelle ils peuvent accéder depuis chez eux et ainsi consulter plusieurs matériels y inclus la presse française en version numérique. Parmi d'autres certifications en français langue étrangère, l'Alliance Française organise aussi les examens internationaux du DELF et du DALF⁶⁶ proposés par le ministère de l'éducation nationale français qui sont harmonisés sur l'échelle de niveaux du CECRL. Il convient de noter que vu la notoriété de l'Alliance Française en enseignement du FLE, il est donc un milieu où d'autres variables externes pouvant affecter les résultats de la recherche sont limitées.

⁶⁵ Adapté du Conseil de l'Europe, *Ibid.* : 25

⁶⁶ DELF : Diplôme d'études en langue française ; DALF : Diplôme approfondi de langue française.

3.3.1 Population des candidats

D'après Mugenda et Mugenda (2003 : 41), une population est un ensemble d'individus ou d'éléments sur lesquels une étude porte et dont les éléments répondent à une ou plusieurs caractéristiques communes. Plus de 3000 apprenants du français langue étrangère s'inscrivent par an à l'Alliance Française de Nairobi et ainsi donc ils ont été ciblés par cette étude. La population source a été composée d'un total de 74 apprenants du niveau B2 et niveau C1 inscrits au cours pendant les dates de collecte de données.

3.3.2 Échantillon des candidats

La méthode d'échantillonnage aléatoire simple a été appliquée pour choisir 4 candidats de B2 et 3 candidats de C1 des deux sexes de entre 18 ans et 45 ans. En ensemble, 7 candidats y ont participé, soit une représentativité de 10% de la population cible comme préconisé par Mucchielli (1972). Chaque candidat a rendu son texte écrit. Le choix de ces deux niveaux n'est pas au hasard car il est étroitement lié à la capacité des apprenants pour ces deux niveaux à écrire un article nécrologique cohérent et cohésif. Selon les descripteurs du CECRL (Conseil de l'Europe, *op. cit.* : 27) à l'échelle de la production écrite générale, un apprenant de B2 serait capable de composer des textes clairs et détaillés sur une gamme étendue de sujets relatifs à son domaine d'intérêt. Aussi, il devrait être capable de faire la synthèse et l'évaluation d'informations et d'arguments empruntés à des sources diverses.

De sa part, un apprenant du niveau C1 serait capable de composer des textes clairs, bien structurés sur des sujets complexes, en soulignant les points pertinents les plus saillants et en développant et confirmant un point de vue de manière élaborée par l'intégration d'arguments secondaires, de justifications et d'exemples pertinents pour parvenir à une conclusion appropriée. Par ailleurs, l'apprenant de C1 serait capable d'utiliser la structure et les conventions d'une diversité de genres, en adaptant le ton, le style et le registre au public cible, ainsi que le type de texte et le sujet.

3.4 Techniques d'analyse de données

Dans cette partie nous présentons les techniques d'analyse employés dans la présente étude pour analyser les articles nécrologiques ainsi que les textes sur l'article nécrologique produits par les apprenants. Les méthodes quantitatives et qualitatives ont été appliquées pour l'analyse de corpus.

3.4.1 Technique d'analyse des articles nécrologiques

L'analyse des articles nécrologiques s'est faite de manière contrastive. Les deux langues, à savoir l'anglais et le français, ont été mises en parallèle en fonction des objectifs de l'étude : décrire le système temporel du passé en français et en anglais en prenant en compte le plan d'énonciation évoqué pour chaque langue ; déterminer les représentations du parfait et de l'aoriste au passé composé en français et leurs réalisations en anglais ; et identifier les distinctions aspectuelles dans le marquage des procès accomplis et inaccomplis en français et en anglais.

3.4.2 Technique d'analyse des productions écrites d'apprenants

Pour analyser les copies des apprenants, nous avons élaboré une grille d'évaluation qui nous a permis d'apprécier la compétence de l'apprenant à produire un texte nécrologique, et plus distinctement de dévoiler sa capacité à impliquer la cohésion verbale dans son texte. Nous avons procédé à une analyse d'erreurs sur la forme et l'emploi des temps verbaux du passé (PC et PS) en soulignant les cas où l'influence du système verbal de l'anglais a été constatée. Cette analyse s'est faite de manière quantitative ainsi que qualitative.

Selon les descriptions fournis par Leray (2008 : 22), la grille d'analyse « est un court document récapitulant l'ensemble des éléments de contenu que l'on désire retracer dans le corpus retenu pour étude ». En outre, selon Leray, elle (la grille d'analyse) définit les catégories de classification du contenu - également appelé variables - qui serviront

ultérieurement à la codification pour l'analyse afin de permettre de répondre à une série des questions que le codeur (le chercheur) se pose à propos d'une unité d'information. Pour le cas de la présente étude, la grille d'évaluation contient quatre parties : compétence pragmatique et de communication, savoir produire un texte écrit (les éléments qui caractérisent les règles de fonctionnement de la production écrite⁶⁷), occurrences des tiroirs verbaux et en fin analyse de l'emploi des temps verbaux. Le tableau ci-après illustre ladite grille d'évaluation :

⁶⁷ Voir dans le présent chapitre la rubrique 3.1.3 *Production de textes écrits*.

Tableau 13 : Grille d'évaluation pour analyse de textes des apprenants

Grille d'évaluation						
Partie A : Compétence pragmatique et de communication						
i. Respect de la consigne - longueur et thème (article nécrologique) : <input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non						
ii. Capacité à adapter sa production à la situation sociolinguistique : <input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non						
Partie B : Savoir produire un texte écrit						
i. Capacité à utiliser de manière appropriée les constructions variées : <input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non						
ii. L'harmonie et la place de complément (circonstanciel) : <input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non						
iii. La clarté et la mise en relief des idées : <input type="checkbox"/> O <input type="checkbox"/> N						
Partie C : Les tiroirs verbaux						
	PC	PS	Autres tiroirs			
			PRÉ	IMP	PQP	FUT
Nombre total des occurrences						
% parmi tous les tiroirs						
Grammaticalement correcte						
Les verbes employés						
Partie D : Analyse						

3.5 Synthèse

Le chapitre III se focalise sur l'approche méthodologique de l'étude. L'étude fait usage de l'approche contrastive pour étudier l'emploi des temps verbaux dans la presse française et anglaise. Nous avons recueilli 80 articles nécrologiques en français et 40 en anglais faisant un corpus d'un total de 120 articles, datant de l'année 2000 à 2019, disponible sur le site d'*Europresse* via le site des Bibliothèques de l'Université de Franche – Comté. Le corpus en français vient de deux journaux : *Le Monde* et *Le Figaro* ; et celui en anglais est tiré des journaux suivants : *International Herald Tribune*, *The Standard*, *Financial Times*, *The Journal*, *The Advocate*, *The Daily Telegraph*, *Birmingham Mail*, *Independent*, *The Guardian*, *The Telegram* et *The News*.

L'ensemble des nécrologies de la presse française et anglaise récoltées pour la présente étude concernent deux catégories. Le premier groupe sont *les brèves* qui constituent une catégorie d'articles très courts n'ayant sur le plan péritextuel ni photo, ni intertitre. Le deuxième groupe concerne les *filets* ou *articles courts*, qui constituent en effet une catégorie hybride d'articles émanant d'agence de presse, plus longs que des brèves. En principe, ce sont des articles de entre 80 et 165 mots. Sur le plan typographico-textuel et plus précisément en ce qui concerne les composantes péritextuelles, chaque article nécrologique étudiée dans le présent travail porte un titre ; la plupart d'entre eux portent aussi une photo, mais les photos ont été omises dans l'analyse car celle-ci s'articule sur les niveaux temporel et aspectuel.

Les articles nécrologiques ont été choisis grâce à leur point de vue énonciatif (la presse écrite communique des faits et des personnages réels, alors que les romans et les contes, qui inventent des personnages, relèvent de la fiction) et grâce à un emploi riche des temps verbaux pour exprimer les événements passés. L'emploi des tiroirs verbaux dans les journaux n'est pas semblable à celui rencontré dans les autres formes d'écrit. En français, si le PS et l'imparfait s'utilisent abondamment dans les contes et les romans classiques (énonciation « historique »), le présent et le PC dans les lettres entre proches

(énonciation de « discours »), en revanche, il existe des mélanges de tiroirs verbaux dans le même paragraphe ou dans la même phrase dans les articles de journaux.

Afin d'encadrer la perspective didactique dans la présente étude particulièrement dans le contexte de l'apprentissage de la cohésion verbale, notamment la formation et l'emploi du PC et PS chez les apprenants kenyans du FLE, nous avons aussi étudié un corpus de 7 copies de productions écrites sous formes de textes nécrologiques d'apprenants inscrits aux niveaux B2 et C1 à l'Alliance Française de Nairobi. Après une séance de cours sur l'emploi des temps verbaux dans la presse écrite, les candidats ont été demandés d'écrire un article nécrologique d'environ 100 mots d'un acteur kenyan qui s'appelle Charles Bukeko.

Nous avons élaboré une grille d'analyse pour mieux appréhender la capacité des apprenants à produire des écrits sous forme de texte, tout en tenant compte de leur maîtrise du mécanisme de la cohésion verbale selon la façon dans laquelle celle-ci est exprimée dans leurs écrits. Une analyse quantitative et à la fois descriptive permettra de démontrer les influences de l'anglais sur la forme du groupe verbal, la structure de la phrase relativement à la place du verbe et l'emploi des temps verbaux exprimant le passé en français (en particulier l'emploi du PC et celui du PS).

**PARTIE II : SYSTÈMES TEMPORELS ET
ASPECTUELS EN FRANÇAIS ET EN ANGLAIS**

CHAPITRE IV

RÉSULTATS ISSUS DE L'ANALYSE D'ARTICLES NÉCROLOGIQUES ET DISCUSSIONS

4.0 Description

Ce chapitre présente les résultats de l'analyse des articles nécrologiques en français et en anglais. L'analyse porte sur la cooccurrence des temps verbaux, l'emploi des temps du passé et les modèles temporels dans le corpus de la presse française et anglaise.

4.1 Cooccurrence des temps verbaux dans la presse française

L'examen du corpus des journaux *Le Monde* et *Le Figaro* permet de dresser les tableaux suivants, présentant les pourcentages et les rangs dans la fréquence d'emploi des tiroirs verbaux.

Tableau 14 : Répartition des tiroirs dans *Le Monde*

	PC	PS	PRE	IMP	PQP	FUT	a.f	TOTAL
Fréquences	114	27	34	33	77	17	4	306
Pourcentages (%)	37,2	8,8	11,1	10,8	25,2	5,6	1,3	100
Rang	1	5	3	4	2	6	7	

Légende : PC (passé composé) ; PS (passé simple) ; PRE (présent) ; IMP (imparfait) ; PQP (plus-que-parfait) ; FUT (futur) ; a.f (autres formes).

Selon le tableau 14 ci-dessus, le PC est le tiroir le plus employé dans *Le Monde* (37,2%). Le plus-que-parfait prend la deuxième position (25,2%) suivi respectivement par le présent (11,1%) et l'imparfait (10,8%). Le PS à 8,8% vient en cinquième position devant le futur et d'autres formes des temps verbaux qui ont une fréquence faible dans les textes.

Tableau 15 : Répartition des tiroirs dans *Le Figaro*

	PC	PS	PRE	IMP	PQP	FUT	a.f	TOTAL
Fréquences	100	40	57	44	71	17	5	334
Pourcentages (%)	29,9	11,9	17,1	13,2	21,3	5,1	1,5	100
Rang	1	5	3	4	2	6	7	

Comme indiqué dans le tableau 15 ci-dessus, le PC est le tiroir le plus fréquent dans *Le Figaro* (29,9%). Le plus-que-parfait vient en deuxième position (21,3%) devant le présent (17,1%) et l'imparfait (13,2%) qui sont respectivement en troisième et quatrième position. Quant au PS, celui-ci occupe la cinquième place avec une fréquence de 11,9%, devant le futur simple (5,1%) et autres formes (1,5%).

Les tendances relevées dans les deux journaux sont comparables. Dans les deux tableaux ci-dessus, il convient de noter que la proportion de PS est moindre dans *Le Monde*. En revanche, dans le même journal *Le Monde*, le PC est plus fréquent que dans *Le Figaro*, qui témoigne un nombre plus élevé des PS. Ainsi donc, il y a plus de rivalité entre le PC et le PS dans *Le Monde* que dans *Le Figaro*. En termes de fréquence, le présent est un concurrent sérieux du PS dans *Le Figaro* (17,1%) que dans *Le Monde* (11,1%). Le plus-que-parfait et le futur ont quasiment le même taux de fréquences dans les deux journaux.

De plus, *Le Figaro* emploie plus de verbes que *Le Monde*. Par conséquent, vient en jeu l'emploi des participes (présents et passés) comme procédé économique qui rend possible un emploi minime des constructions portant les formes verbales. Étroitement liée

à cela est la complexité des phrases qui font que le rédacteur emploie moins (ou au contraire, plus) de verbes conjugués dans son texte.

En outre, dans une perspective comparative, les données quantitatives présentées dans les deux tableaux ci-dessus indiquent que tous les tiroirs verbaux gardent la même position en termes de rang dans les deux journaux. Ainsi, le PC est clairement majoritaire et le futur vient à la sixième place dans *Le Monde* ainsi que dans *Le Figaro*. Les formes restantes se partagent les autres places où le plus-que-parfait vient en deuxième position et le présent en troisième. L'imparfait vient en quatrième position tandis que le PS occupe la cinquième position. En ce qui concerne d'autres formes, il s'agit des formes suivantes dans *Le Monde* : futur antérieur, prospectif (*aller* à l'imparfait + Infinitif) et passé récent ; et dans *Le Figaro* : passé récent, conditionnel présent et passé antérieur. Ces formes sont rarement employées dans les textes (seulement 1,3% dans *Le Monde* et 1,5% dans *Le Figaro*) et viennent en dernière position.

Le tableau suivant présente la moyenne générale de la répartition des tiroirs dans l'ensemble du corpus de la presse française, à savoir dans *Le Monde* et *Le Figaro*.

Tableau 16 : *Moyenne générale de la répartition des tiroirs dans l'ensemble du corpus de la presse française*

	PC	PS	PRE	IMP	PQP	FUT	a.f	TOTAL
Fréquences	214	67	91	77	148	34	9	640
Pourcentages (%)	33,4	10,5	14,2	12,1	23,1	5,3	1,4	100
Rang	1	5	3	4	2	6	7	

Le tableau 16 ci-dessus permet de connaître d'une manière synchronique la tendance générale de la fréquence d'emploi des tiroirs dans la rubrique nécrologique du *Monde* et celle du *Figaro*. Le PC s'avère le tiroir majoritairement employé et se révèle comme un sérieux concurrent du PS, qui vient en cinquième position. En effet, Herzog (1981 : 59) affirme que le genre nécrologique semble favorable à l'emploi du PS, en représentant le cas idéal du récit complet d'une vie, commençant par la naissance et se

terminant par la mort de la personne constituant une nette rupture avec le moment de l'écriture. Malgré son profil idéal, le PS ne domine pas dans le corpus ; il y côtoie d'autres tiroirs : le passé composé, le plus-que-parfait, le présent, l'imparfait et le futur.

Ce qui est remarquable, contrairement aux résultats relevés dans les études antérieures citées dans le présent travail, est l'emploi important du plus-que-parfait. Il vient en deuxième position dans les deux journaux, à savoir à 25,2% dans *Le Monde* et à 21,3% dans *Le Figaro*. Cette position est maintenue pour la moyenne des deux journaux (23,1%) après le PC (33,4%), et devant même le présent (14,2%). Le plus-que-parfait, bien qu'il soit traditionnellement désigné à exprimer l'antériorité, a acquis des valeurs de diégétisation à des fins narratives et donc est devenu un sérieux concurrent du PS, comme est déjà le cas pour le PC, le présent (de narration) et le futur (historique).

Ainsi, selon Do-Hurinville (2015 : 200 - 201), les textes nécrologiques contiennent plusieurs tiroirs, selon la distance temporelle (supposant par exemple que le plus-que-parfait exprime des faits plus anciens que ceux au PC ou au PS, lequel représente des faits coupés psychologiquement du moment de l'énonciation T_0 , alors que le PC unit des faits à ce moment). Selon le même auteur, les journalistes ont principalement besoin d'alterner souvent les tiroirs pour « mettre en relief un détail important, ou bien il (le journaliste) veut gommer fictivement la distance temporelle réelle entre l'événement et le lecteur, comme s'il disposait d'une caméra pour filmer les actes du personnage en question pour les transmettre ensuite au lecteur » (Do-Hurinville, *Idem*). Il est donc rare qu'un seul tiroir soit employé dans un texte nécrologique en français.

4.2 Emplois des temps du passé dans le corpus en français

Dans le corpus de la presse française issu des journaux *Le Monde* et *Le Figaro*, les tiroirs listés ci-après en ordre d'importance sont employés : PC, plus-que-parfait, présent, imparfait, PS et futur. Le tableau suivant présente les tiroirs verbaux en ordre d'importance dans le corpus de la presse française.

Tableau 17 : *Les tiroirs verbaux en ordre d'importance dans la presse française*

Tiroirs verbaux	Fréquences	Pourcentage (%)	Rang
PC	214	33,4	1
PQP	148	23,1	2
PRE	91	14,2	3
IMP	77	12,1	4
PS	67	10,5	5
FUT	34	5,3	6
a.f	9	1,4	7
Total	640	100	

Les autres formes employées malgré leurs fréquences très faibles (1,4%) dans les textes sont les suivants : passé récent (4 occurrences soit 0,65%), prospectif (2 occurrences soit 0,3%), futur antérieur (1 occurrence soit 0,15%), conditionnel présent (1 occurrence soit 0,15%) et passé antérieur (1 occurrence soit 0,15%). Une attention particulière dans le présent chapitre est accordée à l'emploi du PC et du PS pour exprimer le passé.

4.2.1 Passé composé dans l'introduction

Le PC est le seul tiroir présent dans tous les textes nécrologiques analysés dans le présent travail. Comme révélé dans la revue de littérature (chapitre II de la présente étude), les journalistes se servent de préférence du PC pour rédiger l'introduction d'un article afin de créer le premier contact psychologique, non seulement entre le lecteur et l'auteur, mais aussi entre le lecteur et l'événement. Pour la plupart des cas, les bulletins nécrologiques s'ouvrent sur un PC en concertation avec les procédés suivants : *X est mort(e) / X est décédé(e) / X s'est éteint*. Les verbes *mourir* et *décéder* sont le plus souvent employés. Néanmoins, d'autres formules au PC indiquées dans les deux tableaux ci-après sont aussi utilisées. Rarement, le passé récent et le participe passé, sont aussi employés pour annoncer le décès. Le tableau suivant illustre comment la mort est annoncée dans les textes nécrologiques dans *Le Monde*.

Tableau 18 : *Les formules employées pour annoncer le décès dans Le Monde*

Formule	Fréquence	Pourcentage (%)
X est mort(e)	26	65
X est décédé(e)	9	22,5
X a été tué	1	2,5
X a fait une chute mortelle	1	2,5
Y a annoncé le décès de X	1	2,5
Y viennent de perdre X	1	2,5
X, mort vendredi 15 juillet	1	2,5
Total	40	100

Le tableau suivant illustre comment le décès est annoncé dans les textes nécrologiques dans *Le Figaro*.

Tableau 19 : *Les formules employées pour annoncer le décès dans Le Figaro*

Formule	Fréquence	Pourcentage (%)
X est décédé(e)	17	42,5
X est mort(e)	10	25
X s'est éteint	7	17,5
X a été retrouvé mort	1	2,5
X a trouvé brutalement la mort	1	2,5
un cancer [...] qui a fini par l'emporter	1	2,5
L'organisation [...] a perdu X	1	2,5
X vient de mourir	1	2,5
X vient de s'éteindre	1	2,5
Total	40	100

La comparaison de données de ces deux tableaux révèle que *Le Figaro* emploie plus de variations de formules pour annoncer la mort que *Le Monde*. Le PC, qui domine bien évidemment dans les formules, est suivi par un repère temporel indiquant quand la mort a eu lieu, et ainsi pendant une date proche du moment de l'énonciation. Pour des raisons énonciatives, il convient de noter que les PC employés dans l'annonce de la mort ne peuvent pas commuter avec le PS. Si le PS saisit le procès en sa globalité (borne initiale, développement et borne finale), le PC, en revanche, n'est pas totalement coupé du présent (moment de l'énonciation). Certes, le procès de mourir est accompli au moment de l'énonciation, mais la réalité de la mort ainsi que les effets occasionnés par cette dernière sont encore en relation avec le moment présent coïncidant au T_0 .

Si la plupart des journalistes recourent de préférence aux verbes *mourir*, *décéder* et *s'éteindre*, pour annoncer la mort, certains d'entre eux emploient des verbes qui apportent, soit en soi, soit à l'aide d'un complément ou d'un adverbe, des informations supplémentaires relatives à la mort, comme l'illustrent les extraits ci-après :

- La cause de la mort

Texte 6 : GUS Dudgeon, producteur britannique de rock, **a été tué** avec sa femme dans un accident d'automobile, le 21 juillet près de Reading (Grande-Bretagne) (*Le Monde*, mardi 6 août, 2002, p. 13).

Texte 17 : Le mathématicien israélien Oded Shramm **a fait une chute mortelle** lundi 1^{er} septembre lors d'une randonnée en solitaire [...] (*Le Monde*, lundi 6 octobre 2008, p. 19).

Texte 66 : [...] ce multi-instrumentaliste avait dernièrement gravé plusieurs disques, tout en combattant un cancer de la gorge, qui **a fini par l'emporter** jeudi, à l'âge de 71 ans (*Le Figaro*, samedi 21 avril 2012, p. 34).

- Les circonstances caractérisant la mort

Texte 53 : Christopher Penn **a été retrouvé mort**, la semaine dernière, à son domicile de Los Angeles (*Le Figaro*, mardi 31 janvier 2006, p. 15).

Texte 68 : L'acteur de la série à succès *Fast and Furious*, qui en tournait actuellement le septième volet, **a trouvé brutalement la mort** dans un accident de voiture, samedi, à Los Angeles (*Le Figaro*, lundi 2 décembre 2013, p. 15).

- La conséquence de la mort

Texte 42 : L'organisation humanitaire d'aide à l'enfance, Terre des hommes, **a perdu** son père fondateur Edmond Kaiser [...] (*Le Figaro*, lundi 6 mars 2000, p. 25).

Les trois verbes emblématiques employés pour annoncer la mort dans les textes nécrologiques, *est mort*, *est décédé* et *s'est éteint*, expriment des procès perfectifs de type achèvement : la mort est instantanée et son aspect est ponctuel et unique. Si les verbes *a été tué*, *a fini* [...], *a été retrouvé*, *a trouvé* [...] et *a perdu* s'inscrivent aussi au procès perfectif de type achèvement, en revanche, le verbe *a fait* [*une chute mortelle*] est de type accomplissement, puisque le procès est borné par le complément *une chute mortelle*. Par ailleurs, le verbe *a fini* dans le texte 66 exprime un aspect terminatif (exprimant la fin de combat avec le cancer de la gorge qui, au final, met fin à la vie du personnage) voire résultatif : *un cancer qui a fini par l'emporter* (un cancer qui, en conséquence, emporte sa victime).

Par ailleurs, dans le contexte d'un discours indirect, *Le Monde* fait appel à un *verbum dicendi* au PC (**a annoncé** suivi par **le décès**) pour annoncer la mort dans le texte 38 cité ci-dessous. Bien évidemment, comme l'observe Wilmet (1997 : 366), le *verbum dicendi* au PC ne peut pas être remplacé par un PS à cause de la présence du repère temporel qui vient après le PC, comme illustré dans l'extrait du texte 38 ci-après :

Texte 38 : Le groupe bancaire mutualiste Crédit mutuel **a annoncé**, mardi 4 décembre, le décès de son ancien dirigeant historique [...]. (*Le Monde*, mercredi 5 décembre 2018, p. 5)

Bien qu'il soit le tiroir le plus usité, l'emploi du PC pour annoncer le décès dans les bulletins nécrologiques n'est néanmoins pas exclusif ; le passé récent est parfois employé pour annoncer la mort. À la différence du PC, les passés récents dans les bulletins nécrologiques du *Monde* et du *Figaro* ne sont pas accompagnés de date explicite, comme en témoignent les extraits ci-dessous :

Texte 34 : Les États-Unis **viennent de perdre** l'une des grandes figures de la conquête spatiale américaine. (*Le Monde*, samedi 10 décembre 2016, p.1)

Texte 49 : Le photographe américain Carl Mydans, qui a travaillé pour le magazine Life, **vient de mourir** à 97 ans. (*Le Figaro*, mercredi 18 août 2004, p.8)

Texte 60 : « *N'oubliez pas que vous êtes une Agnelli* » : tout au long de sa vie, Susanna Agnelli, qui **vient de s'éteindre** à Rome à l'âge de 87 ans, a mis en pratique le précepte de sa nurse britannique. (*Le Figaro*, lundi 18 mai 2009, p. 13)

En outre, sur le plan textuel, l'annonce de la mort n'est pas toujours à l'introduction du texte, bien que le contraire soit vrai pour la majorité des textes. Si dans tous les textes du *Monde*, l'annonce de la mort figure en début du texte et précisément dans la première phrase du texte, en revanche, dans certains bulletins du *Figaro*, l'annonce de décès est positionnée différemment d'une manière inhabituelle qui, en d'autres termes, n'est pas formelle aux articles nécrologiques en général. Au total, six textes du *Figaro* (soit 15% du corpus issu du *Figaro*) emploient ce style textuel pour annoncer la mort. Parmi ces six textes, quatre portent l'annonce de la mort dans la deuxième phrase (textes 67, 68, 72 et 75) et deux (textes 56 et 66) à la fin du texte, comme illustré dans les textes et les extraits ci-après :

Texte 56 : Roland Mesmeur, journaliste

Roland Mesmeur avait la passion du sport chevillée au corps. Joueur de football professionnel aux Girondins de Bordeaux, membre éminent du Racing Club de France, il mit sa compétence et sa passion aux services des médias. À la télévision, à la radio, sa voix accompagna nombre de matches. Mais c'est au

Figaro qu'il fit partager au lecteur durant près de quarante ans sa vision du sport par ses analyses et la pertinence de ses articles. Chef du service des sports, journaliste respecté, il sillonna le monde. Sans jamais renier ses convictions. Avec onze Coupes du monde de football, des Jeux et la plupart des grands rendez-vous sportifs, il était un témoin éclairé toujours soucieux de faire vivre et comprendre aux lecteurs les faits des champions. Roland Mesmeur était aussi un fervent défenseur du sport olympique et amateur. Il **s'est éteint** à l'âge de 94 ans. Ses obsèques seront célébrées mardi à 10 h 30 en l'église Sainte-Cécile à Boulogne-Billancourt. (*Le Figaro*, vendredi 30 novembre 2007, p. 13)

Texte 66 : Disparition de Levon Helm

Il était le seul Américain du groupe canadien The Band. Longtemps accompagnateur de Bob Dylan (de 1966 à 1974), ce quintet avait publié un premier album très influent, *Music From Big Pink*, en 1968, réconciliant l'Amérique avec ses racines musicales (blues, country, folk, rock'n'roll). Batteur d'exception, il était l'une des trois voix du groupe, avec Richard Manuel et Rick Danko, tous deux disparus. Après avoir mis en scène sa séparation sous les caméras de Martin Scorsese en 1976, le groupe s'était reformé dans les années 1980. Par ailleurs acteur, notamment avec Bertrand Tavernier (*Dans la brume électrique*), ce multi-instrumentiste avait dernièrement gravé plusieurs disques, tout en combattant un cancer de la gorge, **qui a fini par l'emporter** jeudi, à l'âge de 71 ans. (*Le Figaro*, samedi 21 avril 2012, p. 34)

Texte 67 : Alain Recoing

Il a réhabilité et anobli l'art marionnettique. Alain Recoing, qui avait écrit il y a deux ans ses *Mémoires improvisés d'un montreur de marionnettes* (éd. L'Entretiens), **s'est éteint** la semaine dernière à Paris, à l'âge de 89 ans [...] (*Le Figaro*, mercredi 20 novembre 2013, p. 34)

Texte 68 : Paul Walker, la vie à toute vitesse

« NOUS SOMMES *sous le choc, profondément attristés par cette mort brutale. Paul était un artiste au talent incroyable* », a confié un porte-parole du studio Universal à l'annonce de la disparition de Paul Walker, 40 ans. L'acteur de la série à succès *Fast and Furious*, qui en tournait actuellement le septième volet, **a trouvé brutalement la mort** dans un accident de voiture, samedi, à Los Angeles [...] (*Le Figaro*, lundi 2 décembre 2013, p. 15)

Texte 72 : Dr Fredric Brandt

Ses expérimentations, son look (visage figé, blond peroxydé) et ses patients VIP - stars et puissants du monde des affaires et de la mode - lui avaient valu la gloire. Le dermatologue et médecin esthétique américain Fredric Brandt, surnommé « Le baron du Botox », **s'est éteint** dimanche, à l'âge de 65 ans [...] (*Le Figaro*, mercredi 8 avril 2015, p. 30)

Texte 75 : Décès de Bruce McCandless, premier « homme satellite »

La photo de Bruce McCandless avait fait le tour du monde : en 1984, l'astronaute américain flottait dans l'espace dans son scaphandre, le globe terrestre en arrière-plan, sans aucune attache avec sa navette. Il **est mort** jeudi à l'âge de 80 ans [...] (*Le Figaro*, mercredi 27 décembre 2017, p. 9)

Dans les textes ci-dessus, les journalistes créent un effet stylistique en tardant l'annonce de la mort. Cela suscite l'intérêt du lecteur sur le personnage en créant le suspense et alors son attention est captivée pendant la lecture. La plupart des textes ci-dessus s'ouvrent sur un événement principal et glorifiant qui caractérise distinctement la vie du défunt. Le lecteur est amené à deviner le personnage en question avant que son identité ne soit révélée dans une autre phrase qui précède dans le texte. Ce style d'écriture veut faire preuve de la vie célèbre et du grand renom du personnage qui n'aurait pas besoin d'être introduit grâce à ses faits bien reconnus dans le monde (texte 66 - *il était le seul américain du groupe canadien The Band* ; texte 67 - *il a réhabilité et anobli l'art*

marionnettique ; texte 72 ses expérimentations, son look et ses patients VIP - stars et puissants du monde d'affaires et de la mode). Le texte 68, de sa part, s'ouvre sur un événement contemporain d'une façon brusque pour le lecteur : une réaction à la mort en termes de discours direct. Ainsi, l'effet stylistique créé est celui de résonner avec la façon brutale et bouleversante dont la mort a eu lieu.

4.2.2 Emplois du passé composé

Dans plusieurs textes, le PC fait preuve de multiples fonctions. Comme forme composée du verbe symétrique au présent, le PC exprime l'aspect accompli et marque l'antériorité par rapport au présent. Mais la valeur d'antériorité s'oriente nettement vers le passé, quand le PC prend dans l'énonciation de discours une valeur qui correspond à celle du PS dans l'énonciation historique.

De prime abord, le PC permet d'envisager un procès comme accompli au moment de l'énonciation (accompli du présent). Cela peut être accompagné par un repère temporel (être accompagné par une date) qui situe le moment de l'événement proche au moment de l'énonciation T_0 , comme illustré dans le texte ci-après :

Texte 43 : Mort de l'ancien médiateur Aimé Paquet

Aimé Paquet, ancien médiateur de la République, **est mort lundi soir**, à 88 ans, à son domicile de Saint-Vincent-de-Mercuze (Isère). Nommé médiateur de la République en 1974 par le président Valéry Giscard d'Estaing, Aimé Paquet, dont le président Jacques Chirac **a salué hier soir** la mémoire, était né le 10 mai 1913 dans une famille d'exploitants agricoles. Adhérent, au lendemain de la Libération, au mouvement de Réconciliation française, Aimé Paquet sera maire, conseiller général de 1945 à 1982, député de l'Isère de 1951 à 1973, et secrétaire d'État au Tourisme d'avril 1973 à février 1974. Membre du Centre national des indépendants (CNI), il est, en 1962, l'un des fondateurs des Républicains indépendants, avec Valéry Giscard d'Estaing, qui **a évoqué hier** « un vrai ami, mot rare dans le milieu politique ». (*Le Figaro*, mercredi 22 août 2001, p. 4)

Si l'auteur du texte recourt au PC, c'est parce que les images de ces activités sont encore présentes psychologiquement dans son esprit au moment de la rédaction du texte, étroitement rattachées au T₀ représenté par des repères temporels *lundi soir*, *hier soir* et *hier*. De plus, le PC marque en particulier l'état résultant de l'achèvement du procès, notamment avec le verbe perfectif **mourir**, qui en effet, se conjugue avec l'auxiliaire *être* : *Il est mort [lundi soir] (donc il n'est plus vivant [depuis lundi soir])*.

Selon les quatre emplois du PC listés par Apothéloz (2020 : 77-78), les trois PC dans le texte 43 ci-dessus auront la valeur de factuel simple. Dans « *Aimé Paquet [...] est mort lundi soir* », « *Jacques Chirac a salué hier soir* » et « *[...] avec Valéry Giscard d'Estaing, qui a évoqué hier* », les PC, respectivement datés grâce aux circonstants temporels *lundi soir*, *hier soir* et *hier*, ne soulignent ni un état résultant actuellement observable, ni l'inférence d'un tel état.

En outre, l'auteur du texte 43 ci-dessus réussit à présenter les faits biographiques du défunt à l'aide des autres temps (le plus-que-parfait *était né* ; le futur historique *Aimé Paquet sera maire* ; le présent de narration *il est, en 1962, l'un des fondateurs...*), tout en gardant les liaisons avec l'actualité du moment de l'énonciation grâce à l'emploi du PC comme un accompli du présent figurant aux places initiale (*Aimé Paquet ... est mort lundi soir*), médiale (*... dont Jacques Chirac a salué hier soir ...*) et finale (*... avec Giscard d'Estaing, qui a évoqué hier...*) du texte.

Toutefois, la présence d'un repère temporel n'est pas une condition *sine qua non* pour l'emploi du PC. Quand il s'agit de l'utilisation consécutive du PC en fonction d'un accompli du présent, l'événement cité en amont peut psychologiquement donner lieu à l'interprétation du PC dans la fonction d'un accompli du présent. Par exemple :

Texte 61 : Elizabeth Edwards, épouse de l'ancien candidat démocrate à la vice-présidence John Edwards et figure de la gauche américaine, **est morte mardi** d'un cancer à l'âge de 61 ans. Le président Barack Obama **a salué** en elle « *une avocate inlassable de la cause de l'assurance-maladie et du combat contre la pauvreté* » [...] (*Le Figaro*, jeudi 9 décembre 2010, p. 6)

Dans l'extrait ci-dessus, si le PC *est morte* est accompagné par un repère temporel *mardi*, en revanche, le PC *a salué* dans le même texte ne fait pas appel à un repère temporel. Pourtant, il s'agit bel et bien d'un accompli du présent dans les deux cas. Le fait de *saluer en elle* « *une avocate inlassable...* » a eu lieu entre mardi (date de la mort) et jeudi (moment de l'énonciation)⁶⁸.

Selon les quatre principaux emplois du PC distingués par Apothéloz⁶⁹, les deux PC dans l'extrait du texte 61 ci-dessus auront la valeur de factuel simple. Dans « *Elizabeth Edwards [...] est morte mardi* », le PC, daté grâce au circonstant temporel *mardi*, ne souligne ni un état résultant actuellement observable, ni l'inférence d'un tel état. Cette interprétation s'applique aussi au deuxième PC *a salué* où l'événement a lieu avant jeudi (moment de l'énonciation, T₀). Ces deux PC désignent des procès particuliers, dont la résultativité est d'ordre épistémique en ce sens qu'au moment où le locuteur parle, à T₀.

Le PC peut totalement situer le procès dans le passé quand le repère de l'événement est décalé avant le moment de l'énonciation. Autrement dit, il y a une rupture totale entre le moment de l'événement et le moment de l'énonciation. Alors, dans un tel cas, le PC peut être remplacé par le PS, comme illustré dans le texte ci-après :

Texte 49 : Décès de Carl Mydans

Le photographe américain Carl Mydans, qui a travaillé pour le magazine *Life*, vient de mourir à 97 ans. Il **a débuté** à *Life* en 1936. Entre 1939 et 1945, il **a couvert** la Seconde Guerre mondiale avec son épouse, également photographe, Shelley Mydans. En 1942, le couple **a été capturé** par les Japonais à Manille, **transféré** à Shanghai et **emprisonné** 22 mois. Les deux photographes **sont** ensuite **retournés** en Europe pour couvrir les campagnes alliées en Italie et en France. Carl Mydans **a également été** sur le théâtre des combats en Corée (1950 et

⁶⁸ Pour un journal quotidien, le moment de l'énonciation T₀ est considéré comme coïncidant avec sa date de parution.

⁶⁹ Voir chapitre I du présent travail : 1.4.2 Valeurs du passé composé

1951) et au Vietnam (1968). Il a aussi été correspondant pour *Life* en Russie et au Japon, jusqu'en 1971. (*Le Figaro*, mercredi 18 août 2004, p. 8)

Le texte 49 ci-dessus, à part le seul emploi du passé récent pour annoncer la mort (*vient de mourir*), est entièrement rédigé au PC. Fortement biographique et sauf pour le seul emploi du PC qui est psychologiquement daté dans la première phrase du texte (... *qui a travaillé pour le magazine Life*) permettant le journaliste d'identifier le personnage (celui qui a travaillé pour le magazine *Life*), les autres PC sont explicitement datés.. En effet, le texte suit strictement un ordre chronologique des événements dans la vie du défunt. La seule interruption à cet état de choses est dans la première phrase du texte qui annonce la mort. La rupture nette du moment de l'événement et le moment de l'énonciation rend possible la commutation de tous les PC avec le PS en valeur factuelle simple. Dans la phrase « *En 1942, le couple a été capturé par les Japonais à Manille, transféré à Shanghai et emprisonné 22 mois* », il existe une successivité des faits. Il s'agit donc d'une diégétisation (précisément de diégétisation liée) des PC dans ces cas-là, indiquant un emploi narratif des PC et ainsi, peuvent être remplacés par les PS.

Il convient de souligner le fait que les articles nécrologiques font preuve du plan binaire d'énonciation élaboré par Benveniste (1974 : 238), à savoir celui de *l'histoire* et celui de *discours* ou par Weinrich (1973 : 60) celui du *monde commenté* et celui du *monde narré*. Selon Benveniste, le PC est associé au discours. Si le PS est considéré comme le temps principal de l'histoire, en revanche, le PC est emblématique au discours⁷⁰. Néanmoins, il est sans conteste que le modèle quaternaire des sous-systèmes⁷¹ élaboré par Revaz, Lugrin et Adam (1998 : 85 - 95) s'adapte bel et bien à l'analyse des

⁷⁰ Voir dans le présent travail 0.7.2 *Représentations du parfait et de l'aoriste* : Benveniste distingue les temps suivants qui concernent le plan énonciatif de l'histoire : passé simple, imparfait, plus-que-parfait, prospectif. En ce qui concerne le plan énonciatif de discours, il y associe : présent, futur et *parfait* (passé composé). Commun aux deux plans sont l'imparfait et le plus-que-parfait. Weinrich, de sa part, distingue le monde commenté (discours selon Benveniste) et le monde raconté (histoire selon Benveniste) Pour Weinrich, les temps fondamentaux pour le plan narratif sont le plus-que-parfait, le passé antérieur, l'imparfait, le passé simple et le conditionnel ; et sur le plan commentatif sont le passé composé, le présent et le futur.

⁷¹ Voir dans le présent travail 0.7.3 *Système quaternaire d'énonciation*.

articles nécrologiques, dont les sous-systèmes <1> et <2> mènent respectivement à l'interprétation du PC₁ (emploi résultatif) et du PC₂ (diégétisation liée).

Certes, les journalistes mélangent très souvent les temps pour créer un effet de style particulier (Do-Hurinville, 2015 : 102), et ainsi, cette tendance n'échappe pas aux articles nécrologiques, vu leur nature à aborder les événements qui ont des liens avec le moment présent, ainsi que les événements biographiques, révolus sur le plan temporel. Donc, la diégétisation du PC émerge de temps en temps dans ce genre d'articles. Mais un texte nécrologique peut appartenir seulement au plan de discours, dans le sens strict du mot, comme l'illustre le texte ci-après :

Texte 68 : Paul Walker, la vie à toute vitesse

« NOUS SOMMES *sous le choc, profondément attristés par cette mort brutale. Paul était un artiste au talent incroyable* », a confié un porte-parole du studio Universal à l'annonce de la disparition de Paul Walker, 40 ans. L'acteur de la série à succès *Fast and Furious*, qui en tournait actuellement le septième volet, a trouvé brutalement la mort dans un accident de voiture, samedi, à Los Angeles. Il revenait d'une soirée de charité en compagnie de son ami Roger Rodas, qui a également perdu la vie.

Paul Walker était l'une des vedettes les plus importantes du Studio Universal depuis près de quatorze ans. À l'annonce de la nouvelle, tout le monde s'interrogeait sur la suite du tournage de *Fast and Furious VII*, dont la fin est prévue le 14 décembre. Avec la disparition brutale de sa tête d'affiche, il est certain que les scénaristes vont devoir plancher sur d'autres scènes pour trouver une fin plausible au film, le septième et sans doute le dernier de la série.

Sa mort a entraîné de nombreux messages sur les réseaux sociaux. La sortie aux États-Unis et en France de *Fast and Furious VII*, prévue en juillet, risque d'être compromise ou retardée. Elle a toutes les chances de provoquer un raz-de-marée des fans dans les salles. (*Le Figaro*, lundi 2 décembre 2013, p. 15)

Le texte ci-dessus emploie trois temps, sans quitter le plan du discours : le présent, le PC et l'imparfait. Les repères temporels ainsi que les adverbes accompagnant les temps permettent de situer les procès débouchant sur un présent, le moment de l'énonciation (date de parution de l'article). Le point de référence pour chaque procès coïncide avec le moment de l'énonciation. Ainsi, le texte présente les faits, sans quitter le plan discursif et sans prendre une dimension narrative.

4.2.3 Emploi du passé simple

Selon l'analyse quantitative faite dans le présent chapitre, le PS prend la cinquième position en ordre d'importance dans le corpus français. Le verbe *être* à la troisième personne du singulier *fut* est le plus utilisé au PS. Parmi les 67 instances des verbes au PS dans le corpus, la forme *fut* a une fréquence de 29,9 %, soit 20 verbes au total. Si son usage est en recul dans les articles nécrologiques, le PS n'a pas perdu sa fonction bien distincte pour situer le procès dans le passé, tout en offrant une vision globale et non sécante du procès. D'une manière générale, un repère temporel est employé à dater le procès de l'extérieur. Dans certains cas, le repère temporel est exclu :

Texte 11 : Jean Sauvage

Né le 3 octobre 1909 à Angers, élu conseiller général dès 1945, siège qu'il **conserva** quarante-neuf ans, ce démocrate-chrétien **fut** aussi conseiller municipal d'Angers de 1947 à 1978, et premier adjoint de 1953 à 1959. Député de 1954 à 1958, il **fut** aussi sénateur de 1965 à 1983 et, à ce titre, rapporteur de la loi Guerneur sur l'enseignement privé en 1977.

Président du conseil général de 1982 à 1994, Jean Sauvage **négozia** la décentralisation et **relança** le Festival d'Anjou en compagnie de Jean-Claude Brialy [...] (*Le Monde*, mardi 19 juillet 2005, p. 8)

Texte 56 : Roland Mesmeur, journaliste

Roland Mesmeur avait la passion du sport chevillée au corps. Joueur de football professionnel aux Girondins de Bordeaux, membre éminent du Racing Club de France, il **mit** sa compétence et sa passion aux services des médias. À la télévision, à la radio, sa voix **accompagna** nombre de matchs. Mais c'est au *Figaro* qu'il **fit** partager au lecteur durant près de quarante ans sa vision du sport par ses analyses et la pertinence de ses articles. Chef du service des sports, journaliste respecté, il **sillonna** le monde. Sans jamais renier ses convictions [...] (*Le Figaro*, vendredi 30 novembre 2007, p. 13)

Si les PC dans le texte 11 ci-dessus sont accompagnés par des repères temporels permettant à situer les événements à un moment précis dans le passé, les PC dans le texte 56, par contre, sont difficilement datés. Néanmoins, dans tous les cas, l'aspect non sécant est maintenu, même dans la phrase du texte 56 « *Mais c'est au Figaro qu'il fit partager au lecteur durant près de quarante ans...* ». Effectivement, le fait que quarante ans est une période qui dure longtemps n'a pas empêché l'auteur d'employer le PS dans la construction *fit partager*, puisqu'il s'agit d'un événement révolu et borné (point initial et point final) dans le temps. Ainsi, l'imparfait, qui est normalement employé pour indiquer les événements qui durent longtemps dans le passé, aura du mal à commuter avec le PS dans ce cas, puisque l'imparfait aurait relégué le procès *faisait partager* à l'arrière-plan.

Le PS s'emploie aussi bien dans les propositions indépendantes (par exemple texte 31 : *Claude Durand fut aussi écrivain. Le Monde*, vendredi 8 mai, 2015, p. 8) que dans les subordonnées. Dans les deux extraits suivants, le PS est employé dans les subordonnées :

Texte 12 : Gilbert Brassäi

Ce dernier avait fait une donation universelle à sa femme, qui **se trouva** ainsi à la tête d'une œuvre considérable à gérer [...] (*Le Monde*, samedi 5 mars 2005, p. 30)

Texte 19 : Roger Colombani

En 1977, il **quitta** *France Soir* lorsque Robert Hersant en **prit** la direction [...] (*Le Monde*, mardi 31 mars 2009, p. 25)

Dans le texte 19, le PS figure dans la proposition principale (il **quitta** *France Soir*) ainsi que dans la subordonnée conjonctive circonstancielle de temps (lorsque Robert Hersant en **prit** la direction). En ce qui concerne le texte 12, le procès au plus-que-parfait *avait fait* dans la proposition principale est antérieur au procès perfectif de type achèvement **se trouva** au PS dans la subordonnée relative qui lui est postérieur. Le procès *avait fait une donation universelle* est perfectif de type accomplissement, à cause de l'article indéfini singulier *une*. Ce procès est borné et est succédé par le résultat *qui se trouva ainsi à la tête*. Le fait du procès *avait fait* d'être antérieur au procès *se trouva* indique que dans le sens strict de narration, cela correspond à l'ordre narratif dans lequel les événements se sont produits : d'abord Gilbert Brassai fait une donation, ensuite sa femme se trouve à la tête d'une œuvre considérable à gérer. Ainsi, le plus-que-parfait *avait fait* dans la proposition principale peut commuter avec le PS *fit une donation universelle* sans gêner l'ordre narratif des événements.

Cet ordre narratif remarqué dans le texte 12 entre le plus-que-parfait et le PS employés dans deux propositions différentes d'une même phrase complexe, figure dans d'autres textes aussi, par exemple :

Texte 46 : En 1948, [Wolfgang Schneiderhan] **avait épousé** l'une des plus grandes mozartiennes du siècle, la soprano allemande Irmgard Seefried disparue en 1988, qui **fit** les beaux soirs du Festival de Salzbourg et de l'Opéra de Vienne après la guerre. (*Le Figaro*, lundi 27 mai 2002, p. 33)

Dans l'extrait du texte 46, l'ordre narratif de successivité est respecté en employant le plus-que-parfait *avait épousé* dans la proposition principale qui, sur le plan phrastique, vient avant le PS *fit* dans la proposition relative.

Si l'ordre narratif est maintenu dans l'extrait suivant du texte 45 où le plus-que-parfait *avait quitté* exprime l'antériorité (ainsi l'événement qui est indiqué en premier sur le plan phrastique) et le PS *continua* l'événement qui lui est postérieur, c'est le plus-que-parfait qui figure maintenant dans la proposition subordonnée conjonctive en *si*, tandis que le PS est employé dans la proposition principale qui vient après la subordonnée sur le plan phrastique :

Texte 45 : S'il **avait quitté** son célèbre bureau parisien, Yves Dandelot **continua** néanmoins de s'occuper des intérêts de Yehudi Menuhin auquel le liait une profonde amitié [...] (*Le Figaro*, vendredi 18 octobre 2002, p. 22)

Il convient de noter que le PS, dans la phrase ci-dessus, concerne un coverbe de phase médiane *continuer de* dans la séquence *continua néanmoins de s'occuper*. Selon Gosselin (2020 : 122), les coverbes de phase servent à construire un sous-procès qui entre en correspondance avec une phase du procès principal. Ainsi, le coverbe *continua de* dans la proposition est purement aspectuel, puisqu'il sert principalement à exprimer la phase médiane du procès *s'occuper*, sans préciser le mode de déroulement. On suppose nécessairement que le procès (*continua de*) *s'occuper*, qui est dans sa phase médiane, a d'abord été dans sa phase pré-processuelle, puis dans sa phase initiale. Mais cela n'implique pas qu'il parvienne à ses phases finale et résultante. Donc, il est possible de déduire qu'Yves Dandelot avait été sur le point de s'occuper des intérêts de Yehudi Menuhin, et aussi qu'il avait commencé à s'occuper des intérêts de ce dernier, mais il n'est pas possible de déduire si Yves Dandelot a achevé de s'occuper des intérêts de Yehudi Menuhin, puisque le texte ne le précise pas non plus dans la suite.

Par ailleurs, dans l'extrait ci-dessous du texte 45, le journaliste emploie l'imparfait dans une proposition principale pour présenter un événement de l'arrière-plan (pour la mise en relief de la situation) tandis que le P.S exprime le procès saillant :

Texte 45 : [Yves Dandelot] **était** le troisième représentant d'une famille qui **organisa** des concerts à Paris depuis 1896, après son grand-père Arthur et son père Maurice [...] (*Le Figaro*, vendredi 18 octobre 2002, p. 22)

Dans cette phrase ci-dessus, l'imparfait dans la proposition principal remplit un emploi descriptif à travers le verbe statif *était* alors que le PS *organisa* dans la proposition relative présente le procès ponctuel, saillant, prépondérant et bien délimité dans le temps. Le complément de durée depuis 1896 implique l'aspect duratif au procès *organisa*, mais le texte ne précise pas si cela a été achevé. Toutefois, il est possible de déduire que cela a été achevé puisque le PS donne une vision globale et bornée du procès *organiser*.

4.2.4 Passé simple concurrencé par d'autres tiroirs

Un des éléments stylistiques employés dans le corpus français pour donner du relief à la relation scripturale est l'alternance des tiroirs verbaux. Le fonctionnement des tiroirs verbaux rencontrés dans le corpus français reflète le style où le scripteur choisit, à sa guise, les tiroirs qui conviennent à sa perspective énonciative. Ainsi, le PS, temps de narration par excellence, subit une forte concurrence par d'autres tiroirs verbaux, surtout par le PC (dans sa fonction comme un aoriste), la diégétisation du plus-que-parfait, le présent historique et le futur de narration.

Dans une perspective comparative, la plupart des études antérieures attribut au PS, qui est en recul selon les années, la troisième, quatrième ou cinquième position, selon le rang de fréquence de la répartition des tiroirs verbaux dans les journaux du *Monde* et du *Figaro*. La présente étude réaffirme cet état de choses : le PS est en cinquième position contre les autres tiroirs verbaux dans les deux journaux. Son emploi est de temps en temps remplacé par les autres tiroirs.

La rivalité entre le PS et le PC en fonction d'aoriste est considérablement sérieuse dans les textes étudiés ; le PC est employé, de temps en temps, pour remplacer le PS quand il s'agit de situer totalement le procès dans le temps, comme dans le texte ci-après :

Texte 49 : Décès de Carl Mydans

Le photographe américain Carl Mydans, qui **a travaillé** pour le magazine Life, vient de mourir à 97 ans. Il **a débuté** à Life en 1936. Entre 1939 et 1945, il **a couvert** la Seconde Guerre mondiale avec son épouse, également photographe, Shelley Mydans. En 1942, le couple **a été capturé** par les Japonais à Manille, **transféré** à Shanghai et **emprisonné** 22 mois. Les deux photographes **sont** ensuite **retournés** en Europe pour couvrir les campagnes alliées en Italie et en France. Carl Mydans **a également été** sur le théâtre des combats en Corée (1950 et 1951) et au Vietnam (1968). Il **a aussi été** correspondant pour Life en Russie et au Japon, jusqu'en 1971. (*Le Figaro*, mercredi 18 août 2004, p. 8)

Dans le texte 49 ci-dessus, tous les PC sans remplaçables par le PS puisque ce dernier est capable de remplir les deux fonctions prises par les PC dans le texte : emploi factuel et emploi narratif. Si les PC **a travaillé**, **a débuté**, **a couvert**, **a également été** et **a aussi été** remplissent la fonction de factuel simple, les autres PC, employés à la place médiane du texte, **a été capturé**, **transféré**, **emprisonné** (tous à la voix passive) et **sont** ensuite **retournés** remplissent un emploi narratif. Pour la fonction narrative, les événements sont successivement chronologiques. L'adverbe *ensuite* (**sont** ensuite **retournés**) est employé pour avancer l'ordre successif des faits.

Sauf pour le cas du verbe **a travaillé** qui est employé dans le thème (c'est-à-dire dans le sujet) de la première phrase du texte présentant le personnage et annonçant la mort, tous les autres PC dans la suite du texte sont employés dans le prédicat voire le rhème des phrases concernées. Dans un point de vue thématique en termes de cohérence textuelle, la première phrase du texte 49 présente le thème (voire le sujet sur le plan syntaxique) d'une manière explicite⁷²; on y voit le personnage concerné. En effet, le texte fait preuve d'une progression à thème constant⁷³. Les thèmes (sujets sur le plan syntaxique) de la phrase 1 *Carl Mydans* et de la phrase 4 *le couple* sont répétés

⁷² Le thème (vis-à-vis le rhème) est dit explicite s'il apparaît dès le début du texte.

⁷³ Selon Combettes (1988 : 91), la progression à « thème constant » concerne le cas où le même thème apparaît dans des phrases successives, alors que les rhèmes sont évidemment différents ; ou en reprenant la représentation précédente.

systématiquement par des substituts dans le texte. Le thème *Carl Mydans* est répété par le pronom *il* et le nom *Carl Mydans* dans les autres phrases, tandis que le thème dans la phrase 4 *le couple* est repris dans le sujet *les deux photographes* en phrase 5. Ainsi, la progression à thème constant assure la permanence du personnage thématique auquel sont associées les différentes actions dans la narration de la vie du personnage.

En outre, le texte 49 est écrit avec un style biographique très proche d'un curriculum vitae ; et selon les circonstants temporels, les événements sont narrés en suivant un ordre chronologique (dès la naissance du personnage en 1936). Ordinairement, le PS conviendrait à un tel style narratif d'écriture. Mais sa place est prise par le PC.

De plus, il y a concurrence entre le PS et le plus-que-parfait pour faire progresser la narration dans les textes. Par exemple, dans les deux extraits ci-après, les plus-que-parfait diégétisés qui sont en gras peuvent commuter avec le PS :

Texte 27 : Phil Chevron, guitariste du groupe anglo-irlandais *The Pogues*, est mort [...] Né à Dublin, Chevron **avait commencé** sur la scène irlandaise avec The Radiators from Space, considéré comme le premier groupe punk irlandais. Il **avait** ensuite **pris** le chemin de Londres et **rejoint** en 1984 The Pogues, dont le chanteur était son compatriote Shane MacGowan [...] Chevron **avait continué** avec le groupe après le départ de MacGowan, en 1991, mais **avait renoncé** trois ans plus tard en raison de problèmes de santé liés à la consommation de drogues et d'alcool [...] (*Le Monde*, jeudi 10 octobre 2013, p. 13)

Texte 54 : Le chef d'orchestre Silvio Varviso est décédé [...] Né à Zurich en 1924, fils d'un professeur de chant, Silvio Varviso **avait étudié** la musique auprès du chef d'orchestre autrichien Clemens Krauss. Sa carrière **avait pris** un essor international dans les années 1960 alors qu'il était directeur musical de l'Opéra de Bâle. Invité tant à Berlin qu'au Met ou à Covent Garden, il **avait dirigé** quarante représentations du Festival de Bayreuth [...] (*Le Figaro*, lundi 6 novembre 2006, p. 13)

Aussi, le présent historique prend la place du PS dans les textes. Dans l'exemple suivant, après l'annonce du décès, le développement du texte s'ouvre sur les PS *reçut* et *vécut*, mais le PS cède la place aux présents historiques indiqués en gras dans la suite du texte :

Texte 41 : Anne Hébert

L'écrivain Anne Hébert, l'une des figures marquantes de la littérature québécoise, est décédé à l'âge de 83 ans, samedi, à Montréal.

Romancière, dramaturge et surtout poétesse, Anne Hébert *reçut* de nombreuses récompenses littéraires tant dans son pays qu'en France, où elle *vécut*, à Paris, pendant trente ans. Née le 1er août 1916 dans un petit village près de Québec, elle **publie** ses premiers poèmes dans des périodiques avant de sortir un premier recueil, *Les Songes en équilibre*, en 1942. Parmi l'abondance de son œuvre, l'une des plus populaires reste *Kamouraska* (1970), qui **remporte** le prix des Librairies de France en 1971, et que **porte** à l'écran Claude Jutra. En 1982, *Les Fous de Bassan*, une œuvre transposée également au cinéma, **valent** le prix Femina à cette femme plutôt discrète, déjà couronnée deux fois du prix du Gouverneur général du Canada, en 1960 et 1975. Anne Hébert venait d'achever son dernier roman : *Un habit de lumière*. (*Le Figaro*, lundi 24 janvier 2000, p. 23)

Enfin, le futur de narration est en concurrence avec le PS. Il convient de noter que le futur simple coexiste facilement avec le présent historique, comme dans l'extrait suivant où les futurs de narration **conduira** et **sera** coexistent avec le présent de narration *est* :

*Texte 14 : Silvio Varviso, chef d'orchestre suisse, est mort mercredi 1er novembre à Anvers [...] Sa carrière de chef lyrique le **conduira** dans la plupart des grandes maisons d'opéra, notamment au Festival de Bayreuth, au Metropolitan Opera de New York et à l'Opéra de Stockholm, dont il *est* le premier chef de 1965 à 1971. De 1972 à 1980, il *est* directeur général de la musique à Stuttgart. Il **sera** pendant*

quelques mois seulement le directeur musical de l'Opéra de Paris, au début des années 1980 [...] (*Le Monde*, lundi 6 novembre 2006, p. 23)

4.3 Modèles temporels dans le corpus en français

L'étude du corpus en français nous a permis d'identifier la présence de plusieurs modèles temporels employés. Judge (2007 : 153 - 176) et Do-Hurinville (2015 : 212 - 226) proposent les modèles temporels suivants : le modèle monotiroir, le modèle multitiroir et le modèle à tiroir dominant. Le modèle monotiroir concerne les textes qui emploient exclusivement un seul tiroir verbal. Lorsqu'un texte contient plus de trois tiroirs, il illustre le modèle multitiroir. Dans un modèle multitiroir, il se peut qu'aucun des tiroirs ne soit dominant. Quant au modèle à tiroir dominant, on est en présence de plusieurs tiroirs au-delà de trois (Do-Hurinville, *Ibid.* : 216), dont l'un domine les autres⁷⁴. Dans le corpus en français de la présente étude, seuls les modèles que nous décidons d'appeler *pluritiroirs* existent, soit 100% du corpus français, c'est-à-dire les modèles qui concernent plus d'un tiroir. Ce sont des modèles multitiroirs (avec plus de trois tiroirs) y compris à tiroir dominant, ainsi que les modèles à *deux tiroirs*. Le modèle monotiroir y est absent.

4.3.1 Modèle à deux tiroirs

L'examen du corpus en français de la présente étude a révélé qu'aucun texte n'est au modèle monotiroir ; tous les textes contiennent plus d'un tiroir verbal. Donc, l'analyse porte d'abord sur les textes employant seulement deux tiroirs verbaux. Cette catégorie de modèle n'est pas précisée dans les travaux antérieurs sur les modèles temporels dans les articles nécrologiques. Dans la présente étude, il est nommé alors le modèle à *deux tiroirs*. Dans ce type de modèle à deux tiroirs, les deux temps verbaux employés ne sont pas égaux en termes de fréquence ; il existe un *tiroir principal* qui domine bel et bien contre l'autre qui, pour sa part, manifeste une fréquence très faible ; il est employé

⁷⁴ Judge emploie le terme *temps-pivot*, auquel Do-Hurinville préfère *tiroir-pivot*.

seulement une fois ou deux fois dans le texte entier. Autrement dit, ces textes au modèle deux tiroirs avaient une grande possibilité de devenir monotiroir, mais le deuxième tiroir employé seulement une ou deux fois les ont empêchés de l'être.

Il existe cinq textes au modèle deux tiroirs dans *Le Monde* (textes 5, 7, 9, 35, 40) contre trois dans *Le Figaro* (textes 49, 74, 77), soit une moyenne de 10% du corpus français. Le tableau ci-dessous liste les textes au modèle deux tiroirs dans l'ensemble du corpus en français, en précisant les tiroirs verbaux employés dans chaque texte.

Tableau 20 : *Tiroirs verbaux dans les textes au modèle deux tiroirs dans le corpus en français*

	Tiroir principal et fréquence		Tiroir secondaire et fréquence	
Texte 5	Passé composé	4 (80%)	Plus-que-parfait	1 (20%)
Texte 7	Passé composé	5 (71%)	Imparfait	2 (29%)
Texte 9	Passé composé	4 (67%)	Plus-que-parfait	2 (33%)
Texte 35	Passé composé	4 (80%)	Présent	1 (20%)
Texte 40	Passé composé	6 (75%)	Plus-que-parfait	2 (25%)
Texte 49	Passé composé	9 (90%)	Passé récent	1 (10%)
Texte 74	Passé composé	5 (83%)	Présent	1 (17%)
Texte 77	Passé composé	4 (80%)	Passé simple	1 (20%)

Comme indiqué dans le tableau ci-dessus, le tiroir principal dans tous les textes à deux tiroirs est le PC, illustré dans les deux exemples ci-après respectivement du *Monde* et du *Figaro*.

Texte 5 : Mgr Henri Donze, ancien évêque de Tarbes et Lourdes

Mgr Henri Donze, ancien évêque de Tarbes et Lourdes, **est mort** mardi 25 juin, à Annecy (Haute-Savoie), à l'âge de 89 ans. Né le 11 octobre 1912 au Canada, dans une famille originaire du nord de la France, Henri Donze **a été ordonné** prêtre le 19 septembre 1936 pour le diocèse de Maurienne. Nommé évêque de Tulle (Corrèze) en 1962, il **est devenu** évêque de Tarbes et Lourdes (Hautes-Pyrénées) en 1970. Dix-huit ans à la tête de ce diocèse, il **a été** à l'origine de nombreux travaux sur le site de Lourdes, tels que l'aménagement de l'Accueil Notre-Dame ou la construction de l'église Sainte-Bernadette. En 1983, Mgr Donze **avait reçu** le pape Jean Paul II dans la cité mariale. (*Le Monde*, lundi 1 juillet 2002, p. 12)

Texte 74 : Disparition de Joao Havelange, ancien patron de la FIFA

Le dirigeant brésilien, âgé de 100 ans, **est décédé** mardi. Craint autant que respecté, Joao Havelange **a régné** pendant vingt-quatre ans sur le football mondial et **l'a fait entrer** dans l'ère du sport business, au prix de graves accusations de corruption qui **ont terni** son héritage. Mentor et prédécesseur du Suisse Joseph Blatter, le Brésilien **a occupé** la présidence de la *Fédération internationale de football* de 1974 à 1998. Le stade olympique accueillant l'athlétisme aux JO de Rio **porte** son nom. (*Le Figaro*, mercredi 17 août 2016, p. 11)

Dans le texte 5, quatre PC sont employés comme tiroir principal vis-à-vis l'autre tiroir qui est un seul emploi du plus-que-parfait. Le PC dans la première phrase du texte, **est mort**, annonce le décès du personnage. Il s'agit de la fonction d'un parfait et les effets de la mort sont encore ressentis au moment de l'énonciation (la date de parution de l'article – lundi 1 juillet 2002). Ainsi donc, pour des raisons énonciatives et contrairement aux autres PC dans le texte, ce PC n'est pas interchangeable avec le PS. Tous les autres PC ainsi que le plus-que-parfait **avait reçu** expriment des faits passés accomplis et peuvent alors commuter avec le PS.

En outre, le texte 5 emploie un style biographique. Après l'annonce de la mort dans la première phrase, tous les événements sont datés et donnés chronologiquement

d'une manière successive de la deuxième phrase jusqu'à la fin du texte « *Né le 11 octobre 1912 au Canada ... avait reçu le pape Jean Paul II dans la cité mariale* ». Le plus-que-parfait enchaîne cette successivité des événements sans évoquer l'antériorité. Il pourrait être remplacé par le PC pour avoir un texte à modèle monotiroir, mais il est introduit dans le texte pour casser la monotonie créée par les PC.

De même, le texte 74 emploie le PC comme tiroir principal qui est utilisé entièrement dans le texte, sauf dans la dernière phrase qui emploie le présent. Comme dans le texte 5, le PC dans la première phrase, **est décédé**, annonce le décès du personnage. Les autres PC dans le texte présentent des faits passés, accomplis dans la vie du défunt. Par contre, le présent dans la dernière phrase du texte « le stade olympique [...] **porte** son nom » saisit un fait inaccompli. Il s'agit d'un présent contemporain au moment de l'énonciation : le stade continue à porter son nom au moment de l'énonciation.

4.3.2 Modèle multitiroir

Les bulletins nécrologiques contenant plus de trois tiroirs font preuve du modèle multitiroir. Dans certains, aucun tiroir n'est dominant. Le modèle multitiroir est très utilisé car dans l'ensemble du corpus français, 72 articles soit 90% des bulletins, sont rédigés avec trois ou six tiroirs, dont 30% ne démontrent aucun tiroir dominant. En termes de proportions sur l'ensemble des textes du *Monde* et du *Figaro*, il y en a 3 soit 3,7% avec six tiroirs, 13 soit 16,3% avec cinq tiroirs, 26 textes soit 32,5% avec quatre tiroirs, et 30 textes soit 37,5% avec trois tiroirs. Comme évoqué à propos du modèle à deux tiroirs, 10% des textes en font preuve. Le tableau ci-dessous illustre ces proportions.

Tableau 21 : Proportions des tiroirs dans les textes du corpus français

Nombre de tiroirs dans le texte	2	3	4	5	6	Total
Le Monde	5	17	11	5	2	40
Le Figaro	3	13	15	8	1	40
Moyenne	8	30	26	13	3	80
Pourcentage de la moyenne (%)	10,0	37,5	32,5	16,3	3,7	100

Comme le souligne Do-Hurinville (2015 : 215), le recours à plusieurs tiroirs, qui donne du relief au récit, permet de traduire des repères différents. C'est comme si le journaliste disposait d'« une caméra mobile, qui change de position, d'angle et de profondeur » (Judge, 2002 : 139). Ces interprétations de l'emploi de plusieurs tiroirs sont illustrées dans les exemples de textes ci-après :

Texte 19 : Roger Colombani

Ancien grand reporter, Roger Colombani **est mort** lundi 23 mars à Paris, à 84 ans. Né le 9 avril 1924 à Toulon (Var), il **avait**, après ses débuts aux quotidiens *La Marseillaise* puis *Libération*, **collaboré** pendant plus de trente ans à l'hebdomadaire *Le Journal du dimanche*. Mais son nom **restera** surtout associé à l'activité des quotidiens *France Soir* et *Le Matin de Paris*. Il **appartint** pendant seize ans à la rédaction de *France Soir*, d'abord comme envoyé spécial permanent dans le Sud-Est, puis en tant que grand reporter. Il **avait suivi** pour ce journal l'affaire de la French Connection. Sa connaissance des filières internationales de la drogue et du milieu lui **avait valu** la notoriété. Dans la même période, il

couvrit la fin de l'ère franquiste en Espagne, la dictature en Argentine, etc. En 1977, il **quitta** *France Soir* lorsque Robert Hersant en **prit** la direction. De 1977 à 1981, il **fut** rédacteur en chef adjoint du *Matin de Paris* au lancement duquel il **avait participé**. Puis Roger Colombani **avait été** chroniqueur, présentateur ou producteur d'émissions pour RMC, M6, BFM. Il **est** l'auteur de plusieurs livres consacrés, notamment, à ses grands reportages, au « milieu » et à Marseille. (*Le Monde*, mardi 31 mars 2009, p. 25)

Texte 44 : Mort de Stefan Heym

L'écrivain allemand Stefan Heym, figure phare de la littérature est-allemande, **est mort** hier à l'âge de 88 ans d'une défaillance cardiaque en Israël où il **participait** à un congrès consacré du poète Heinrich Heine.

Né en 1913 à Chemnitz en Allemagne de l'Est, Stefan Heym **s'était exilé** dès l'accession des nazis au pouvoir en 1933. Dans les années 40, il **connut** le succès aux Etats-Unis avec des romans écrits en anglais. Engagé dans l'armée américaine à partir de 1943, il **participa** au débarquement en Normandie.

Après-guerre, Heym **était revenu** s'installer à Berlin-Est, apportant son soutien au régime communiste et devenant ainsi l'écrivain quasi officiel de la RDA. Elu au Bundestag en 1994 sur les listes du PDS, Stefan Heym y **a siégé** en tant que doyen avant de démissionner de son mandat en 1995, en protestation contre une augmentation des indemnités parlementaires. (*Le Figaro*, lundi 17 décembre 2001, p. 25)

Dans le texte 19, cinq tiroirs sont employés. Il n'y a pas de tiroir dominant puisque le PS et le plus-que-parfait ont le même niveau importance en termes de fréquence. Le PC, le présent et le futur ont la même fréquence mais inférieure à celle du PS et du plus-que-parfait. Le journaliste de ce texte a couvert les trois époques en temps absolus, à savoir le présent, le passé et l'avenir. Sur le plan temporel, le texte s'ouvre au

premier paragraphe à un PC qui débouche sur le moment de l'énonciation (le parfait *est mort*). La suite du texte est une narration d'une manière chronologiquement successive et biographique de la vie du défunt.

Par ailleurs, l'auteur du texte 19 entremêle le PS et le plus-que-parfait, que les événements concernés soit datés ou non, faisant preuve de la diégétisation du plus-que-parfait à des fins narratives. En outre, le journaliste envoie le lecteur dans l'avenir où la réputation du défunt demeurera : « Mais son nom **restera** surtout associé à l'activité des quotidiens *France Soir* et *Le Matin de Paris* ». En effet, le présent « *il est* » dans la dernière phrase du texte soulignant le métier du défunt comme auteur concilie les deux autres époques du passé et de l'avenir dans le texte.

De la même manière que le texte 19, le texte 44 s'ouvre aussi à un PC, tout en décrivant les circonstances de la mort à l'aide de l'imparfait « où il **participait** à un congrès ». Aucun tiroir n'y est dominant puisque le texte emploie le même nombre de verbes au PC qu'au PS et qu'au plus-que-parfait. Comme dans le texte 19 qui entremêle le P.S et le plus-que-parfait à des fonctions narratives, le PC, le PS et le plus-que-parfait s'entremêlent dans le deuxième et troisième paragraphe du texte 44, donnant ainsi du relief au récit, contrairement au choix de l'emploi d'un seul tiroir pour écrire le texte (par exemple écrire le texte au PC qui pourrait remplacer tous les PS et plus-que-parfait employés dans ce texte).

4.3.3 Passé composé comme tiroir dominant

Le PC est le seul tiroir présent dans tous les textes du *Monde* et du *Figaro*. Au total, 59 textes, soit 73% de l'ensemble du corpus en français, sont au modèle à tiroir dominant, dont 30 textes, soit 50,8%, ont le PC comme tiroir dominant. Le texte ci-après illustre le modèle du PC comme tiroir dominant.

Texte 37 : Mort de Raymond Chow, producteur de Bruce Lee

Raymond Chow, considéré comme le "*parrain*" du cinéma de Hongkong et qui **a permis** à Bruce Lee de percer au cinéma, **est décédé** à l'âge de 91 ans, **ont annoncé** les médias de Hongkong le 3 novembre. Raymond Chow **avait cofondé** les studios Golden Harvest en 1971, produisant plus de 170 films dans sa carrière. Il **a travaillé** avec Bruce Lee sur *The Big Boss* dès 1971, un film au succès planétaire qui **allait lancer** la carrière de l'acteur. Raymond Chow **a également produit** ou **coproduit** deux des films les plus connus de Bruce Lee, *La Fureur du dragon* (1972) et *Opération Dragon* (1973). Le producteur, né à Hongkong en 1927, **a également connu** le succès avec Jackie Chan, travaillant avec lui sur *Le Chinois*, sorti en 1980. (*Le Monde*, lundi 5 novembre 2018, p. 15)

Le texte 37 contient 3 tiroirs, dont le tiroir dominant est le PC (7 PC, 1 plus-que-parfait et une forme au futur prospectif). Certes, l'annonce de la mort est faite au PC en employant la formule « Raymond Chow [...] **est décédé** » où le PC a la valeur d'un véritable parfait. Contrairement au procès **a permis** qui n'est pas daté, les formes **a travaillé**, **a produit**, **a coproduit** et **a connu** contiennent des repères des événements représentés par les dates de sortie des films qui sont effectivement décalées avant le moment de l'énonciation T_0 . Le moment de l'énonciation est en effet la date de parution de l'article. Ainsi, selon les descriptions de Vet (1980 : 84), il s'agit dans ces cas d'« un décalage entre la forme du passé composé, qui est celle d'un parfait, et son sens, qui est celui d'un temps simple », à savoir le sens d'un passé simple.

En outre, le *verbum dicendi* **a annoncé** employé dans ce texte porte la valeur d'un parfait, voire d'un factuel simple, vu le fait qu'il est accompagné par le repère temporel *le 3 novembre* qui est remplaçable par un adverbe orcentrique *il y a deux jours* (en considération de la date de parution de l'article), entrant ainsi « en contact avec l'actualité de l'énonciateur » (Le Flem & Daniel, 1981 : 643) qui est le journaliste. Dans la construction *ont annoncé les médias de Hongkong le 3 novembre*, il n'est pas possible de remplacer la date *le 3 novembre* par un adverbe lorcentrique (par exemple la veille, le

lendemain) qui aurait indiqué une rupture avec l'actualité de l'énonciateur (et ainsi aurait rendu possible l'emploi d'aoriste du PC).

4.3.4 Plus-que-parfait comme tiroir dominant

Le plus-que-parfait est le deuxième tiroir en termes de fréquence, employé dans *Le Monde* ainsi que dans *Le Figaro*. Egalement, il est le deuxième tiroir dominant derrière le PC dans les deux journaux. Dans l'ensemble, 17 articles, soit 28,8% des textes pour le corpus en français, ont le plus-que-parfait comme le tiroir dominant. Les deux exemples suivants illustrent cet état des choses.

Texte 13 : Antoine Bonfanti

Antoine Bonfanti, ingénieur du son, **est mort** à Montpellier, vendredi 3 mars, à l'âge de 76 ans.

Né en 1929 à Ajaccio, ce technicien respecté **avait commencé** à recueillir du son comme perchiste sur un plateau de cinéma sur le tournage de *La Belle et la Bête* de Jean Cocteau en 1945, puis **s'était initié** au mixage dans les studios de la Metro Goldwyn Mayer aux côtés d'Orson Welles. Mais **c'est** avec Chris Marker que ce militant du Parti communiste **s'était lancé** dans le contrôle du son, Nagra à l'épaule, pour *Le Joli Mai* (1962). Antoine Bonfanti **resta** toute sa vie un homme de terrain, un homme engagé, un modèle pour nombre de disciples (dont Michel Desrois) attachés au son direct, à la capture d'un « son juste », un « son politique ». Membre du groupe Medvedkine avec Chris Marker en 1967, irréductible utilisateur du Nagra 3 et du micro M160, Bonfanti **sera** de l'aventure de *La Jetée* (Marker, 1962), *Muriel* (Resnais, 1963), *L'Insoumis* (Cavalier, 1964), *Le Bonheur* (Varda, 1965), *Pierrot le fou* (Godard, 1965)... Compagnon de route de la Nouvelle Vague, de Marker et de Godard en particulier - ce qui ne **l'empêchait** pas de tourner aussi avec Gérard Oury ou Philippe de Broca -, Antoine Bonfanti **a participé** à la réalisation de plus de quatre cents films. (*Le Monde*, jeudi 9 mars 2006, p. 31)

Texte 52 : Décès de Jacques Roux

Jacques Roux, ancien membre de la direction nationale du PCF, ancien directeur général de la Santé mis en cause dans l'affaire du sang contaminé et savant réputé pour ses travaux sur la brucellose, **est décédé** mardi à l'âge de 82 ans. Après l'arrivée de la gauche au pouvoir, ce professeur agrégé de l'université de Montpellier, titulaire de la chaire de microbiologie et de virologie, **était devenu**, en novembre 1981, directeur général de la Santé. C'est à ce titre qu'il **avait été condamné** en 1993 à trois ans de prison avec sursis pour « non-assistance à personne en danger » dans l'affaire du sang contaminé. Cette décision **avait été considérée** comme particulièrement injuste par le milieu médical, dans la mesure où le professeur Roux, **avait**, le premier, **rédigé** le 20 juin 1983 une circulaire demandant aux centres de transfusion sanguine d'exclure du don les personnes à risque, circulaire qui **avait été** peu ou mal **respectée**. (*Le Figaro*, jeudi 7 avril 2005, p. 14)

Le texte 13 ci-dessus est pourvu de six tiroirs (passé composé, passé simple, présent, imparfait, plus-que-parfait et futur) dont le plus-que-parfait y est dominant. C'est le seul texte dans le corpus entier qui comprend tous les six tiroirs ciblés dans l'analyse quantitative de la présente étude⁷⁵. Après la première phrase du texte qui annonce la mort du personnage Antoine Bonfanti, le plus-que-parfait domine dans la suite. En effet, tous les trois instances du plus-que-parfait dans ce texte concernent les périphrases verbales qui intègrent l'aspect inchoatif saisissant les procès à leurs débuts (*commencer à*, *s'initier à* et *se lancer dans*) : **avait commencé** à recueillir du son, **s'était initié** au mixage, **s'était lancé** dans le contrôle du son.

Dans le texte 52, les cinq cas du plus-que-parfait englobent les deux autres tiroirs (passé composé et présent). Après l'annonce du décès dans la première phrase où le seul PC y est employé, le journaliste a uniquement ciblé un épisode remarquable dans la vie du défunt, celui de l'affaire du sang contaminé, qu'il raconte jusqu'à la fin du texte, d'une

⁷⁵ Pour précision, deux autres textes dans le corpus comportent six tiroirs mais dans les deux cas précités, il s'agit de cinq tiroirs ciblés par l'étude, et une autre forme pas ciblée mais en occurrence dans le texte.

manière détaillée (*Après l'arrivée de la gauche au pouvoir ... circulaire qui avait été peu ou ma respectée*), faisant ainsi preuve de la diégétisation du plus-que-parfait. Dans les deux exemples ci-dessus, si certains emplois du plus-que-parfait sont accompagnés par les repères temporels, il en existe d'autres qui sont difficilement datés, voire ne contiennent pas de repère temporel.

4.3.5 Présent comme tiroir dominant

Parmi les 59 textes qui manifestent avoir un tiroir dominant (73% du corpus des textes français), 8 textes, soit 13,6% de cette catégorie de textes, ont le présent comme tiroir dominant. Ainsi, le présent est le troisième en termes de tiroir dominant dans les textes, derrière le PC et le plus-que-parfait. Le texte suivant est un exemple d'un texte qui porte le présent comme tiroir dominant.

Texte 50 : Décès de Gébé, dessinateur et patron de « Charlie hebdo »

Le dessinateur Gébé, directeur de la rédaction de l'hebdomadaire satirique Charlie hebdo, **est décédé**, hier, des suites d'un cancer, à l'âge de 74 ans. Né le 9 juillet 1929, Georges Blondeaux pour l'état civil **a** d'abord **été** dessinateur industriel à la SNCF et **a publié** ses premiers dessins humoristiques dans La Vie du rail en 1955. Il **publie** ensuite des dessins dans Le Journal du dimanche, Radar, Paris-Match et Bizarre. En 1960, Gébé **rejoint** le tout nouveau journal satirique Hara-Kiri. Dix ans plus tard, le titre **est** rebaptisé. Il en **sera** le rédacteur en chef de 1970 à 1985 ; puis, en 1992, il **devient** directeur de la rédaction. Parallèlement à ses activités de dessinateur, Gébé **a signé** une foule de pièces radiophoniques, de sketches télévisés, de romans et de chansons pour Juliette Gréco ou Yves Montand. En 1972, il **publie** notamment *L'An 01*, recueil de dessins et de textes que Jacques Doillon **portera** à l'écran avec le succès que l'on **sait**. (*Le Figaro*, mardi 6 avril 2004, p. 10)

Dans le texte ci-dessus, les six verbes au présent dominent les quatre PC et les deux verbes au futur. Si le PC est employé dans la première et la deuxième phrase du texte pour respectivement annoncer le décès (le dessinateur Gébé [...] **est décédé**, hier) et

pour situer le personnage en début de sa carrière de dessinateur (Georges Blondeaux [...] **a** d'abord **été** dessinateur [...] et **a publié** ses premiers dessins humoristiques), le présent, en revanche, est utilisé d'une manière perfective dans le corps du texte pour narrer la suite de son parcours. En effet, tous les verbes au présent dans le texte 50 (sauf le verbe **sait**) remplissent le rôle du présent de narration où les procès exprimés sont bornés avec un début et une fin bien distincts. Il s'agit donc des événements révolus dans le temps.

Maingueneau (1994 : 83) et Labeau & Holyoak (2007) précisent que le présent historique constitue un présent décalé par rapport au moment de l'énonciation. C'est un circonstant qui indique la valeur temporelle. Les présents de narration, dans le bulletin ci-dessus, sont accompagnés par les circonstances de temps (*en 1960*, Gébé **rejoint** ; *en 1992*, il **devient** ; *en 1972*, il **publie** ; *dix ans plus tard*, le titre **est** baptisé) et un adverbial (Il **publie ensuite** des dessins).

En outre, le présent de narration dans le texte ci-dessus cohabite avec deux verbes au futur (s'agissant du futur de narration) qui s'inscrivent aussi dans la valeur aoristique. Le présent de narration et le futur de narration dans ce texte sont donc de sérieux concurrent du passé simple, qui est absent dans ledit texte. Ainsi, à l'aide du présent de narration, le journaliste crée psychologiquement un rattachement entre le parcours de Georges Blondeaux et le moment de lecture chez le lecteur.

Quant au verbe **sait** (avec le succès que l'on **sait**), le présent est contemporain du temps de l'énonciation. Il s'agit d'une dilatation du présent où le moment auquel réfère le présent dans **sait** est plus étendu que l'acte d'énonciation, qui est aussi inclus dans ce temps (on le savait probablement avant le moment de l'énonciation, on le sait au moment de l'énonciation et on le saura même après le moment de l'énonciation). En plus, cet emploi du présent dans la conclusion du texte est en tandem avec les remarques de Herzog (1981 : 62) qui précise que le présent est employé dans la conclusion pour une « réflexion du journaliste [qui] ramène le récit à la tonalité du présent ».

4.3.6 Passé simple comme tiroir dominant

Les textes ayant le PS comme tiroir dominant ne sont pas nombreux, cela figure comme tiroir dominant dans seulement quatre bulletins, soit 6,8% des textes s'inscrivant dans ce genre de modèle (à tiroir dominant), comme est le cas des deux textes ci-après.

Texte 11 : Jean Sauvage

Jean Sauvage, ancien député (MRP), sénateur (Union centriste) et président du conseil général de Maine-et-Loire, mort vendredi 15 juillet à son domicile, à Angers, à l'âge de 95 ans, **aura marqué** l'histoire politique de son département durant un demi-siècle.

Né le 3 octobre 1909 à Angers, élu conseiller général dès 1945, siège qu'il **conserva** quarante-neuf ans, ce démocrate-chrétien **fut** aussi conseiller municipal d'Angers de 1947 à 1978, et premier adjoint de 1953 à 1959. Député de 1954 à 1958, il **fut** aussi sénateur de 1965 à 1983 et, à ce titre, rapporteur de la loi Guerneur sur l'enseignement privé en 1977.

Président du conseil général de 1982 à 1994, Jean Sauvage **négoția** la décentralisation et **relança** le Festival d'Anjou en compagnie de Jean-Claude Brialy. Ayant abandonné toute responsabilité politique en 1994, il **était resté** président de ce festival théâtral, dont la dernière édition, sous la direction du metteur en scène Nicolas Briançon, **a totalisé** 26 000 entrées. (*Le Monde*, mardi 19 juillet 2005, p. 8)

Texte 46 : Wolfgang Schneiderhan

Le violoniste autrichien Wolfgang Schneiderhan **est mort** à Vienne, sa ville natale, peu avant son quatre-vingt-septième anniversaire. Ancien enfant prodige, il **entra** à 17 ans comme premier violon dans l'Orchestre symphonique de Vienne avant d'intégrer la célèbre Philharmonie où il **resta** jusqu'en 1951. Parallèlement, il **développa** une brillante carrière de chambriste au sein d'un trio avec le pianiste Edwin Fischer et d'un quatuor portant son nom ou comme partenaire des pianistes

Wilhelm Backhaus, Kempff et Walter Klien. Avec Rudolf Paumgartner, il **fonda** en 1949 le Festival Strings de Lucerne où il **enseignait** au Conservatoire. Il **transmit** à ses cadets la grande tradition mozartienne, acquise auprès des chefs Bruno Walter et Wilhelm Furtwängler, durant les fameux cours d'été du Mozarteum de Salzbourg de 1936 à 1956. En 1948, il **avait épousé** l'une des plus grandes mozartiennes du siècle, la soprano allemande Irmgard Seefried disparue en 1988, qui **fit** les beaux soirs du Festival de Salzbourg et de l'Opéra de Vienne après la guerre. (*Le Figaro*, lundi 27 mai 2002, p. 33)

Le texte 11 ci-dessus est pourvu de quatre tiroirs, dont le PS est le tiroir dominant (5 PS contre 1 PC, 1 plus-que-parfait et 1 futur antérieur). De même, le PS domine dans le texte 46 qui contient aussi quatre tiroirs (6 PS vis-à-vis 1 PC, 1 imparfait et 1 plus-que-parfait). C'est le temps utilisé au développement du texte pour raconter la vie du défunt dans chaque texte. Les PS dans ces bulletins sont accompagnés par des repères temporels situant les procès dans le temps révolu. Ainsi, ils ouvrent la rétrospective et marquent les événements de la biographie.

4.4 Formule nécrologique dans les textes en anglais

L'examen des articles nécrologiques en anglais révèle que les bulletins contiennent généralement les trois sections suivantes : annonce de la mort, rappel de l'importance du défunt et informations biographiques. L'exemple ci-après (texte 85) réplique le cas de la plupart des textes en termes de formule nécrologique employée.

Texte 85 : *David Burgess, 57, Herald Tribune editor*

David Burgess, 57, an editor and writer for the International Herald Tribune, died of cancer Tuesday in the Paris suburb of Suresnes.

Before joining the Herald Tribune in 1983, he worked for The Wall Street Journal in New York and Hong Kong.

Burgess began his career in 1967 as a reporter at the Springfield Herald in Massachusetts. He also worked as a television reporter in Springfield before returning to print journalism, first in New York and later in Asia. His dedication to newspapers was presaged in his youth when he spent summers as a proofreader at a local newspaper.

Burgess was an avid chess player whose reporting frequently focused on top-level competition including his own losing match against a computer that analyzed 600,000 moves a second. (International Herald Tribune, jeudi 21 février 2002, p. 3)

Dans le texte ci-dessus, le premier paragraphe présente l'annonce de la mort avec les éléments suivants sur le personnage :

- nom : David Burgess
- âge : 57
- profession : éditeur et auteur au journal *International Herald Tribune*
- cause de la mort : un cancer
- date de la mort : mardi
- lieu de la mort : à Paris dans le quartier Suresnes

Le deuxième et le troisième paragraphe présentent les informations biographiques sur la vie du défunt, avec les détails sur sa carrière professionnelle dans le monde de la presse écrite et de la télévision. Le dernier paragraphe est un rappel d'un événement important dans la vie du défunt : son reportage sur sa propre défaite dans un match d'échecs contre un ordinateur capable d'analyser 600,000 stratégies en une seconde. Il convient de noter que la longueur des sections varie d'un bulletin à l'autre.

Labeau (*op. cit.* : 74) repère les mêmes trois éléments précités dans la nécrologie française, y inclus un autre élément, celui des réactions au décès. Mais certains éléments n'apparaissent pas forcément d'une manière systématique, d'un texte à l'autre, dans les

bulletins en anglais étudiés dans le présent travail. Labeau (*Idem*) trouve que l'annonce de la mort et les informations biographiques sont indispensables au genre nécrologique parce qu'ils apparaissent dans tous les articles qu'elle prend en considération dans son étude. Il est à souligner que l'étude de Labeau repose seulement sur un corpus de la presse française. La remarque faite par Labeau est confirmée dans chaque texte du corpus de la presse française.

D'un point de vue comparatif et en ce qui concerne le corpus en anglais dans la présente étude, le même constat établi par Labeau est remarqué. Si l'annonce de la mort et les informations biographiques apparaissent dans tous les textes, en revanche, les autres éléments (rappel de l'importance du défunt et réactions au décès) n'apparaissent pas forcément dans tous les bulletins en anglais. Le texte 84 ci-dessous porte seulement l'annonce de la mort (paragraphe 1) et les informations biographiques (paragraphe 2). Il n'y a pas de passage citant directement un rappel de l'importance du défunt ; celui-ci est déduit à travers les informations biographiques (son rôle pendant la Seconde Guerre mondiale) grâce au verbe *helped*. Les réactions au décès y sont carrément absentes.

Texte 84 : *Ridgway Brewster Knight, 90, Former American Ambassador*

Ridgway Brewster Knight, 90, a former U.S. ambassador to Syria, Belgium and Portugal, died Wednesday at his home in northern France.

*Born in Paris to American parents, he began importing French wines to the United States shortly after graduating from Harvard Business School in 1931. In World War II, he **helped** organize the landing of American troops in Western Algeria in 1942. After holding several diplomatic posts that took him from Karachi to Lisbon, he left the Foreign Service to become special adviser to David Rockefeller at Chase Manhattan Bank. From 1984 to 1989, he was president of the American Club of Paris. (International Herald Tribune, lundi 20 août 2001, p. 7)*

Seul un texte (soit 2,5% du corpus en anglais) ne porte pas d'informations biographiques sur le défunt. Il s'agit du texte 105 ci-dessous, qui contient seulement les

trois sections suivantes : annonce de la mort, liste des membres de famille qui sont en vie ou de ceux qui sont déjà décédés et informations sur des funérailles.

Texte 105 : *MacKenzie, John Howard*

MacKenzie, John Howard, 63, son of Gerald and the late Lorraine (Chambers) MacKenzie, died in hospital in Elliott Lake with his family at his side. He is survived by his devoted and loving wife Mary (Chaulker); sons: John, Jamie, Mark and Joey; grandchildren: Alisha, Mathew, Mason, Brandon and Nathan; father Gerald; step-mother Doreen MacKenzie; sisters: Gerry (Cecil) Cameron, Marion (Frank) Hale; brothers: Gordon (Nancy), Keith (Connie) and Bill; aunt Frances MacKenzie; sisters-in-law: Theresa (Jim) Shields, Bernadette (Chris) Mason, Oswald, Jeanie (John) MacKinnon; brothers-in-law: John, David, Gerry and Chris; step-sister Ann (Dave) Holmes; step-brothers: Gerald (Linda) Marshall; Byron and Norman Marshall; many nieces, nephews and cousins. Besides his mother he was predeceased by his parents-in-law, Oswald and Mary Chaulker and brother-in-law, Peter. His remains have been cremated with memorial planned for a later date. (The Advocate, mercredi 28 mars 2012, p. 20)

Le texte 105 ci-dessus du journal *The Advocate* porte l'annonce du décès (phrase 1 : *MacKenzie John Howard, 63 [...] died in hospital...*) ; il liste les membres de famille qui sont encore en vie (phrase 2 : *He is survived by ...*) ainsi que ceux qui sont déjà décédés (phrase 3 : *Besides his mother, he was predeceased by ...*) ; et il donne des informations sur des funérailles (phrase 4 : *His remains have been cremated ...*). Le format dans ce texte est répliqué dans tous les six articles (soit 15 % du corpus en anglais) du journal *The Advocate*, sauf que dans les autres cinq articles qui restent, il y a des informations biographiques, bien que celles-ci (les informations biographiques) soient moins riches par rapport au développement de la même section dans les autres textes du corpus en anglais.

En plus, outre les lourdes listes des membres de famille, l'emploi des deux adjectifs *devoted* (dévouée) et *loving* (aimante) dans la deuxième phrase du texte 105 (« *he is survived by his devoted and loving wife ...* ») pour caractériser l'épouse du défunt

donne lieu à un ton subjectif, ce qui peut indiquer la possibilité de l'influence des proches du défunt à la rédaction du texte.

Cet angle de subjectivité dans le même journal *The Advocate* est amplifié dans la première phrase du texte 109 qui porte le pronom « *we* » (nous) et le groupe nominal « *great sadness* » (grande tristesse) : *it is with great sadness we announce the passing of Christena Westaway ...* (C'est avec une grande tristesse que nous annonçons le décès de Christena Westaway ...). Ainsi, l'emploi du pronom « *we* » et la charge d'émotion provoquée par « *great sadness* » sont caractéristiques des bulletins rédigés par des proches du défunt.

À l'égard de la subjectivité dans les bulletins nécrologiques, il convient de noter, selon Ondimu (2014 : 3), que les annonces nécrologiques qui sont rédigées d'un point de vue subjectif avancent l'avis du rédacteur qui est normalement un proche du défunt, et que, comme l'indique Oyoko (2011 : 41), les expressions dénotant le malheur dans l'annonce sont caractéristiques dans tels textes. De ce fait, Crespo (2007) précise que de tels textes sont d'un point de vue distinctement subjectif par rapport à des bulletins nécrologiques à caractère informatif qui sont objectivement rédigés par des journalistes employant un langage impersonnel. En outre, si le journal *The Advocate* précise le lieu de décès (à l'hôpital, au domicile du défunt ou dans une maison de retraite) dans chaque texte, il n'indique pas la cause de la mort dans les bulletins.

Le texte 91 fait preuve d'un élément particulier : l'auteur annonce la mort mais au lieu de donner des informations biographiques dans la suite du texte, il choisit de raconter une anecdote qui caractérise la vie du défunt :

Texte 91 : *G. Thomas, TV dinner creator*

Gerry Thomas, who designed clever packaging for a frozen meal and called it the TV dinner, died on Monday in Phoenix. He was 83. The cause was cancer, his wife, Susan Mills Thomas, said. In the early 1950s, Thomas was a salesman for C.A. Swanson & Sons, a frozen food company in Omaha, Nebraska. Thomas happened to visit the food kitchen of Pan American Airways. He noticed the

aluminum trays used for the airline meals and asked for a sample. During his flight home, he tinkered with the sample, designing a three-compartment tray that would become the Swanson TV Dinner. The first TV dinner consisted of turkey, cornbread dressing and gravy, buttered peas and sweet potatoes. (International Herald Tribune, vendredi 22 juillet 2005, p. 4)

Dans les phrases 1 et 2 du bulletin ci-dessus, le journaliste annonce la mort et donne respectivement la cause de la mort. La suite du texte raconte un épisode au centre de la vie du défunt : « comment il a eu l'idée de l'invention sur l'emballage de plats surgelés ». Le personnage a été célèbre grâce à cette invention.

4.5 Cooccurrence des temps verbaux dans la presse en anglais

L'analyse du corpus de la presse en anglais donne lieu, comme indiqué dans le tableau ci-après, à la répartition des temps verbaux employés selon leurs fréquences, la position relative de chaque tiroir en termes de fréquences et pourcentages. Pour des raisons diverses déjà avancées dans le chapitre précédent sur la méthodologie, les textes du corpus en anglais ont été tirés de plusieurs journaux : *The Guardian, The Daily Telegraph, The Telegram, International Herald Tribune, Financial Times, Birmingham Mail, Independent, The Advocate, The News* et *The Journal*. Les temps verbaux suivants ont été récupérés dans les textes : *present simple, present perfect,, simple past, past perfect, past progressive, future simple* et *future progressive* comme indiqué dans le tableau ci-après.

Tableau 22 : Répartition des tiroirs verbaux dans l'ensemble de la presse anglaise

	PRESENT SIMPLE	PRESENT PERFECT	SIMPLE PAST	PAST PERFECT	PAST PRO	FUT SIMPLE	FUT PRO	TOTAL
Fréquences	32	11	330	4	4	6	1	388
Pourcentages (%)	8,2	2,8	85,1	1,1	1,1	1,5	0,2	100
Rang	2	3	1	5	5	4	7	

Légende : PAST PRO (*past progressive*) ; FUT PRO (*future progressive*).

Les données quantitatives du tableau ci-dessus indiquent que le *simple past* est clairement le temps le plus fréquent dans les textes (85,1%). En effet, le *simple past* est employé dans tous les textes étudiés et c'est le temps dominant dans tous les bulletins. Pour sa part, le *present simple* occupe la deuxième place, mais seulement avec 8,2 %, ce qui est un pourcentage faible par rapport à celui du *simple past*. Si le *simple past* bascule dans les textes nécrologiques en anglais, le *present perfect* (avec un pourcentage de fréquence de 2,8%), en revanche, ne vient qu'à la troisième position derrière le *present simple*. Il est donc rarement employé dans les articles nécrologiques par rapport au *simple past*. Les autres temps, dans l'ordre décroissant, le *futur simple* (1,5 %), le *past perfect* (1,1%) et le *past progressive* (1,1 %) ne figurent guère dans les publications. Il n'y a qu'une seule occurrence d'un verbe au *future progressive* (0,2%). Ces fréquences indiquent la tendance générale dans les publications étudiées.

4.6 Emplois des temps verbaux dans le corpus en anglais

Dans les bulletins nécrologiques de la presse anglaise, les tiroirs verbaux suivants, classés en ordre d'importance, sont employés : le *simple past* qui est majoritairement employé, le *present simple*, le *present perfect*, le *futur simple*, le *past perfect*, le *past progressive* et le *future progressive*. Leurs fréquences sont déjà présentées dans le tableau 5.8 du présent chapitre. Les formes en *past perfect*, *past progressive* et *future progressive* ont des fréquences les plus faibles dans les textes. L'analyse présentée dans les lignes suivantes se focalise sur l'emploi du *simple past* et du *present perfect* (malgré sa

fréquence faible) dans l'introduction de l'article nécrologique en anglais, l'emploi dominant du *simple past* dans les bulletins nécrologiques, ainsi que l'emploi du *present simple* et du *present perfect* dans les mêmes textes.

4.6.1 *Simple past et present perfect dans l'introduction*

L'annonce de la mort dans chaque article est faite par les verbes au *simple past* et au *present perfect*. Les verbes *to die* et *to pass away* (euphémisme) sont les plus souvent employés. Pour la plupart des cas, les procédés suivants sont employés : *X died*, *X has died* ou *X passed away*. Le tableau suivant résume comment la mort est annoncée dans les bulletins en anglais.

Tableau 23 : *Les formules employées pour annoncer le décès dans le corpus en anglais*

Formule	Fréquence	Pourcentage (%)
<i>X died</i>	24	60
<i>X has died</i>	8	20
<i>X passed away</i>	6	15
<i>Y will be moaning the loss of X</i>	1	2,5
<i>Y announce the passing of X</i>	1	2,5
Total	40	100

Les formules au *simple past* (prétérit) « *died* » ou « *passed away* » sont suivies dans les textes par des adverbes indiquant le moment précis de la mort, par exemple, *Wednesday* et *January 17, 2016* dans les extraits ci-après :

*Texte 92 : Mary Kim Joh, a composer and medical researcher, **died Wednesday** at her home in Manhattan [...] (International Herald Tribune samedi 12 février 2005, p. 2)*

*Texte 113 : Chennell, Joan Isabel, 81, Westville, **passed away peacefully January 17, 2016** in the Aberdeen Hospital, New Glasgow [...] (The Advocate, mercredi 27 janvier 2016, p. 17)*

En revanche, quand il s'agit du *present perfect* «*has died*», le verbe n'est suivi dans les textes ni par la date ni par le jour de mort puisque le *present perfect* débouche sur le moment présent de l'annonce (ce qui est la date de parution du bulletin). Dans ce cas, le verbe *died* au *simple past* permettant l'emploi d'un repère temporel pour indiquer le moment précis du décès, réapparaît dans le deuxième paragraphe du même texte après l'annonce de la mort, comme illustré dans les extraits ci-après :

*Texte 82 : Lila Kedrova Howard, who won an Oscar award and a Tony award for her role as Madame Hortense in the film and stage version of "Zorba the Greek," **has died** of heart failure.*

*The Russian-born actress's birth records were lost years ago, but her husband, Richard Howard, said she was believed to be in her 80s when she **died Feb. 16** in Sault Ste. Marie [...] (International Herald Tribune, vendredi 21 avril 2000, p. 3)*

*Texte 103 : Writer Josephine Hart whose debut novel sold more than one million copies **has died**.*

*A spokeswoman for her husband, Maurice, Lord Saatchi, 64, said Hart **died** in London **on Thursday** after battling cancer [...] (The Journal, samedi 4 juin 2011, p. 6)*

*Texte 115 : Hal Childs, a former assistant general manager for the New York Knicks and public relations director for the Golden State Warriors and Seattle Mariners, **has died** of complications from heart disease. He was 84.*

*Childs' wife, Jacqueline, said Wednesday that her husband **died Sunday** at his home in Dublin [...] (The Guardian, jeudi 25 mai, 2017, p. 7)*

Les *simple past* et *present perfect* employés pour annoncer la mort dans les articles nécrologiques en anglais ne sont pas de nature historique (voire narrative) mais plutôt discursive, puisqu'il s'agit pour chaque cas d'un événement contemporain au moment de l'énonciation : la mort est récente, ce qui est donc un événement de l'actualité. En effet, le *present perfect* **has died** possède une valeur de l'aspect résultatif où le résultat de l'action passée (la mort) se fait toujours sentir au moment de l'énonciation. Cet emploi résultatif coïncide avec celui du passé composé français (par exemple : *il est mort ; il est décédé*) où le passé composé conjoint le passé au présent. Autrement dit, il s'agit d'un accompli du présent. La figure ci-après démontre la représentation aspectuo-temporelle de *X has died* selon les principes de la sémantique de temporalité et portant sur l'extrait *Josephine Hart... has died* (*Josephine Hart est morte*) du texte 103 cité ci-dessus :

Josephine Hart has died

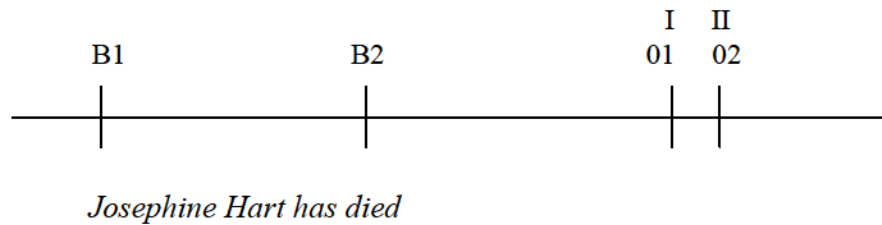


Fig. 9 : *représentation aspectuo-temporelle de l'extrait Josephine Hart has died*

Dans la figure 4.1 ci-dessus, si le procès de mourir (l'intervalle [B1, B2]) dans *Josephine Hart has died* (*Josephine Hart est morte*) est détaché du moment de l'énonciation (intervalle [01, 02]), en revanche, le point de référence (intervalle [I, II]) coïncide avec le moment de l'énonciation. Cela indique que l'événement de la mort est conséquent au moment actuel de l'énonciation : le chagrin et la peine de la mort sont réels au moment de l'énonciation.

En ce qui concerne le *simple past* **died** dans l'annonce de la mort, il se détache difficilement du moment de l'énonciation, vu le fait que l'événement du décès est daté d'une manière très proche du moment de l'énonciation, même s'il n'y a pas coïncidence

entre les deux (moment de l'événement et moment de l'énonciation T_0). Néanmoins, le fait qu'il existe un circonstanciel de temps avec le verbe *died* dans les extraits des textes 82 (*died Feb. 16 - est morte le 16 février*), 103 (*died on Thursday - est morte jeudi*) et 115 (*died Sunday - est mort dimanche*) cités ci-dessus indique que le procès dans le verbe *died* est borné ultérieurement et ainsi, doit être aperçu comme détaché du moment de l'énonciation, comme illustré dans la figure ci-après portant sur le texte 103 :

Hart died on Thursday

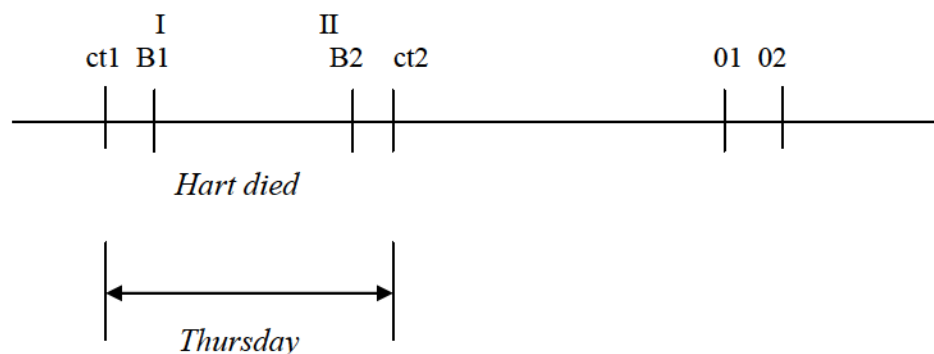


Fig. 10 : représentation aspectuo-temporelle de l'extrait *Hart died on Thursday*

Comme illustré dans la figure 10 ci-dessus, le *simple past* « *died on Thursday* » est perçu comme un factuel simple mais qui se comporte comme un aoriste sur le plan référentiel. Ainsi, le procès de mourir ([B1, B2]) *Hart died* coïncide avec le point de référence ([I, II]). Le procès est néanmoins borné par le circonstanciel temporel *Thursday* (intervalle [ct1, ct2]) qui est détaché du moment de l'énonciation *samedi* de la même semaine -jour de la parution de l'article ([01, 02]). En absence d'un circonstanciel temporel, l'emploi de *died* aurait été narratif dans les textes.

4.6.2 Emploi dominant du *simple past*

Le *simple past* est sans doute le temps le plus fréquent dans les articles nécrologiques en anglais avec une fréquence de 85,1%. En effet, il est le seul temps verbal présent dans tous les textes du corpus en anglais et le seul tiroir verbal employé

dans les textes à modèle monotiroir. Aussi, le *simple past* s'affiche comme le tiroir emblématique des autres modèles (à deux tiroir et à tiroir dominant). Le *simple past* n'a donc pas de concurrent en termes de son emploi dans les articles nécrologiques en anglais. En outre, le verbe *be* est le verbe le plus fréquent au *simple past* « *was* ».

L'emploi massif du *simple past* pourrait être expliqué par le fait que dans les textes en anglais, celui-ci s'emploie aussi bien dans les séquences narratives (où le français aurait préféré le PS) que dans les séquences discursives (où le français aurait privilégié l'emploi du PC), comme dans le texte ci-après :

Texte 91 : *G. Thomas, TV dinner creator*

*Gerry Thomas, who **designed** clever packaging for a frozen meal and **called** it the TV dinner, **died** on Monday in Phoenix. He **was** 83. The cause **was** cancer, his wife, Susan Mills Thomas, **said**.*

*In the early 1950s, Thomas **was** a salesman for C.A. Swanson & Sons, a frozen food company in Omaha, Nebraska. Thomas **happened** to visit the food kitchen of Pan American Airways. He **noticed** the aluminum trays used for the airline meals and **asked** for a sample. During his flight home, he **tinkered** with the sample, designing a three-compartment tray that would become the Swanson TV Dinner. The first TV dinner **consisted** of turkey, cornbread dressing and gravy, buttered peas and sweet potatoes. (International Herald Tribune, vendredi 22 juillet 2005, p. 4)*

Dans le premier paragraphe du texte ci-dessus, les formes *designed* et *called* dans la subordonnée caractérisant le personnage Gerry Thomas « *who **designed** clever packaging for a frozen meal and **called** it the TV dinner* » ne sont pas datées. En revanche, le verbe *died* annonçant la mort est daté (*on Monday - il est mort lundi*). Ainsi, si *died* est lié au moment contemporain de l'énonciation (vendredi - date de parution de l'article) et s'inscrivant donc nettement au plan du discours (à l'opposé du plan narratif), le moment de l'événement pour *designed* et *called* n'est pas défini. En outre, les *verba dicendi* au *simple past* situent les procès dans le moment de discours. Par exemple, dans

la phrase du texte 91 ci-dessus «*the cause was cancer, his wife, Susan Mills Thomas, said* », le *verbum dicendi* **said** au *simple past* qui n'est pas daté d'ailleurs, situe son procès à un moment entre l'événement du décès qui a eu lieu lundi et le jour de parution de l'article vendredi de la même semaine.

En revanche, les événements dans le deuxième paragraphe sont distinctement datés, il s'agit des années 1950 : *in the early 1950s*, une période fortement éloignée du moment de l'énonciation (vendredi 22 juillet 2005). Ainsi, le deuxième paragraphe s'inscrit au plan narratif (aoristique). En effet, le journaliste raconte un événement spécial dans la vie du défunt dans les années 1950 : le personnage s'aventure dans la cuisine d'une compagnie aérienne *Pan American Airways* où il s'intéresse au design des assiettes en aluminium et par conséquent, invente le fameux emballage pour la nourriture surgelée *Swanson TV Dinner*. Il y a une succession des faits d'une manière narrative présentée par les verbes : *happened, noticed, asked, tinkered* ... dans le deuxième paragraphe.

4.6.3 *Present simple* dans le corpus en anglais

En termes d'importance, le *present simple* est le deuxième temps verbal (derrière le *simple past*) employé dans les bulletins nécrologiques en anglais avec une fréquence de 8,2%. Plusieurs instances du *present simple* ont été constatées dans le corpus. D'abord, la forme **dies** au *present simple* est employée dans le titre de plusieurs bulletins (dans 17,5 % du corpus en anglais), comme dans les exemples ci-après :

Texte 101 : *Stephen Schneider, climate scientist, dies* (*International Herald Tribune, mercredi 21 juillet 2010, p. 3*)

Texte 103 : *Top writer dies* (*The Journal, samedi 4 juin 2011, p. 6*)

Texte 111 : *Britain's last Victorian dies* (*Birmingham Mail, samedi 17 janvier 2015, p. 4*)

L'emploi du *present simple* dans le titre est occasionné par le style d'écriture normalement trouvé dans les titres des articles journalistiques. Selon Berland-Delépine

(1990 : 86), le *present simple* « est employé dans les titres des journaux où l'événement présent ou récent est annoncé dans un style dramatique et concis, sur un ton définitif, comme s'il était déjà figé dans l'histoire : *Britain declares war in Germany ; 57 die in air crash* ». Ainsi, un journaliste peut choisir d'écrire un titre au *present simple*, pour créer un effet stylistique où un événement passé est perçu par le lecteur comme un fait actuel, au moment de l'énonciation. Dans ce cas, il s'agit d'un rapprochement au moment de l'énonciation où le lecteur est plongé dans la réalité du décès. Le choc est le chagrin liés à la mort sont provoqués chez le lecteur, car l'événement est jugé contemporain par ce dernier. L'événement de la mort demeure dans le temps et le lecteur aperçoit une victime qui perd sa vie.

La même contemporanéité des événements est représentée dans les *verba dicendi*, comme dans l'extrait du texte 114 ci-après :

Texte 114 : *Former CBC anchor Stanley Burke dies*

The CBC says that a former anchor of its nightly newscast died at 93 in Kingston, Ont., Saturday.

The broadcaster says that Stanley Burke hosted The National News from 1966 to 1969, before the show was re-branded as The National. They say Burke was also a foreign correspondent, and he reported from Berlin just after the barricades went up separating East and West Germany in 1961.

The CBC says Burke launched a campaign to raise awareness of the Biafran civil war, a battle in Nigeria to fight the secession of Biafra as an independent state [...] (The Guardian, jeudi 2 juin 2016, p. 5)

Dans le texte ci-dessus, le journaliste emploie le *present simple* non seulement dans le titre (*dies*) mais aussi dans les *verba dicendi* (*says, say*). Les mots prononcés par la maison de télévision CBC sont jugés réels au moment de l'énonciation qui coïncide, en effet, avec le moment de référence. Il s'agit d'un effet stylistique, puisqu'en réalité, les remarques de la CBC ont été faites avant le moment de l'énonciation. L'emploi des *verba*

dicendi dans le texte 114 ci-dessus donne lieu à des phrases complexes portant une principale et une subordonnée. Si la principale emploie un verbe (en fonction d'un *verbum dicendi*) au *present simple*, en revanche, la subordonnée fait usage d'une forme au *simple past*, comme est le cas dans la construction suivante du texte 114 : « *The broadcaster says that Stanley Burke hosted The National News from 1966 to 1969[...]* » dont :

The broadcaster says (principal); *that Stanley Burke hosted The National News from 1966 to 1969[...]* (subordonnée complétive). Le procès dans la subordonnée est bornée par un circonstanciel de temps « *from 1966 to 1969* ».

Comme le précise Gosselin⁷⁶, il n'est pas rare qu'à un même énoncé puisse correspondre diverses situations temporelles. Ainsi, d'un point de vue aspectuo-temporelle, la principale « *the broadcaster says* » est au présent inaccompli tandis que la subordonnée complétive « *that Stanley Burke hosted The National News from 1966 to 1969[...]* » est au passé accompli, donnant donc lieu à l'interprétation suivante selon la sémantique de temporalité :

⁷⁶ Gosselin, L. (1996) ; *Sémantique de la temporalité en français. Un modèle calculatoire et cognitif du temps et de l'aspect*. Louvain-la-Neuve : Duculot. p. 32

The broadcaster *says* that Stanley Burke *hosted* The National News from 1966 to 1969[...]

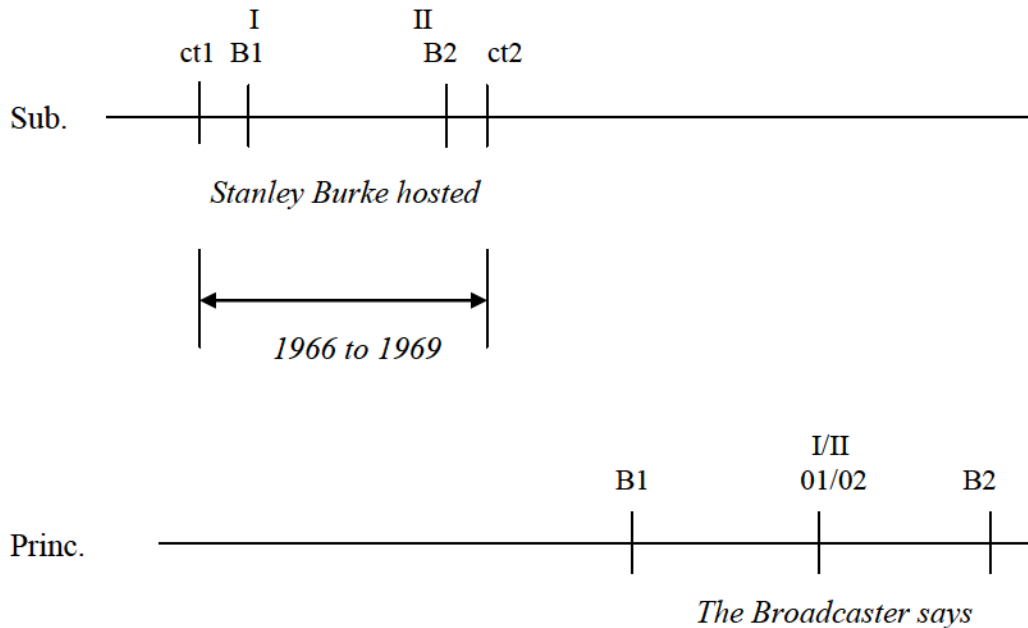


Fig. 11 : corrélation du simple past et du present simple dans une phrase complexe

Par ailleurs, le *present simple* est employé dans les bulletins nécrologiques en anglais pour énoncer des vérités permanentes, toujours valables. Il s'agit dans ce cas de l'aspect atemporel où la vérité est toujours valable au moment de l'énonciation et même au-delà du T_0 .

4.7 Modèles temporels dans le corpus en anglais

Les plans temporels dans le corpus en anglais se présentent sous forme de modèle monotiroir où un seul tiroir verbal est employé dans le texte entier, modèles pluritiroirs (concernant plus d'un tiroir), à savoir modèle à deux tiroirs (avec seulement deux tiroirs, un principal et l'autre secondaire) et textes portant plus de trois tiroirs (modèle multitiroir), mais ayant parmi leurs tiroirs un qui domine contre les autres (tiroir dominant). Dans le corpus en anglais, il n'existe pas de texte à modèle multitiroir sans y

avoir un tiroir dominant, c'est-à-dire qu'aucun texte ne fait preuve d'un emploi égalisé des temps verbaux.

4.7.1 Modèle monotiroir

Il existe 13 textes soit, 32,5% du corpus en anglais, qui sont entièrement rédigés à l'aide d'un seul temps verbal. Dans tous les 13 textes monotiroirs, seul le *simple past* (le prétérit) est employé. Le texte 88 ci-après illustre le modèle monotiroir dans le corpus en anglais.

Texte 88 : *June Carter Cash, country star*

*June Carter Cash, 73, a singer, songwriter and actress, and the wife and collaborator of Johnny Cash, **died** Thursday in Nashville, Tennessee. She **had** surgery on May 7 to replace a heart valve. She **started** her career with the Carter Family led by her mother, Maybelle Carter the most important of the early country music groups.*

*Of all her accomplishments, the best known **was** probably writing the hit song "Ring of Fire", with Merle Kilgore in 1963. The song **was** about falling in love with Johnny Cash, with whom she **sang** many times both before and after their marriage in 1968. (International Herald Tribune, samedi 17 mai 2003, p. 5)*

Le seul tiroir verbal employé dans le texte 88 ci-dessus est le *simple past*, évoquant donc des événements passés qui sont terminés d'une manière précise. La plupart des événements évoqués par le *simple past* dans le texte 88 sont datés : *died Thursday* ; *had surgery on May 7* ; *the best known was probably writing the hit song [...] in 1963* ; *with whom she sang many times both before and after their marriage in 1968*. Le lecteur sous-entend donc une coupure nette entre le procès exprimé par le verbe au *simple past* et le moment de l'énonciation (marqué par la date de parution de l'article samedi 17 mai 2003). Ainsi, l'aspect ponctuel est maintenu dans le texte entier. Cet emploi du prétérit donne à ce texte un ton narratif, accentué par la manière dont le journaliste raconte des événements marquant le passé du défunt (le début de sa carrière et

sa vie d'artiste). Le *simple past* qui annonce la mort, *died*, ne peut pas être substitué dans ce texte par le *present perfect* « *has died* » à cause de la présence de l'adverbe *Thursday* qui ne le permet pas.

Il convient de noter que le *simple past* cohabite, de temps en temps, avec le participe présent (*present participle*) et le participe passé (*past participle*) dans les textes monotiroirs, par exemple le cas du texte 88 ci-dessus où le participe passé *led* (*She started her career with the Carter Family led by her mother...*) et le participe présent *writing* (*Of all her accomplishments, the best known was probably writing the hit song "Ring of Fire"...*) sont employés. En effet, les participes permettent au journaliste d'éviter des constructions simples dans le texte, en employant donc les phrases complexes grâce à ces derniers. Ainsi, le texte devient plus cohérent et compact en termes de progression.

4.7.2 Modèle à deux tiroirs en anglais

Le modèle à deux tiroirs est celui qui domine dans le corpus en anglais : seize articles, soit 40% des bulletins, font preuve de l'emploi du modèle à deux tiroirs. Le tiroir principal dans les textes au modèle à deux tiroirs est le *simple past* qui a, en effet, une fréquence importante contre le tiroir secondaire dans le même texte.

Le tableau suivant liste les bulletins nécrologiques portant seulement deux tiroirs dans le corpus en anglais, en précisant les tiroirs verbaux concernés ainsi que leurs fréquences dans chaque texte.

Tableau 24 : *Tiroirs verbaux dans les textes au modèle à deux tiroirs dans le corpus en anglais*

	Tiroir principal et fréquence		Tiroir secondaire et fréquence	
Texte 82	Simple past	9 (90%)	Present perfect	1 (10%)
Texte 89	Simple past	9 (90%)	Past perfect	1 (10%)
Texte 90	Simple past	10 (91%)	Present simple	1 (9%)
Texte 92	Simple past	7 (88%)	Present simple	1 (12%)
Texte 93	Simple past	14 (93%)	Present simple	1 (7%)
Texte 94	Simple past	11 (92%)	Past progressive	1 (8%)
Texte 95	Simple past	11 (85%)	Present simple	2 (15%)
Texte 98	Simple past	12 (86%)	Past perfect	2 (14%)
Texte 99	Simple past	9 (90%)	Past progressive	1 (10%)
Texte 102	Simple past	7 (88%)	Present simple	1 (12%)
Texte 106	Simple past	8 (80%)	Present simple	2 (20%)
Texte 110	Simple past	5 (83%)	Present perfect	1 (17%)
Texte 111	Simple past	7 (88%)	Present perfect	1 (12%)
Texte 112	Simple past	9 (82%)	Present simple	2 (18%)
Texte 119	Simple past	6 (86%)	Present perfect	1 (14%)
Texte 120	Simple past	3 (75%)	Present perfect	1 (25%)

Comme illustré dans le tableau ci-dessus, le *simple past* a une forte fréquence dans chaque texte contre le deuxième temps qui, en effet, y figure seulement une ou deux fois. L'exemple suivant présente un texte au modèle à deux tiroirs.

Texte 89 : *Harrison McCain, French-fry titan*

*Harrison McCain, a Canadian billionaire whose family-owned business **began** in a cow pasture in New Brunswick and **grew** into one of the world's largest producers of frozen French fries, **died** Thursday. He **was** 76.*

*McCain's company, McCain Foods, **confirmed** his death, which **occurred** in Boston. He **had been** ill for some time, the company **said**.*

*In 1957, together with his three brothers, Wallace, Robert and Andrew, McCain **opened** a French fry processing plant in his hometown, Florenceville, New Brunswick. His drive **expanded** his company into a global empire worth billions. (International Herald Tribune, lundi 22 mars 2004, p. 4)*

Dans le texte 89 ci-dessus, neuf verbes sont au *simple past*, tandis qu'un seul verbe est au *past perfect* (*He **had been** ill for some time ...*). Le texte est organisé en trois paragraphes. Le premier paragraphe annonce la mort et caractérise le défunt, en montrant son importance (le propriétaire milliardaire d'un des leaders des frites surgelées dans le monde). La mort est annoncée au *simple past* **died** suivi d'un adverbe indiquant le jour de la mort : jeudi (*Thursday*).

Par ailleurs, le journaliste emploie une phrase complexe pour annoncer la mort. L'annonce pourrait être une phrase simple « *Harrison McCain died Thursday* » ; mais le journaliste emploie une subordonnée afin de caractériser le défunt et montrer son importance : [*a Canadian billionaire*] *whose family-owned business **began** in a cow pasture in New Brunswick and **grew** into one of the world's largest producers of frozen French fries*. En effet, plusieurs bulletins nécrologiques en anglais emploient la même stratégie dans la phrase d'introduction. Cela permet aux journalistes de mieux caractériser

le défunt, dès le début du texte et ainsi, éviter des confusions qui pourraient émerger chez le lecteur en termes de personnage concerné.

Il convient de noter que même si les *simple past* dans le texte 89 évoquent tous un événement passé, ils n'ont pas la même valeur sur le plan chronologique. Les verbes au *simple past* **began** (dans le premier paragraphe) et **opened** (dans le troisième paragraphe) ont une valeur narrative, en présentant des événements révolus et à titre biographique ; il s'agit du début de l'entreprise familiale en 1957, une période assez lointaine, complètement coupée du moment de l'énonciation (date de parution de l'article en 2004). Les procès exprimés par les deux verbes **began** et **opened** sont ponctuels et expriment seulement le début de l'événement.

En revanche, même si les verbes **grew** et **expanded** (agrandir ou élargir une entreprise) dans le texte sont aussi au *simple past*, ils expriment d'une perspective aspectuo-sémantique un procès duratif, qui dure en soi dans le temps : élargir une entreprise dans le monde prend du temps. Quant au verbe **was** (*He was 76*), il exprime un aspect statif, de son âge.

En ce qui concerne le deuxième paragraphe du texte 89, il présente les réactions de l'entreprise McCain face à sa disparition, il s'agit alors des réactions proches du moment de l'énonciation (la mort a eu lieu jeudi et l'article a paru lundi suivant). Donc les *simple past* **confirmed** et **occured** sont liés à l'actualité, au moment présent de l'énonciation : son entreprise **a confirmé** sa mort, qui **a eu** lieu à Boston. Le *verbum dicendi* **said** dans la construction *the company said* permet d'apercevoir les réactions de la société McCain comme étant récentes.

Pour le cas du *past perfect* **had been** (*He had been ill*) dans le deuxième paragraphe, il présente un événement antérieur à la mort : le défunt avait été malade. Le *past perfect* permet d'interpréter la cause et la conséquence : la maladie est liée à la mort. Si le journaliste avait employé le *simple past* **was** au lieu de **had been** pour indiquer la cause de la mort, il n'aurait pas eu le même effet, puisque *he was ill* pourrait être dissocié de la mort et aperçu comme une information disjointe.

Contrairement au texte 89 où la mort est annoncée au *simple past*, elle est annoncée au *present perfect* dans le texte 119 ci-dessous. Le *simple past* **died** dans le texte 89 est nécessairement suivi par la date de la mort représentée par l'adverbe *Thursday* (jeudi), sinon ce serait difficile de dater l'événement dans le temps. En revanche, le *present perfect* **has died** dans le texte 119 ci-dessous ne peut pas être suivi par une date de la mort, car le *present perfect* est suffisamment capable de lier en soi l'événement au moment de l'énonciation (le *present perfect* débouche sur le moment présent de l'actualité, il s'agit de l'emploi résultatif du *present perfect*). Ainsi, le journaliste choisit d'indiquer l'âge du défunt après **has died**, comme démontré ci-dessous. Les autres verbes dans le texte sont au *simple past* :

Texte 119 : *Ken Jones*

*Ken Jones, one of Fleet Street's most respected sports journalists, **has died** aged 87. Merthyr Tydfilborn Jones **covered** football and boxing around the world, including the legendary "Rumble in the Jungle" heavyweight clash between Muhammad Ali and George Foreman in Zaire in 1974. Jones, who **played** for Southend before injury **ended** his career, **came** from a sporting family. His father, Ken, **played** for Everton alongside Dixie Dean, Bryn Jones, his uncle, a Wales international, and Cliff Jones, one of Ken's cousins, who **was** a key member of the Tottenham Hotspur double-winning team of 1961. (The Daily Telegraph, vendredi 27 septembre 2019, p. 19)*

4.7.3 *Simple past* comme tiroir dominant

Seulement 11 textes, soit 27,5% du corpus en anglais, contiennent trois tiroirs verbaux ou plus. Chacun de ces textes ont le *simple past* comme le tiroir dominant. En effet, le *simple past* est le seul tiroir dominant dans tous les textes du corpus en anglais. Le texte 116 ci-après fait preuve d'un texte avec le *simple past* comme tiroir dominant.

Texte 116 : *Father of retired NBA star **dies***

*The father of basketball Hall of Famer John Stockton **has died**. John H. "Jack" Stockton **died** Saturday at age 89 in Spokane, where he **was raised** and **spent** his entire life.*

*Jack Stockton **was** a co-founder of Jack and Dan's tavern, a Spokane institution as a hub for fans of Gonzaga basketball. He **sold** his share of the bar, located across the street from the Gonzaga campus, in 2006.*

*His wife Clementine **died** in 2006 after 50 years of marriage. (The Guardian, mercredi 31 mai 2017, p. 7)*

Dans le texte 116 ci-dessus, le *simple past* est employé six fois contre les *present perfect* et *present simple* qui sont employés seulement une fois chacun. Le seul emploi du *present simple* dans le texte se trouve dans le titre, le verbe **dies**. Si l'introduction du texte fait preuve de l'emploi des deux temps à savoir le *present perfect* (**has died**) et le *simple past* (**died, was raised, spent**), le journaliste emploie seulement le *simple past* (**was, sold, died**) dans la suite du texte.

Ce qui est distinct dans le texte 116, c'est le fait que le même événement de la mort est évoqué par le même verbe *die*, mais ce verbe est conjugué en trois temps différents : le *present simple* **dies** dans le titre, le *present perfect* **has died** et le *simple past* **died** dans l'introduction. Le *present perfect*, d'une manière stylistique grâce à son aspect résultatif, plonge le lecteur dans la réalité du décès.

La mort est ensuite annoncée par le *present perfect* qui ne permet d'indiquer ni la date ni le jour de la mort, vu le fait que le *present perfect* débouche sur le moment présent. Par contre, le *simple past* **died** dans le même paragraphe est suivi par un adverbe indiquant le jour de la mort : *died Saturday*. La même formule temporelle que celle du texte 116 (les formes verbales *dies* dans le titre ; *has died* et *died* dans l'introduction ; le *simple past* dans la suite du texte) est aussi employée dans les textes 103 et 111 ci-après, qui font aussi preuve des textes avec le *simple past* comme tiroir dominant :

Texte 103 : *Top writer dies*

Writer Josephine Hart whose debut novel sold more than one million copies has died.

A spokeswoman for her husband, Maurice, Lord Saatchi, 64, said Hart died in London on Thursday after battling cancer.

She was in her late 60s, but was always "coy and secretive" about her exact age, her literary agent, Ed Victor, said.

*Ireland-born Hart's first novel, *Damage*, about a politician who has an affair with his son's lover, was a runaway best-seller and was made into a film with Jeremy Irons and Juliette Binoche in the lead roles. (The Journal, samedi 4 juin 2011, p. 6)*

Texte 111 : *Britain's last Victorian dies*

Britain's oldest person has died at the age of 114.

Ethel Lang was said to be the last person living in the UK who was born in the reign of Queen Victoria. She died at the Water Royd House nursing home, in Barnsley, and the home confirmed her death but said it could not comment any further.

Mrs Lang was born in the Worsbrough area of Barnsley in May 1900 and lived in the South Yorkshire town all her life. (Birmingham Mail, samedi 17 janvier 2015, p. 4)

4.8 Synthèse

Le chapitre IV est consacré à la présentation des résultats issus de l'analyse des articles nécrologiques en français et en anglais. D'après l'analyse faite, les bulletins en français emploient les modèles temporels *pluritiroirs*. Ce sont des modèles multitiroirs (avec plus de trois tiroirs) y compris à tiroir dominant, ainsi que les modèles à deux

tiroirs. Le modèle monotiroir y est absent. Le PC s'avère le tiroir majoritairement employé et se révèle comme un sérieux concurrent du PS, qui vient en cinquième position. La diégétisation du plus-que-parfait lui permet de venir en deuxième position, contrairement aux résultats relevés dans les études antérieures citées dans le présent travail où le plus-que-parfait occupait une place moins importante dans les articles nécrologiques. Souvent, les journalistes alternent les tiroirs verbaux dans les bulletins afin de mettre en relief un détail ou pour gommer fictivement la distance temporelle réelle entre l'événement et le lecteur.

Seul le PC est présent dans tous les textes nécrologiques faisant objet de notre analyse. Les journalistes se servent de préférence du PC pour rédiger l'introduction d'un article afin de créer le premier contact psychologique, non seulement entre le lecteur et l'auteur, mais aussi entre le lecteur et l'événement. En outre, les annonces de la mort avec des verbes au PC (situées au début du texte pour la plupart des bulletins, mais vers la fin pour certains afin de créer le suspens chez le lecteur) sont suivies par un repère temporel indiquant quand la mort a eu lieu, et ainsi pendant une date proche du moment de l'énonciation.

Les trois verbes emblématiques employés pour annoncer la mort dans les textes nécrologiques, *est mort*, *est décédé* et *s'est éteint*, expriment des procès perfectifs de type achèvement : la mort est instantanée et son aspect est ponctuel et unique. Si les verbes *a été tué*, *a fini* [...], *a été retrouvé*, *a trouvé* [...] et *a perdu* s'inscrivent aussi au procès perfectif de type achèvement, en revanche, le verbe *a fait* [*une chute mortelle*] est de type accomplissement, puisque le procès est borné par le complément *une chute mortelle*. Par ailleurs, le verbe *a fini* porte un aspect terminatif. Le *verbum dicendi* « *a annoncé* » et les formes au passé périphrastique (passé récent) *venir de* + *infinitif* sont aussi employés pour annoncer la mort. Mais les formes au passé récent ne sont pas datées.

Dans le présent chapitre, l'emploi du PC est juxtaposé aux côtés de l'emploi du PS. De prime abord, De multiples fonctions du PC émergent dans les bulletins. Primo, le PC est employé pour envisager un procès comme accompli au moment de l'énonciation (emploi résultatif). Cela peut être accompagné par un repère temporel qui situe le moment de l'événement proche au moment de l'énonciation T₀. Secundo, le PC exprime

la valeur de factuel simple. Dans « *Elizabeth Edwards [...] est morte mardi* », le PC, daté grâce au circonstanciel temporel mardi, ne souligne ni un état résultant actuellement observable, ni l'inférence d'un tel état. Tertio, la valeur d'antériorité s'oriente nettement vers le passé, quand le PC prend dans l'énonciation de discours une valeur qui correspond à celle du PS dans l'énonciation historique, c'est-à-dire un emploi narratif.

En ce qui concerne le PS, le verbe *être* à la troisième personne du singulier, *fut*, est le plus utilisé. L'analyse faite montre que le PS n'a pas perdu sa fonction bien distincte pour situer le procès dans le passé, tout en offrant une vision globale et non sécante du procès. D'une manière générale, un repère temporel est employé à dater le procès de l'extérieur. Dans certains cas, le repère temporel est exclu. Le PS s'emploie aussi bien dans les propositions indépendantes que dans les subordonnées : « En 1977, il (Roger Colombani) **quitta** *France Soir* lorsque Robert Hersant en **prit** la direction [...] » (*Le Monde*, mardi 31 mars 2009, p. 25). En outre, le PS s'emploie dans les coverbes (par exemple le coverbe de phase médiane *continuer de* : « *Yves Dandelot continua néanmoins de s'occuper des intérêts de Yehudi Menuhin* ». *Le Figaro*, vendredi 18 octobre 2002, p. 22). Mais le PS, temps de narration par excellence, subit une forte concurrence par d'autres tiroirs verbaux, surtout par le PC (en fonction narratif), la diégétisation du plus-que-parfait, le présent historique et le futur de narration.

L'examen des articles nécrologiques en anglais révèle que les bulletins contiennent généralement les trois sections suivantes : annonce de la mort, rappel de l'importance du défunt et informations biographiques. Dans certains cas, une anecdote remplace les informations biographiques. Contrairement aux bulletins en français, le rappel de l'importance du défunt et les réactions au décès n'apparaissent pas forcément dans tous les bulletins en anglais. En outre, 15% du corpus en anglais portent des traits de subjectivité : lourdes listes de membres de famille ; pronom « *we* » (nous) ; groupe nominal « *great sadness* » (grande tristesse) ; adjectifs subjectifs par exemple *devoted* (dévouée) et *loving* (aimante) dans l'énoncé « *he is survived by his devoted and loving wife ...* » (*The Advocate*, mercredi 28 mars 2012, p. 20). Cela peut indiquer la possibilité de l'influence des proches du défunt à la rédaction du texte.

Les plans temporels dans le corpus en anglais se présentent sous forme de modèle monotiroir où un seul tiroir verbal est employé dans le texte entier, modèles pluritiroirs (concernant plus d'un tiroir), à savoir modèle à deux tiroirs (avec seulement deux tiroirs, un principal et l'autre secondaire) et textes portant plus de trois tiroirs (modèle multitiroir), mais ayant parmi leurs tiroirs un qui domine contre les autres (c'est-à-dire un tiroir dominant). Le *simple past* est le tiroir le plus fréquent dans les textes (85,1%). En effet, le *simple past* est employé dans tous les textes étudiés et c'est le tiroir dominant dans tous les bulletins. Le *present perfect* (avec un pourcentage de fréquence de 2,8%), ne vient qu'à la troisième position derrière le *present simple*. L'emploi massif du *simple past* pourrait être expliqué par le fait que dans les textes en anglais, celui-ci s'emploie aussi bien dans les séquences narratives (où le français aurait préféré le passé simple) que dans les séquences discursives (où le français aurait privilégié l'emploi du passé composé).

L'annonce de la mort dans chaque article est faite par les verbes au *simple past* et au *present perfect*. Les verbes *to die* et *to pass away* (euphémisme) sont les plus souvent employés. Les formules au *simple past* (prétérit) « *died* » ou « *passed away* » sont suivies dans les textes par des adverbes indiquant le moment précis de la mort. Quand il s'agit du *present perfect* « *has died* », le verbe n'est suivi dans les textes ni par la date ni par le jour de mort puisque le *present perfect* débouche sur le moment présent de l'annonce (ce qui est la date de parution du bulletin). Dans un tel texte où le *present perfect* annonce la mort, le verbe « *died* » au *simple past*, accompagné par la date de la mort, est employé plus tard dans le même texte.

Les *simple past* et *present perfect* employés pour annoncer la mort dans les articles nécrologiques en anglais ne sont pas de nature historique (voire narrative) mais plutôt discursive, puisqu'il s'agit pour chaque cas d'un événement contemporain au moment de l'énonciation : la mort est récente, ce qui est donc un événement de l'actualité. En effet, le *present perfect has died* possède une valeur de l'aspect résultatif où le résultat de l'action passée (la mort) se fait toujours sentir au moment de l'énonciation. Cet emploi résultatif coïncide avec celui du passé composé français (par exemple : *il est mort* ; *il est décédé*) où le passé composé conjoint le passé au présent. Le

simple past **died** dans l'annonce de la mort se détache difficilement du moment de l'énonciation, vu le fait que l'événement du décès est daté d'une manière très proche du moment de l'énonciation, même s'il n'y a pas coïncidence entre les deux (moment de l'événement et moment de l'énonciation T_0). Néanmoins, le procès est borné ultérieurement par une date.

CHAPITRE V

REGARD CONTRASTIF DANS L'EMPLOI DES TEMPS VERBAUX EN FRANÇAIS ET EN ANGLAIS

5.0 Description

Ce chapitre compare l'emploi des temps verbaux en français et en anglais dans les textes nécrologiques. De plus, les formules nécrologiques dans les deux langues sont juxtaposées, ainsi que l'alternance des temps verbaux, les valeurs aspectuelles et les différences de modèles temporels en français vis-à-vis en anglais.

5.1 Composition textuelle des articles nécrologiques en français et en anglais

L'analyse du corpus pour la présente étude permet de repérer les éléments suivants, concernant la formule des bulletins nécrologiques en français : annonce de la mort, informations biographiques, rappel de l'importance du défunt et réactions au décès. Parmi ces quatre éléments, l'annonce de la mort et les informations biographiques apparaissent d'une manière indispensable dans tous les bulletins nécrologiques en français.

Dans la plupart des bulletins en anglais, il y figure l'annonce de la mort, le rappel de l'importance du défunt et les informations biographiques. Les réactions au décès sont absentes dans les bulletins en anglais. En plus, comme c'est le cas en français, l'annonce de la mort et les informations biographiques apparaissent dans tous les textes en anglais. Seulement un texte (soit 2,5% du corpus en anglais) ne porte pas d'informations biographiques sur le défunt⁷⁷.

⁷⁷ Il s'agit du texte 105 analysé dans le chapitre précédent 4.4 : *formule nécrologique dans les textes en anglais*.

En français comme en anglais, l'introduction de l'article nécrologique (ou bien la première phrase ou le premier paragraphe) est une partie qui encapsule thématiquement et temporellement le reste du texte. De prime abord, pour le cas du français, à l'ouverture des textes (première phrase, parfois deuxième), l'annonce du décès y figure toujours, tout en précisant la profession du défunt, l'âge, la date, le lieu et enfin la cause du décès. Ainsi, la première phrase de l'article nécrologique fonctionne comme un résumé du texte. Il s'agit d'une phrase autonome qui n'a besoin d'aucun contexte précédent. Les circonstances du décès ne sont pas forcément mentionnées dans la première phrase. Le texte ci-après illustre la formule nécrologique des bulletins en français :

Texte 8 : Pierre Mottet

Pierre Mottet, comédien, fils du comédien Alain Mottet, est mort, lundi 11 août, à Paris, des suites d'une tumeur au cerveau. Il était âgé de 43 ans.

Pierre Mottet avait interprété de nombreux rôles au théâtre, dans des pièces du répertoire ou d'auteurs contemporains, sous la direction de personnalités très différentes et de diverses générations, comme Marcelle Tassencourt, Jean-Louis Martin-Barbaz, Roger Planchon, Georges Werler, Anne Delbée ou Gildas Bourdet. Son père Alain Mottet l'avait mis en scène dans le festival off d'Avignon pour Appel à témoin, d'après Gombrowicz.

En 2002, Pierre Mottet avait joué dans Agatha de Marguerite Duras à l'Espace Kiron, dans une mise en scène de Pierre Tabard, qui l'avait dirigé également dans Phèdre de Racine. (*Le Monde*, lundi 18 août 2003, p. 18)

L'introduction du texte ci-dessus contient les informations suivantes :

- nom du personnage principal : *Pierre Mottet*
- profession : *comédien*
- date de la mort : *lundi 11 août*
- lieu de la mort : *Paris*
- cause du décès : *une tumeur au cerveau*

- âge du défunt : 43 ans

Le corps du texte 8 précité qualifie la vie du défunt en présentant les détails sur sa vie d'artiste. Dans plusieurs textes du corpus en français, le corps du texte est en effet une partie qualificative qui relate les étapes de la vie du défunt, sa carrière ou de la maladie, dans le cas échéant. En effet, l'ordre d'apparition de ces éléments est relativement libre et ils n'apparaissent pas forcément tous. Comme il s'agit des *brèves*⁷⁸ en termes de genre nécrologique, il n'y a pas de chute à proprement parler, mais parfois la dernière œuvre produite (livre, enregistrement ou film) ou le dernier événement de la chronologie est mentionnée. Dans le texte 8, l'une des dernières pièces de théâtre dans laquelle joue le défunt est mentionné : « *En 2002, Pierre Mottet avait joué dans Agatha de Marguerite Duras à l'Espace Kiron...* ».

De même, l'ouverture du bulletin nécrologique en anglais présente le résumé du texte, comme illustré dans le texte 81 ci-après :

Texte 81 : *Douglas Oliver, 62, a Writer Active in Paris Literary Life*

Douglas Oliver, 62, a British poet, novelist and journalist, whose work was marked by experimental language and inventive forms, died of cancer April 21 in Paris, where he lived since 1992.

One of Mr. Oliver's most celebrated poems, "The Infant and the Pearl," (1985), was a stinging satire of Thatcherism. His last book, "A Salvo for Africa," was published last month in Britain.

Mr. Oliver was a central figure in the Anglophone literary community in Paris, where since 1994 he led a popular writing workshop at the British Institute with his wife, Alice Notley, the American poet. (International Herald Tribune, samedi 29 avril 2000, p. 2)

⁷⁸ Voir une description détaillée des *brèves* dans la présente étude Chapitre 3.1.1 *Genre et plan typographique des articles nécrologiques*.

Comme c'est le cas pour les bulletins en français, l'introduction du texte 81 en anglais contient les éléments suivants :

- nom du personnage principal : *Douglas Oliver*
- nationalité : *britannique*
- profession(s) : *poète, romancier et journaliste*
- date de la mort : *le 21 avril*
- lieu de la mort : *Paris*
- cause du décès : *un cancer*
- âge du défunt : *62 ans*

La composition du corps (le développement) du texte en français est similaire au style employé pour rédiger les textes en anglais. Ainsi, dans le corpus du texte 81, la vie du défunt est qualifiée en caractérisant sa vie d'auteur et son engagement dans le monde littéraire anglophone.

Il convient de noter que si tous les bulletins nécrologiques en français faisant objet de la présente étude sont rédigés d'un point de vue objectif (ils sont rédigés par les journalistes employant un langage impersonnel), en revanche, 6 articles en anglais (soit 15% du corpus en anglais) font preuve de la subjectivité (ils sont rédigés par un proche du défunt). Il s'agit des articles du journal *The Advocate* qui, étant subjectifs à caractère informatif, avancent l'avis du rédacteur en employant un ton personnalisé et un langage affectif.

5.2 Alternance des temps verbaux en français et en anglais

Les textes nécrologiques, en français ainsi qu'en anglais, font preuve de l'emploi de plusieurs tiroirs verbaux. Comme l'explique Do-Hurinville (2015 : 200 - 201), les textes nécrologiques contiennent plusieurs tiroirs, selon la distance temporelle entre l'événement et le moment de l'énonciation, mais principalement les journalistes ont besoin d'alterner souvent les tiroirs pour mettre en relief un détail important ou pour gommer fictivement la distance temporelle réelle entre l'événement et le lecteur. Il est donc rare qu'un seul tiroir soit employé dans un texte nécrologique en français.

Ainsi, l'alternance des tiroirs verbaux dans le même texte est un phénomène aussi bien prononcé dans le corpus en français qu'en anglais. Selon les résultats de l'analyse du corpus présentés dans le chapitre précédent, aucun texte en français ne fait preuve de l'emploi d'un seul tiroir. Par ailleurs, comme déjà mentionné dans le chapitre précédent du présent travail, les tiroirs verbaux en français sont distribués considérablement dans l'ensemble du corpus. En effet, en termes de fréquence, le PC s'avère le tiroir majoritairement employé (33,4%). Le PC y côtoie d'autres tiroirs : plus-que-parfait (23,1%), présent (14,2%), imparfait (12,1%), PS (10,5%), futur simple (5,3%) et autres formes (1,4%). Le PC est le seul tiroir présent dans tous les textes en français.

Certes, la cooccurrence multiple des tiroirs verbaux dans les textes nécrologiques est évidente dans le corpus en anglais aussi, mais pas dans la même proportion qu'en français où il y a une croissance graduelle des pourcentages indiquant la fréquence. En anglais, les écarts en termes de fréquences sont beaucoup plus prononcés. Selon l'analyse faite sur la répartition des tiroirs verbaux dans l'ensemble des textes de la presse anglaise abordée dans le chapitre précédent de la présente étude, le *simple past* est le temps majoritairement employé à 85,1% dans le corpus en anglais. Celui-ci domine sans aucune concurrence dans les textes et il est suivi de loin par le *present simple* (8,2%).

Les autres temps verbaux en anglais ont une fréquence très faible : *present perfect* (2,8%), *futur simple* (1,5%), *past perfect* (1,1%), *past progressive* (1,1%) et *futur progressive* (0,2%). En plus, si aucun texte ne fait preuve de l'emploi d'un seul tiroir dans le corpus en anglais, en revanche, 32,5% des articles nécrologiques en anglais sont rédigés à l'aide d'un seul tiroir verbal : le *simple past*. Comme le PC qui est présent dans tous les textes en français, le *simple past* est aussi employé dans tous les textes en anglais.

5.3 Temps du passé dans l'introduction des textes en français et en anglais

Selon l'analyse des textes du corpus, les formules les plus employées en français pour annoncer la mort sont *X est mort* (45%), *X est décédé* (32,5%) et *X s'est éteint* (8,75%) (toutes les trois formules sont au passé composé), tandis qu'en anglais, les

formules les plus usitées sont *X died* (60%), *X has died* (20%) et *X passed away* (15%). Les formules *X died* et *X passed away* sont au *simple past*, tandis que *X has died* est au *present perfect*. *X passed away* est un euphémisme employé pour annoncer la mort.

En ce qui concerne le corpus des textes en français, les journalistes se servent de préférence du PC pour rédiger l'introduction des bulletins nécrologiques. Rarement, le passé récent (3,75%) - *X vient de mourir* - et le participe passé (1,25%) - *X, mort vendredi 15 juillet* - sont employés pour annoncer la mort. Dans les formules utilisées pour annoncer la mort, le PC est suivi d'un repère temporel précisant quand la mort a eu lieu. Il s'agit d'une date proche au moment de l'énonciation, par exemple :

Texte 43 : Aimé Paquet, ancien médiateur de la République, est mort lundi soir [...] (Le Figaro, mercredi 22 août 2001, p.4)

Dans l'exemple ci-dessus, le verbe **est mort** est suivi par le repère temporel **lundi soir**. De ce fait, le PC pour annoncer la mort ne peut pas commuter avec le PS. Ainsi, le PC est comparable à l'emploi du *simple past* dans les bulletins en anglais pour annoncer le décès. Comme le PC, le *simple past* est aussi accompagné par un repère temporel situant le moment de la mort proche au moment de l'énonciation, comme illustré dans l'extrait suivant où l'adverbe temporel *Wednesday* accompagne le verbe au *simple past died* :

Texte 92 : Mary Kim Joh, a composer and medical researcher, died Wednesday [...] (International Herald Tribune samedi 12 février 2005, p. 2)

Quand il s'agit de l'emploi du passé récent pour annoncer le décès dans les bulletins en français, ce temps n'est pas accompagné de date explicite, comme dans l'exemple ci-après :

Texte 49 : Le photographe américain Carl Mydans, qui a travaillé pour le magazine Life, vient de mourir à 97 ans. (Le Figaro, mercredi 18 août 2004, p.8).

Dans l'exemple ci-dessus, le passé récent **vient de mourir** n'est pas accompagné d'un repère temporel du fait que l'emploi du passé récent rattache l'événement au moment de l'énonciation, T₀. Pareillement, l'emploi du *present perfect* dans les bulletins nécrologiques en anglais ne nécessite pas de présence d'un repère temporel puisque, comme le passé récent en français, le *present perfect* en anglais débouche sur le moment présent de l'annonce (ce qui est la date de parution de l'article). Dans l'extrait ci-après, le *present perfect* **has died** n'est pas suivi d'un repère temporel. Ainsi le journaliste recourt au *simple past* dans le deuxième paragraphe afin de préciser le jour de la mort - *died Sunday* :

Texte 115 : Hal Childs, a former assistant general manager for the New York Knicks and public relations director for the Golden State Warriors and Seattle Mariners, has died of complications from heart disease.

Childs' wife, Jacqueline, said Wednesday that her husband died Sunday at his home in Dublin [...] (The Guardian, jeudi 25 mai, 2017, p. 7)

Compte tenu de la similarité de l'emploi du passé récent et du *present perfect* en absence d'un repère temporel pour annoncer la mort, il sied de noter que ces deux temps verbaux, dans les deux langues, ne sont pas tout à fait homologues quand il s'agit de la traduction de l'anglais au français. Normalement, afin de traduire le passé récent, l'adverbe **just** en anglais est introduit entre l'auxiliaire et le participe passé dans les formes au *present perfect*, par exemple : vient de mourir (*has just died*) ; vient de partir (*has just left*).

5.4 Valeurs aspectuelles dans les corpus en français et en anglais

Les temps verbaux dans les deux langues, à savoir en français et en anglais, véhiculent l'interprétation des aspects d'une manière comparable dans l'ensemble du corpus de la présente étude. Si les procès au PC expriment une valeur aspectuelle d'accompli en français, il en est de même pour l'anglais avec le *present perfect* et le *simple past*. En outre, si le PC et le PS en français expriment une valeur aspectuelle

narrative en français, en revanche, cela est exprimé par seulement le *simple past* en anglais.

5.4.1 Aspect accompli en français et en anglais

En français, l'aspect accompli est marqué par la morphologie verbale : les verbes en formes composées, constituées d'un verbe auxiliaire (*avoir, être*) conjugué et suivi du participe passé du verbe, véhiculent l'aspect accompli. Il (l'aspect accompli) envisage le procès au-delà de son terme, comme étant réalisé, totalement achevé, parvenu à son terme final. De ce fait, l'aspect accompli est utilisé lorsque le procès est antérieur au moment indiqué par l'énonciation et le résultat de ce procès est considéré à ce moment-là.

Ainsi, les PC employés dans le corpus des textes en français dans la présente étude articulent l'aspect accompli ; tout emploi du PC pour l'annonce de la mort permet d'envisager le procès du décès comme accompli au moment de l'énonciation (date de parution de l'article): *X est mort(e), X est décédé(e), X s'est éteint*. Il convient de noter que pour l'annonce de la mort, si le procès de celle-ci est accompli au moment de l'énonciation, en revanche, ses effets sont encore conséquents au moment contemporain : la mort est une actualité en relation avec le moment présent : par exemple le chagrin est encore présent et les proches du défunt sont encore en deuil.

Que cela soit employé pour annoncer la mort ou non, le PC véhiculant l'aspect accompli est daté dans la majorité des articles nécrologiques par un repère temporel qui situe l'événement à l'antérieur du moment de l'énonciation, comme illustré dans l'extrait du texte 43 ci-après :

Texte 43 : Mort de l'ancien médiateur Aimé Paquet

Aimé Paquet, ancien médiateur de la République, **est mort lundi soir**, à 88 ans [...] le président Jacques Chirac **a salué hier soir** la mémoire [...] avec Valéry Giscard d'Estaing, qui **a évoqué hier** « un vrai ami, mot rare dans le milieu politique ». (*Le Figaro*, mercredi 22 août 2001, p. 4)

L'aspect accompli est non seulement véhiculé par le PC (le premier temps verbal employé dans l'ensemble de la presse française avec une fréquence de 33,4%) mais aussi par le plus-que-parfait (le deuxième temps verbal dans le même corpus avec une fréquence de 23,1%).

En ce qui concerne l'anglais, les procès au *present perfect*, un temps composé, expriment une valeur aspectuelle d'accompli. Les verbes au *present perfect* sont conjugués à l'aide de l'auxiliaire *have* au *present simple*, suivi du participe passé, comme dans les extraits ci-après :

Texte 103 : *Writer Josephine Hart [...] has died (The Guardian, jeudi 25 mai 2017, p. 7) ;*

Texte 105 : *His remains have been cremated (The Advocate, mercredi 28 mars 2012, p.20) ;*

Texte 117 : *Cremation has taken place (The News, mardi 17 avril 2018, p.5).*

Si l'accompli au PC en français peut être facilement daté, au contraire, en anglais, l'accompli au *present perfect* n'est pas daté puisque l'événement débouche au moment de l'énonciation même si le procès communiqué par le verbe est perçu à l'antérieur du moment de l'énonciation, T_0 . En effet, le *present perfect* possède une valeur de l'aspect résultatif où le résultat de l'action réalisée se fait toujours sentir au moment de l'énonciation.

5.4.2 Narrativité en français et en anglais

Le PS, temps de narration par excellence maintient son rôle d'aoriste dans le corpus en français, comme illustré dans les deux extraits ci-après :

Texte 12 : Gilbert Brassäi

Ce dernier avait fait une donation universelle à sa femme, qui **se trouva** ainsi à la tête d'une œuvre considérable à gérer [...] (*Le Monde*, samedi 5 mars 2005, p. 30)

Texte 19 : Roger Colombani

En 1977, il **quitta** *France Soir* lorsque Robert Hersant en **prit** la direction [...] (*Le Monde*, mardi 31 mars 2009, p. 25)

La rivalité entre le PS et le PC en emploi aoristique est considérablement sérieuse dans les textes étudiés ; le plus souvent, le PC est employé pour remplacer le PS quand il s'agit de situer totalement le procès dans le temps. Si le PC maintient la première position en termes de fréquence de son emploi dans les articles nécrologiques, le PS, en revanche, perd plus en termes d'importance (de troisième ou quatrième places, comme signalé dans les études antérieures à la cinquième position actuellement). Ainsi, la valeur aspectuelle d'aoriste interprétée par le PS subit de plus en plus une forte concurrence par le PC, qui exprime de préférence la même valeur quand le repère de l'événement est décalé avant le moment de l'énonciation, favorisant ainsi une narration chronologique des événements, comme dans l'extrait suivant :

Texte 49 : Décès de Carl Mydans

Il **a débuté** à Life en 1936. Entre 1939 et 1945, il **a couvert** la Seconde Guerre mondiale avec son épouse, également photographe, Shelley Mydans. En 1942, le couple **a été capturé** par les Japonais à Manille, **transféré** à Shanghai et **emprisonné** 22 mois. Les deux photographes **sont** ensuite **retournés** en Europe pour couvrir les campagnes alliées en Italie et en France [...] (*Le Figaro*, mercredi 18 août 2004, p. 8)

En anglais, l'aoriste est représenté par le *simple past* (le prétérit), qui est en effet le seul temps verbal présent dans tous les textes, et qui est le temps verbal qui domine dans le corpus en anglais dans la présente étude, avec une fréquence de 85,1%. Comme en français où le verbe *être* est le plus fréquent au PS *fut* (voire aoriste), en anglais, le verbe *be* est le plus fréquent au *simple past* en anglais, forme *was*, représentant l'aoriste. Comme c'est le cas en français avec le PS, l'effet ponctuel représenté par le prétérit en anglais favorise la narration, comme illustré dans l'extrait du texte 91 ci-après :

Texte 91 : *G. Thomas, TV dinner creator*

*Gerry Thomas [...] **died** on Monday [...]. In the early 1950s, Thomas **was** a salesman for C.A. Swanson & Sons, a frozen food company in Omaha, Nebraska. Thomas **happened** to visit the food kitchen of Pan American Airways. He **noticed** the aluminum trays used for the airline meals and **asked** for a sample. During his flight home, he **tinkered** with the sample, designing a three-compartment tray that would become the Swanson TV Dinner [...] (International Herald Tribune, vendredi 22 juillet 2005, p. 4)*

5.4.3 Différences aspectuelles en traduction anglaise-française

L'emploi aoristique n'est toujours pas maintenu quand il s'agit d'une traduction en anglais ou en français. Il convient de noter qu'en français, la traduction de la construction « ... *died on Monday* » de l'extrait précité du texte 91, un événement contemporain au moment de l'énonciation, ne représenterait pas forcément l'emploi aoristique comme il en est le cas en anglais. En revanche, elle aurait été plutôt interprétée au PC *Gerry Thomas est mort lundi* qu'au PS *Gerry Thomas mourut lundi*. Ainsi, la formule au PC *Gerry Thomas est mort lundi* serait aperçue comme un accompli du présent. Les autres verbes au *simple past* dans le même extrait ci-dessus peuvent maintenir un emploi aoristique en traduction française, soit au PS, soit au PC, car les procès exprimés par les verbes au *simple past* *was*, *happened*, *noticed*, *asked*, *tinkered* sont totalement coupés du moment de l'énonciation.

En absence d'un circonstant de temps pour localiser l'événement sur le plan temporel, il peut y avoir dans les traductions une équivoque aspectuelle entre l'aoriste (où l'événement est détaché du moment de l'énonciation) et l'aspect accompli (où le procès se rattache au moment présent de l'énonciation). Ainsi, si en anglais l'emploi aoristique demeure toujours dans les deux constructions *Gerry Thomas died* et *Gerry Thomas died on Monday*, en revanche, en français les constructions *Gerry Thomas est mort* et *Gerry Thomas est mort lundi* ne communiquent pas forcément la même chose. En effet, en termes d'emploi du PC, les deux phrases en français porteront respectivement l'emploi résultatif ; et l'emploi factuel simple (grâce au repère temporel *lundi*).

Il est possible d'interpréter le procès de *mourir* dans la construction *Gerry Thomas est mort* dans le sens de l'aoriste ainsi que dans le sens de l'aspect accompli en relation avec le moment de l'énonciation et le moment de l'événement par rapport au discours. La deuxième construction *Gerry Thomas est mort lundi* concerne plutôt l'aspect accompli à cause de la présence du circonstanciel temporel *lundi*. En anglais, la présence du circonstanciel temporel *on Monday* dans la deuxième construction n'empêche pas l'interprétation aoristique.

Les trois verbes au *simple past* portant un emploi aoristique dans l'extrait ci-après n'auront pas forcément tous la même valeur aspectuelle en cas de traduction en anglais :

Texte 94 : *David Rosenbaum, reporter for The New York Times*

*David Rosenbaum, a retired reporter and editor for The New York Times who for more than 35 years **wrote** about the intersection of politics, economics and government policy with uncommon depth, clarity and a keen eye for the story behind the story, **died** Sunday. He **was** 63 [...] (International Herald Tribune, mardi 10 janvier 2006, p. 5)*

Traduction : David Rosenbaum, reporter pour le *New York Times*

David Rosenbaum, reporter en retraite pour le *New York Times* qui **a écrit** pendant plus de 35 ans sur le croisement de la politique, l'économie et la politique gouvernementale, avec une profondeur peu commune, avec clarté et un sens aigu pour la vraie histoire, **est mort** dimanche. Il **avait** 63 ans [...]

Si le verbe **a écrit** au PC (peut commuter avec **écrivit** au PS) représente l'aoriste du discours, le verbe **est mort** (succédé par le circonstanciel temporel *dimanche*), en revanche, représente l'aspect accompli. En outre, le verbe *be* qui est le plus employé au *simple past* en anglais « *was* » et qui représente l'aoriste (aspect ponctuel), subit un changement aspectuel en cas de traduction de l'anglais en français. Ainsi, la construction *he was 63* est traduite à l'aide de l'imparfait, *il avait 63 ans*, exprimant donc l'aspect sécant.

Par ailleurs, les *verba dicendi* sous forme du simple past *said*, en relation avec les réactions au décès dans le corpus en anglais, seront de préférence traduit au PC vis-à-vis le PS, compte tenu la proximité du moment de l'énonciation au moment de l'événement. De ce fait, les réactions au décès sont contemporaines au moment de l'événement.

En plus, en s'appuyant sur le point de vue aspectuo-temporel de Gosselin (1996 : 33) concernant les subordonnées, il y a affaire à des subordonnées qui donnent lieu à des complétives qui, de leur part, sont régies par des règles de concordance des temps. Ceci est le cas de subordonnées portant des *verba dicendi*. Ces subordonnées respectent les règles de concordance des temps, comme discuté ci-après selon les deux extraits ci-dessous :

Texte 89 : *Harrison McCain [...] died Thursday [...] He had been ill for some time, the company said. (International Herald Tribune, lundi 22 mars 2004, p. 4)*

Texte 100 : *Oliver Lincoln Lundquist [...] died Sunday at his home in the Yorkville neighborhood of Manhattan. He was 92. The cause was prostate cancer, said his daughter, Jill Lundquist. (International Herald Tribune, lundi 5 janvier 2009, p. 3)*

Dans la phrase du texte 89, *he had been ill for some time, the company said* ; le *verbum dicendi said* est conjugué au *simple past* et il y a concordance des temps avec le *past perfect had been*. En français, d'une manière neutre, *said* sera traduit au PC *a dit* : « la société (McCain Foods) a dit qu'il avait été malade pendant un certain temps ». Le *past perfect had been* de sa part, sera traduit de préférence au plus-que-parfait *avait été*. Ainsi, le procès au plus-que-parfait sera antérieur au procès au PC, réaffirmant ainsi les remarques de Riegel *et al.* (1994 : 293) qui précisent qu'en français les formes composées n'expriment pas seulement l'aspect accompli, puisque « dans une phrase complexe comportant une subordonnée de temps, elles peuvent exprimer l'antériorité ».

Dans la phrase du texte 100 ci-dessus, *the cause was prostate cancer, said his daughter* ; le *verbum dicendi said* est conjugué au *simple past* et il y a concordance des temps avec le *simple past was*. En français, *said* sera traduit au PC *a dit* : « sa fille a dit

que la cause était le cancer de la prostate ». Le *simple past* **was** (aspect ponctuel) se traduira à l'imparfait *était* (aspect sécant).

La concordance des temps est respectée en anglais entre les *verba dicendi* au *present simple* (**says**) et le *simple past* dans les subordonnées, comme dans le texte 114 ci-après :

Texte 114 : *Former CBC anchor Stanley Burke dies*

*The CBC **says** that a former anchor of its nightly newscast **died** at 93 in Kingston, Ont., Saturday.*

*The broadcaster **says** that Stanley Burke **hosted** The National News from 1966 to 1969, before the show was re-branded as The National. They **say** Burke **was** also a foreign correspondent, and he reported from Berlin just after the barricades went up separating East and West Germany in 1961.*

*The CBC **says** Burke **launched** a campaign to raise awareness of the Biafran civil war, a battle in Nigeria to fight the secession of Biafra as an independent state [...]*

The funeral and memorial service will be held on Amherst Island near Kingston today, according to the CBC. (The Guardian, jeudi 2 juin 2016, p. 5)

Il convient de noter que les *present perfect* employés dans les articles nécrologiques en anglais ne remplissent pas le rôle du présent historique, contrairement aux présents employés dans les articles nécrologiques en français. Pour le cas de français, les présents remplissent le rôle du présent historique dans les articles nécrologiques.

5.5 Différences de modèles temporels en français et en anglais

Dans le corpus en français, tous les textes emploient deux tiroirs (modèles à deux tiroirs) soit 10% du corpus en français, ou plus de deux tiroirs (modèles multitiroirs) soit 90% du corpus en français. Dans tous les textes à deux tiroirs, le tiroir principal est le PC

qui en effet domine contre le tiroir secondaire. Quand il s'agit des modèles multitiroirs portant trois tiroirs ou plus, deux cas se présentent : 30 % des textes ne démontrent aucun tiroir dominant contre 60 % qui porte un tiroir dominant. Au total (modèle à deux tiroirs plus modèle multitiroirs), 73% du corpus en français sont au modèle à tiroir dominant.

En outre, le PC est le seul tiroir présent dans tous les textes du *Monde* et du *Figaro*. Il (le PC) est le tiroir le plus utilisé dans tous le corpus en français, suivi par le plus-que-parfait qui est en effet le tiroir dominant dans 28,8% du corpus en français. Le présent (en particulier le présent historique) est le troisième tiroir en termes de dominance dans les textes (13,6% du corpus ont le présent comme tiroir dominant). Les textes ayant le PS comme tiroir dominant ne sont pas nombreux (seulement 6,8% des textes s'inscrivant au modèle à tiroir dominant).

Le cas du français se contrarie du cas d'anglais où le modèle monotiroir y est présent. Il existe 13 textes soit 32,5% du corpus en anglais qui sont entièrement rédigés à l'aide d'un seul temps verbal, le *simple past*. Le modèle à deux tiroirs est le modèle qui domine dans le corpus en anglais : 40% des bulletins font preuve de l'emploi de ce modèle. Comme en français où le PC est le tiroir principal dans les textes à deux tiroirs, en anglais, c'est le *simple past* qui l'y est. En effet, le *simple past*, comme le PC en français, est employé dans tous les textes du corpus en français. Seulement 11 textes soit 27,5% du corpus en anglais contiennent trois tiroirs verbaux ou plus. Chacun de ces textes ont le *simple past* comme le tiroir dominant. Dans le corpus en anglais, il n'existe pas de texte à modèle multitiroir sans avoir un tiroir dominant, c'est-à-dire qu'aucun texte ne fait preuve d'un emploi égalisé des temps verbaux.

5.6 Synthèse

Le chapitre V présente les éléments de contraste sur l'emploi des temps verbaux en français et en anglais. En premier lieu, la composition textuelle des articles nécrologiques porte des similarités ainsi que des différences. Dans la plupart des bulletins en anglais, il y figure l'annonce de la mort, le rappel de l'importance du défunt et les informations biographiques. Les réactions au décès sont absentes dans les bulletins en anglais. En plus, comme c'est le cas en français, l'annonce de la mort et les informations

biographiques apparaissent dans tous les textes en anglais. Aussi, En français comme en anglais, l'introduction de l'article nécrologique, voire la première phrase ou le premier paragraphe, est une partie qui encapsule thématiquement et temporellement le reste du texte.

L'alternance des tiroirs verbaux dans le même texte est un phénomène aussi bien prononcé dans le corpus en français qu'en anglais. Les tiroirs verbaux en français sont distribués considérablement dans l'ensemble du corpus. En termes de fréquence, le passé composé s'avère le tiroir majoritairement employé (33,4%). En anglais, les écarts en termes de fréquences sont beaucoup plus prononcés. Le *simple past* est le temps majoritairement employé à 85,1% dans le corpus en anglais. Comme le passé composé qui est présent dans tous les textes en français, le *simple past* est aussi employé dans tous les textes en anglais.

Selon l'analyse du corpus des textes en français, les journalistes se servent de préférence du PC pour rédiger l'introduction des bulletins nécrologiques. Rarement, le passé récent (3,75%) - *X vient de mourir* - et le participe passé (1,25%) - *X, mort vendredi 15 juillet* - sont employés pour annoncer la mort. Dans les formules utilisées pour annoncer la mort, le PC est suivi d'un repère temporel précisant quand la mort a eu lieu, mais le passé récent n'est pas suivi de date explicite. Pareillement, l'emploi du *present perfect* dans les bulletins nécrologiques en anglais ne nécessite pas de présence d'un repère temporel puisque, comme le passé récent en français, le *present perfect* en anglais débouche sur le moment présent de l'annonce (ce qui est la date de parution de l'article). Ainsi, le *present perfect has died* n'est pas suivi d'un repère temporel. Les journalistes recourent donc au *simple past* afin de préciser le jour de la mort. Il convient de noter que le passé récent et le *présent perfect* ne sont pas tout à fait homologues quand il s'agit de la traduction de l'anglais au français.

Le chapitre V compare aussi comment les valeurs aspectuelles sont véhiculées sur le biais des temps verbaux dans le corpus en français et en anglais. En français, les verbes en formes composées, constituées d'un verbe auxiliaire (*avoir, être*) conjugué et suivi du participe passé du verbe, véhiculent l'aspect accompli. Si les procès au passé PC

expriment une valeur aspectuelle d'accompli en français, il en est de même pour l'anglais avec le *present perfect* et le *simple past*. En outre, si le PC et le PS en français expriment un emploi narratif en français, en revanche, cela est exprimé par seulement le *simple past* en anglais. La rivalité entre le PS et le PC en emploi narratif est considérablement sérieuse dans les textes étudiés ; le plus souvent, le PC est employé pour remplacer le PS quand il s'agit de situer totalement le procès dans le temps. En anglais, l'aoriste est représenté par le *simple past* (le prétérit). Comme en français où le verbe *être* est le plus fréquent au PS *fut* (aoriste), en anglais, le verbe *be* est le plus fréquent au *simple past* en anglais, forme *was*, représentant l'aoriste.

En outre, ce chapitre aborde de la question sur les différences aspectuelles en traduction française-anglaise. L'emploi aoristique n'est toujours pas maintenu quand il s'agit d'une traduction en anglais ou en français. Par exemple, la traduction de la construction « *X died on Monday* », un événement contemporain au moment de l'énonciation, ne représenterait pas forcément un emploi aoristique et elle aurait été plutôt interprétée au PC *X est mort lundi* qu'au PS *X mourut lundi*. En absence d'un circonstanciel de temps pour localiser l'événement sur le plan temporel, il peut y avoir dans les traductions une équivoque aspectuelle entre l'aoriste (où l'événement est détaché du moment de l'énonciation – aspect ponctuel) et l'aspect accompli (où le procès se rattache au moment présent de l'énonciation). En traduction, il faudrait aussi tenir compte des subordinées qui donnent lieu à des complétives qui, de leur part, sont régies par des règles de concordance des temps.

La multiplicité des tiroirs verbaux dans les textes est exposée dans la dernière rubrique du présent chapitre. En français, tous les textes emploient soit deux tiroirs (modèles à deux tiroirs) soit plus de deux tiroirs (modèles multitiroirs). Dans tous les textes à deux tiroirs, le tiroir principal est le PC qui en effet domine contre le tiroir secondaire. Quand il s'agit des modèles multitiroirs portant trois tiroirs ou plus, deux cas se présentent : 30 % des textes ne démontrent aucun tiroir dominant contre 60 % qui porte un tiroir dominant. Le cas du français se contrarie du cas d'anglais où le modèle monotiroir y est présent. Il s'agit de textes rédigés à l'aide d'un seul temps verbal, le *simple past*. Le modèle à deux tiroirs est le modèle qui domine dans le corpus en anglais.

Comme en français où le PC est le tiroir principal dans les textes à deux tiroirs, en anglais, c'est le *simple past* qui l'y est. En effet, le *simple past*, comme le PC en français, est employé dans tous les textes du corpus en français.

PARTIE III : PERSPECTIVES DIDACTIQUES

CHAPITRE VI

DIDACTIQUE DU FLE AU KENYA

6.0 Description

Ce chapitre présente le profil linguistique ainsi que la politique linguistique du Kenya, le français dans le système scolaire kenyan et l'apprentissage du français écrit.

6.1 Profil et politique linguistiques au Kenya

Le Kenya est entouré majoritairement de voisins anglophones : au nord, le pays est bordé par l'Éthiopie, au nord-ouest par le Soudan du Sud, à l'ouest par l'Ouganda, au sud par la Tanzanie et à l'est, il partage la frontière avec la Somalie. Le Kenya fait partie de la communauté intergouvernementale est-africaine avec le Burundi, le Rwanda et la République démocratique du Congo (pays francophones), la Tanzanie (pays swahiliphone et anglophone), le Sud-soudan et l'Ouganda (pays anglophones). La République démocratique du Congo, un pays avec lequel le Kenya maintient des relations agréables et a signé plusieurs accords commerciaux, est le nouveau membre de la communauté intergouvernementale est-africaine. Il y a de nombreuses langues vernaculaires au Kenya, ainsi que des langues officielles (anglais et kiswahili) et une langue nationale (kiswahili).

6.1.1 Langues vernaculaires

Selon les chiffres du recensement le plus récent mené en août 2019 (Kenya National Bureau of Statistics, 2019), la population du Kenya est aujourd'hui estimée à 52,57 millions d'habitants, répartis inégalement en plus de 44 groupes ethniques. Comme le précise Oyugi (2013 : 91), les ethnies sont par la suite amalgamées en trois grands sous-groupes sur la base de leur patrimoine linguistique et culturel.

La communauté la plus nombreuse, celle des Bantous, comprend entre autres ethnies les Luhuyias, les Mijikendas, les Kikuyus, les Kambas et les Kisiis. Les Nilotiques, étant la deuxième affiliation sociolinguistique, rassemblent les communautés

Kalendjin et Maasaï ainsi que les Luos. Le troisième groupe de peuplades, c'est-à-dire des Cushites, comprend les Rendilés, les Boranas et les Somalis. Il est aussi important de noter que depuis 2017 le Kenya reconnaît la communauté indienne se trouvant au Kenya comme un groupe ethnique.

Il existe plusieurs dialectes parmi les groupes ethniques (par exemple Kinyore, Wanga, Maragoli, etc. entre les Luhyas ; et Nandi, Turgen, Kipsigis, etc. entre les Kalendjins). De façon générale, les populations urbaines se montrent plus multilingues que celles demeurant dans les localités périurbaines, compte tenu du taux de scolarisation élevé dans les milieux urbains.

6.1.2 Politique linguistique et d'enseignement de langues

Vu les multiples langues vernaculaires existant au Kenya, le gouvernement a discerné la nécessité d'identifier une langue unificatrice de la population. À cet égard et selon la constitution kenyane (Kenya Law Reports, 2010 : 14), le kiswahili a été désigné langue nationale. D'ailleurs, en 1972, cette langue a été déclarée langue officielle, jouant par conséquent le rôle de langue véhiculaire, non seulement à l'intérieur du pays, mais aussi de la région est-africaine. L'apprentissage de la langue nationale est cependant obligatoire dès l'école primaire et ne devient facultatif qu'au cycle universitaire.

Les langues officielles sont l'anglais et le kiswahili. Les arrêtés, les documents conservés dans les archives nationales et tous les autres documents officiels sont rédigés en anglais. Dans le domaine scolaire, l'anglais sert de langue principale d'instruction (sauf pour l'enseignement des langues étrangères et du kiswahili) et est enseigné de façon formelle à partir de la troisième année de l'école primaire.

D'après Ogotu (2009 : 73), au Kenya, l'anglais est une langue politiquement et culturellement dominante mais statistiquement minoritaire. En ce qui concerne le français et son enseignement, il a le statut d'une langue étrangère et vient donc s'ajouter aux autres langues déjà existantes et aux statuts variés.

Comme indiqué par Ooko (2006), le gouvernement kenyan a constitué pendant des années plusieurs commissions qui ont établi des rapports sur l'enseignement des

langues au Kenya. Lesdits rapports portent les noms des présidents de chaque commission. Ainsi, en 1964, le Rapport d'Ominde a recommandé que le kiswahili soit enseigné de manière obligatoire, mais que l'anglais reste en général la langue d'instruction pour d'autres matières à l'école. Certaines écoles n'enseignaient pas le kiswahili, parce qu'à l'époque, cette langue n'était pas examinée aux examens de fin du cycle primaire.

Dans les années 60, l'enseignement du français langue étrangère se faisait dans les écoles secondaires publiques et nationales. Alors le Rapport Wamalwa de 1972 a recommandé son enseignement à des universités kenyanes et dans des écoles supérieures. Pour promouvoir les langues locales qui étaient déjà menacées par la place du kiswahili et de l'anglais dans le système scolaire, le Rapport Gachathi de 1976 a proposé l'enseignement dans la langue vernaculaire de la région pendant les trois premières années du cycle primaire. L'anglais est resté la langue d'instruction pour d'autres niveaux. En même temps, l'enseignement du français s'est développé et le nombre d'écoles l'offrant comme matière facultative s'est accru.

6.2 Le français dans le système scolaire kenyan

Le français est la première langue étrangère enseignée dans les écoles kenyanes au niveau primaire, à l'école secondaire, au niveau universitaire et dans les centres de langues. Depuis l'indépendance du pays en 1963, le Kenya connaît une augmentation importante en termes d'effectifs en apprentissage de FLE.

6.2.1 Repère historique

D'après Choka (2012 : 32), les traces initiales de l'apprentissage de la langue française au Kenya remontent à 1967, quatre ans après la fin de l'ère coloniale. À cette époque-là, certains cadres fonctionnaires dans le ministère du Tourisme, celui des Affaires Étrangères ou aux ambassades ouvertes à l'étranger suivaient des cours de français dont l'enseignement était assuré par des enseignants expatriés français ou canadiens.

La langue française a été introduite dans le système scolaire comme matière spéciale en 1964, figurant au cursus d'une dizaine d'écoles secondaires, gérées par des congrégations religieuses issues de pays francophones. Au cours des années 70, environ 15 écoles secondaires dans la capitale, Nairobi, assuraient des cours de français pendant quatre des six années que comportait la durée du cycle d'études. Dans des milieux ruraux, un nombre restreint d'écoles ont pareillement engagé des services des enseignants immigrés des pays voisins francophones, particulièrement le Burundi, le Rwanda et la République démocratique du Congo.

Au cours des années 80, le ministère de l'Éducation s'intéressait à la mise en place d'un programme cohérent, visant la sensibilisation à l'importance des langues étrangères ainsi que la popularisation des langues non-indigènes dans les écoles secondaires et les établissements d'enseignement tertiaires. Ainsi, le nombre d'écoles proposant les cours de français a augmenté d'une vingtaine à plus de cinquante.

De plus, deux écoles normales d'institutrices, à savoir Siriba Teachers College et Kisii College, situées respectivement dans les villes de Maseno et Kisii ont commencé à former les professeurs de français pour répondre au besoin en professeurs formés pour enseigner cette langue. Ainsi, désireux de mettre en œuvre une politique de nationalisation de postes publiques, le Ministre de l'Éducation a progressivement remplacé des enseignants-expatriés par des citoyens habilités.

6.2.2 Enseignement du français à différents cycles

L'apprentissage du FLE au Kenya est bien défini dans les écoles secondaires (comme une matière facultative), dans les universités et d'autres écoles supérieures ; et à l'Alliance Française (Centre culturel et école de langue française). Le français est aussi enseigné dans les écoles primaires, surtout celles qui sont privées et qu'on trouve dans les milieux urbains, mais il est mal structuré, faute de manque d'une politique d'enseignement pour les langues étrangères à ce niveau.

Les étudiants qui choisissent le français à l'école secondaire l'étudient jusqu'à la quatrième année (à la terminale), mais il y a une option pour ces étudiants d'abandonner le français à la fin de la deuxième année secondaire. Le manque de ressources (livres, équipements multimédias, etc.) est un grand défi aux étudiants et aux enseignants du FLE à l'école secondaire). Le même problème est aussi présent dans certaines universités. Malgré les défis, le français reste toujours la première langue étrangère enseignée au Kenya. Plusieurs universités publiques et privées proposent des cours de français (FLE, FOS et FDP – français langue étrangère / français sur objectifs spécifiques / français de spécialité). Il existe aussi des programmes pour les niveaux licence, master et doctorat dans certaines universités.

De plus, certaines écoles disposent des centres de ressources pour le français, qui ont été installés par l'Ambassade de France au Kenya. En principe il s'agit d'une ou deux salle(s) équipée(s) de ressources multimédias en français (ordinateurs, télévision ...) avec aussi des livres en français. Plusieurs écoles participent à des manifestations culturelles en français et à des examens de DELF Junior – Scolaire⁷⁹ organisés par l'Alliance Française au Kenya. Les élèves pratiquent très peu le français en dehors de la salle de classe, le contexte étant allophone.

6.3 Apprentissage de l'écrit en FLE au Kenya

Au Kenya, le français écrit est enseigné dans un contexte multilingue, dominé par la culture d'écriture en anglais. Au niveau secondaire, universitaire et dans les écoles de langues (principalement l'Alliance Française), l'approche communicative et la perspective actionnelle sont favorisées pour apprendre l'écrit en FLE.

⁷⁹ L'examen de DELF (Diplôme d'études de langue française) est organisé par France Éducation international (CIEP) du ministère de l'Éducation nationale de la République française. L'Alliance Française au Kenya est un centre accrédité pour la passation de ces examens. L'option DELF Junior - Scolaire est disponible pour le secondaire.

6.3.1 Approches communicative et actionnelle dans l'apprentissage de l'écrit

L'enseignement du français écrit dans les écoles secondaires kenyanes, dans les universités et à l'Alliance Française est effectué sur le biais de l'approche communicative et la perspective actionnelle. Le CECRL (Cadre européen commun de référence pour les langues) (Conseil de l'Europe, 2001 : 15) retient une perspective actionnelle (apprendre par des tâches) pour l'apprentissage du FLE.

La perspective de type actionnel considère avant tout les usagers qui sont en effet les apprenants d'une langue comme des acteurs sociaux ayant à accomplir des tâches qui ne sont pas seulement langagières, dans des circonstances et un environnement donnés, à l'intérieur d'un domaine d'action particulier. Si les actes de parole se réalisent dans des activités langagières, celles-ci s'inscrivent elles-mêmes à l'intérieur d'actions en contexte social qui, seules, leur donnent leur pleine signification.

La perspective actionnelle est fusée à l'approche communicative, selon laquelle le français est enseigné avec l'objectif de permettre à l'apprenant de communiquer dans la vie réelle. L'emploi des documents authentiques est favorisé en classe. En effet, de tels documents, conçus pour les francophones par les francophones, afin de répondre à une fonction de communication, sont importants en classe de langue car leur usage correspond, non seulement à un enseignement davantage axé vers la vie réelle et l'actualité mais aussi à un enseignement plus sensible aux motivations et aux besoins de l'apprenant. Pour trouver un document authentique écrit, l'enseignant peut par exemple chercher dans la presse écrite (journal, magazine, etc.) un article de journal, une petite annonce, une publicité, etc.

L'approche communicative pour l'enseignement du FLE exige quelques principes élaborés par Doughty et Long (2003) :

- L'approche favorise l'enseignement par des tâches où il est essentiel de donner aux apprenants des tâches compréhensibles aux situations réelles.

- Les apprenants doivent apprendre par la pratique vu le fait que de nouvelles connaissances sont bien retenues à long terme si elles sont les mêmes que les expériences de la vie réelle.
- Des entrées doivent être riches, compréhensibles et élaborées, c'est-à-dire qu'il est nécessaire d'avoir des échantillons de la vie réelle applicables en situation de classe d'une langue étrangère de façon facile à assimiler.
- L'approche communicative promeut l'apprentissage collaboratif (les activités en groupe), la focalisation sur la forme (l'apprentissage de la grammaire contextualisé dans les tâches communicatives vis-à-vis l'enseignement de la grammaire en isolement) et la correction des erreurs par rétroaction.
- L'approche communicative est pour la reconnaissance et le respect des émotions de l'apprenant qui peuvent motiver ou dans le cas contraire rendre anxieux l'apprenant.

Selon le CECRL (Conseil de l'Europe, *op. cit.* : 27), un candidat du niveau B2 ou C1 doit être capable de composer des textes clairs, bien structurés sur des sujets complexes, en soulignant les points pertinents les plus saillants, en développant et confirmant un point de vue de manière élaborée par l'intégration d'arguments secondaires, de justifications et d'exemples pertinents pour parvenir à une conclusion appropriée. Il doit aussi être capable d'utiliser la structure et les conventions d'une diversité de genres, en adaptant le ton, le style et le registre au public cible, ainsi que le type de texte et le sujet. En outre, le candidat doit être capable de composer des textes clairs et détaillés sur une gamme étendue de sujets relatifs à son domaine d'intérêt, en faisant la synthèse et l'évaluation d'informations et d'arguments empruntés à des sources diverses.

6.3.2 Apprentissage du français écrit dans le contexte anglophone kenyan

À l'école secondaire, l'apprenant maîtrise déjà l'écrit en anglais (langue officielle), en kiswahili (langue officielle et nationale qui est aussi la *lingua franca*) et en sa langue vernaculaire. Les compétences écrites en ces langues sont plus ou moins bien maîtrisées, parce que toutes les trois langues sont pratiquées dans le contexte quotidien et immédiat dans lequel l'apprenant vit et apprend. Le français est donc le quatrième code linguistique appris. Ainsi, l'apprenant confronte de nouveaux phénomènes grammaticaux par exemple en ce qui concerne le verbe (nouveaux lexiques verbaux, temps verbaux, conjugaison, désinence, flexion, auxiliaire...). Dans d'autres cas, des éléments grammaticaux appris ressemblent à ce que l'apprenant connaît déjà dans d'autres langues qu'il maîtrise.

Les influences de l'anglais persistent à l'apprentissage du français écrit chez les apprenants kenyans. D'après une étude réalisée par Kembo-Sure (1991), les apprenants kenyans préfèrent employer l'anglais quand il s'agit de la communication écrite. Sa forme écrite est plus développée que celle de l'oral. Ainsi, il n'est pas étrange comme idée que les compétences écrites en anglais influent sur l'apprentissage du français écrit, en particulier sur l'apprentissage de la forme et de l'emploi des temps verbaux.

Si écrire dans n'importe quelle langue est parfois difficile, écrire en FLE pour un apprenant kenyan, dans le contexte alloglotte et démuné de ressources, ne devrait pourtant pas relever forcément de l'absurde (Ogutu, 2009 : 244). Il est clair que l'acquisition d'une langue étrangère n'est pas une tâche simple. La seule maîtrise de la grammaire d'une langue passe par des stades qui sont en relation avec des stratégies d'apprentissage et de communication de chaque apprenant. C'est ainsi que, comme l'indique Ogutu (*Ibid.* : 255), l'erreur doit être tolérée, puisqu'elle est témoin du procès d'apprentissage. L'apprenant, compte tenu de sa connaissance partielle du système de la langue étrangère, développera un système provisoire pour répondre à des exigences de communication en langue étrangère, ce système provisoire de communication en langue étrangère est en évolution constante.

Ogutu (*Ibid.* : 19) qui étudie deux des trois mécanismes de textualisation,⁸⁰ à savoir la cohésion nominale et la connexion dans les productions écrites d'apprenants kenyans au niveau intermédiaire (200 heures) du FLE, révèle que les lycéens kenyans savent écrire des textes cohérents et qu'ils savent enchaîner les éléments à l'intérieur du texte à l'aide des anaphores, des cataphores et des connecteurs, c'est-à-dire qu'ils savent mettre en place l'anaphore et le pronom. Mais leurs textes sont peu cohésifs, parce que les étudiants ont une maîtrise lacunaire de la grammaire de texte. Autrement dit, les apprenants kenyans peuvent rédiger un texte logique et cohérent, mais ils ne possèdent pas les connaissances syntaxiques, lexicales et morphologiques du français que les « instructions officielles » (cursus officiel) attendent d'eux à leur niveau. Les chapitres qui suivent dans la présente étude élaborent la question de la cohésion dans les écrits de ces apprenants au niveau du mécanisme de la cohésion verbale chez les apprenants kenyans, en focalisant sur la pierre angulaire de la phrase dans leur écrit : le verbe dans sa forme et ses emplois dans les temps du passé, précisément le passé composé et le passé simple.

6.4 Synthèse

Le chapitre VI se focalise sur la didactique du FLE au Kenya. Pour commencer, le profil linguistique et la politique linguistique au Kenya sont présentés. Il y a de nombreuses langues vernaculaires au Kenya. Le kiswahili porte un double statut comme langue nationale et officielle. L'anglais, elle, porte seulement le statut d'une langue officielle. L'anglais est une langue politiquement et culturellement dominante mais statistiquement minoritaire. En ce qui concerne le français et son enseignement, il a le statut d'une langue étrangère. Le gouvernement kenyan a constitué pendant des années plusieurs commissions qui ont établi des rapports sur l'enseignement des langues au Kenya. Le français a progressivement trouvé sa place en enseignement grâce à ces rapports.

⁸⁰ D'après Bronckart (1996), il s'agit de la cohésion nominale, la cohésion verbale et la connexion.

Le français est la première langue étrangère enseignée dans les écoles kenyanes au niveau primaire, à l'école secondaire, au niveau universitaire et dans les centres de langues. L'apprentissage du FLE au Kenya est bien défini dans les écoles secondaires, dans les universités et d'autres écoles supérieures ; et à l'Alliance Française. Le français est aussi enseigné dans certaines écoles primaires mais il est mal structuré, faute de manque d'une politique d'enseignement pour les langues étrangères à ce niveau.

Au Kenya, le français écrit est enseigné dans un contexte multilingue, dominé par la culture d'écriture en anglais. Son enseignement dans les écoles secondaires, dans les universités et à l'Alliance Française est effectué sur le biais de l'approche communicative et la perspective actionnelle. À l'école secondaire, l'apprenant maîtrise déjà l'écrit en anglais, en kiswahili et en sa langue vernaculaire. Le français est donc le quatrième code linguistique appris. Ainsi, l'apprenant confronte de nouveaux phénomènes grammaticaux qui peuvent, dans d'autres cas, ressembler à des éléments grammaticaux que l'apprenant connaît déjà dans d'autres langues qu'il maîtrise. De ce fait, les influences de l'anglais persistent à l'apprentissage du français écrit chez les apprenants kenyans.

CHAPITRE VII

ANALYSE DES ARTICLES NÉCROLOGIQUES RÉDIGÉS PAR LES APPRENANTS

7.0 Description

Ce chapitre aborde la question de la capacité des apprenants kenyans à écrire un texte nécrologique, en analysant leur compétence pragmatique et de communication, leur capacité à produire un texte écrit ainsi que la formule nécrologique qu'ils emploient. De plus, le chapitre présente l'emploi des temps du passé et une analyse des erreurs dans les textes d'apprenants. En outre, ce chapitre inventorie les erreurs issues de l'influence de l'anglais dans les copies d'apprenant, précisément l'influence de l'anglais sur le choix du verbe, l'emploi du passé simple, le choix de l'auxiliaire, l'orthographe lexicale, l'ordre de mot et la formule nécrologique.

7.1 Capacité des apprenants à écrire un texte nécrologique

Sous cette rubrique, nous présentons les résultats relatifs à la capacité des candidats de la présente étude, à savoir les apprenants aux niveaux B2 et C1 du FLE à l'Alliance Française de Nairobi, à produire un texte écrit sous forme de bulletin nécrologique.

7.1.1 Compétence pragmatique et de communication

De prime abord, selon la grille d'évaluation remplie pour l'analyse de chaque copie, les candidats démontrent une bonne maîtrise de compétence pragmatique et de communication, car tous les sept candidats ont respecté les consignes données : ils ont tous rédigé un article nécrologique sur le personnage de Charles Bukeko (Papa Shirandula) de 100 mots environ ; leurs productions vont d'entre 97 à 149 mots. En outre, les rédactions sont bien adaptées à la situation sociolinguistique car toutes les productions

s'inscrivent au registre standard de langue adapté à un tel type d'écriture, comme l'illustre l'exemple ci-après :

Copie No.7 : CHARLES BUKEKO

Charles Bukeko est né le 10 juillet, 1962, il était pendant sa longue carrière un acteur et comédien bien accompli, surtout dans la fameuse émission télévisée «Papa Shirandula » où il était le personnage principal. En fait, il avait contribué à la conception de cette comédie kenyane dont il est nommé comme meilleur interprète en 2010. De plus, il trouve un rôle dans le film « The Captain of Nakara » en 2012. Regrettablement, il est disparu le 12 juillet, 2020 à cause des symptômes associées à la Covid-19. Vraisemblablement, le théâtre kenyan reste toujours endeuillé par sa disparition.

7.1.2 Savoir produire un texte écrit

En ce qui concerne leur niveau de langue, voire leur capacité à savoir produire un texte écrit, tous les candidats ont généralement utilisé, de manière appropriée, les constructions variées dans leurs productions, malgré les erreurs liées à leur niveau qui persistent ainsi que le niveau relativement faible de production. Les productions font preuve de l'emploi des phrases simples et des phrases complexes, ainsi que l'emploi des articulateurs logiques pour aborder par exemple la cause et la conséquence des faits.

En plus, les candidats font preuve d'une maîtrise de deux mécanismes de la textualisation⁸¹. Il s'agit des mécanismes de la cohésion nominale et celui de la connexion, c'est-à-dire qu'ils savent enchaîner les éléments à l'intérieur du texte à l'aide des anaphores, des cataphores et des connecteurs malgré des erreurs trouvées dans leur production.

À part une mise en page assez agréable (chaque texte porte un titre et est organisé en paragraphe), les candidats respectent généralement les règles de l'expression écrites

⁸¹ D'après Bronckart (1996), il y a trois mécanismes de textualisation : la cohésion nominale, la connexion et la cohésion verbale qui fait en effet sujet de la présente étude.

précisées par Muteba et Kalangi (2014 : 125 - 135). D'abord, l'ordre habituel des mots dans la construction ordinaire (Sujet + Verbe + Complément) est respecté. Aussi, relativement d'un texte à l'autre, il existe une harmonie à l'emploi des compléments nécessitant le besoin de commencer par le complément le plus court en suivant l'ordre de gradation. En outre, la place du complément est bien appropriée dans les constructions, surtout quand il s'agit de dater des événements dans les textes, tout en respectant la règle relative à l'importance des idées, qui préconise que pour donner du relief, le complément circonstanciel se met en tête de la phrase quand il exprime une circonstance importante sur laquelle on veut attirer l'attention. En fin, la plupart des rédactions sont claires et faciles à lire, malgré les erreurs commises dans les textes.

7.1.3 Formule nécrologique dans les copies d'apprenants

L'analyse des copies d'apprenants révèle que si chaque texte porte un titre, en revanche, il n'y a pas de formule nécrologique distincte employée pour rédiger les textes. Néanmoins, les composants suivants caractérisent les textes d'apprenants : informations biographiques, rappel de l'importance du défunt et annonce de la mort. Lesdites sections sont semblables aux articles journalistiques étudiés dans le présent travail. Il convient de noter que contrairement aux articles journalistiques où l'annonce de la mort est indiquée dans le premier paragraphe, dans la majorité des textes d'apprenants, 5 textes voire 71,4% du corpus des copies d'étudiants, l'annonce de la mort est dans le dernier paragraphe, à la fin du texte. Un texte (soit 14,3% du corpus) situe l'annonce dans le premier paragraphe. Dans un autre texte (soit 14,3% du corpus), l'annonce de la mort est située au milieu du texte.

En outre, les apprenants emploient un style largement biographique, ce qui n'est absolument pas étrange à des articles nécrologiques. Néanmoins, le recours excessif au style biographique dans les copies d'apprenants, y inclus l'annonce de la mort située à la fin du texte, relève la tentation chez le lecteur de qualifier leurs textes comme de simples textes biographiques. Les deux exemples typiques ci-après caractérisent la formule nécrologique dans la majorité des textes d'apprenants. Il s'agit des versions inédites où les erreurs de l'ordre grammatical commises par les apprenants sont maintenues.

Copie No.1 : La nécrologie de Charles Bukeko

Charles Bukeko, connu sous le nom de Papa Shirandula, était né en 10 juillet 1962 à Busia, le partie d'ouest du Kenya. Il était le premier enfant sur 4 de Valeria Makokha et Cosmas Wafula. Il a fréquenté l'école primaire Jogoo Road pour son éducation primaire et école secondaire Upper Hill.

En 2004, il a rencontré son amour Beatrice Andega et ils ont officialisé leur union en 2009. Ensemble, ils ont bessé avec 3 enfants à savoir Tony, Charlie et Wendy.

Charles Bukeko a acquis le nom 'Papa Shirandula' de la populaire émission de télévision. Il était un acteur primé qui a remporté les prix Kalasha en 2010 pour le meilleur acteur. Bukeko est décédé en 18 juillet 2020, une semaine après son cinquante huitième anniversaire. La cause de son mort était la maladie à virus Corona.

Que son âme repose dans la paix éternelle.

Copie No.6 : Décès de Charles Bukeko

Charles Bukeko est née à Busia en 1962. Dans sa vie professionnelle il était un acteur et comédien, il représentait le caractère Papa Shirandula dans la série télévision Papa Shirandula qui il la créa et gagnant la 2010 Kalasha awards comme la meilleure acteur pour la série télévision. Il aussi apparaîtra dans le film Captain of Nakara en 2012.

Charles Bukeko était l'ainé parmi 4 enfants de Valeria Makokha & Cosmas Wafula. Il a marié Beatrice Andenga et ils ont eu 3 enfants Tony, Charlie et Wendy. Bukeko souffrait de diabète et il a mort en Juillet 2020 après avoir contracté le covid 19.

Dans la copie No.1, les premier et deuxième paragraphes sont dédiés à des informations biographiques en ordre chronologique sur le personnage : naissance, parents, formation, mariage et enfants. Sa naissance, la rencontre amoureuse avec sa

future femme et son mariage sont datés. Dans le troisième paragraphe, l'auteur caractérise l'importance du personnage : il s'agit d'une figure importante à la télévision locale qui a gagné plusieurs prix. Le troisième paragraphe clôture sur l'annonce de la mort qui contient les éléments suivants :

- nom du personnage : Bukeko
- date de décès : le 18 juillet 2020
- âge du défunt: 58 ans (il est mort une semaine après son cinquante-huitième anniversaire)
- la cause de la mort : le coronavirus

Par ailleurs, la copie No.1 s'achève sur la phrase « *que son âme repose dans la paix éternelle* » destinée à réconforter les lecteurs concernés par le décès. Il s'agit d'une phrase euphémique qui fait preuve d'un point de vue subjectif du rédacteur. Cela rassure les lecteurs que leur bien-aimé ne souffrirait plus et qu'il retrouverait la paix éternelle.

En ce qui concerne la copie No.6, elle ne suit pas forcément le même schéma que la première même si elle contient plus ou moins les mêmes détails. Contrairement à la copie No.1, les informations biographiques dans la copie No.6 ne suivent pas l'ordre chronologique des événements dans la vie du défunt. En plus, dans le premier paragraphe, la biographie du personnage est interrompue par le rappel de son importance (il était acteur dans une série télévisée locale). Comme dans la copie No.1, l'annonce de la mort vient pareillement à la fin du texte : **Bukeko souffrit de diabète et il a mort en Juliet 2020 après avoir contracté le covid 19.*

La copie No.2 ci-dessous fait preuve d'un élément particulier de la mise en page où chaque paragraphe porte un titre :

La nécrologique de Charles Bukeko (Papa Shirandula)

Charles Bukeko fut un Kenyan acteur. Il a joué dans la populaire émission de comédie connue sous le nom de Papa Shirandula, d'où le nom de Papa. Il

remporta plusieurs prix dans l'industrie cinématographique. De nombreux Kenyans apprécièrent son sens de l'humour.

La petite enfance et l'éducation

Il fut né le 10 juin 1962 à Busia au Kenya. Il est le premier né d'une famille de quatre. Bukeko fréquenta l'école primaire de Jogoo Road et l'école secondaire de Upper Hill.

La vie personnelle

Bukeko était marié à Béatrice Andega. Ils eurent la chance d'avoir trois enfants : Tony, Charlie et Wendy.

Décès

Bukeko décéda le 18 juillet 2020 à l'âge de 58 ans après avoir souffert d'une courte maladie.

Si le premier paragraphe présente l'importance du personnage dans le monde du cinéma local, les deuxième et troisième paragraphes, en revanche, présentent les informations biographiques. L'annonce de la mort figure dans le dernier paragraphe.

7.2 Cooccurrence des temps verbaux dans les copies d'apprenants

L'analyse des copies d'apprenants donne lieu à la répartition des temps verbaux employés selon leurs fréquences, la position relative de chaque tiroir en termes de fréquences et les pourcentages. Chaque texte emploie multiples tiroirs (deux, trois ou quatre tiroirs). Les temps verbaux suivants ont été repérés dans les textes : passé composé, passé simple, présent, imparfait, plus-que-parfait et futur simple. Il convient de noter qu'à ce stade, seulement les temps verbaux conjugués et employés correctement ont été considérés, c'est-à-dire que les temps verbaux mal conjugués ou mal employés n'ont pas été pris en compte pour établir le tableau ci-après :

Tableau 25 : Répartition des tiroirs verbaux dans l'ensemble des copies d'apprenants

	PC	PS	PRE	IMP	PQP	FUT	TOTAL
Fréquences	20	8	6	19	1	2	56
Pourcentages (%)	35,7	14,3	10,7	33,9	1,8	3,6	100
Rangs	1	3	4	2	6	5	

Légende : PC (passé composé) ; PS (passé simple) ; PRE (présent) ; IMP (imparfait) ; PQP (plus-que-parfait) ; FUT (futur).

Le tableau ci-dessus indique que le PC est le tiroir le plus employé dans les textes avec une fréquence de 35,7%. Quant à l'imparfait, il occupe la deuxième place avec une fréquence de 33,9%. En effet, le PC et l'imparfait sont les tiroirs verbaux majoritairement employés dans les rédactions. Le PS vient à la troisième position à 14,3%, suivi par le présent à 10,7%. Les tiroirs les moins employés sont le futur simple et le plus-que-parfait qui viennent respectivement à la cinquième et sixième positions.

7.3 Emplois des temps du passé dans les copies d'apprenants

Le verbe le plus employé dans les copies d'apprenants est le verbe *être*, avec une fréquence de 32,1% parmi tous les verbes jugés correctement employés. En effet, le verbe *être* est pour la plupart des cas conjugué à l'imparfait (88,9% des instances du verbe *être* figurent à l'imparfait).

Les apprenants semblent avoir des difficultés à employer le plus-que-parfait qui, selon le corpus français journalistique étudié dans la présente étude, est un des tiroirs indispensables dans les articles nécrologiques, prenant en effet la deuxième position en termes de fréquence dans les articles journalistiques. Seul un verbe (soit 1,8%) est correctement conjugué et employé au plus-que-parfait dans les textes d'apprenants (copie No.7 : *il avait contribué* à la conception de cette comédie kenyane).

En ce qui concerne le présent, il est employé pour exprimer les événements contemporains au moment de l'énonciation. Néanmoins, dans la copie 7 ci-après, le présent de narration y figure :

Copie No.7 : Charles Bukeko

Charles Bukeko est né le 10 juillet, 1962, il était pendant sa longue carrière un acteur et comédien bien accompli, surtout dans la fameuse émission télévisée «Papa Shirandula » où il était le personnage principal. En fait, il avait contribué à la conception de cette comédie kenyane dont il **est** nommé comme meilleur interprète en 2010. De plus, il **trouve** un rôle dans le film « The Captain of Nakara » en 2012. Regrettablement, il est disparu le 12 juillet, 2020 à cause des symptômes associées à la Covid-19. Vraisemblablement, le théâtre kenyan **reste** toujours endeuillé par sa disparition.

Dans la copie No.7 ci-dessus, il existe trois cas du présent. Dans les deux constructions *il est nommé comme meilleur interprète en 2010* et *il trouve un rôle dans le film « The Captain of Nakara » en 2012*, les verbes **est** et **trouve** sont employés au présent historique pour interpréter des événements déjà révolus. Pour chaque cas, les événements sont datés par des circonstants temporels respectivement *en 2010* et *en 2012*. Par ailleurs, dans la construction : *le (*théâtre) kenyan reste toujours endeuillé par sa disparition*, le verbe **reste** est conjugué au présent contemporain ; le théâtre kenyan est encore endeuillé au moment de l'énonciation. Dans cette troisième instance du présent, l'événement n'est certainement pas daté, vu sa contemporanéité.

En ce qui concerne le futur, il n'y en a que deux instances (soit 3,6% de fréquence) dans les textes. Dans un premier temps, le futur est employé pour interpréter un procès à l'avenir, ce qui est le cas du verbe **manquera** dans l'extrait ci-après :

Copie No.3 : En plus de sa famille, ses fans et la communauté cinématographique au Kenya ont perdu quelqu'un d'important et il leur manquera dans la vie et à l'écran.

Dans un deuxième temps, le futur est employé pour interpréter un procès déjà révolu, donc le futur de narration :

Copie No.6 : *il (aussi) **apparaîtra** dans le film Captain of Nakara en 2012.*

Pour le futur de narration **apparaîtra**, l'événement est situé dans le temps par un circonstant temporel *en 2012*. Malgré l'emploi du présent historique et du futur de narration, ce qui est distinct pour interpréter les événements passés dans les textes d'apprenants, c'est l'emploi du PC et du PS.

7.3.1 Emploi du passé composé dans les copies d'apprenants

Le PC est le tiroir majoritaire dans les textes des apprenants. D'habitude, l'annonce de la mort dans un article nécrologique est faite à l'aide d'un verbe au PC, grâce à la capacité de ce temps à interpréter les procès de l'accompli du présent. Cela est aussi le cas dans les rédactions des apprenants. Dans la majorité des copies d'apprenants, le PC est employé pour annoncer la mort à l'aide des formules *Charles Bukeko est décédé / il est mort / il est disparu*. Néanmoins, dans certains cas, soit le mauvais temps verbal est employé pour annoncer la mort, par exemple, dans la copie No.2 *Bukeko **décéda***, soit le verbe employé est mal conjugué au PC, par exemple, dans la copie No.6 **il **a mort***.

Si le PC, dans l'annonce de la mort est accompagnée dans tous les cas par la date de celle-ci, en revanche, cela n'est pas le cas quand il s'agit des autres occurrences du PC : pour certains cas, le PC n'est pas accompagné par un circonstant de temps, comme illustré dans l'extrait ci-après :

*Copie No.3 : [...] Charles Bukeko est décédé le 18 juillet 2020 [...] Il **a remporté** le prix Kalasha pour meilleur acteur en 2010. Il joua aussi des rôles dans "The Constant Gardener" en 2005, "Malooned" 2007 et "The Captain of Nakura" en 2012. En plus de sa famille, ses fans et la communauté cinématographique au Kenya **ont perdu** quelqu'un d'important et il leur manquera dans la vie et à l'écran.*

Dans l'extrait ci-dessus, le fait de dater ou non les PC est conséquent à l'interprétation des procès concernés. En effet, le candidat emploie le PC dans sa double

fonction, comme aoriste et comme accompli du présent. Ainsi, le PC **a remporté** est accompagné par un circonstant temporel, en 2010. Donc, **a remporté** est interprété comme un aoriste, puisque l'événement se passe bel et bien dans le passé, sans rapport avec le moment de l'énonciation – le personnage a remporté le prix Kalasha il y a plus de dix ans avant sa mort. En revanche, le procès **ont perdu** est interprété comme un accompli du présent : la perte de la star est ressentie au moment présent de l'énonciation par sa famille, ses fans et la communauté cinématographique.

Parfois, dans les copies d'apprenants, le PC n'est pas daté quand il remplit l'emploi aoristique, ce qui est en effet un phénomène normal quand il s'agit de l'emploi du PC. L'extrait suivant de la copie No.4 en est un exemple où le candidat n'a pas daté les procès à valeur aoristique **a fait** et **ont eu** :

Copie No.4 : Il **a fait** ses études de l'école primaire à Jogoo Road primary et études de l'école secondaire à Upper Hill.

Il était marié à Beatrice Ebbie Andega et ils **ont eu** la chance d'avoir trois enfants Tony, Charlie et Wendy [...]

7.3.2 Emploi du passé simple dans les copies d'apprenants

Malgré les difficultés de conjugaison et parfois de mauvais emplois du PS, les apprenants ont correctement employé 14,3% des verbes au PS dans leurs rédactions. Le PS, qui prend la troisième position en termes de fréquences dans les textes, est employé dans trois textes, soit 42,9 % des copies. Son emploi y est aoristique, comme illustré dans l'extrait ci-après :

Copie No.2 : Charles Bukeko **fut** un Kenyan acteur [...] Il **remporta** plusieurs prix dans l'industrie cinématographique. De nombreux Kenyans apprécèrent son sens de l'humour [...] Bukeko **fréquenta** l'école primaire de Jogoo Road et l'école secondaire de Upper Hill [...] Bukeko était marié à Béatrice Andega. Ils **eurent** la chance d'avoir trois enfants [...]

Les PS, dans l'extrait ci-dessus, sont employés à des fins aoristiques. Son emploi est factuel car il n'est pas utilisé pour narrer une séquence d'événements, mais pour asserter des faits. Ils donnent une vision indifférenciée et non sécante des procès. Ainsi, les événements sont coupés de la situation d'énonciation. En outre, ces derniers ne sont pas datés. Par conséquent, les PS dans l'extrait ci-dessus créent un détachement psychologique chez le lecteur, comme ce serait le cas dans un conte ou dans une fable de La Fontaine. Pourtant, le texte aborde des événements dans la réalité du lecteur, pas si lointains sur le plan temporel, par exemple, le personnage est mort acteur. Donc, afin de rapprocher psychologiquement le lecteur à des réalités des choses, la copie No.2 qui est en effet une production de niveau intermédiaire, pourrait être améliorée en substituant dans certains cas le PS avec un autre temps (par exemple l'imparfait : Charles Bukeko *était* un acteur kenyan) ou en introduisant les circonstances temporelles pour dater des événements.

7.4 Erreurs dans les copies d'apprenants

Sur le plan textuel, l'erreur écrite est moins bien tolérée que l'erreur orale. Pour un apprenant du FLE, écrire n'est pas une tâche facile, puisque l'apprenant est conscient du fait que sa production écrite sera au final sévèrement jugée par le lecteur. Pour que l'apprenant produise un texte cohérent (solidarité formelle) et cohésif (solidarité sémantique), il lui nécessite une bonne appréhension et maîtrise du français écrit. En tous cas, les erreurs persistent dans les copies d'apprenants étudiées dans le présent travail.

En didactique des langues étrangères, l'analyse d'erreurs sous forme de relevés des « fautes » prend un regard positif comme stratégie d'enseignement à la fin des années 1960, grâce aux travaux de Corder (1967 ; 1974). Considéré avant comme signe d'un mauvais apprentissage, l'erreur est aperçue sous un nouvel angle comme une indication susceptible de renseigner sur le processus d'apprentissage lui-même. L'analyse d'erreurs devient alors essentielle à la compréhension du processus d'apprentissage. Les erreurs analysées ci-après dans les copies d'apprenants appartiennent à deux catégories. D'une part, il s'agit d'erreurs sur la formation et l'emploi des temps du passé. D'autre part, il

s'agit d'erreurs d'ordre grammatical sur la complexité syntaxique qui gênent la cohérence et la cohésion textuelles.

7.4.1 Erreurs sur la formation et l'emploi du passé composé

Plusieurs erreurs sur la conjugaison des verbes au PC ont été relevées dans les textes. De prime abord, il s'agit des erreurs sur le choix de l'auxiliaire et l'accord du participe passé. Parfois les candidats choisissent le mauvais auxiliaire entre *être* et *avoir*, par exemple, dans la copie No.6 : **il a mort* au lieu de *il est mort*.

À propos de l'accord du participe passé, les candidats ne font pas de bon accord en termes de genre, par exemple, dans la copie No.6 : **Charles Bukeko est née* (au lieu de *est né* ; le personnage est un homme). Le participe du verbe *créer* est mal accordé dans plusieurs textes en relation avec le complément d'objet direct placé avant le verbe :

Copie No.4 : Il était surtout connu pour son personnage dans la comédie dramatique locale Papa Shirandula, qu'il a également **créé** et gagne le prix de Kalasha en 2010 de la meilleure série télévisée.

Copie No.5 : Né le 10 juillet 1962 à Busia, Kenya, Charles Bukeko surnommé Papa Shirandula était acteur et comédien kényan qui apparaît à la série télévisée qu'il a **créé** [...]

Dans les deux extraits ci-dessus, le participe passé *créé* (au lieu de *créée*) est mal accordé, vu la présence des compléments d'objets directs au féminin *la comédie dramatique* et *la série télévisée* placés avant le verbe (pronom relatif *que*) respectivement dans les copies No.4 et No.5.

En outre, le choix du PC *a créé* dans l'extrait de la copie No.4 ci-dessus, peut être mis en cause si les règles de concordance des temps sont strictement considérées. Pour parler d'une action accomplie antérieure à une autre, le plus-que-parfait est utilisé pour

assurer la concordance des temps, lorsque le verbe de la principale est à l'imparfait, donc, *il était surtout connu pour son personnage dans la comédie dramatique locale Papa Shirandula qu'il avait également créée [...]*. La suite de la construction *et gagne le prix de Kalasha* est incohérente en termes de la complexité syntaxique de la phrase.

Dans certains cas, les candidats emploient un temps verbal autre que le PC où celui-ci aurait été plus approprié. Cela est le cas pour la copie No.4 où dans la construction **Charles Bukeko naît dans une famille de quatre enfants*, le verbe *naître* pourrait être conjugué au PC : *Charles Bukeko est né dans une famille de quatre enfants* puisque le procès de *naître* est déjà révolu dans le temps. Il est à noter que l'emploi du présent au verbe *naître* n'apporte aucun effet stylistique dans le texte.

Aussi, un mode inapproprié est parfois employé où le PC au mode indicatif pourrait être plus idéal. Dans la construction suivante de la copie No.5 **Charles était l'aînée dans sa famille et poursuivi ses études primaires et secondaires à Jogoo Road et Upper Hill*, le verbe *poursuivre* est au mode participe (passé). Pourtant, il serait correct de le conjuguer au mode indicatif et précisément au PC *il a poursuivi* ou au plus-que-parfait diégétisé *il avait poursuivi*.

D'autres erreurs au PC concernent le choix du mauvais verbe, par exemple, dans la copie No.1 le verbe *bless* dans la construction *ils ont blessé avec trois enfants* doit être remplacé par le verbe *bénir* (de bénédiction, ce qui est traduit au verbe *bless* en anglais) à la voix passive : *ils ont été bénis avec trois enfants*. En outre, la mauvaise forme verbale est employée comme est le cas dans la copie No.6 où la forme verbale dans la construction *il a marié Beatrice Andenga* est inappropriée. Ce qui pourront être correctes dans ce contexte, ce sont parmi d'autres possibilités les formes *il s'est marié à Beatrice Andenga* ou *il était marié à Beatrice Andenga*. La plupart des erreurs précitées sont influencées par la culture d'écriture anglaise.

7.4.2 Erreurs sur la formation et l'emploi du passé simple

Le PS subit des erreurs de formation et d'emploi. L'extrait suivant de la copie No.2 illustre des erreurs sur le PS :

*Copie No.2 : Il **nut** en 10 juin 1962 à busia au Kenya [...] Bukeko **décéda** le 18 juillet 2020 à l'âge de 58 ans [...]*

Dans l'extrait de la copie No.2 ci-dessus, le verbe *naître* (forme au PS à la troisième personne singulier *il naquit*) est mal conjugué au PS dans la construction **il **nut** en 10 juin 1962*. En outre, le verbe *décéder* devrait être conjugué au PC *Bukeko **est décédé** le 18 juillet 2020* au lieu du PS **Bukeko **décéda** le 18 juillet 2020* puisqu'il s'agit d'un procès débouchant sur le présent (un décès récent), donc un accompli du présent qui est en effet interprété par le PC.

Les erreurs déjà mentionnées dans la copie No.4⁸² concernant la concordance des temps autour du verbe *créer* ainsi que l'incohérence dans la construction avec le verbe *gagner*, ressemblent à celles dans l'extrait de la copie No.6 ci-dessous sur les mêmes verbes :

Copie No.6 : Charles Bukeko est née à Busia en 1962. Dans sa vie professionnel il était un acter et comédien, il représenta le caractère Papa Shirandula dans la série télévision Papa Shirandula qui il la créa et gagnant la 2010 Kalasha awards [...]

Dans l'extrait de la copie No.6 ci-dessus (sans prendre en compte les erreurs sur la complexité syntaxique *qui il la créa* où le lecteur sous-entend *qu'il créa*) le verbe *créer* est conjugué au PS. D'une manière formellement stricte, le candidat devrait employer le passé antérieur, idéal dans les passages biographiques, pour marquer l'antériorité immédiate, par rapport à un passé simple dans une subordonnée de temps. Donc, la construction suivante sera plus correcte : *il **représenta** le caractère Papa Shirandula dans*

⁸² Il s'agit de l'extrait précité dans la rubrique précédente 7.4.1 *Erreurs sur la formation et l'emploi du passé composé*

la série télévision *Papa Shirandula* qu'il **eut créée**. La suite de la construction *et gagnant la 2010 Kalasha awards* est incohérente en termes de la complexité syntaxique de la phrase.

D'autres erreurs sur le PS sont de nature ambiguë : il n'est pas certain que le candidat avait l'intention d'employer le PC ou le PS. Dans ce cas, il existe un auxiliaire qui, au lieu d'un participe passé, est suivi par une forme au passé simple. Les constructions ci-après illustrent le cas d'ambiguïté dans la forme verbale :

Copie No.1 : Il **a fréquenta** l'école primaire Jogoo Road pour son éducation primaire et école secondaire Upper Hill. En 2004, il **a rencontra** son amour Beatrice Andega [...]

Copie No.2 : Il **a joua** dans la populaire émission de comédie connue sous le nom de Papa Shirandula, d'où le nom de Papa.

Dans les deux extraits ci-dessus, il n'est pas certain que les candidats avaient l'intention d'employer le PC *il a fréquenté / il a rencontré / il a joué* ou le PS *il fréquenta / il rencontra / il joua*. En effet, selon les séquences concernées présentant des événements révolus ponctuellement dans le passé et parfois même datés, les deux temps verbaux le PC et le PS y sont possibles.

7.4.3 Erreurs sur la complexité syntaxique

Dans les copies d'apprenants, il existe des lapsus de l'ordre grammatical que les apprenants pourraient être capables de corriger eux-mêmes, en relisant leurs textes. Il s'agit d'erreurs de l'orthographe lexicale (mots mal orthographiés, manque d'accents, genre masculin / féminin de mots et nombre singulier / pluriel). D'autres erreurs syntaxiques sont beaucoup plus complexes pour l'apprenant à corriger tout seul. L'idée d'autocorrection ne relève pas de l'absurde puisque, selon France Education International

(FEI)⁸³, un candidat du niveau DELF B2 ou DALF C1 devrait être capable de s'autocorriger s'il fait des erreurs dans son écrit.

En effet, la FEI précise certains critères nécessaires à obtenir, relatifs à la compétence grammaticale pour un candidat du DELF B2 et du DALF C1. Selon ces critères, un candidat au B2 devrait être capable d'utiliser une gamme assez étendue de vocabulaire, en dépit de lacunes lexicales ponctuelles entraînant l'usage de périphrases. Aussi, il devrait être capable d'utiliser un vocabulaire généralement approprié, bien que des confusions et le choix de mots incorrects se produisent, sans gêner la communication.

En outre, le candidat devrait être capable de produire un texte suivi, clair et intelligible. L'orthographe serait relativement exacte, mais pourrait subir l'influence de la langue maternelle. Le candidat devrait être capable d'orthographier correctement la plupart des mots attendus au niveau B2. En ce qui concerne le choix des formes et le degré d'élaboration des phrases, le candidat devrait avoir un bon contrôle grammatical ; des erreurs non systématiques peuvent encore se produire, sans conduire à des malentendus. Le candidat devrait aussi être capable d'utiliser de manière appropriée des constructions variées.

Quand il s'agit du niveau C1, la FEI liste quatre compétences de l'ordre grammatical attendues. Primo, le candidat devrait disposer d'un vaste répertoire lexical lui permettant de reformuler sans effort apparent. Secundo, l'orthographe devrait être exacte à l'exception de lapsus occasionnels. Tertio, le candidat devrait maintenir constamment un haut degré de correction ; les erreurs seraient rares et difficiles à repérer. Quarto, en ce qui concerne la souplesse et l'élaboration des phrases, le candidat devrait disposer d'une variété de structures lui permettant de varier la formulation et de remanier des passages d'un document source.

Dans les copies d'apprenants, les erreurs d'orthographe lexicale ont été repérées. Ce sont des erreurs qu'un apprenant du niveau B2 ou du niveau C1 devrait être capable de corriger lui seul, puisqu'il s'agit des éléments déjà abordés plusieurs fois aux niveaux inférieurs de son apprentissage, selon le Cadre européen commun de référence pour les

⁸³ <https://www.france-education-international.fr/>

langues (CECRL) A1, A2 et B1. Les erreurs de cette nature les plus communes sont celles sur :

- Le genre de noms (les candidats confondent le masculin et le féminin), par exemple, emploi de mauvais déterminants : *le cause de son mort* (copie No.1) ;
- L'accord de l'adjectif ou du participe passé en relation avec le genre de nom, par exemple, *la meilleure acteur* (copie No.6) et *des symptômes associées à la Covid-19* (copie No.7) ;
- Le nombre (singulier et pluriel), par exemple, dans la copie No.1 : *qui a remporté les prix Kalasha* (prix au singulier) ;
- L'orthographe de mots (mots mal épelés, manque d'accents, choix entre lettre majuscule et minuscule, etc.), par exemple, *mort en Juliet 2020 [...] il était un acter* (copie No.6), *I'm était un acteur primé* (copie No.1), *ne le 10 juillet [...] son mere Valeria* (copie No.4), *Charles Bukeko fut un Kenyan acteur [...] à busia au Kenya* (copie No.2 – *kenyan* est un adjectif, donc lettre *k* minuscule, *Busia* est une ville donc lettre *B* majuscule).

Par ailleurs, d'autres erreurs syntaxiques sont plus complexes. Ainsi, elles peuvent nécessiter des interventions autres que l'autocorrection par les candidats. Il s'agit de :

- Mauvais emploi des prépositions, par exemple, *né en 10 juillet 1962 [...] le cause de son mort était la maladie à virus Corona* (copie 1), *Charles Bukeko est décédé de ce qui ressemblait à Covid-19* (copie No.3) ;
- La place de l'adjectif, par exemple, *Charles Bukeko fut un Kenyan acteur* (copie No.2) ;
- Mauvais emploi du pronom sujet *on* dans la construction *Il était marié à Béatrice Ebbie Andega avec qui on avait trois enfants* (copie No.5) ;
- La place de l'adverbe dans l'énoncé *Il aussi apparaîtra dans le film Captain of Nakara en 2012* (copie No.6) ;

- Mauvais emploi de l'articulateur logique *en fait* dans la copie No.7 : *Charles Bukeko est né le 10 juillet, 1962, il était pendant sa longue carrière un acteur et comédien bien accompli, surtout dans la fameuse émission télévisée «Papa Shirandula » où il était le personnage principal. En fait, il avait contribué à la conception de cette comédie kenyane dont il est nommé comme meilleur interprète en 2010.*

De toutes les erreurs ci-dessus signalées, certaines ont leurs origines en anglais et gênent la cohésion et la cohérence textuelle dans les copies d'apprenants. En outre, elles affaiblissent la qualité des textes produits. Néanmoins, les erreurs peuvent révéler le développement de l'interlangue chez les apprenants en milieu multilingue, qui s'approprient le système de la langue étrangère, à travers un système approximatif « qui n'est projection ni de la langue cible ni de la langue source, mais qui a ses propres caractéristiques, uniques » (Selinker, 1969). Ainsi, les erreurs peuvent être une source d'informations importantes pour des interventions d'enseignement nécessaires pour les surmonter.

7.5 Influence de l'anglais sur l'apprentissage du français écrit en FLE au Kenya

Plusieurs erreurs occasionnées par l'influence de l'anglais ont été relevées dans les copies d'apprenants. Il s'agit d'erreurs sur le choix du verbe, l'emploi des temps du passé, le choix de l'auxiliaire, l'orthographe lexicale, la syntaxe et les erreurs sur la formule nécrologique influencées par la culture d'écriture dans les nécrologies kenyanes en anglais.

7.5.1 Influence de l'anglais sur le choix du verbe

En ce qui concerne l'influence de l'anglais sur le choix du verbe, les apprenants recourent aux faux-amis dans leurs écrits, c'est-à-dire des homographes ou des paronymes des deux langues, qui n'ont pas le même signifié. C'est le cas de la copie No.1 où le candidat emploie d'une manière inappropriée le verbe *blessier* dans l'extrait ci-après :

Copie No.1 : [...] ils ont officialisé leur union en 2009. Ensemble, ils **ont blessé** avec 3 enfants à savoir Tony, Charlie et Wendy [...]

Le verbe *bless* en anglais et le verbe *blessier* en français sont de *faux-amis complets*. Ballard (2005 : 37 - 38) définit les faux-amis complets comme des homographes (identité de graphie entre deux mots) ou des paronymes (ressemblance partiel entre deux mots) des deux langues qui n'ont pas le même signifié et qui n'ont pas non plus d'acception identique à celles de leurs équivalents graphiques français. Selon le dictionnaire Hachette (Dictionnaire Hachette, 2007 : 183), le verbe *blessier* en français signifie « donner un coup qui fait une plaie ou une fracture ».

En revanche, selon le dictionnaire Oxford (2010 : 142), le verbe *bless* en anglais signifie « demander à dieu de protéger quelqu'un », alors *to be blessed* en anglais signifie être récipient des bénédictions voire être béni. Par conséquent, le candidat emploie mal le verbe *blessier* au lieu d'employer le verbe *bénir*. D'ailleurs, pour avoir une bonne structure, le candidat aurait dû employer la voix passive au lieu de la voix active, donc : *ils ont été bénis*.

7.5.2 Influence de l'anglais sur l'emploi du passé simple

L'influence du *simple past* (le prétérit) en anglais à l'emploi du PS en français est remarquable dans les copies d'apprenants. Les apprenants passent par le *simple past* pour finalement décider comment employer le PS dans leurs textes. Dans l'extrait suivant de la copie No.2 par exemple, le candidat emploie le passé simple pour annoncer le décès :

Copie No.2 : Bukeko **décéda** le 18 juillet 2020 à l'âge de 58 ans après avoir souffert d'une courte maladie.

En principe, le passé composé est employé pour annoncer la mort dans un texte nécrologique, puisqu'il s'agit d'un événement contemporain, interprété par l'aspect de l'accompli du présent. Le PS, un temps aoristique, n'y convient pas. En revanche, en anglais, le *simple past* **died** (*décéda* ou *est décédé* en français), accompagné par un

circonstanciel temporel, convient bel est bien à l'annonce du décès dans un texte nécrologique : *died on 18th July 2020*. Le *présent perfect has died* (un temps composé) en anglais, contrairement au passé composé *est décédé* en français, ne prend pas de date (pas de circonstanciel temporel) dans l'annonce du décès.

7.5.3 Influence de l'anglais sur le choix de l'auxiliaire

Si le *present perfect* en anglais se conjugue seulement à l'aide de l'auxiliaire *have* (avoir), en revanche, le PC en français se conjugue, soit à l'aide de l'auxiliaire *avoir*, soit à l'aide de l'auxiliaire *être* selon le verbe. Ainsi, la distinction entre les auxiliaires *être* et *avoir* est nette en français. Les apprenants rencontrent, dans leurs textes, les difficultés liées à la formation du PC, quand il s'agit du choix de l'auxiliaire : l'auxiliaire *avoir* (homologue de l'auxiliaire *have* en anglais) est utilisé à la place de l'auxiliaire *être*. C'est le cas dans l'extrait ci-après où le verbe *mourir* est mal conjugué au PC : le candidat emploie le mauvais auxiliaire, *avoir* (**il a mort*) au lieu de l'auxiliaire *être* (*il est mort*) :

Copie No.6 : Bukeko souffrit de diabète et il **a mort** en Juliet 2020 après avoir contracté le covid 19.

En plus, le recours à l'auxiliaire *avoir* dû à l'influence de l'auxiliaire *have* en anglais, se voit dans d'autres erreurs où cet auxiliaire est introduit d'une manière inutile, comme dans les extraits ci-après :

Copie No.1 : Il **a fréquenta** l'école primaire Jogoo Road pour son education primaire et école secondaire Upper Hill. En 2004, il **a rencontra** son amour Beatrice Andega [...]

Copie No.2 : Il **a joua** dans la populaire émission de comédie connue sous le nom de Papa Shirandula [...]

Dans ces deux extraits, les apprenants introduisent l'auxiliaire *avoir* dans les formes au passé simple.

7.5.4 Influence de l'anglais sur l'orthographe lexicale et l'ordre de mots

L'influence de l'anglais est remarquée sur l'orthographe lexicale et la structure d'un énoncé quand il s'agit de la place de l'adjectif. Si en anglais l'adjectif se place toujours avant le nom qu'il modifie, en revanche, en français, l'adjectif peut être postposé ou antéposé par rapport au nom qu'il caractérise ; cela dépend de la nature de l'adjectif et des règles déjà établies. L'influence sur la place de l'adjectif s'illustre dans l'extrait ci-après :

Copie No.2 : Charles Bukeko fut un Kenyan acteur [...]

D'abord, dans la construction ci-dessus, l'apprenant commet une erreur d'orthographe lexicale liée à l'influence de l'anglais, en écrivant l'adjectif de nationalité *Kenyan* avec la lettre *K* majuscule. Contrairement à l'anglais où les adjectifs de nationalité commencent toujours par une lettre majuscule, malgré leur place dans la construction, en français ils commencent par une lettre minuscule. En outre, il est à noter que l'adjectif *kenyan* devrait être placé après le nom dans l'énoncé : *un acteur kenyan*.

7.5.5 Influence de l'anglais sur la formule nécrologique

Les articles nécrologiques disponibles dans le milieu des candidats de la présente étude, à savoir dans la presse kenyane en anglais, sont caractérisés par un point de vue subjectif dans la mesure où le langage employé est personnel et intime, comme le précise Ondimu (2014 : 14). Le trait de subjectivité dans les copies d'apprenants s'illustre dans les extraits ci-après :

Copie No.1 : [...] Bukeko est décédé en 18 juillet 2020, une semaine après son cinquante huitième anniversaire. Le cause de son mort était la maladie à virus Corona. **Que son âme repose dans la paix éternelle.**

Copie No.3 : Le créateur et principal acteur dans la populaire série "Papa Shirandula", Charles Bukeko est décédé le 18 Juillet 2020, de ce qui ressemblait à Covid-19. Il était âgé de 58 ans et **avait encore un bel avenir devant lui [...]** En

plus de sa famille, ses fans et la communauté cinématographique au Kenya ont perdu quelqu'un d'important et **il leur manquera dans la vie et à l'écran**.

Dans les extraits ci-dessus, les énoncés *que son âme repose dans la paix éternelle* (le mot éternelle est mal orthographié par le candidat en mettant le mauvais accent), *avait encore un bel avenir devant lui* et *il leur manquera dans la vie et à l'écran* relèvent du point de vue de l'apprenant.

7.6 Synthèse

Le chapitre VII présente les résultats issus de l'analyse des copies d'apprenants sur le genre nécrologique. De prime abord, les candidats démontrent une bonne maîtrise de compétence pragmatique et de communication, car tous les sept candidats ont respecté les consignes données en écrivant tous un article nécrologique sur le personnage de Charles Bukeko de 100 mots environ. Tous les candidats ont généralement utilisé, de manière appropriée, les constructions variées dans leurs productions, malgré les erreurs liées à leur niveau intermédiaire.

En outre, les candidats démontrent une maîtrise de deux mécanismes de textualisation : mécanismes de la cohésion nominale et de la connexion, malgré des erreurs trouvées dans leur production. Les règles de l'expression écrite sont généralement respectées (ordre habituel de mots, harmonie à l'emploi des compléments, clarté, etc.) et les copies font preuve d'une mise en page assez agréable (titre, organisation de texte en paragraphe, etc.). Si chaque texte porte un titre, en revanche, il n'y a pas de formule nécrologique distincte employée pour rédiger les textes. Leur style d'écriture est largement biographique et leurs écrits contiennent quelques traits de subjectivité.

En ce qui concerne l'emploi des temps verbaux dans les copies d'apprenants, le PC est le tiroir le plus employé. Le verbe *être*, conjugué à l'imparfait, est le plus usité. Les apprenants semblent avoir des difficultés à employer le plus-que-parfait qui, selon le corpus français journalistique étudié dans la présente étude, est un des tiroirs indispensables dans les articles nécrologiques. Quant au présent indicatif, il est employé pour exprimer les événements contemporains au moment de l'énonciation. Il est très peu employé en fonction de présent de narration. Les apprenants emploient principalement le

futur simple pour interpréter un procès à l'avenir, mais aussi pour interpréter un procès déjà révolu, donc le futur de narration.

Dans la majorité des copies d'apprenants, le PC est employé pour annoncer la mort à l'aide des formules *Charles Bukeko est décédé / il est mort / il est disparu*. Néanmoins, dans certains cas, soit le mauvais temps verbal est employé, par exemple le PS, soit le verbe employé est mal conjugué au PC (**X a mort*). Dans l'annonce de la mort, le PC est accompagné dans tous les cas par la date de mort. Certains PC ne sont pas datés et cela est conséquent à l'interprétation des procès concernés. Parfois, dans les copies d'apprenants, le PC n'est pas daté quand il remplit la fonction de l'aoriste, ce qui est en effet un phénomène normal quand il s'agit de l'emploi du PC. Malgré les difficultés de conjugaison et de mauvais emplois, le PS est en troisième position en termes de fréquence. Le PS est employé à des fins aoristiques. Son emploi dans les copies est factuel car il n'est pas utilisé pour narrer une séquence d'événements, mais pour asserter des faits.

Ce chapitre expose aussi les erreurs constatées dans les copies d'apprenants. Dans un premier temps, nous exposons les erreurs sur la formation et l'emploi du PC qui sont liées au choix de l'auxiliaire (**il a mort* au lieu de *il est mort*) et à l'accord du participe passé (**Charles Bukeko est née* au lieu de *est né* ; le personnage est un homme). Dans certains cas, les candidats emploient un temps verbal autre que le PC où celui-ci aurait été plus approprié. Aussi, un mode inapproprié est parfois employé où le PC au mode indicatif pourrait être plus idéal. Les erreurs sur le PC persistent quand les candidats choisissent un mauvais verbe ou une mauvaise forme verbale. Dans un deuxième temps, le chapitre se focalise sur le PS qui subit des erreurs de formation et d'emploi. D'autres erreurs sur le PS sont de nature ambiguë : il n'est pas certain que le candidat avait l'intention d'employer le PC ou le PS. La plupart des erreurs précitées sont influencées par la culture d'écriture anglaise. Dans un troisième temps, il existe des erreurs de l'orthographe lexicale (mots mal orthographiés, manque d'accents, genre masculin / féminin de mots et nombre singulier / pluriel) et celles de l'ordre syntaxique.

Finalement, le chapitre VI fait un bilan des influences de l'anglais sur l'apprentissage du français écrit au Kenya. Les apprenants recourent aux faux-amis qui

n'ont pas le même signifié. Aussi, l'influence du *simple past* (le prétérit) en anglais à l'emploi du passé simple en français est remarquable dans les copies d'apprenants. En outre, les apprenants emploient l'auxiliaire *avoir* (équivalent de *have*, le seul auxiliaire pour les formes au passé en anglais) au lieu de l'auxiliaire *être* (son équivalent *be* ne s'emploie pas comme auxiliaire pour les formes au passé en anglais). L'anglais influe sur la place de l'adjectif (qui est toujours antéposé en anglais, mais antéposé ou postposé en français, le cas échéant). D'autres influences concernent l'orthographe lexicale, la syntaxe et la formule nécrologique qui est en effet influencée par la culture d'écriture dans les nécrologies kenyanes en anglais.

CONCLUSION GENERALE

Ce travail de thèse a été guidé par quatre objectifs principaux :

- i. Décrire le système temporel du passé en français et en anglais ;
- ii. Déterminer les représentations du « parfait » et de l' « aoriste » du passé composé en français et leurs temps verbaux équivalents en anglais ;
- iii. Identifier les distinctions aspectuelles dans le marquage des procès accomplis en français et en anglais ; et
- iv. Établir l'influence de l'anglais sur la structure et le fonctionnement des temps verbaux à l'apprentissage du français écrit au Kenya.

Aussi, avons-nous émis quelques hypothèses. D'abord, à propos du système temporel dans les deux langues, nous avons supposé qu'en français, le système du passé serait caractérisé par de multiples temps verbaux qui, en principe, coexisteraient dans un texte nécrologique : PC, PS, présent (historique), imparfait, plus-que-parfait, futur (de narration) etc. Le PC serait le temps employé de préférence pour présenter les événements révolus et il s'établirait comme un sérieux concurrent du PS. Les différents emplois du PC n'auraient pas les mêmes valeurs. Dans les articles nécrologiques en anglais, le système du passé serait caractérisé par l'emploi dominant du *simple past* qui, en effet, serait aussi important dans les séquences narratives que dans les séquences discursives des bulletins nécrologiques. Il pourrait être daté ou pas. Les verbes au *present perfect* ne seraient pas accompagnés d'un circonstant temporel. L'emploi du PC et du PS dans les articles nécrologiques ne correspondrait pas forcément à l'emploi du *present perfect* et du *simple past*.

En ce qui concerne les représentations du parfait et de l'aoriste au passé composé en français et leurs réalisations en anglais, nous avons prévu que le PC en fonction d'un parfait serait daté quand il serait employé pour annoncer le décès dans un bulletin nécrologique. La rupture nette entre le moment de l'événement et le moment de l'énonciation rendrait possible la commutation des PC à emploi narratif, avec le PS. En

anglais, le *simple past* daté ne soulignerait ni un état actuellement observable ni l'inférence d'un tel état. Il remplirait la fonction narrative. Le parfait traduit par le *present perfect* ne pourrait pas prendre un circonstant de temps. En revanche, le *simple past* serait daté dans les annonces du décès. L'absence d'un circonstant de temps rendrait narratif l'emploi d'un *simple past*, alors que la présence d'un tel circonstant avec un verbe au *simple past* ne soulignerait pas forcément un emploi du parfait.

À propos des distinctions aspectuelles dans le marquage des procès accomplis en français et en anglais, nous avons supposé dans les hypothèses que l'aspect accompli se véhiculerait en français par le biais d'un auxiliaire dans un verbe au PC. En anglais, l'aspect accompli serait également représenté par le *present perfect*, une forme composée. En français, le PC représentant un aspect accompli pourrait prendre un circonstant de temps. En anglais, si un circonstant de temps pourrait apparaître avec le *simple past*, le *present perfect* ne pourrait pas prendre un repère temporel.

En plus, nous avons prévu que l'anglais influencerait sur les éléments suivants dans les écrits des apprenants du FLE au Kenya : le choix du verbe, l'emploi des temps verbaux notamment du passé simple et du passé composé, le choix de l'auxiliaire, l'orthographe lexicale et l'ordre de mots. La formule nécrologique dans les textes d'apprenants subirait aussi les influences de l'anglais. Il est primordial de voir dans les paragraphes ci-après si ces hypothèses se réalisent.

En ce qui concerne la description du système temporel du passé en français, deux temps verbaux principaux ont été étudiés : le passé simple (PS) et le passé composé (PC) à travers un corpus des articles nécrologiques dans les journaux *Le Monde* et *Le Figaro*. D'une perspective synchronique dans les deux journaux, la tendance générale de la fréquence d'emploi des tiroirs dans la rubrique nécrologique du *Monde* et celle du *Figaro* indique que le PC s'avère le tiroir majoritairement employé et se révèle comme un sérieux concurrent du PS qui est en cinquième position dans chacun des deux journaux. L'emploi de plusieurs tiroirs verbaux dans les articles nécrologiques donne lieu à des modèles à deux tiroirs (avec un tiroir principal qui domine un second tiroir), des modèles multi-tiroirs et des modèles à tiroir dominant.

En outre, l'emploi du plus-que-parfait est assez important dans les articles nécrologiques des deux journaux. Bien qu'il soit traditionnellement désigné à exprimer l'antériorité, le plus-que-parfait a acquis des valeurs de diégétisation à des fins narratives et donc est devenu un sérieux concurrent du PS, comme est déjà le cas pour le PC, le présent (de narration) et le futur (historique) qui sont en concurrence avec le PS. Par ailleurs, les participes (présents et passés) sont employés comme un procédé économique qui rend possible un emploi minime des constructions portant les formes verbales. Étroitement lié à cela est la complexité des phrases qui font d'une sorte que le rédacteur emploie moins (ou au contraire, plus) de verbes conjugués dans son texte.

À propos du PC, il est le seul tiroir présent dans tous les textes nécrologiques étudiés dans le présent travail. Les journalistes se servent de préférence du PC pour rédiger l'introduction d'un article afin de créer le premier contact psychologique non seulement entre le lecteur et l'auteur, mais aussi entre le lecteur et l'événement. Pour les raisons énonciatives, les PC employés dans l'annonce de la mort ne peuvent pas commuter avec le PS. Si le PS saisit le procès dans sa globalité, le PC, en revanche, n'est pas totalement coupé du présent (moment de l'énonciation) puisque le procès de mourir est accompli au moment de l'énonciation, mais la réalité de la mort ainsi que les effets occasionnés par cette dernière sont encore en relation avec le moment présent de l'énonciation.

Les trois verbes emblématiques employés pour annoncer la mort dans les textes nécrologiques, *est mort*, *est décédé* et *s'est éteint*, expriment des procès perfectifs de type achèvement : la mort est instantanée et son aspect est ponctuel et unique. Certains journalistes emploient des verbes qui apportent, soit en soi soit à l'aide d'un complément ou d'un adverbe, des informations supplémentaires relatives à la mort : la cause de la mort (*a été tué*, *a fait une chute mortelle*, *[qui] a fini par l'emporter*), les circonstances caractérisant la mort (*a été retrouvé mort*, *a trouvé brutalement la mort*), et la conséquence de la mort (*[Terre des Hommes] a perdu son père fondateur*). Si les verbes *a été tué*, *a fini [...]*, *a été retrouvé*, *a trouvé [...]* et *a perdu* s'inscrivent aussi au procès perfectif de type achèvement, en revanche, le verbe *a fait [une chute mortelle]* est de type

accomplissement puisque le procès est borné par le complément *une chute mortelle*. Par ailleurs, le verbe *a fini* exprime un aspect terminatif.

De plus, dans le contexte d'un discours indirect, un *verbum dicendi* au PC auquel succède un repère temporel (*a annoncé mardi 4 décembre le décès*) est employé pour annoncer la mort. Ainsi, le *verbum dicendi* au PC peut être remplacé par un PS grâce à la présence du repère temporel qui y succède (selon Apothéloz, il s'agit de l'emploi factuel simple vis-à-vis l'emploi résultatif où le repère temporel y est absent. L'emploi résultatif correspondrait à l'accompli du présent).

Bien qu'il soit le tiroir le plus usité, l'emploi du PC pour annoncer le décès dans les bulletins nécrologiques n'est néanmoins pas exclusif; le passé récent est parfois employé pour annoncer le décès (*viennent de perdre, vient de mourir*). À la différence du PC qui est suivi d'un repère temporel indiquant le moment du décès, proche du moment de l'énonciation, en revanche, les passés récents dans les bulletins nécrologiques ne sont pas accompagnés de date explicite.

En outre, sur le plan textuel, l'annonce du décès n'est pas toujours au début du texte, bien que le contraire soit vrai pour la majorité des textes. Les journalistes créent un effet stylistique en retardant l'annonce de la mort. Cela a pour objectif de capter l'attention du lecteur sur l'annonce du décès de façon inattendue du personnage.

Quant au PS, son emploi est de plus en plus en recul dans le français écrit. Si son usage est en recul dans les articles nécrologiques, le PS n'a pas perdu sa fonction bien distincte pour situer le procès dans le passé tout en offrant une vision globale et non sécante du procès. D'une manière générale, un repère temporel est employé à dater le procès de l'extérieur. Le PS figure dans les propositions principales ainsi que dans les subordinées conjonctives circonstancielles de temps. La concurrence entre le PS et d'autres tiroirs verbaux (PC, PQP, présent de narration, futur de narration) est considérablement sérieuse.

En ce qui concerne les articles nécrologiques en anglais, ils contiennent principalement dans leur formule l'annonce de la mort, un rappel de l'importance du

défunt et les informations biographiques. L'introduction du texte résume les informations importantes : le nom du défunt, son âge, sa profession, la cause, la date, et le lieu de sa mort. Certains textes sont rédigés d'un point de vue subjectif avançant l'opinion des proches du défunt.

Les plans temporels dans le corpus en anglais se présentent sous forme de modèle monotiroir où un seul tiroir verbal est employé dans le texte entier (le *simple past*), modèles pluritiroirs (concernant plus d'un tiroir) à savoir modèle à deux tiroirs (avec seulement deux tiroirs, un principal – le *simple past* - et l'autre secondaire) et textes portant sur plus de trois tiroirs (modèle multitiroirs) mais ayant parmi leurs tiroirs un qui domine les autres (tiroir dominant – le *simple past*). Dans le corpus en anglais, il n'existe pas de texte à modèle multitiroir sans avoir un tiroir dominant, c'est-à-dire qu'aucun texte ne fait preuve d'un emploi égalisé des temps verbaux.

Pour le cas du système temporel en anglais, deux temps verbaux ont été étudiés : le *simple past* et le *present perfect*, à travers un corpus des articles nécrologiques dans plusieurs journaux en anglais. Le *simple past* est employé dans tous les textes étudiés et c'est le temps dominant dans tous les bulletins où il côtoie d'autres temps (*present simple*, *present perfect*, *future simple*, *past perfect*, *past progressive* et *future progressive*) malgré leur fréquence faible dans les textes. Si le *simple past* bascule dans les textes nécrologiques en anglais, le *present perfect*, en revanche, est rarement employé dans les articles nécrologiques. L'emploi massif du *simple past* pourrait être expliqué par le fait qu'en anglais, le *simple past* s'emploie aussi bien dans les séquences narratives (où le français aurait préféré le passé simple) que dans les séquences discursives (où le français aurait privilégié l'emploi du PC).

L'annonce du décès dans chaque article est faite par les verbes au *simple past* et au *present perfect*. Les verbes *to die* et *to pass away* (euphémisme) sont les plus souvent employés. Pour la plupart des cas, les procédés suivants sont employés : *X died*, *X has died* ou *X passed away*. Les formules au *simple past* (prétérit) « *died* » ou « *passed away* » sont suivis d'adverbes indiquant le moment précis de la mort. Au contraire, quand il s'agit du *present perfect* « *has died* », le verbe n'est suivi dans les textes ni de la date ni

du jour de la mort, puisque le *present perfect* débouche sur le moment présent de l'annonce.

Les *simple past* et *present perfect* employés pour annoncer la mort dans les articles nécrologiques en anglais ne sont pas de nature historique (narrative) mais plutôt discursive puisqu'il s'agit pour chaque cas d'un événement contemporain au moment de l'énonciation : la mort est récente, c'est-à-dire un événement d'actualité. En effet, le *present perfect has died* possède une valeur résultative où le résultat de l'action passée (la mort) se fait toujours sentir au moment de l'énonciation. Cet emploi résultatif coïncide avec celui du PC français (par exemple : *il est mort ; il est décédé*) où le PC rattache le passé au présent.

En français, le PC fait preuve de multiples fonctions, à savoir comme un accompli du présent (emploi résultatif), comme un factuel simple et un aoriste (emplois processifs). Comme un accompli du présent, le PC est accompagné par un repère temporel (être accompagné par une date) qui situe le moment de l'événement proche au moment de l'énonciation T_0 . Toutefois, la présence d'un repère temporel n'est pas une condition *sine qua non* pour l'emploi du PC puisque quand il s'agit de l'utilisation consécutive du PC en fonction d'un accompli du présent, l'événement cité en amont peut psychologiquement donner lieu à l'interprétation du PC dans la fonction d'un accompli du présent. Le PC remplit la fonction d'un factuel simple quand il s'agit de son emploi pour annoncer le décès. Dans ce cas, il est accompagné par la date de la mort.

À propos de son emploi comme aoriste du discours, le PC situe totalement le procès dans le passé quand le repère de l'événement est décalé avant le moment de l'énonciation. La rupture nette du moment de l'événement et le moment de l'énonciation rend possible à commuter tous les PC (remplissant la fonction de l'aoriste) avec le PS. Il s'agit donc d'une « diégétisation » des PC dans ces cas-là.

Quand il s'agit de l'anglais, les *simple past* et *present perfect* employés pour annoncer la mort dans les articles nécrologiques ne sont pas de nature historique (ou aoristique) mais plutôt discursive, puisqu'il s'agit pour chaque cas d'un événement

contemporain au moment de l'énonciation : la mort est récente, voire un événement d'actualité. En effet, le *present perfect has died* possède une valeur de l'aspect résultatif où le résultat de l'action passé (la mort) se fait toujours sentir au moment de l'énonciation. Cet emploi résultatif coïncide avec celui du passé composé français (par exemple : *il est mort ; il est décédé*) où le passé composé conjoint le passé au présent. Il s'agit dans ce cas d'un accompli du présent.

En français, l'aspect accompli est marqué par la morphologie verbale : les verbes en formes composées constituées d'un verbe auxiliaire (*avoir, être*) conjugué et suivi du participe passé du verbe. L'aspect accompli est utilisé lorsque le procès est antérieur au moment indiqué par l'énonciation et le résultat du procès est valable à ce moment-là. Ainsi, les PC employés dans le corpus en français de la présente étude expriment l'aspect accompli ; tout emploi du PC pour l'annonce de mort permet d'envisager le procès du décès comme accompli au moment de l'énonciation (date de parution de l'article) : *X est mort(e), X est décédé(e), X s'est éteint*. Que cela soit employé pour annoncer la mort ou non, le PC véhiculant l'aspect accompli est daté dans la majorité des articles nécrologiques par un repère temporel qui situe l'événement avant le moment de l'énonciation.

En anglais, les procès au *present perfect*, un temps composé, expriment une valeur aspectuelle d'accompli. Les verbes au *present perfect* sont conjugués à l'aide de l'auxiliaire *have* au *present simple* suivi par le participe passé. Si l'accompli au PC en français peut être facilement daté, au contraire, en anglais, l'accompli au *present perfect* n'est pas daté puisque l'événement débouche au moment de l'énonciation même si le procès communiqué par le verbe est perçu à l'antérieur du moment de l'énonciation, T_0 . En effet, le *present perfect* possède une valeur de l'aspect résultatif où le résultat de l'action passé se fait toujours sentir au moment de l'énonciation.

En termes de didactique du français écrit chez les apprenants du FLE au Kenya, il n'y a pas de formule nécrologique distincte employée pour rédiger les textes. Néanmoins, les composants suivants caractérisent les textes d'apprenants : informations biographiques, rappel de l'importance du défunt et annonce de la mort. Lesdites sections

sont semblables aux articles journalistiques. En outre, les apprenants emploient un style largement biographique.

Les apprenants font preuve de l'emploi de multiples tiroirs (deux, trois ou quatre tiroirs) à l'aide des temps verbaux suivants: passé composé, passé simple, présent, imparfait, plus-que-parfait et futur simple. Si les apprenants emploient de préférence le PC suivi par l'imparfait et ensuite le PS, ils semblent avoir des difficultés à employer le plus-que-parfait. En outre, les apprenants n'emploient pas de présent historique et ils peinent à employer le futur de narration.

Plusieurs erreurs ont été constatées dans les écrits des apprenants. Il s'agit d'erreurs sur le choix de l'auxiliaire (confusion entre *être* et *avoir*) et sur l'accord du participe passé ; ils ne font pas de bons accords en termes de genre et nombre. En outre, les apprenants font du mauvais choix du temps, du mode, du verbe et de la forme verbale. D'autres erreurs sont commises sur la formation et l'emploi du PS, la concordance des temps, la complexité syntaxique gênant la cohésion et la cohérence dans leurs textes.

L'anglais influence l'apprentissage du français écrit au Kenya en plusieurs façons. Il influe sur le choix du verbe où les apprenants se trompent par les faux-amis entre l'anglais et le français, c'est-à-dire des homographes ou des paronymes des deux langues qui n'ont pas le même signifié. Aussi, l'emploi du PS en français est influencé par le *simple past* (le prétérit) en anglais ; les apprenants passent par le *simple past* pour finalement décider comment employer le PS dans leurs textes. Par conséquent, ils emploient un temps aoristique où cela ne convient pas.

Si le *present perfect* en anglais se conjugue seulement à l'aide de l'auxiliaire *have* (avoir), en revanche, le PC en français se conjugue soit à l'aide de l'auxiliaire *avoir* soit à l'aide de l'auxiliaire *être* selon le verbe. Ainsi, la distinction entre les auxiliaires *être* et *avoir* est nette en français. Les apprenants ont des difficultés liées à la formation du PC quand il s'agit du choix de l'auxiliaire : l'auxiliaire *avoir* (homologue de l'auxiliaire *have* en anglais) est utilisé à la place de l'auxiliaire *être*. Certains apprenants introduisent l'auxiliaire *avoir* dans les formes au PS. L'anglais influe aussi sur l'orthographe lexicale,

l'ordre de mots dans les constructions et sur la formule nécrologique où les éléments de la culture d'écriture anglaise y apparaissent.

Les objectifs linguistiques dans cette étude ont enrichi les perspectives didactiques pour nous permettre de proposer au final des stratégies pour aider les apprenants se trouvant dans un contexte anglophone, comme est le cas pour l'Alliance Française de Nairobi, à s'approprier les temps verbaux français pour exprimer le passé. Primo, puisque l'Alliance Française de Nairobi dispose déjà les enseignants parfaitement bilingues en français et en anglais, nous recommandons l'emploi des approches contrastives (anglais-français) pour l'enseignement des temps du passé. Cela permettrait à des apprenants anglophones de discerner clairement les similarités et les divergences en termes de la forme et l'emploi des temps du passé entre les deux langues. Ainsi, les apprenants amélioreraient leur expérience d'apprentissage en remaniant des schémas d'organisation au niveau conceptuel, vu le fait qu'ils fonctionnent encore sous l'emprise de certains modes d'organisation de l'information propre à l'anglais. Secundo, il serait nécessaire d'employer des documents faisant usage de plusieurs temps verbaux en même temps, exprimant le passé. Les textes sources faisant preuve de la cooccurrence de multiples tiroirs verbaux permettraient à des apprenants d'appréhender le continuum dans lequel fonctionnent les temps verbaux.

La présente étude ne prétend pas avoir abordé tous les aspects relatifs à l'emploi des temps verbaux. D'ailleurs, l'étude n'a pas abordé tous les temps verbaux en français et en anglais. Compte tenu des limites des résultats et conclusions de ce travail, de nouvelles pistes de recherche peuvent être envisagées. Premièrement, en relation avec le regard contrastif des temps verbaux en français et en anglais, il existe un déséquilibre en termes de théories disponibles à appliquer à l'interprétation de l'emploi des temps verbaux. D'une part, le français est doté de théories pour interpréter le plan énonciatif, les aspects et les temps verbaux. De l'autre, l'anglais n'a pas de théorie connue pour une telle interprétation. De ce fait, cette thèse constitue une ouverture vers une réflexion pour la réalisation d'une théorie qui pourrait élaborer le fonctionnement des temps verbaux en anglais. Les études ultérieures pourraient être poursuivies avec l'objectif de mettre en place de telles théories en anglais.

En ce qui concerne l'apprentissage des temps verbaux en FLE au Kenya, il serait nécessaire de poursuivre des études ultérieures à l'échelle plus large à des écoles secondaires et à des universités kenyanes ainsi que dans les autres Alliance Française au Kenya. De telles études pourraient prendre une dimension comparative pour établir comment les apprenants s'approprient les temps du passé dans les différentes institutions surtout parce que ces établissements n'ont pas les mêmes enjeux liés à l'apprentissage de FLE. En outre, nous suggérons une étude qui démontrerait l'attitude de l'enseignant kenyan vis-à-vis le français écrit. Pour poursuivre les résultats de la présente étude, il serait nécessaire pour le chercheur de cette étude de rédiger un guide sur la grammaire comparative pour aider les étudiants et les enseignants kenyans dans l'enseignement et l'apprentissage du français.

BIBLIOGRAPHIE

- Abouda, L. (1997) ; « Le conditionnel : temps ou mode ? Arguments syntaxiques ». *Revue Romane*, John Benjamins Publishing. Vol. 32. No. 2. pp. 179-198
- Adam, J-M. (2011) ; *La linguistique textuelle. 3^e édition*. Paris : Armand Colin
- Adam, J-M. (1997) ; *Les textes : types et prototype*. Paris : Nathan
- Adamczewski, H. & S. Delmas (2004) ; *Grammaire linguistique de l'anglais*. Paris : Armand Colin
- Adegboku, D. (2011) ; *Les apprenants nigériens face aux temps verbaux passés du français : une analyse des aspects et des temps grammaticaux des langues française et yoruba en vue d'applications pédagogiques*. Thèse de doctorat. Université de Franche-Comté
- Allouche, V. & B. Maurer (2010) ; *L'écrit en FLE : Travail du style et Maîtrise de la langue*. Montpellier : Presses universitaires de la Méditerranée
- Anscombe, J.-C. (1992) ; « Imparfait et passé composé : des forts en thème / propos ». *L'Information grammaticale*, 55, p. 43 – 53
- Apothéloz, D. (2020) ; « À propos d'un conflit aspectuo-temporel engendré par certains usages du passé composé ». E. Corre, D-T, Do-Hurinville & H-L. Dao (éds), *The Expression of Tense, Aspect, Modality and Evidentiality in Albert Camus's 'L'Étranger' and Its Translations*. Amsterdam/Philadelphia : John Benjamins Publishing Company, Vol. 35, pp. 75-94
- Arabski, J. (éd) (2006) ; *Cross-Linguistic Influences in The Second Second Language Lexicon*. Clevedon : Multilingual Matters

- Arrivé, M., Gadet, F. & Galmiche, M. (1986) ; *La grammaire d'aujourd'hui. Guide alphabétique de linguistique française*. Flammarion. p. 269
- Ausubel, D.P. (1968). *Educational Psychology: A Cognitive View*. New York: Holt, Rinehart & Winston
- Baccus, N. (2006) ; *Grammaire française*. Paris : Flammarion
- Baker, M. (1993) ; « Corpus Linguistics and Translation Studies : Implications and Applications ». Baker M., Francis G., & Tognini-Bonelli, E. (dir.), 1993, *Text and Technology : In Honour of John Sinclair*, Amsterdam : John Benjamins
- Ballard, M. (2005) ; *La traduction de l'anglais au français*. Paris : Armand Colin
- Bardin, L. (1996) ; *L'analyse de contenu*. Paris : Presses universitaires de France
- Bassnett, S. (2002) ; *Translation Studies*. New York : Routledge. 3^e édition. p. 37
- Beacco, J. - C. (2010) ; *La didactique de la grammaire dans l'enseignement du français et des langues*. Paris : didier
- Benveniste, E. (1974) ; *Problèmes de linguistique générale, 2*. Paris : Éditions Gallimard
- Benveniste, E. (1966) ; *Problèmes de linguistique générale, 1*. Paris : Éditions Gallimard
- Berland-Delépine, S. (1990) ; *Grammaire pratique de l'anglais*. Paris : Ophrys
- Besse, H. & R. Porquier (1991) ; *Grammaires et didactique des langues*. Paris : Didier

- Bhardwaj, M., R. Dietrich & C. Noyau (1988) ; *Temporality*. Vol. 5. Strasbourg : European Science Foundation
- Biber, D, S. Johansson, G. Leech, S. Conrad & E. Finegan (2000) ; *Longman Grammar of Spoken and Written English* . London : longman
- Blanvillain, O. (2001) ; « *Shall* : visée et prise en charge énonciative ». Dendale, P. & Van der Auwera, J. (éds) , 2001, *Les verbes modaux*, Amsterdam : Rodopi, p. 141 – 157
- Bolinger, D. (1980) ; *Language, The loaded weapon*. Longman : New York
- Both-Diez, A.-M. de (1985) ; « L'aspect et ses implications dans le fonctionnement de l'imparfait, du passé simple et du passé composé au niveau textuel ». *Langue française*, 67, p. 5 -22
- Bres, J. (2003) ; « Non, le passé simple ne contient pas l'instruction [+progression] ». *Modes de repérages temporels*, S. Mellet, M. Vuillaume (dir.), Amsterdam-New York, Rodopi (Cahiers Chronos ; 11), p. 99 – 112
- Bres J. (2020) ; « Passé composé et insularisation phrastique dans L'Étranger d'A. Camus : de quelques problèmes de traduction en catalan et en castillan », E. Corre, D.T. Do-Hurinville & H-L. Dao, *The Expression of Tense, Aspect, Modality and Evidentiality in Albert Camus's L'Étranger and Its Translations : An Empirical Study*. Amsterdam : Benjamins, *Linguisticae Investigationes Supplementa* 35. pp 39-58
- Brisard, F. (2010) ; « Aspects of Virtuality in The Meaning of The French "Imparfait" ». *Linguistics*. Vol. 48. No. 2. p. 487 - 524
- Bronckart, J.-P. (1996) ; *Activité langagière, texte et discours. Pour un interactionnisme socio-discursif*. Paris : Delachaux et Niestlé
- Caddéo, S. et Jamet, M.-C. (2013) ; *L'intercompréhension : une autre approche pour l'enseignement des langues*. Paris : Hachette

- Capelle, G. (1991) ; « Changement de cap ». *Le français dans le monde*. No. 239. pp. 44-47
- Carroll, M. & von Stutterheim, C. (1997) ; « Relation entre grammaticalisation et conceptualisation et implications sur l'acquisition d'une langue étrangère ». *Acquisition et Interaction en Langue Etrangère*. Vol. 9. pp. 83-115
- Catford, J. C. (1978) ; *A linguistic theory of translation: an essay on applied linguistics*. Oxford : Oxford University Press
- Charaudeau, P. & Maingueneau, D. (sous la dir. de), (2002) ; *Dictionnaire d'analyse du discours*. Paris : Seuil
- Charolles, M. (1995) ; « Cohésion, cohérence et pertinence du discours ». *Travaux linguistique : revue internationale de linguistique française, de Boeck Université*. Vol. 29. pp. 125-151
- Chiglione, R. & Matalon, B. (1978) ; *Les enquêtes sociologiques : théories et pratiques*. Paris : Armand Colin
- Choka, M. (2012) ; *L'enseignement du français au Kenya*. Nairobi : The Jomo Kenyatta Foundation
- Clahsen, H. & Muysken, P. (1989) ; « The UG paradox in L2 acquisition ». *Second Language Research* 5. pp. 1 - 29
- Coates, J. (1983) ; *The Semantics of the Modal Auxiliaries*, London : Croom Helm
- Cohen, M. (1956) ; « Emploi du passé simple et du passé composé dans la prose contemporaine ». *Travaux de l'Institut de linguistique*. Faculté des Lettres de l'Université de Paris, vol. 1, pp. 43-62

- Combettes, B. & Lagarde, J.-P. (1982) ; « Un nouvel esprit grammatical ». *Pratiques*. No. 33. pp 13-49
- Comrie, B. (1985) ; *Tense*. Cambridge : Cambridge University Press
- Comrie, B. (1976) ; *Aspect, an introduction to the study of verbal aspect and related problems*. London : Cambridge University Press
- Conseil de l'Europe (2001) ; *Cadre européen commun de référence pour les langues : apprendre, enseigner, évaluer*. Didier
- Corder, S. P. (1974) ; « Idiosyncratic dialects and error analysis ». *International Review of Applied Linguistics* 9. pp. 147-159
- Corder, S. P. (1967) ; « The significance of learners' errors ». *International Review of Applied Linguistics* 4. pp. 161-169
- Cornaire, C. & P.M. Raymond (1999) ; *La production écrite*. Paris : CLE International
- Corre, E. (2008) ; « Verbal particles / prefixes and situation aspect ». *Faits de Langues. Espace-Temps Anglais. Points de vue*. pp. 1-24
- Corre, E. (2006) ; « Quelques réflexions sur le *Present Perfect Puzzle* ». Delmas, C. (éd.), *Complétude, cognition, construction linguistique*. Paris : Presses de la Sorbonne Nouvelle. pp. 194-208.
- Cotte, P. (1996) ; *L'explication grammaticale de textes anglais*. Paris : Presses Universitaires de France
- Crespo, F.E. (2007) ; « Linguistic devices coping with death in Victorian obituaries ». *Revista Alicantina de Estudios Ingleses*. Vol. 20 pp. 7-21

- Dahl, Ö. (1985) ; *Tense and Aspect Systems*. Oxford : Blackwell
- Damourette, J. & E. Pichon, (1911-1940) ; *Des mots à la pensée. Essai de grammaire de la langue française*. Vol. 7. Paris : D'Arthey
- Demagny, A.-C. (2013) ; *Temporalité et espace en langue seconde : contraintes typologiques dans l'acquisition du français par l'adulte anglophone*. Thèse de doctorat. Université Paris VIII Vincennes-Saint Denis
- Demirtas, L. (2008) ; *Production écrite en FLE et analyse des erreurs face à la langue turque*. Istanbul : Université Marmara
- Dendale, P. & Van der Auwera, J. (éds) (2001) ; *Les verbes modaux*. Amsterdam : Rodopi
- De Broucker, J. (1995) ; *Pratique de l'information et écritures journalistiques*. CFJP
- De Angelis, G. & Selinker, L. (2001) ; « Interlanguage transfer and competing linguistic systems in the multilingual mind ». Cenoz, J., Hufeisen, B. & Jessner, U. (éds) *Crosslinguistic Influence in Third Language Acquisition : Psycholinguistic Perspectives*. Clevedon : Multilingual Matters
- De Weck, G. (1991) ; *La cohésion dans les textes d'enfants*. Paris : Delachaux et Niestlé
- De Wit, A. (2017) ; *The Present Perfective Paradox Across Languages*. Oxford : Oxford University Press
- Defays, J.-M. (1996) ; « De la phrase au texte dans l'enseignement d'une langue étrangère ». *Dialogues et cultures*. Vol. 40, pp. 63-71
- Demirtas, L. (2008) ; *Production écrite en FLE et analyse des erreurs face à la langue turque*. Istanbul : Université Marmara

Desmons, F., Ferchaud, F. et Godin, D. (2005) ; *Enseigner le FLE (français langue étrangère) : pratique de classe*. Paris : Belin

Devilla, L. (2006) ; « Analyse de la linguistique textuelle – Introduction à l’analyse textuelle des discours ». *Apprentissage des langues et systèmes d’information et de communication*. Vol 9. pp. 259 – 275

Dewaele, J-M. (2003) ; « Compte rendu - hommage : l’oeuvre de L. Selinker ». *LINX*, 49

Dictionnaire Hachette (2007), Paris : Hachette Livre

Do-Hurinville, D. T. (2015) ; *Étude des temps verbaux dans la presse française contemporaine*. Hanoi : Éditions université nationale de Hanoi

Do-Hurinville, D. T. (2010) ; « Étude des temps verbaux dans les articles nécrologiques ». *Syntaxe et Sémantiques*, Vol. 11. pp. 83 – 111

Doughty, C. & Long, M. (Eds). (2003). *The Handbook of Second Language Acquisition*.
Oxford: Blackwell Publishing

Doughty, C. & Williams, J. (1998). *Focus on Form in Classroom Second Language Acquisition*. New York: Cambridge University Press

Éluerd, R. (2007) ; *LITTRE Références : La langue française pour tous*, 2^e éd. Paris : Éditions rue des écoles.

Eubank, L. (1991) ; « Introduction : Universal Grammar in the Second Language ». Lynn Eubank, (éd), *Point counterpoint : Universal Grammar in the Second Language*. Amsterdam: John Benjamin Publishing Company, 1991. pp. 1 - 48

Facques, B. (2006) ; « Présent historique et présent de reportage dans la presse anglaise et française ». *Discours, cultures, comparaisons*, P. von Münchow, F. Rakotonoelina (dir.), Paris : Presses de la Sorbonne Nouvelle (Les carnets du Cediscor ; 9) p. 113 - 127

Fernandez, C. (2006) ; « The Language of Death : Euphemism and Conceptual Metaphorization in Victorian Obituaries ». *Sky Journal of Linguistics*. Vol. 19. pp. 101-130

Fournier, N. (1998) ; *Grammaire du français classique*. Paris : Belin

Galet, Y. (1977) ; *Les relations verbo – adverbiales. Fonction du passé simple et du passé composé et la théorie des niveaux d'énonciation dans la phrase française du XVII^e siècle*. Université Lille III : Atelier Reproduction des Thèses

Gardes-Tamine, J. (2004) ; *Pour une grammaire de l'écrit*. Paris : Belin

Gardes-Tamine, J. (1987) ; « Introduction à la syntaxe : Les tiroirs verbaux ». In *L'information grammaticale*. No. 35. pp. 42-45

Gardner, R.C. & MacIntyre, P.D. (1993). « A Student's Contribution to Second Language Learning : Part II, Affective Factors ». *Language Teaching*, 26. 1-11

Gass, S. & Schachter, J. (Eds.). (1989) ; *Linguistic perspectives on second language acquisition*. Cambridge: Cambridge University Press

Genette, G. (1972) ; *Figures III*. Seul

Gelb, I. J. (1973) ; *Pour une théorie de l'écriture*. Paris : Flammarion

- Geoffrey, W. (2006) ; *La linguistique de corpus*. Rennes : Presses Universitaires de Rennes
- Gilbert, E. (1987); « *May, must, can et les opérations énonciatives* », dans *Cahiers de recherché en grammaire anglaise*, No. 3
- Gitonga, F.N. (2019) ; « Réflexion sur l'occurrence de l'erreur en FLE auprès des apprenants multilingues en FLE ». *Journal of Language, Technology and Entrepreneurship in Africa*. Vol. 10. No. 2. pp. 51-67
- Goldberg, A. (2006) ; *Constructions at work : the nature of generalizations in language*. Oxford : Oxford University Press
- Gosselin, L. (2020) ; *Aspect et formes verbales en français*. Classiques Garnier
- Gosselin, L. (1996) ; *Sémantique de la temporalité en français. Un modèle calculatoire et cognitif du temps et de l'aspect*. Louvain-la-Neuve : Duculot
- Grevisse, M. (1986) ; *Le bon usage : grammaire française*. 12^e éd. refondue par A. Goosse. Paris : Bruxelles : Duculot
- Grosse, E. U. et Seibold E. (1996) ; *Panorama de la presse parisienne*, Berne : Peter Lang
- Guillaume, G. (1938) ; « Théories des auxiliaires et examen de faits connexes », *BSL* 34, fasc. I, p. 5-23
- Hall. S. (1992) ; *The Question of Cultural Identity*. Vikas Publishing : London
- Halliday, M. A.K. (1985) ; *An Introduction to Functional Grammar*. London : Edward Arnold

- Haruna, B. (2016) ; *Sur la place de la traduction du passé composé et de l'imparfait des verbes français vers l'anglais : une étude chez les étudiants ghanéens akanophones en licence de FLE*. Thèse de doctorat. Université de Strasbourg
- Herzog, C. (1981) ; *Le passé simple dans les journaux du XX^e siècle*, Berne : Francke
- Holtzer, G. (2001), « Recherches sur le français en Guinée ». *Annales de l'Université de Franche-Comté, Besançon, France*, Univ. De F-Comté, 148-161
- Imbs, P. (1960) ; *L'emploi des temps verbaux en français moderne*. Paris : Klincksieck
- Jakobson, R. (2004); « On the linguistic aspects of translation ». Venuti, L. (éd.) *The Translation Studies Reader*. London & New York : Routledge
- Jakobson, R. (1963) ; *Essais de linguistique générale*. Paris : Minuit
- Jeandillou, J.-F. (1997) ; *L'Analyse textuelle*. Paris : Armand Colin
- Jespersen, O. (1924) ; *The Philosophy of Grammar*. London : George Allen & Unwin Ltd. Traduction française : *La philosophie de la grammaire*. Paris : Minuit, 1971, puis Gallimard, 1992.
- Judge, A. (2007) ; « Le passé simple : un retour aux sources dans le contexte du mélange des temps ? ». *Sémantique et diachronie du système verbal français*, É. Labeau, C. Veters, P. Caudal (dir.), Amsterdam-New York : Rodopi (Cahiers Chronos), p. 153 - 176
- Judge, A. (2002) ; « Écarts entre manuels et réalités : un problème pour l'enseignement des temps du passé à des étudiants d'un niveau avancé ». *Les temps du passé français et leur enseignement*, p. 135 - 156

- Kail, M. (1983) ; « L'acquisition du langage repensee : les recherches inter-langues (II) ». *L'année psychologique*. Vol. 83, n°2. Pp. 561-596
- Kembo-Sure, E. (1991) ; « Language Functions and Language Attitudes in Kenya ». *World Englishes*, Vol. 12 No. 2. pp 245-260
- Kenya Law Reports (2010) ; *The Constitution of Kenya 2010*. Nairobi : National Council for Law Reporting
- Kenya National Bureau of Statistics (2019) ; *2019 Kenya Population and Housing Census*. Nairobi : KNBS
- Khalid, P. (2013) ; « Modality Analysis of The Newspaper Articles about The Scottish Ship RMS Queen Elizabeth ». *Academic Journal of Interdisciplinary Studies*. Vol. 2. No. 9. pp. 458-461
- Krashen, S.D. (1982). *Principles and Practice in Second Language Acquisition*. Oxford: Pergamon Press
- Labeau, E. (2022) ; *The Decline of The French Passé Simple*. Brill
- Labeau, E. (2009) ; « Le PS : Cher disparu de la rubrique nécrologique ? ». *Journal of French Language Studies*. Cambridge University Press Vol. 19 No. 1 pp 61 – 86
- Labeau, E. & Holyoak, T. (2007) ; « Le présent suffit-il à faire l'histoire ? ». *Revue Romane*. Vol. 42. No. 1. pp. 17-32
- Lakoff, R. (1970) ; « Tense and its Relation to Participants ». *Language*. Vol. 46. No.4. p.838 - 849
- Langacker, R. (2008) ; *Cognitive Grammar : a basic introduction*. Oxford : Oxford University Press

- Langacker, R. (1986) ; « An introduction to cognitive grammar ». *Cognitive science* No. 10. pp. 1 - 40
- Langlois, L. & Plamondon, P. (1998) ; « Le repérage automatique de collocations équivalentes de bitextes ». Fontenelle, T., Hiligsmann, P., Michiels, A., Monlin, A. & Theissen, S. (éds), *Euralex '98 : Proceedings of The Eighth Euralex International Congress*. Liège : Université de Liège. p. 175
- Larousse (2004) ; *Conjugaison*. Larousse
- Larrea, P. & C. Rivière (2005) ; *Grammaire explicative de l'anglais*. Paris : Pearson Education France
- Le Bidois, G. & Le Bidois, R. (1971) ; *Syntaxe du français moderne*, Paris : Picard
- Le Flem & Daniel C. (1981) ; « Histoire et théorie. À propos des *Études de morpho-syntaxe verbal* de Marc Wilmet ». *Revue de Philologie et d'Histoire*. Vol. 59 No.3. pp. 634 – 664
- Le Goffic, P. & Lab, F. (2001) ; « Le présent *pro futuro* ». *Cahier Chronos 7*. Amsterdam : Rodopi
- Le Goffic, P. (1995) ; « La double incomplétude de l'imparfait ». *Modèles linguistiques* XVI, No. 1, pp. 133 - 148
- Leech, G. (2004) ; *Meaning and The English Verb*. Harlow : Pearson Education
- Leray, C. (2008) ; *L'analyse de contenu : de la théorie à la pratique. La méthode Morin-Chartier*. Québec : Presses de l'Université de Québec
- Lewis, D. (2006) ; « Corpus comparable et analyse contrastive : L'apport d'un corpus français / anglais de discours politiques à l'analyse des connecteurs adversatifs ».

Geoffrey W. (éd.) *La linguistique de corpus*, Rennes : Presses universitaires de Rennes

Long, M. (1985). Input and Second Language Acquisition Theory. In S. Gass and C. Madden (eds), *Input and Second Language Acquisition*. Rowley, Mass.: Newbury House

Maingueneau, D. (1996) ; *Les termes clés de l'analyse du discours*. Paris : Seuil

Maingueneau, D. (1994) ; *L'énonciation en linguistique française*. Paris : Hachette

Maniez, F. (2000) ; « Extraction d'une phraséologie bilingue en langue de spécialité : corpus parallèles et corpus comparable ». *Meta XLVI* No. 3, p. 552 – 563

Martin, R. (1971) ; *Temps et aspect*. Paris : Klincksieck

McCabe, A. & Heilman, K. (2007) ; « Textual and interpersonal differences between a news report and an editorial ». *Revista Alicantina de Estudios Ingleses*. Vol. 20. pp. 139 - 156

Mellet, S. (2001) ; « Valeur aspectuelle du présent : un problème de frontière ». Pierre Le Goffic (éd.). *Le présent en français*. *Cahier Chronus*. No. 7. Amsterdam : Rodopi. pp. 27 – 39

Moirand, S. (1979) ; *Situations d'écrit : compréhension, production en langue étrangère*. Paris : CLE International

Molendijk, A. (1990) ; *Le passé simple et l'imparfait : une approche reichenbachienne*, Amsterdam : Rodopi

Moses, R. & Marelli, G. (2004) ; « Obituaries and discursive construction of dying and living ». *Texas Linguistic Forum*. Vol. 47. pp. 123 - 130

- Mucchielli, R. (1972) ; *Introduction à la psychologie structurale*. Mardaga
- Mugenda, O. et Mugenda A. (2003). *Research Methods: Quantitative and Qualitative Approaches*. Nairobi: Acts Press
- Muteba, K.I. & Kalangi, C. (2014) ; *Guide didactique de l'enseignement du français langue étrangère et seconde*. Eldoret : Fondation Utafiti
- Nemser, W. (1971) ; « Approximative systems of foreign language learners ». *International Review of Applied Linguistics*. Vol. 9. pp. 115-123
- Nida, E. (2004) ; « Principles of Correspondence ». Venuti L. (éd). *The Translation Studies Reader*. London : Routledge. pp. 153 - 167
- Ogutu, J.N. (2006) ; « L'apprentissage de la textualisation en français langue étrangère par les lycéens kenyans : le cas de la cohésion nominale ». *Research on French Teaching in Eastern Africa (éd.)*. United States International University. pp. 81 - 95
- Ogutu, J. N. (2009) ; *Espace géoculturel, écriture, texture et l'enseignement du français écrit en contexte kenyan*. Thèse de doctorat. Université de Franche-Comté (Besançon)
- Olson, D.R. (1994) ; *L'univers de l'écrit*. Cambridge University Press
- Ondimu, J. (2014) ; « A socio-cultural understanding of death : A genre analysis of obituaries in a Kenyan newspaper ». *Language Matters* Vol 45 No. 1 pp 3-22
- Ooko D.A.(2006) . « Gérer le français dans le contexte de modernité, diversité et solidarité : Le cas du Kenya ». Iraki F.K. (ed.), *Research on French Teaching in Eastern Africa – Opportunities and Challenges*. USIU: United States International University

Oxford Advanced Learner's Dictionary (8^e éd) (2010), Oxford University Press

Oyoko, A. M. (2017) ; *A lexico-semantic analysis of selected obituaries in the Daily Nation newspaper* (Mémoire). Maseno University, Kisumu

Oyugi, C. (2013) ; *L'appropriation de la parole en langue étrangère*. Université de Franche-Comté

Palmer, F. R. (1979) ; *Modality and the English Modals*, London : Longman

Pavlenko, A. (Ed.) (2011) ; *Thinking and Speaking in Two Languages*. Bristol: Multilingual- Matters

Perdue, C. & Gaonac'h, D. (2000) ; « Acquisition des langues secondes ». M. Kail & M. Fayol, *L'acquisition du langage*. Vol. II. Paris : Presses Universitaires de France. pp. 215-246.

Perret, M. (1994) ; *L'énonciation en grammaire du texte*. Paris : Nathan

Picoche, J. (1992) ; *Précis de lexicologie française : l'étude et l'enseignement du vocabulaire*. Paris : Nathan

Pons, S. & Dollez, C. (2007) ; *Alter Ego 4*. Paris : Hachette

Rae, A. M. & Giana, D. M. (2004) ; *Obituaries and The Discursive Construction of Death and Living in Victorian Obituaries*. Austin : Texas

Rawsom, H.(1995) ; *Dictionary of Euphemism and Other Double Talk*. New York : Random Hse

- Reichenbach, H. (1947) ; *Elements of Symbolic Logic*. New York : The Macmillan Company
- Reichler-Béguelin, M. J., Denervaud, M. & Jespersen, J. (1990) ; *Écrire en français : cohésion textuelle et apprentissage de l'expression écrite*. Neuchâtel : Delachaux et Niestlé
- Revaz, F. (2001) ; « La nécrologie : un genre rédactionnel ? ». *Semen 13, Genre de la presse écrite et analyse de discours* (coord. J.-M. Adam, T. Herman et G. Lugrin). Presses universitaires Franc-Comtoises No. 13. Pp. 187 – 204
- Revaz, F. (1996) ; « Passé simple et passé composé : entre langue et discours », dans *Études de linguistique appliquée*, 102, p. 175 – 190
- Revaz, F., Lugrin, G. et Adam, J.-M. (1998) : « Pour en finir avec le couple récit / discours ». *Pratiques : linguistique, littérature, didactique*, No. 100, pp. 81-98.
- Riegel, M., Pellat, J.-C. & Rioul, R. (1994) ; *Grammaire méthodique du français*. Paris : Presses Universitaires de France
- Sarfati, G.-É. (2007); *Éléments d'analyse du discours*. Paris : Armand Colin
- Schaeffer, J.-M. (1989) ; *Qu'est-ce qu'un genre littéraire ?*, Seuil
- Schwartz, B. D. & Sprouse, R. (1996) ; « L2 cognitive state and the full access/full transfer model ». *Second Language Research*, 12 (1). Pp. 40-72
- Schwartz, B. D. & Sprouse, R. (1994) ; « Word order and nominative case in nonnative language acquisition: a longitudinal study of (L1 Turkish) German interlanguage ». T. Hoekstra and B. D. Schwartz (Eds.), *Language Acquisition Studies in Generative Grammar*. Amsterdam: John Benjamins. pp. 317-368
- Selinker, L. (1972) ; « Interlanguage ». *International Review of Applied Linguistics*, 10. pp. 209-241

- Selinker, L. (1969) ; « Language transfer ». *General Linguistics*, 9. Pp. 67-92
- Serbat, G. (1988) ; « Le prétendu “présent” de l’indicatif : une forme non déictique du verbe ». *L’information grammaticale*. Vol. 38. pp. 32 – 35
- Skehan, P. (1998). *A Cognitive Approach to Language Learning*. Oxford: Oxford University Press
- Smith, C.S. (2003) ; *Modes of Discourse*. Cambridge : Cambridge University Press
- Smith, C.S. (1997) ; *The Parameter of Aspect*. 2nd Edition. Dordrecht : Kluwer Academic Publishers
- Somé, P. K. (2019) ; *Comprendre les temps du français : une approche instructionnelle*. Paris : Michel Houdiard
- Sten, H. (1952) ; *Les temps du verbe fini (indicatif) en français moderne*. Danske Historisk-filologiske Meddelelser, Kobenhavn, Ejnar Munksgaard, vol. 33, No. 3
- Stutterheim, C. von, Carroll, M. & Klein, W. (2009) ; « New perspectives in analyzing aspectual distinctions across languages ». In W. Klein & P. Li (éds), *The Expression of Time*. Berlin : Mouton de Gruyter. p. 196
- Stutterheim, C. von & Klein, W. (1987) ; A concept-oriented approach to second language Studies, dans C. W. Pfaff (Ed.), *First and second language acquisition processes*. Cambridge, MA: Newbury House. Pp. 191-205
- Talmy, L. (2000a) ; *Toward a cognitive semantics vol.1: concept structuring systems*. Cambridge, MA : MIT Press
- Talmy, L. (2000b) ; *Toward a cognitive semantics vol.II : typology and process in concept structuring*. Cambridge, MA : MIT Press

- Tesnière, L. (1959) ; *Éléments de syntaxe structurale*, Paris : Klincksieck
- Van Leuven-Zwart, K. (1990) ; « Translation and original : similarities and dissimilarities II ». *Target*. Vol. 2. No. 1. pp. 69 - 95
- Vassant, A. (1988) ; « Le passé simple dans le système aspectuel du verbe français ». *L'information grammaticale*, 38, pp. 40 - 44
- Vet, C. (1980) ; *Temps, aspects et adverbess de temps en français contemporain*, Genève : Droz
- Vigner, G. (2004) ; *La grammaire en FLE*. Paris : Hachette
- Vygotsky, L. S. (1978) ; *Mind in Society : The Development of Higher Psychological Processes*. Cambridge : Harvard University Press
- Wagner, L. R. & J. Pinchon, (1991) ; *Grammaire du français classique et modern*. Édition revue et corrigée. Paris : Hachette Livre
- Weinrich, U. (1953) ; *Languages in contact : findings and problems*. The Hague Paris : Mouton
- Weinrich, H. (1973) ; *Le temps*. Paris : Seuil
- White, L. (1991) ; « Adverb placement in second language acquisition: some effects of positive and negative evidence in the classroom ». *Second Language Research* 7. pp. 133-161
- White, L. (1989) ; *Universal grammar and second language acquisition*. Amsterdam: John Benjamins

Wiberg, L.-E. (1995) ; *Le passé simple. Son emploi dans le discours journalistique*. Acta Universitatis Stockholmiensis

Wilmet, M. (1997) *Grammaire critique du français*. Paris : Hachette

Wilmet, M. (1991) ; « Le passé composé : Histoire d'une forme ». *Cahiers de Praxématique* 19, pp. 13 – 36

Yaguello, M. (2003) ; *Le Grand Livre de la Langue française*. Paris : Seuil

Zezula, J. (1969) ; « Le passé simple dans la langue de la presse d'aujourd'hui ». *Beiträge zur Romanischen Philologie* 2/69, pp. 336 - 345

Sitographie

Les Bibliothèques universitaires (BU) : https://scd.univ-fcomte.fr/acces_aux_ressources

Europresse : <https://nouveau-europresse-com.scd1.univ-fcomte.fr/search/Reading>

France Education International : <https://www.france-education-international.fr/>

ANNEXES

Annexe I : textes journalistiques en français portant l'annonce de la mort à la fin du bulletin

Texte 56 : Roland Mesmeur, journaliste

Roland Mesmeur avait la passion du sport chevillée au corps. Joueur de football professionnel aux Girondins de Bordeaux, membre éminent du Racing Club de France, il mit sa compétence et sa passion aux services des médias. À la télévision, à la radio, sa voix accompagna nombre de matchs. Mais c'est au *Figaro* qu'il fit partager au lecteur durant près de quarante ans sa vision du sport par ses analyses et la pertinence de ses articles. Chef du service des sports, journaliste respecté, il sillonna le monde. Sans jamais renier ses convictions. Avec onze Coupes du monde de football, des Jeux et la plupart des grands rendez-vous sportifs, il était un témoin éclairé toujours soucieux de faire vivre et comprendre aux lecteurs les faits des champions. Roland Mesmeur était aussi un fervent défenseur du sport olympique et amateur. Il **s'est éteint** à l'âge de 94 ans. Ses obsèques seront célébrées mardi à 10 h 30 en l'église Sainte-Cécile à Boulogne-Billancourt.

(*Le Figaro*, vendredi 30 novembre 2007, p. 13)

Texte 66 : Disparition de Levon Helm

Il était le seul Américain du groupe canadien The Band. Longtemps accompagnateur de Bob Dylan (de 1966 à 1974), ce quintet avait publié un premier album très influent, *Music From Big Pink*, en 1968, réconciliant l'Amérique avec ses racines musicales (blues, country, folk, rock'n'roll). Batteur d'exception, il était l'une des trois voix du groupe, avec Richard Manuel et Rick Danko, tous deux disparus. Après avoir mis en scène sa séparation sous les caméras de Martin Scorsese en 1976, le groupe s'était reformé dans les années 1980. Par ailleurs acteur, notamment avec Bertrand Tavernier (*Dans la brume électrique*), ce multi-instrumentiste avait dernièrement gravé plusieurs disques, tout en combattant un cancer de la gorge, **qui a fini par l'emporter** jeudi, à l'âge de 71 ans.

(*Le Figaro*, samedi 21 avril 2012, p. 34)

Annexe II : texte journalistique en français appartenant uniquement au plan de discours

Texte 68 : Paul Walker, la vie à toute vitesse

« NOUS SOMMES *sous le choc, profondément attristés par cette mort brutale. Paul était un artiste au talent incroyable* », a confié un porte-parole du studio Universal à l'annonce de la disparition de Paul Walker, 40 ans. L'acteur de la série à succès *Fast and Furious*, qui en tournait actuellement le septième volet, a trouvé brutalement la mort dans un accident de voiture, samedi, à Los Angeles. Il revenait d'une soirée de charité en compagnie de son ami Roger Rodas, qui a également perdu la vie.

Paul Walker était l'une des vedettes les plus importantes du Studio Universal depuis près de quatorze ans. À l'annonce de la nouvelle, tout le monde s'interrogeait sur la suite du tournage de *Fast and Furious VII*, dont la fin est prévue le 14 décembre. Avec la disparition brutale de sa tête d'affiche, il est certain que les scénaristes vont devoir plancher sur d'autres scènes pour trouver une fin plausible au film, le septième et sans doute le dernier de la série.

Sa mort a entraîné de nombreux messages sur les réseaux sociaux. La sortie aux États-Unis et en France de *Fast and Furious VII*, prévue en juillet, risque d'être compromise ou retardée. Elle a toutes les chances de provoquer un raz-de-marée des fans dans les salles.

(*Le Figaro*, lundi 2 décembre 2013, p. 15)

Annexe III : texte journalistique en français employant les passés simples datés

Texte 11 : Jean Sauvage

Né le 3 octobre 1909 à Angers, élu conseiller général dès 1945, siège qu'il **conserva** quarante-neuf ans, ce démocrate-chrétien **fut** aussi conseiller municipal d'Angers de 1947

à 1978, et premier adjoint de 1953 à 1959. Député de 1954 à 1958, il **fut** aussi sénateur de 1965 à 1983 et, à ce titre, rapporteur de la loi Guerneur sur l'enseignement privé en 1977.

Président du conseil général de 1982 à 1994, Jean Sauvage **négoxia** la décentralisation et **relança** le Festival d'Anjou en compagnie de Jean-Claude Brialy. Ayant abandonné toute responsabilité politique en 1994, il était resté président de ce festival théâtral, dont la dernière édition, sous la direction du metteur en scène Nicolas Briançon, a totalisé 26 000 entrées.

(*Le Monde*, mardi 19 juillet 2005, p. 8)

Annexe IV : texte journalistique en français employant les passés simples non datés

Texte 56 : Roland Mesmeur, journaliste

Roland Mesmeur avait la passion du sport chevillée au corps. Joueur de football professionnel aux Girondins de Bordeaux, membre éminent du Racing Club de France, il **mit** sa compétence et sa passion aux services des médias. À la télévision, à la radio, sa voix **accompagna** nombre de matchs. Mais c'est au *Figaro* qu'il **fit** partager au lecteur durant près de quarante ans sa vision du sport par ses analyses et la pertinence de ses articles. Chef du service des sports, journaliste respecté, il **sillonna** le monde. Sans jamais renier ses convictions. Avec onze Coupes du monde de football, des Jeux et la plupart des grands rendez-vous sportifs, il était un témoin éclairé toujours soucieux de faire vivre et comprendre aux lecteurs les faits des champions. Roland Mesmeur était aussi un fervent défenseur du sport olympique et amateur. Il s'est éteint à l'âge de 94 ans. Ses obsèques seront célébrées mardi à 10 h 30 en l'église Sainte-Cécile à Boulogne-Billancourt.

(*Le Figaro*, vendredi 30 novembre 2007, p. 13)

Annexe V : texte journalistique en français avec le passé simple concurrencé par le passé composé en emplois factuel et narratif

Texte 49 : Décès de Carl Mydans

Le photographe américain Carl Mydans, qui **a travaillé** pour le magazine Life, vient de mourir à 97 ans. Il **a débuté** à Life en 1936. Entre 1939 et 1945, il **a couvert** la Seconde Guerre mondiale avec son épouse, également photographe, Shelley Mydans. En 1942, le couple **a été capturé** par les Japonais à Manille, **transféré** à Shanghai et **emprisonné** 22 mois. Les deux photographes **sont** ensuite **retournés** en Europe pour couvrir les campagnes alliées en Italie et en France. Carl Mydans **a également été** sur le théâtre des combats en Corée (1950 et 1951) et au Vietnam (1968). Il **a aussi été** correspondant pour Life en Russie et au Japon, jusqu'en 1971.

(Le Figaro, mercredi 18 août 2004, p. 8)

Annexe VI : bulletin nécrologique illustrant la formule des brèves en anglais

Texte 85 : David Burgess, 57, Herald Tribune editor

David Burgess, 57, an editor and writer for the International Herald Tribune, died of cancer Tuesday in the Paris suburb of Suresnes.

Before joining the Herald Tribune in 1983, he worked for The Wall Street Journal in New York and Hong Kong.

Burgess began his career in 1967 as a reporter at the Springfield Herald in Massachusetts. He also worked as a television reporter in Springfield before returning to print journalism, first in New York and later in Asia. His dedication to newspapers was presaged in his youth when he spent summers as a proofreader at a local newspaper.

Burgess was an avid chess player whose reporting frequently focused on top-level competition including his own losing match against a computer that analyzed 600,000 moves a second.

(International Herald Tribune, jeudi 21 février 2002, p. 3)

**Annexe VII : bulletin nécrologique en anglais ne portant pas d'information
biographique**

Texte 105 : *MacKenzie, John Howard*

MacKenzie, John Howard, 63, son of Gerald and the late Lorraine (Chambers) MacKenzie, died in hospital in Elliott Lake with his family at his side. He is survived by his devoted and loving wife Mary (Chaulker); sons: John, Jamie, Mark and Joey; grandchildren: Alisha, Mathew, Mason, Brandon and Nathan; father Gerald; step-mother Doreen MacKenzie; sisters: Gerry (Cecil) Cameron, Marion (Frank) Hale; brothers: Gordon (Nancy), Keith (Connie) and Bill; aunt Frances MacKenzie; sisters-in-law: Theresa (Jim) Shields, Bernadette (Chris) Mason, Oswald, Jeanie (John) MacKinnon; brothers-in-law: John, David, Gerry and Chris; step-sister Ann (Dave) Holmes; step-brothers: Gerald (Linda) Marshall; Byron and Norman Marshall; many nieces, nephews and cousins. Besides his mother he was predeceased by his parents-in-law, Oswald and Mary Chaulker and brother-in-law, Peter. His remains have been cremated with memorial planned for a later date.

(The Advocate, mercredi 28 mars 2012, p. 20)

Annexe VIII : bulletin nécrologique en anglais employant une anecdote

Texte 91 : *G. Thomas, TV dinner creator*

Gerry Thomas, who designed clever packaging for a frozen meal and called it the TV dinner, died on Monday in Phoenix. He was 83. The cause was cancer, his wife, Susan Mills Thomas, said. In the early 1950s, Thomas was a salesman for C.A. Swanson & Sons, a frozen food company in Omaha, Nebraska. Thomas happened to visit the food kitchen of Pan American Airways. He noticed the aluminum trays used for the airline meals and asked for a sample. During his flight home, he tinkered with the sample, designing a three-compartment tray that would become the Swanson TV Dinner. The first TV dinner consisted of turkey, cornbread dressing and gravy, buttered peas and sweet potatoes.

(International Herald Tribune, vendredi 22 juillet 2005, p. 4)

Annexe IX : bulletins nécrologiques en anglais avec le *present perfect* suivi par le *simple past* pour annoncer le décès

Texte 82 : *Lila Kedrova Howard, Actress*

*Lila Kedrova Howard, who won an Oscar award and a Tony award for her role as Madame Hortense in the film and stage version of "Zorba the Greek," **has died** of heart failure.*

*The Russian-born actress's birth records were lost years ago, but her husband, Richard Howard, said she was believed to be in her 80s when she **died Feb. 16** in Sault Ste. Marie.*

Known professionally as Lila Kedrova, she won the Academy Award for best supporting actress in 1964 for her portrayal of the dying French prostitute in the film version of "Zorba the Greek" that featured Anthony Quinn, Alan Bates and Irene Papas. Twenty

years later, Miss Kedrova and Mr. Quinn also starred on Broadway in the musical based on the Nikos Kazantzakis's novel, and she received a Tony award.

Known for her smoky, sensuous singing voice, Miss Kedrova acted in scores of other movies and stage shows in a career that began in the 1930s.

(International Herald Tribune, vendredi 21 avril 2000, p. 3)

Texte 103 : *Top writer dies*

*Writer Josephine Hart whose debut novel sold more than one million copies **has died.***

*A spokeswoman for her husband, Maurice, Lord Saatchi, 64, said Hart **died** in London on **Thursday** after battling cancer.*

She was in her late 60s, but was always "coy and secretive" about her exact age, her literary agent, Ed Victor, said.

*Ireland-born Hart's first novel, *Damage*, about a politician who has an affair with his son's lover, was a runaway best-seller and was made into a film with Jeremy Irons and Juliette Binoche in the lead roles.*

(The Journal, samedi 4 juin 2011, p. 6)

Texte 115 : *Hal Childs was former Knicks executive, Mariners PR man*

*Hal Childs, a former assistant general manager for the New York Knicks and public relations director for the Golden State Warriors and Seattle Mariners, **has died** of complications from heart disease. He was 84.*

*Childs' wife, Jacqueline, said Wednesday that her husband **died Sunday** at his home in Dublin. Hal Childs served as assistant GM of the Knicks from 1987-91 and ran the Warriors' PR department during the organization's first championship season in 1974-75. He also worked in PR for the Mariners, Seattle SuperSonics and San Diego Clippers.*

Childs was born in Yakima, Washington, in 1933 and was given the nickname "Duke" by his father.

He is survived by his wife four daughters, one son, six grandchildren and one great grandchild.

(The Guardian, jeudi 25 mai, 2017, p. 7)

Annexe X : bulletin nécrologique en anglais avec le *simple past* dans les séquences discursives et narratives

Texte 91 : *G. Thomas, TV dinner creator*

*Gerry Thomas, who **designed** clever packaging for a frozen meal and **called** it the TV dinner, **died** on Monday in Phoenix. He **was** 83. The cause **was** cancer, his wife, Susan Mills Thomas, **said**.*

*In the early 1950s, Thomas **was** a salesman for C.A. Swanson & Sons, a frozen food company in Omaha, Nebraska. Thomas **happened** to visit the food kitchen of Pan American Airways. He **noticed** the aluminum trays used for the airline meals and **asked** for a sample. During his flight home, he **tinkered** with the sample, designing a three-compartment tray that would become the Swanson TV Dinner. The first TV dinner **consisted** of turkey, cornbread dressing and gravy, buttered peas and sweet potatoes.*

(International Herald Tribune, vendredi 22 juillet 2005, p. 4)

**Annexe XI : bulletin nécrologique en anglais employant le *verbum dicendi* « say »
pour interpréter la contemporanéité des faits**

Texte 114 : *Former CBC anchor Stanley Burke dies*

*The CBC **says** that a former anchor of its nightly newscast died at 93 in Kingston, Ont., Saturday.*

*The broadcaster **says** that Stanley Burke hosted *The National News* from 1966 to 1969, before the show was re-branded as *The National*. They **say** Burke was also a foreign correspondent, and he reported from Berlin just after the barricades went up separating East and West Germany in 1961.*

*The CBC **says** Burke launched a campaign to raise awareness of the Biafran civil war, a battle in Nigeria to fight the secession of Biafra as an independent state [...]*

(The Guardian, jeudi 2 juin 2016, p. 5)

Annexe XII : bulletin nécrologique monotiroir en anglais au *simple past*

Texte 88 : *June Carter Cash, country star*

*June Carter Cash, 73, a singer, songwriter and actress, and the wife and collaborator of Johnny Cash, **died** Thursday in Nashville, Tennessee. She **had** surgery on May 7 to replace a heart valve. She **started** her career with the Carter Family led by her mother, Maybelle Carter the most important of the early country music groups.*

*Of all her accomplishments, the best known **was** probably writing the hit song “Ring of Fire”, with Merle Kilgore in 1963. The song **was** about falling in love with Johnny Cash, with whom she **sang** many times both before and after their marriage in 1968.*

(International Herald Tribune, samedi 17 mai 2003, p. 5)

Annexe XIII : grille d'évaluation pour analyse de textes d'apprenants

Grille d'évaluation						
Partie A : Compétence pragmatique et de communication						
i. Respect de la consigne - longueur et thème (article nécrologique) : <input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non						
ii. Capacité à adapter sa production à la situation sociolinguistique : <input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non						
Partie B : Savoir produire un texte écrit						
i. Capacité à utiliser de manière appropriée les constructions variées : <input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non						
ii. L'harmonie et la place de complément (circonstanciel) : <input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non						
iii. La clarté et la mise en relief des idées : <input type="checkbox"/> O <input type="checkbox"/> N						
Partie C : Les tiroirs verbaux						
	PC	PS	Autres tiroirs			
			PRÉ	IMP	PQP	FUT
Nombre total des occurrences						
% parmi tous les tiroirs						
Grammaticalement correcte						
Les verbes employés						
Partie D : Analyse						

Annexe XIV : biographie de Sarah Bernhardt abordée avec les apprenants de niveaux B2 et C1 à l'Alliance Française de Nairobi (Extrait adapté du manuel *Alter Ego 4* p. 22)

Artiste de génie aux multiples talents, écrivain, peintre, sculpteur, Sarah Bernhardt reste l'une des plus brillantes femmes de son époque. Son style inspira la mode, les arts décoratifs et même l'esthétique de l'Art nouveau. Elle débuta au Conservatoire puis à la Comédie-Française en 1862. Elle avait dix-huit ans. Jusqu'à sa mort, à presque quatre-vingts ans, elle joua cent vingt pièces. Son répertoire fut éclectique. Elle excella dans la comédie bourgeoise comme *La Dame aux Camélias*, triompha dans le théâtre romantique avec *Hernani* et *Ruy Blas*, s'illustra dans des rôles travestis avec *Hamlet*, *Lorenzaccio* ou *L'Aiglon*. *L'Aiglon* écrit par son ami Edmond Rostand dont elle interpréta au cours de l'Exposition universelle de 1900 deux cent cinquante représentations avec un succès ininterrompu. Mais elle symbolise avant tout LA tragédienne de *Phèdre* de Racine qu'elle joua pendant quarante ans.

Annexe XV : Biographie de Michel Colucci abordée avec les apprenants de niveaux B2 et C1 à l'Alliance Française de Nairobi (Extrait adapté du manuel *Alter Ego 4* p. 22)

Michel Colucci (1944-1986)

Coluche fut très tôt orphelin de père et commença à travailler dès l'âge de quinze ans. Il fit divers petits boulots avant de devenir chanteur ambulant en 1968. Son séjour au cabaret "La Méthode", en tant que régisseur, lui donna goût au spectacle. En collaboration avec le comédien Romain Bouteille, il loua un atelier de réparation de moteurs rebaptisé "le Café de la gare". Des artistes aujourd'hui très connus, tels que Gérard Depardieu, Miou-Miou, le rejoignirent dans ce petit atelier. Après la scène, vint le succès à la radio puis à la télévision, qui diffusa en 1974 pour la première fois

"C'est l'histoire d'un mec" puis en 75 "Le Schmilblick". Avec son humour décapant, plaisant à certains et rejeté par d'autres, Coluche s'en est pris à tous les défauts de notre société.

"Je vais foutre la merde !" fut le titre de son programme à l'élection présidentielle de 1981 à laquelle il se porta candidat. Avec plus de 10 % des intentions de vote, selon les sondages, "On" le poussa à se désister en mars 81. Interprète de nombreuses comédies, Coluche fut également très remarqué dans le film *Tchao Pantin* (1983) pour lequel il reçut le César du meilleur acteur. En 1985, il lança les Restos du cœur, association caritative destinée à donner des repas aux sans-logis. Il mourut prématurément dans un accident de moto, le 19 juin 1986.

DISPARITION

Décès de Bob Bogle

Fondateur du groupe de rock instrumental The Ventures, Bob Bogle est décédé dimanche après une lutte de plusieurs années contre le cancer. Il était âgé de 75 ans. C'est en 1959 que cet ancien ouvrier du bâtiment avait formé le groupe au sein duquel il tint d'abord la guitare, dans la ville de Tacoma (État de Washington).

Après des débuts vocaux, la formation s'était consacrée exclusivement à la musique instrumentale, devenant extrêmement populaire dans les années 1960 avec des morceaux comme *Walk Don't Run* ou *Hawaii Five-O*.

Suite à un remaniement de la formation, Bogle était passé à la basse en 1962.

Progressivement oubliés dans leur pays, les Ventures trouvèrent de nombreux amateurs au Japon, où ils se produisirent régulièrement dans les années 1970 et 1980, écoulant 40 millions d'albums sur ce marché. « *Les membres des Ventures sont profondément affligés et partagent la souffrance de cette perte avec tous leurs amis et fans. Le monde de la musique a perdu quelqu'un de vraiment original et un pionnier* », a précisé un communiqué du groupe.

OLIVIER NUC

Le carnet du jour

LE FIGARO

Annexe XVII : Article nécrologique de Pierre Lhomme abordé avec les apprenants de niveaux B2 et C1 à l'Alliance Française de Nairobi (*Le Figaro* lundi 8 juillet 2019 p. 27)

DISPARITION

Décès de Pierre Lhomme

Le chef opérateur Pierre Lhomme s'est éteint jeudi à l'âge de 89 ans. Sorti de l'École Louis Lumière en 1953, il a collaboré aux premiers films de Cavalier et de Rohmer. En 1963, il réalise avec Chris Marker un documentaire où il expérimente les manières techniques de la Nouvelle Vague. En 1966, il rencontre Rappeneau pour *La Vie de château* et de Broca pour *Le Roi de cœur*. Il retrouvera Rappeneau pour *Le Sauvage*, *Tout feu tout flamme* et *Cyrano de Bergerac* qui lui vaudra le César de la meilleure photographie en 1991. Lhomme avait déjà obtenu un César pour *Camille Claudel* de Nuytten. Il opérait aussi en studio. Il a signé la photographie de cinéastes très divers, de Melville à Blier.

Annexe XVIII : Copies d'élèves - rédactions de textes nécrologiques sur le personnage *Charles Bukeko*

Copie N° 1

La nécrologie de Charles Bukeko

Charles Bukeko, connu sous le nom de Papa Shirandula, était né en 10 juillet 1962 à Busia, le partie d'ouest du Kenya. Il était le premier enfant sur 4 de Valeria Makokha et Cosmas Wafula. Il a fréquenté l'école primaire Jogoo Road pour son éducation primaire et école secondaire Upper Hill.

En 2004, il a rencontré son amour Beatrice Andega et ils ont officialisé leur union en 2009. Ensemble, ils ont eu 3 enfants à savoir Tony, Charlie et Wendy.

Charles Bukeko a acquis le nom 'Papa Shirandula' de la populaire émission de télévision. Il était un acteur primé qui a remporté les prix Kalasha en 2010 pour le meilleur acteur. Bukeko est décédé en 18 juillet 2020, une semaine après son cinquante-huitième anniversaire. La cause de son décès était la maladie à virus Corona.

Que son âme repose dans la paix éternelle.

(20 ans, sexe féminin, niveau B2)

Copie N° 2

La nécrologie de Charles Bukeko (Papa Shirandula)

Charles Bukeko fut un Kenyan acteur. Il a joué dans la populaire émission de comédie connue sous le nom de Papa Shirandula, d'où le nom de Papa. Il remporta plusieurs prix dans l'industrie cinématographique. De nombreux Kenyans apprécient son sens de l'humour.

La petite enfance et l'éducation

Il est né en 10 juin 1962 à Busia au Kenya. Il est le premier né d'une famille de quatre. Bukeko fréquenta l'école primaire de Jogoo Road et l'école secondaire de Upper Hill.

La vie personnelle

Bukeko était marié à Béatrice Andega. Ils eurent la chance d'avoir trois enfants : Tony, Charlie et Wendy.

Décès

Bukeko décéda le 18 juillet 2020 à l'âge de 58 ans après avoir souffert d'une courte maladie.

(23 ans, sexe féminin, niveau B2)

Copie N° 3

Charles Bukeko 1962-2020

Le créateur et principal acteur dans la populaire série "Papa Shirandula", Charles Bukeko est décédé le 18 Juillet 2020, de ce qui ressemblait à Covid-19. Il était âgé de 58 ans et avait encore un bel avenir devant lui. Il a remporté le prix Kalasha pour meilleur acteur en 2010. Il joua aussi des rôles dans "The Constant Gardener" en 2005, "Malooned" 2007 et "The Captain of Nakura" en 2012. En plus de sa famille, ses fans et la communauté cinématographique au Kenya ont perdu quelqu'un d'important et il leur manquera dans la vie et à l'écran.

(21 ans, sexe féminin, niveau B2)

Copie N° 4

HISTOIRE SUR CHARLES BUKEKO

Charles Bukeko était un acteur et comédien Kenyan né le 10 juillet 1962 à Busia et mort à Nairobi le 18 juillet 2020. Il était surtout connu pour son personnage dans la comédie dramatique locale Papa Shirandula, qu'il a également créé et gagne le prix de Kalasha en 2010 de la meilleure série télévisée.

Charles Bukeko nait dans une famille de quatre enfants avec son mere Valeria Makokha et son père Cosmas Wafula. Il a fait ses études de l'école primaire à Jogoo Road primary et études de l'école secondaire à Upper Hill.

Il était marié à Beatrice Ebbie Andega et ils ont eu la chance d'avoir trois enfants Tony, Charlie et Wendy. Il souffrait du diabète et est décédé après avoir contracté le corona virus. Il est mort à 58 ans.

(26 ans, sexe masculin, niveau B2)

Copie N° 5

Une nécrologie de Papa Shirandula

Né le 10 juillet 1962 à Busia, Kenya, Charles Bukeko surnommé Papa Shirandula était acteur et comédien kényan qui apparaît à la série télévisée qu'il a créé; Papa Shirandula et le film, "The Captain of Nakara." en 2012. Il est mort le 18 juillet 2020, à l'âge de 58 ans à l'hôpital Karen, Kenya à cause des symptômes du COVID. Charles était l'aînée dans sa famille et poursuivi ses études primaires et secondaires à Jogoo Road et Upper Hill. Il était marié à Béatrice Ebbie Andega avec qui on avait trois enfants.

(32 ans, sexe féminin, niveau B2)

Copie N° 6

Décès de Charles Bukeko

Charles Bukeko est née à Busia en 1962. Dans sa vie professionnel il était un acter et comédien, il représenta le caractère Papa Shirandula dans la série télévision Papa Shirandula qui il la créa et gagnant la 2010 Kalasha awards comme la meilleure acteur pour la série télévision. Il aussi apparaîtra dans le film Captain of Nakara en 2012.

Charles Bukeko était l'ainé parmi 4 enfants de Valeria Makokha & Cosmas Wafula. Il a marié Beatrice Andenga et ils ont eu 3 enfants Tony, Charlie et Wendy. Bukeko souffrait de diabète et il a mort en Juillet 2020 après avoir contracté le covid 19.

(28 ans, sexe féminin, niveau C1)

Copie N° 7

CHARLES BUKEKO

Charles Bukeko est né le 10 juillet, 1962, il était pendant sa longue carrière un acteur et comédien bien accompli, surtout dans la fameuse émission télévisée «Papa Shirandula » où il était le personnage principal. En fait, il avait contribué à la conception de cette comédie kenyane dont il est nommé comme meilleur interprète en 2010. De plus, il trouve un rôle dans le film « The Captain of Nakara » en 2012. Regrettablement, il est disparu le 12 juillet, 2020 à cause des symptômes associées à la Covid-19. Vraisemblablement, le théâtre kenyan reste toujours endeuillé par sa disparition.

(46 ans, sexe masculin, niveau C1)

INDEX DES AUTEURS

A

Abouda, 60
Adam, 42, 76, 142
Adamczeski & Delmas, 90
Adamczewski & Delmas, 89
Adamczewski & Delmas, 89, 90, 100
Adamczewski et Delmas, 39, 80, 98, 99
Adegboku, 124, 125, 133, 134, 135
Allouche & Maurer, 154
Allouche et Maurer, 154
Anscombe, 73, 148
Apothéloz, 28, 33, 34, 63, 64
Arabski, 130
Arrivé, Gadet et Galmiche, 58

B

Ballard, 293
Bardin, 155
Bassnett, 130
Beacco, 14, 45, 48, 49
Benveniste, 12, 29, 31, 32, 33, 35, 36, 37, 55, 56, 63, 101, 193
Berland-Delépin, 83
Berland-Delépine, 37, 38, 83, 85, 87, 88, 92, 93, 94, 228
Bhardwarj, Dietrich et Noyau, 46
Bolinger, 122
Both-Diez, 63
Bres, 66, 67, 86
Brisard, 57
Bronckart, 42, 43, 124, 273, 276
Brunot et Bruneau, 60

C

Caddéo & Jamet, 48
Caddéo et Jamet, 47
Capelle, 154
Carroll & Stutterheim, 45
Catford, 129, 130
Charaudeau et Maingueneau, 42
Chiglione et Matalon, 155
Choka, 267
Clahsen et Muysken, 44
Cohen, 116
Combettes, 200

Combettes & Lagarde, 33
Combettes et Lagarde, 33
Comrie, 56, 98, 129
Conseil de l'Europe, 168, 169, 170, 270, 271
Corder, 45, 49, 285
Corre, 91, 96
Cotte, 38, 81, 86, 87, 100
Crespo, 121, 220

D

Dahl, 87
Damourette et Pichon, 56
De Angelis et Selinker, 130
De Broucker, 144
De Weck, 42
De Wit, 26, 27, 85, 87, 98
Defays, 42
Demagny, 127, 128, 129, 136
Demirtas, 152
Desmons *et al.*, 154
Desmons, Ferchaud et Godin, 151
Dewaele, 45
Dictionnaire Hachette, 293
Do-Hurinville, 11, 30, 32, 66, 70, 73, 74, 86, 106, 107, 108, 110, 111, 113, 114, 115, 117, 118, 126, 144, 145, 149, 150, 182, 194, 203, 207, 248
Doughty & Long, 165
Doughty et Long, 165, 270
Doughty et Williams, 166

E

Éluerd, 59
Eubank, 44

F

Facques, 70
Fernandez, 120

G

Galet, 32, 116
Gardes Tamine, 42
Gardner & MacIntyre, 166
Gass et Schachter, 44
Geoffrey, 14, 317, 321

Gerber, 86
Gitonga, 133
Goldberg, 129
Gosselin, 17, 20, 22, 66, 73, 86, 198, 230, 257
Grevisse, 57
Grosse et Seibold, 148
Guillaume, 35

H

Hall, 123
Halliday, 123
Haruna, 129, 130, 131, 132
Herzog, 32, 73, 105, 106, 109, 110, 112, 113, 114,
126, 214

I

Imbs, 74, 150

J

Jakobson, 49, 129, 130
Jaubert, 86
Jespersen, 18
Judge, 115, 116, 203

K

Kail, 25
Kembo-Sure, 41, 272
Kenya Law Reports, 266
Kenya National Bureau of Statistics, 265
Khalid, 147
Krashen, 166

L

Labeau, 32, 108, 109, 110, 111, 112, 114, 115, 119,
126, 143, 217, 218
Labeau & Holyoak, 69, 214
Lakoff, 57
Langacker, 129
Langlois et Plamondon, 14
Larousse, 59, 60
LaRousse, 35
Larrea & Rivière, 27, 30
Larrea et Rivière, 28, 29
Le Bidois et Le Bidois, 63
Le Flem & Daniel, 210
Le Goffic, 116
Le Goffic et Lab, 27

Leray, 155, 171
Long, 165
Lyons, 132

M

Maingeuneau, 69
Maingueneau, 42, 56, 57, 66, 68, 69, 70, 71, 72, 75,
77, 78, 79, 142, 214
Maniez, 14
Martin, 61
Martinet, 60
McCabe et Heilman, 147
Mellet, 86
Molendijk, 65
Moses et Marelli, 119
Mucchielli, 155, 170
Mugenda et Mugenda, 170
Muteba & Kalangi, 152
Muteba et Kalangi, 151, 154, 277

N

Nemser, 44, 45, 48
Nida, 130

O

Ogutu, 15, 43, 124, 126, 127, 134, 135, 266, 272, 273
Olson, 154
Ondimu, 118, 119, 120, 121, 143, 220, 295
Ooko, 266
Oxford, 293
Oyoko, 120, 121, 123, 220
Oyugi, 265

P

Pavlenko, 24, 25
Perret, 67, 69, 71
Pons & Dollez, 166

R

Rae et Giana, 121
Rawsom, 122
Reichenbach, 18
Reichler-Béguelin *et al.*, 72
Reichler-Béguelin, Denervaud et Jespersen, 42, 66
Revaz, 66, 142, 144, 146, 147, 148
Revaz, Lugin et Adam, 33, 101, 193
Riegel et al, 34

Riegel et al., 34, 35, 36, 56, 58, 59, 60, 61, 62, 63, 66,
68, 72, 77, 79, 80, 257

Riegel *et. al.*, 77

Riegel, Pellat & Rioul, 29

S

Sarfati, 56

Schaeffer, 142

Schwartz & Sprouse, 24

Selinker, 46, 292

Serbat, 68

Sharwood-Smith, 44

Smith, 96

Somé, 17, 126

Sten, 74, 149

Stutterheim & Klein, 45

Stutterheim, Carroll & Klein, 44

T

Talmy, 129

Tesnière, 36, 59

V

Van Leuven Zwart, 129

Vassant, 65

Vet, 63, 210

Vetters, 66

Von Stutterheim, Carroll et Klein, 44

Vuillaume, 86

W

Weinrich, 32, 33, 46, 101, 193

White, 24, 46

Wiberg, 116

Wilmet, 56, 114, 117

Y

Yaguello, 58

Z

Zezula, 116

TABLE DES MATIÈRES

DÉDICACE	3
REMERCIEMENTS.....	4
LISTE DES ABRÉVIATIONS ET DES SIGNES UTILISÉS.....	5
SOMMAIRE.....	6
LISTE DES TABLEAUX.....	7
LISTE DES FIGURES	9
INTRODUCTION GÉNÉRALE	11
0.1 Description.....	11
0.2 Origine de l'étude	11
0.3 Problématique de l'étude	13
0.4 Objectifs de l'étude.....	15
0.5 Hypothèses.....	15
0.6 Approches théoriques de l'étude.....	17
0.6.1 Modèle sémantique de temporalité	17
0.6.2 Théorie de Transfert complet Accès complet	24
0.7 Termes liés au cadre théorique de l'étude.....	25
0.7.1 Systèmes aspectuo-temporels en français et en anglais	26
0.7.2 Représentations du <i>parfait</i> et de l' <i>aoriste</i>	30
0.7.3 Système quaternaire d'énonciation	33
0.7.4 Marquage des procès accomplis	34
0.7.5 Apprentissage de la cohésion verbale	41
0.7.6 Apprentissage d'une langue étrangère	44
0.7.7 Interlangue	45
0.7.8 Rôle d'une langue source.....	48
0.8 Délimitation du sujet.....	49

0.9	Plan de la thèse.....	50
PARTIE I : CADRE THÉORIQUE.....		53
CHAPITRE I.....		55
EXPRESSION DE LA TEMPORALITÉ EN FRANÇAIS ET EN ANGLAIS		55
1.0	Description.....	55
1.1	Temporalité et temps linguistique.....	55
1.2	Le français et l'anglais : deux langues flexionnelles	58
1.3	Morphologie du verbe français	58
1.4	Les temps verbaux et leurs emplois en français.....	61
1.4.1	Passé simple	61
1.4.2	Passé composé	62
1.4.3	Concurrence entre le passé simple et le passé composé	65
1.4.4	Le présent en concurrence avec le passé simple et le passé composé.....	67
1.4.5	Cas de l'imparfait en relation avec le passé simple et le passé composé.....	70
1.4.6	Emploi des temps du passé dans la presse écrite	73
1.5	Les aspects en français.....	75
1.5.1	Le perfectif vs l'imperfectif.....	77
1.5.2	Accompli vs inaccompli.....	79
1.6	Les temps verbaux et leurs emplois en anglais	80
1.6.1	Le présent progressif.....	83
1.6.2	Le <i>present simple</i>	84
1.6.3	Le prétérit.....	88
1.6.4	Le <i>present perfect</i>	91
1.6.5	Équivalences de l'imparfait en anglais	94
1.7	Les aspects en anglais	96

1.7.1	Aspect ponctuel.....	97
1.7.2	Aspect atemporel	97
1.7.3	Aspect fréquentatif.....	98
1.7.4	Le perfectif vs le progressif	98
1.8	Synthèse	101
CHAPITRE II		105
ÉTUDES ANTÉRIEURES.....		105
2.0	Description.....	105
2.1	Les temps verbaux dans les articles nécrologiques français	105
2.1.1	Cooccurrence multiple des tiroirs verbaux dans les articles nécrologiques	105
2.1.2	Les tiroirs verbaux à l'échelle du plan typique de bulletin nécrologique	113
2.1.3	Modèles temporels dans les articles nécrologiques	115
2.1.4	Le PS en concurrence avec le PC dans les articles journalistiques.....	116
2.1.5	Le PC dans la partie introductive d'un article journalistique	117
2.2	Études antérieures sur le genre nécrologique en anglais.....	118
2.2.1	Le <i>texte</i> dans les bulletins nécrologiques en anglais.....	119
2.2.2	Perspectives lexico-sémantiques dans les bulletins nécrologiques anglais.....	120
2.3	Didactique de la cohésion textuelle en FLE.....	124
2.3.1	Traitement de la temporalité en FLE	124
2.3.2	Équivalences du PC avec le <i>present perfect</i> et le <i>simple past</i>	129
2.3.3	Influences de l'anglais à l'apprentissage de la cohésion verbale en FLE	133
2.3.4	Plans d'énonciation et narrativité du texte en FLE	134
2.4	Synthèse	137
CHAPITRE III		141
MÉTHODOLOGIE.....		141

3.0	Description.....	141
3.1	Approche méthodologique de l'étude.....	141
3.1.1	Genre et plan typographique des articles nécrologiques.....	141
3.1.2	Plan temporel du genre nécrologique.....	147
3.1.3	Production de textes écrits.....	150
3.2	Collecte des articles nécrologiques.....	155
3.2.1	Le corpus en français	156
3.2.2	Le corpus en anglais.....	160
3.3	Contexte de production des textes d'apprenants.....	164
3.3.1	Population des candidats.....	170
3.3.2	Échantillon des candidats.....	170
3.4	Techniques d'analyse de données.....	171
3.4.1	Technique d'analyse des articles nécrologiques.....	171
3.4.2	Technique d'analyse des productions écrites d'apprenants.....	171
3.5	Synthèse.....	174
PARTIE II : SYSTÈMES TEMPORELS ET ASPECTUELS EN FRANÇAIS ET EN ANGLAIS.....		177
CHAPITRE IV.....		179
RÉSULTATS ISSUS DE L'ANALYSE D'ARTICLES NÉCROLOGIQUES ET DISCUSSIONS.....		179
4.0	Description.....	179
4.1	Cooccurrence des temps verbaux dans la presse française.....	179
4.2	Emplois des temps du passé dans le corpus en français.....	182
4.2.1	Passé composé dans l'introduction.....	183
4.2.2	Emplois du passé composé	190
4.2.3	Emploi du passé simple	195

4.2.4	Passé simple concurrencé par d'autres tiroirs	199
4.3	Modèles temporels dans le corpus en français	203
4.3.1	Modèle à deux tiroirs	203
4.3.2	Modèle multitiroir	206
4.3.3	Passé composé comme tiroir dominant.....	209
4.3.4	Plus-que-parfait comme tiroir dominant	211
4.3.5	Présent comme tiroir dominant	213
4.3.6	Passé simple comme tiroir dominant	215
4.4	Formule nécrologique dans les textes en anglais	216
4.5	Cooccurrence des temps verbaux dans la presse en anglais	221
4.6	Emplois des temps verbaux dans le corpus en anglais.....	222
4.6.1	<i>Simple past</i> et <i>present perfect</i> dans l'introduction	223
4.6.2	Emploi dominant du <i>simple past</i>	226
4.6.3	<i>Present simple</i> dans le corpus en anglais	228
4.7	Modèles temporels dans le corpus en anglais	231
4.7.1	Modèle monotiroir	232
4.7.2	Modèle à deux tiroirs en anglais	233
4.7.3	<i>Simple past</i> comme tiroir dominant	237
4.8	Synthèse	239
CHAPITRE V		245
REGARD CONTRASTIF DANS L'EMPLOI DES TEMPS VERBAUX EN FRANÇAIS ET EN ANGLAIS		245
5.0	Description.....	245
5.1	Composition textuelle des articles nécrologiques en français et en anglais.....	245
5.2	Alternance des temps verbaux en français et en anglais	248
5.3	Temps du passé dans l'introduction des textes en français et en anglais.....	249

5.4	Valeurs aspectuelles dans les corpus en français et en anglais	251
5.4.1	Aspect accompli en français et en anglais.....	252
5.4.2	Narrativité en français et en anglais	253
5.4.3	Différences aspectuelles en traduction anglaise-française	255
5.5	Différences de modèles temporels en français et en anglais.....	258
5.6	Synthèse	259
PARTIE III : PERSPECTIVES DIDACTIQUES		263
CHAPITRE VI.....		265
DIDACTIQUE DU FLE AU KENYA		265
6.0	Description.....	265
6.1	Profil et politique linguistiques au Kenya.....	265
6.1.1	Langues vernaculaires.....	265
6.1.2	Politique linguistique et d'enseignement de langues	266
6.2	Le français dans le système scolaire kenyan.....	267
6.2.1	Repère historique	267
6.2.2	Enseignement du français à différents cycles	268
6.3	Apprentissage de l'écrit en FLE au Kenya	269
6.3.1	Approches communicative et actionnelle dans l'apprentissage de l'écrit.....	270
6.3.2	Apprentissage du français écrit dans le contexte anglophone kenyan	272
6.4	Synthèse	273
CHAPITRE VII		275
ANALYSE DES ARTICLES NÉCROLOGIQUES RÉDIGÉS PAR LES APPRENANTS		275
7.0	Description.....	275
7.1	Capacité des apprenants à écrire un texte nécrologique.....	275
7.1.1	Compétence pragmatique et de communication	275

7.1.2	Savoir produire un texte écrit.....	276
7.1.3	Formule nécrologique dans les copies d'apprenants.....	277
7.2	Cooccurrence des temps verbaux dans les copies d'apprenants	280
7.3	Emplois des temps du passé dans les copies d'apprenants	281
7.3.1	Emploi du passé composé dans les copies d'apprenants	283
7.3.2	Emploi du passé simple dans les copies d'apprenants.....	284
7.4	Erreurs dans les copies d'apprenants	285
7.4.1	Erreurs sur la formation et l'emploi du passé composé	286
7.4.2	Erreurs sur la formation et l'emploi du passé simple.....	288
7.4.3	Erreurs sur la complexité syntaxique	289
7.5	Influence de l'anglais sur l'apprentissage du français écrit en FLE au Kenya	292
7.5.1	Influence de l'anglais sur le choix du verbe.....	292
7.5.2	Influence de l'anglais sur l'emploi du passé simple	293
7.5.3	Influence de l'anglais sur le choix de l'auxiliaire	294
7.5.4	Influence de l'anglais sur l'orthographe lexicale et l'ordre de mots.....	295
7.5.5	Influence de l'anglais sur la formule nécrologique.....	295
7.6	Synthèse	296
	CONCLUSION GENERALE.....	299
	BIBLIOGRAPHIE	309
	ANNEXES	329
	INDEX DES AUTEURS	347
	TABLE DES MATIÈRES	350

Étude contrastive des temps verbaux dans la presse française et anglaise
Perspectives didactiques au Kenya

Mots clés : étude contrastive, linguistique textuelle, temps verbaux, production écrite, didactique d'une langue étrangère, français langue étrangère

Résumé : Cette thèse a pour mission de trouver les ressemblances et les différences aspectuo-temporelles entre le français et l'anglais pour traduire le passé, au moyen du passé simple et du passé composé en français, et du *simple past* et du *present perfect* en anglais, tels qu'ils sont utilisés dans la presse française et anglaise, notamment dans les articles nécrologiques. Nous cherchons à décrire le système temporel du passé en français et en anglais ; à déterminer les représentations du « parfait » et de l'« aoriste » du passé composé en français et leurs temps verbaux équivalents en anglais ; à identifier les distinctions aspectuelles dans le marquage des procès accomplis en français et en anglais ; et à établir les influences de l'anglais sur l'apprentissage des temps verbaux français à l'Alliance Française de Nairobi.

A contrastive study of verb tenses in English and French press
Didactic perspectives in kenya

Key words : Contrastive Study, Textual Linguistics, Verb Tenses, Written Expression, Foreign Language Didactics, French as Foreign Language

Abstract : This thesis sort to establish the differences and similarities in aspect and tense between French and English in translating past events, through the use of the French *passé simple* and *passé composé*, together with the English Simple Past and Present Perfect tense. The focus is on how these tenses are used in newspaper articles in both French and English press, in particular obituaries. The study intends to describe the verb tense system for expressing the past in French and in English; to determine the representations of the perfective aspect and narrative uses of *passé composé* and their equivalents in English; to identify distinctions in marking accomplished aspects in French and in English; and to establish how English influences learning of French verbs at Alliance Française Nairobi.

Université Bourgogne Franche-Comté
32, avenue de l'Observatoire
25000 Besançon

